LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 7¢ | Montréal, mercredi 12 février 1964 / Les Cendres.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 102 • 4 CAHIERS • 80 PAGES

15,000 élèves en congé forcé dans les Cantons de l'Est

—pages 14 et 61



Ottawa enverrait un contingent à Chypre

OTTAWA (PC, AFP, AP, Reuter, UPI) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, sir Alec Douglas-Home, a quitté Ottawa hier, apparemment confiant que le Canada participera à la création d'une force policière internationale pour le maintien de l'ordre à Chypre.

En effet, hier soir à New York, on indiquait, de source britannique, que le Canada, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et la Norvège ont accepté de se joindre aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne pour constituer une force de police pour Chypre, tandis que la France a refusé d'y participer.

Par contre, à Ottawa, M. Pearson a refusé de traiter de cette question ou de tout autre aspect de ses conversations avec le leader britannique. Il a cependant indiqué qu'il convoquerait personnellement une conférence de presse "d'ici quelques jours".

Selon des sources dignes de foi, le gouvernement canadien réserverait sa décision au sujet de la participation canadienne à une force internationale pour Chypre jusqu'à ce qu'une formule acceptable pour les diverses parties soit mise au point et acceptée.

Il n'est toutefois pas douteux qu'Ottawa considère avec sympathie la requête britannique de fournir 1,000 hommes d'infanterie à la force policière qui sera constituée. On souligne que, en tant que membre de l'OTAN, du Commenwealth et des Nations unies, notre pays pourrait participer à la constitution de cette force, quelle que soit la formule de participation retenue.

Nouveau projet

Hier soir, à New York, on précisait de source britannique que les Etats-Unis, pour leur part, fourniraient 1,200 hommes à la future force, tandis qu'était décrit un projet de nouvel arrangement visant à associer la force en question aux Nations unies.

De nouveaux détails au sujet du projet anglo-américain ont été révélés au moment où le secrétaire au Foreign Office, M. R. A. Butler, conférait avec le secrétaire général de l'ONU, U Thant. MM. Thant et Butler ont conféré pendant 1 heure et 40 minutes — dont 50 minutes seul à seul — mais rien, jusqu'ici, n'a transpiré de leurs conversations.

Selon les mêmes sources, le projet est encore à "l'état fluide" et le demeurera tant que le sous-secrétaire d'Etat américain, George Ball, ne sera pas revenu avec un rapport de ce qui est acceptable pour les gouvernements de Grèce, de Turquie et de Chypre.

M. Ball a rencontré Mgr Makarios sitôt après sa descente d'avion aujourd'hui, venant d'Ankara. Au cours de la journée il doit également rencontrer le leader cypriote-turc, M. Kutchuk.

On sait que le président de Chypre, Mgr Makarios, a déjà rejeté le projet d'une force de 10,000 hommes constituée par les pays membres de l'OTAN. La formation dont on discute à l'heure actuelle sera donc établie sur une base plus large.

L'archevêque Makarios a également insisté pour que toute force internationale de police à Chypre soit soumise au contrôle du Conseil de sécurité de l'ONU. Londres et Washington ont repoussé cette exigence en se fondant sur le fait qu'elle accorderait à l'Union soviétique

Voir CHYPRE en page 2

SOMMAIRE

SYNDICALISME

Querelle au sein de la FTQ: le président Roger Provost essuie le feu des Metallos (page 12)

ECOLES SEPAREES

Réactions prudentes des catholiques à la proposition de Roblin (page 17) — Voir aussi l'éditorial de Vincent Prince, "Sur une concession mineure" (page 4)

EDUCATION

Les 325 étudiants de l'Université de Sherbrooke font la grève pour demander une enquête sur la faculté des Sciences de l'éducation (page 14)

CE QUE LES "ANGLAIS" PENSENT DE NOUS

Un colloque de deux heures nous place devant la même réalité que toujours: le Canada vit encore dans l'ignorance de lui-même (page 5)

LYNDON JOHNSON

Des alliés nuisent plus aux Etats-Unis que certains de leurs ennemis (page 21)

Annonces classées / 65 à 74
Bandes dessinées / 74
Courrier de Pauline / 24
Décès, Naissances, etc. / 75
Editorial / 4
Education / 14, 52, 61
Finance / 54, 55
Horoscope / 34
Immeuble / 60
Les timbres / 47
Les Tribunaux / 8, 9
Loisirs et récréation / 26, 28
Mots croisés / 69
Nos groupes ethniques / 31
Nouv. internationales / 21, 39
Radio et Télévision / 36, 37
Sciences / 58, 59
Session provinciale / 19, 61
Spectacles et Concerts / 48, 49
Sports / 41 à 44, 46
Vie féminine / 22 à 25, 32
Vie mondaine / 23
Vie syndicale / 12
Votre médecin / 35



LES MAMANS PROTESTENT — Une cinquantaine de jeunes mamans de Richmond, dont certaines ont jusqu'à six enfants en "congé forcé" pendant que leurs maîtres assistent à des "journées pédagogiques", se proposent de se muer elles-mêmes en maîtresses d'école afin que leur progéniture ne souffre pas, à la fin de l'année, de ces journées perdues. Bien pourvues de "lollypops", elles ont organisé une parade de protestation devant les écoles Notre-Dame et du Sacré-Coeur, après avoir procédé à la préparation économique des pancartes revendicatrices.

(photos Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE)

Constitution fédérale à la "canadienne" pour Chypre?

par **M. P. DEAN**
correspondant de "La Presse" à Washington

Un Etat bilingue, fédéral comme le Canada est la solution éventuelle du problème de Chypre, d'après les Américains et les Anglais. Ils parlent même d'offrir à Chypre les services d'une équipe d'experts constitutionnels canadiens qui aideraient à réorganiser l'île. Dans ce cadre, il y aurait un certain régroupement de populations et séparation sur le plan municipal et provincial. L'autonomie de la section turque serait plus grande que l'autonomie du Québec, correspondant aux revendications de M. Lesage plutôt qu'à la réalité actuelle.

L'application de cette solution suivrait la restauration de la paix communautaire et l'accord de toutes les forces en présence. Les diplomates américains se disent optimistes malgré les objections très vives formulées par les représentants du gouvernement grec.

Des diplomates grecs ont rédigé un aide-mémoire qui décrit en détail tous les défauts du système fédéral canadien, le mécontentement de Québec, les problèmes du fisc, des assurances. Cet aide-mémoire parle du FLQ, du phénomène créditiste, de l'influence des préjugés religieux sur le système d'éducation, et l'aide gouvernementale aux écoles est soulignée. Par ailleurs, les Grecs remarquent que les forces armées canadiennes ne sont pas divisées par une propagande intense venant de l'extérieur. Les Etats-Unis et la France ne cherchent pas à se partager le Canada, dit l'aide-mémoire grec, tandis qu'en Turquie et en Grèce il y a des mouvements politiques importants visant à l'intégration de Chypre avec l'un ou l'autre pays.

Une constitution basée sur la séparation des deux communautés cypriotes, de l'avis des Grecs, ne fera qu'aggraver les tendances séparatistes qui sont déjà aiguës et finira par aboutir au partage de l'île entre la Grèce et la Turquie.

Exemples peu convaincants

Les exemples que donnent les Grecs pour prouver que la constitution canadienne ne fonctionne pas bien ne sont pas convaincants, parce que tous ces exemples démontrent que c'est la minorité qui est mécontente. Or, les Grecs parlent pour la majorité à Chypre. Par conséquent, disent les Américains, si les Turcs acceptaient une adaptation de la constitution canadienne, les Grecs n'auraient vraiment pas de quoi se plaindre. Quant à l'objection grecque que toute constitution basée sur la séparation des deux communautés mènerait inévitablement au partage de l'île entre la Turquie et la Grèce, les Américains disent que l'unité territoriale de l'île pourrait être garantie par traité international.

Les Turcs, jusqu'ici, manifestent beaucoup d'intérêt pour la solution "canadienne". Naturellement, tous les pourparlers ont été officieux; rien de définitif n'a été discuté, mais néanmoins les discussions sont assez avancées, parce que le président Johnson veut pouvoir assurer le Congrès qu'il y a une perspective de solution à Chypre et que les troupes américaines n'y resteront pas indéfiniment, si elles y vont comme partie d'une force alliée pour rétablir la paix.

Le plus grand obstacle est le refus catégorique de la population grecque de Chypre d'accepter la "canadianisation" de son île. Pendant la rébellion grecque contre les Anglais, les Turcs avaient constamment proposé le partage de l'île entre la Grèce et la Turquie. Les Cypriotes grecs se refusèrent à considérer une telle solution. Ils ont peur, maintenant, que la canadianisation ne soit que le premier pas vers la chirurgie éventuelle. S'il y avait partage, il y aurait échange de population et les Cypriotes grecs ne veulent pas se voir expulser de leurs domaines ancestraux.

La nature du problème

Le problème est de savoir comment imposer une solution à un gouvernement indépendant. Makarios peut toujours faire appel au Conseil de sécurité et mêler la Russie à cette crise. Et si les pressions augmentent, les boucheries augmenteront aussi. La Turquie se contiendrait-elle suffisamment pour ne pas envoyer des troupes à l'aide des Cypriotes turcs?

Les subordonnés de Makarios affirment que leurs concitoyens turcs n'ont rien à craindre. Mais les Turcs de Chypre ont apparemment pris la décision de se séparer des Grecs. Ils organisent donc des mouvements de population auxquels les Grecs s'opposent. Voilà une bonne formule pour la bagarre et la tuerie.

La Turquie a un gouvernement minoritaire; il s'est montré modéré jusqu'ici. Mais pourra-t-il résister dans l'avenir aux pressions de l'opinion publique si les combats armés entre Turcs et Grecs se continuent? Et si la Turquie intervient, la Grèce pourra-t-elle se tenir à l'écart?

Tout ceci pourrait bien conduire au démantèlement de l'aile orientale de l'OTAN, d'après les Américains et d'après les Canadiens aussi, qui ont toujours été de grands défenseurs de l'Alliance atlantique. Imposer le calme avec des troupes ne suffit pas. Les difficultés pourraient recommencer dans quelques mois, après le départ des troupes alliées. Donc, il faut produire une solution et la canadianisation est celle qui compte le plus d'adeptes.

Commentaire

Sir Alec joue au maître avec les colonisés d'hier

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA — L'insistance du premier ministre britannique, sir Alec Douglas-Home, à exiger de M. Pearson une réduction des tarifs canadiens contraste fort avec l'indifférence de son prédécesseur, M. Harold MacMillan, envers M. Diefenbaker, à Londres, en septembre 1962, et à Nassau, en décembre de la même année.

Parlant d'autorité, tout comme si le Canada devait obéissance à la Grande-Bretagne, sir Alec a déclaré hier, au sujet des relations commerciales entre le Canada et son pays: "Elles devront changer".

C'est sous le regard vaguement moqueur de M. Pearson que l'homme d'Etat britannique s'est ainsi exprimé en conférence de presse, après avoir souligné le lourd déficit commercial de son pays envers le Canada.

Sir Alec a tellement à coeur le relèvement du commerce canado-britannique, — relèvement à l'avantage de la Grande-Bretagne, évidemment, — que c'est là l'unique sujet qu'il a lui-même abordé à sa conférence de presse.

Avant la moindre parole des journalistes et en guise de préambule à la conférence de presse, il a soulevé la question, la qualifiant d'unique ennui dans cette belle famille que forment Londres et Ottawa.

Décidément, les choses ont bien changé. Le premier ministre de Grande-Bretagne juge "injustes les lois canadiennes contre le dumping" et il demande qu'on les modifie à l'avantage de son pays.

Il y a 16 mois — il est vrai qu'un autre que lui dirigeait alors le gouvernement de Londres — les lois canadiennes con-

Voir SIR ALEC en page 2

Voir aussi page 38

Nouveau système relatif aux déclarations d'impôts

OTTAWA. (PC) — Le ministre du Revenu national, M. James Garland, a révélé aujourd'hui un nouveau système visant à empêcher l'afflux de déclarations des contribuables à la veille du 30 avril, date à laquelle expire le délai fixé pour le dépôt des déclarations de revenu au fisc.

Les contribuables pourront désormais postdater les chèques accompagnant leurs déclarations en paiement du solde d'impôt à payer, et n'auront donc plus besoin d'attendre à la dernière minute pour mettre leur déclaration à la poste. Le système sera exposé dans une brochure intitulé "Déclarez tout de suite, voici comment" (File, now, here's how).

M. Garland note qu'ordinairement les contribuables qui réclament le remboursement de l'impôt payé en trop déposent leurs déclarations entre la mi-février et la mi-mars. Puis le nombre de déclarations diminue; les contribuables ayant un solde à payer se hâtent d'envoyer leurs déclarations dans la dernière quinzaine d'avril.

Le ministre assure que le système proposé constitue "une nouvelle approche auprès du contribuable."

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAGENAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Couronnement ou ordination?

Hier soir, notre boule de cristal s'est mise à éprouver des secousses inusitées. Nous nous sommes rendus compte que c'était Maurice Duplessis, riant aux éclats, qui avait quelques réflexions à nous transmettre.

"C'est l'histoire de Léon Balcer", nous dit-il en guise d'explication.

"Imaginez-vous que Diefenbaker vient d'en faire son premier lieutenant. Ça couronne une carrière, hein?

"Mais ce que je trouve le plus drôle de tout, ce sont les efforts des partis fédéraux pour se trouver des lieutenants québécois. Ils ont une misère terrible.

"J'ai l'impression, dans le cas de Léon, qu'il va servir davantage à impressionner les Anglais que les Canadiens français.

"Les libéraux sont encore plus drôles que les conservateurs. Ils ont essayé Maurice Lamontagne. C'est-y-pas effrayant? Ça n'a pas marché du tout.

"Vous vous souvenez qu'une fois, à la télévision, il m'avait traité de sinistre vieillard? Laissez-moi vous dire que j'étais peut-être sinistre, mais

Voir DEMOCRATIE en page 2

DERNIÈRE HEURE

2 enfants meurent dans un incendie

Deux enfants sont morts tôt ce matin dans l'incendie qui a détruit une maison du village de Van Brussel, dans la région du Lac Saint-Jean.

Les victimes sont les enfants de M. Bernard Brosseau, employé de la Consolidated Paper Company.

LA MÉTÉO

MIN.: 25 — MAX.: 35
DEMAIN, NUAGES, NEIGE LEGERE
VOIR DETAILS EN PAGE 2

L'URSS réclame le retour de Nossenko

GENEVE. (UPI, Reuter, PA) — L'Union soviétique a réclamé aujourd'hui le retour immédiat du transfuge Yuri Nossenko et elle a accusé la Suisse d'avoir permis à des "agents étrangers" d'organiser sa disparition.

Nossenko, membre de la délégation soviétique à la conférence de désarmement, a disparu il y a huit jours, et le secrétariat d'Etat américain annonçait lundi qu'il avait demandé l'asile politique aux Etats-Unis.

Au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte ce matin, M. Semyon Tsarapkine, chef de la délégation soviétique, a déclaré que les autorités suisses ont "clairement manifesté un manque d'empressement à accorder une aide efficace aux autorités soviétiques pour retrouver M. Nossenko".

"Si Nossenko se trouve réellement entre les mains des autorités américaines, a dit M. Tsarapkine, ceci ne peut que signifier que les autorités helvétiques non seulement n'accordent pas aux participants aux conférences internationales la sécurité élémentaire, mais permettent également l'activité provocatrice des agents des services d'espionnage étrangers sur leur territoire."

M. Tsarapkine espère que le gouvernement suisse "prendra toutes les mesures nécessaires et utilisera son droit de souveraineté pour ramener Nossenko à son lieu de travail, à sa famille et à ses enfants".

Le délégué soviétique a lu sa déclaration en russe et a refusé tout autre commentaire.

Vive réaction

La réaction de la Suisse a été prompte et vive. Le ministre des Affaires étrangères, M. Wahlen, a aussitôt convoqué l'ambassadeur soviétique à son bureau de Berne, la capitale. On croit savoir qu'il a vertement protesté contre la déclaration de M. Tsarapkine.

Par ailleurs, dans les milieux occidentaux, on se demande si cette affaire n'aura pas de fâcheuses répercussions sur les délibérations de Genève, empêchant tout progrès dans les négociations sur le désarmement. On note toutefois que M. Tsarapkine n'a pas accusé directement les Américains d'avoir organisé la fuite de Nossenko, se contentant de parler d'agents "étrangers"; il aurait ainsi voulu éviter d'empoisonner l'atmosphère de la conférence de Genève.

Un observateur a toutefois comparé cette affaire à l'incident de l'avion U-2, que Moscou avait utilisé pour saboter une conférence au sommet.

Un homme précieux?

Par ailleurs, un porte-parole de la délégation américaine a refusé de faire des commentaires. "La délégation américaine à la conférence de désarmement n'a pas été mêlée à cette affaire," a-t-il dit.

Mais comme on suppose que Nossenko avait accès à des renseignements secrets sur le désarmement et la défense, il pourrait être très précieux aux puissances occidentales. Nossenko pourrait, par exemple, indiquer à l'Occident jusqu'où l'URSS est disposée à aller dans la voie du désarmement.

La délégation soviétique a gardé le secret pendant trois jours sur la disparition de Nossenko, puis elle en informa la police suisse, apparemment après avoir acquis la conviction qu'il était passé à l'Ouest. Les autorités suisses ont indiqué par la suite que Nossenko était passé en France le jour de sa disparition.

Bonn dépensera environ $10 millions à l'Expo

L'Allemagne de l'Ouest a décidé de participer • en • grand à l'Expo 67.

Cette décision a été prise aujourd'hui même au conseil des ministres, a annoncé un porte-parole officiel de Bonn au cours d'une conférence de presse.

L'Allemagne de l'Ouest est le sixième pays à faire connaître officiellement son intention de prendre part à l'Exposition internationale et universelle qui se tiendra à Montréal, en 1967.

Les adhésions déjà connues sont celles de la Belgique — pays qui a présenté la candidature du Canada au BIE et premier pays à annoncer sa participation — la Grande-Bretagne, la France, le Maroc et l'Inde.

Officieusement, a-t-on déjà dit, la Société de l'Expo a déjà reçu des assurances de participation de plus de quatorze autres pays.

Budget considérable

Le gouvernement de Bonn est le premier pays à préciser le montant qu'il entend consacrer à son pavillon.

Il prévoit une dépense de 30 à 40 millions de marks pour le financement de sa participation à l'Exposition.

Cette contribution est très importante.

Elle représente, en effet, un montant de 8 à presque 11 millions de dollars.

C'est la moitié environ de ce qu'Ottawa compte dépenser pour le Pavillon fédéral (20 millions).

Ce budget est comparable à ce que l'URSS et les Etats-Unis ont dépensé pour leurs majestueux pavillons de l'Exposition de Bruxelles, en 1958: quelque $10 millions dans le premier cas et $8 millions environ dans le second.

A cette même Exposition de Bruxelles, le Canada a construit un pavillon de $3 millions.

L'intérêt de la révélation du budget de la participation ouest-allemande, c'est de donner une idée générale de l'importance que prendra la contribution des pays étrangers à l'Exposition.

Etant donné, en effet, le caractère nécessairement compétitif de la participation étrangère, un grand pays comme l'Allemagne de l'Ouest, en annonçant l'envergure qu'il veut donner à son pavillon, se trouve à donner le ton à tous les autres pays.

C'est en raison de cette sorte d'enchères au prestige que la Russie et les Etats-Unis établirent, en 1958, pour Bruxelles, leurs budgets entre $8 et 10 millions, la France et la Hollande complétant le groupe des quatre grands de cette exposition, avec $4 millions chacune.



Mme KIRKLAND-CASGRAIN

Bill 16: "hérésies" de ses adversaires

— Mme Claire Kirkland-Casgrain

par **Jacques GUAY**

QUEBEC. — **Mme Claire Kirkland Casgrain,** parrain du bill sur la capacité juridique de la femme mariée et le premier ministre, M. Jean Lesage, s'en sont pris tous deux hier aux organismes qui ont protesté contre ce bill, particulièrement la Ligue des droits de l'homme et les centrales ouvrières.

D'autre part, **M. Jean-Jacques Bertrand** a affirmé que l'Union nationale était d'accord avec le principe du bill, présenté en deuxième lecture, mais qu'elle proposera qu'il soit renvoyé ensuite au comité des bills publics afin de permettre aux corps intermédiaires de faire connaître leurs opinions.

Mme Claire Kirkland-Casgrain a qualifié de "déclaration visiblement improvisée et malheureusement basée sur trois hérésies légales" la prise de position collective publiée récemment dans les journaux contre son projet de loi.

Quant au premier ministre il a déclaré avoir été "énormément désappointé" du "peu de

Voir BILL 16 en page 2

Ottawa veut réduire l'effectif de la milice et la rendre plus efficace

— Lucien Cardin

par **Martin PRONOVOST**

Le ministre associé de la Défense, Me Lucien Cardin, a rencontré hier les membres du comité de réorganisation de la milice canadienne qui siège à Montréal depuis trois jours.

Le comité avait invité le ministre afin de lui poser des questions relativement aux intentions du ministère de la Défense sur cette réorganisation désirée.

M. Cardin a déclaré à LA PRESSE que son ministère voulait moderniser, restructurer et réorganiser la milice canadienne afin de la rendre plus efficace tout en diminuant son effectif.

Le comité étudiera durant quatre mois les moyens qui permettront cette réorganisation et en fera rapport au ministre.

Les séances d'études ont débuté la semaine dernière à Ottawa et se poursuivent cette semaine à Montréal. Le comité se rendra ensuite à Québec, Halifax, etc. Dans chacun de ces endroits les commissaires entendront les suggestions des commandants de brigade.

"Nous savons que le travail du comité est très délicat, a dit le ministre Cardin, c'est pourquoi nous attendons son rapport avec espoir. Nous voulons savoir quels changements nous devons apporter à la milice pour obtenir un meilleur appui aux forces régulières de l'armée".

Le rapport que soumettra le comité dans quatre mois affectera les 50,000 hommes de l'armée de réserve du Canada.

Le général de brigade Earle Ritchie Suttie, de Montréal, préside la commission et le lieutenant-colonel W. H. Salter de l'armée régulière, d'Ottawa, en est le secrétaire.

Les autres membres de la commission sont : le brigadier Paul Triquet, de Québec, le brigadier J.-P. Carrière, de Montréal, le brigadier E. G. Eakins, de New-Westminster, C.-B., le brigadier V. de B. Oland, d'Halifax, le brigadier I. S. Johnston, de Toronto, et le brigadier F. T. Jenner, d'Edmonton.

Le carême débute aujourd'hui dans le monde chrétien

Aujourd'hui, Mercredi des Cendres, le monde chrétien entre dans une période de prière et de pénitence, à l'exemple de son fondateur, Jésus-Christ, qui a commencé sa vie publique par un jeûne de quarante jours au désert.

Depuis quelques années l'Eglise catholique n'oblige plus au jeûne ses fidèles de 21 ans et plus, si ce n'est le Mercredi des Cendres et le Vendredi saint, où ils ont l'obligation de jeûner et de s'abstenir de toute viande.

Mais l'Eglise insiste néanmoins sur l'obligation, pour tous ses fidèles, de faire pénitence et de prier davantage durant ces quarante jours, préparatoires à la fête de Pâques, selon l'exhortation du Christ de prier et de faire pénitence afin d'être sauvé.

Pénitences au choix

Dans toutes les églises du monde, aujourd'hui, les fidèles iront recevoir les cendres : une très vieille cérémonie qui veut rappeler aux mortels qu'ils "sont poussière et qu'ils retourneront en poussière", selon les paroles bibliques.

Dans toutes les églises du diocèse de Montréal (et aussi de la province, sans doute, les cendres de palmes seront distribuées aux messes du matin et à 9 h. du soir.

Le cardinal-archevêque de Montréal célébrera une messe lue en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à 5 h. de l'après-midi, après quoi il imposera lui-même les cendres sur la tête de ses diocésains.

Aujourd'hui, l'Eglise laisse le soin aux fidèles de s'imposer eux-mêmes des mortifications de leur choix. Mais, depuis deux ans, l'archevêque de Montréal invite ses diocésains à se priver de nourriture ou de certains plaisirs durant le carême et de verser l'équivalent en argent à "Fame pereo", une oeuvre d'assistance aux lépreux affamés d'Afrique.

Une oeuvre, semblable existe depuis quelques années en Allemagne durant le carême et, aujourd'hui, les mortifications personnelles des Allemands se traduisent en millions de dollars qui servent à soulager la misère dans le monde.

Le carême est pour les chrétiens ce que Yom Kippur est pour les juifs et le Ramadan pour les musulmans.

Comme dit un journaliste américain, le carême est un exercice qui est apprécié plus par ceux qui en ont peu besoin que par ceux ayant vraiment besoin de cet "entraînement du printemps", qui a pour but de refaire les muscles de la discipline personnelle et de la maîtrise de soi.

M.A.

Québec amorce son retrait des programmes conjoints

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC — La délégation québécoise qui se rend à Ottawa pour la "conférence préliminaire" de demain et de vendredi emporte un dossier contenant des suggestions et des recommandations très précises sur la manière de procéder pour faire bénéficier les provinces de la formule de l'"équivalence fiscale" quand elles voudront abandonner les "programmes conjoints".

En donnant des directives très strictes à ses envoyés qui, sous la direction du sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales M. Claude Morin, plaideront la cause du Québec, le gouvernement Lesage considère que le problème no 1 dans les relations avec Ottawa c'est celui des "programmes conjoints" et d'un dédommagement juste pour les provinces qui ne veulent pas de ces "programmes conjoints".

Après avoir révélé les instructions spéciales données à M. Morin et aux autres délégués, le premier ministre a mis en lumière son optimisme en face des pourparlers amorcés l'automne dernier à Ottawa et qui vont se continuer au cours des prochaines semaines jusqu'à la conférence inter-gouvernementale de Québec au lendemain de Pâques.

Règlement définitif

M. Daniel Johnson avait affirmé que plus les autorités provinciales actuelles parlent de laisser de côté les "programmes conjoints", plus les ministres du cabinet Lesage signent des accords avec l'administration fédérale pour mettre en vigueur de nouveaux "programmes conjoints", système vicieux nuisible à une véritable confédération.

Alors, commentant l'attitude du député de Bagot, M. Jean Lesage a dit que **C'est son chant du cygne** parce que, bientôt, le chef de l'Union nationale ne pourra plus prononcer pareil réquisitoire.

Le premier ministre laissait ainsi entendre **qu'un règlement définitif est sur le point d'intervenir entre Québec et Ottawa sur ce que l'on a convenu d'appeler l'"équivalence fiscale".**

Quelques minutes plus tôt, M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, avait déclaré à la chambre basse : **(1) que jamais le Québec ne consentira à signer une entente avec le gouvernement fédéral pour l'établissement, en commun, d'un réseau routier national ; (2) que les autorités provinciales ont l'intention de mettre fin à tous les "programmes conjoints" lorsqu'elles auront obtenu l'équivalence fiscale.**

La mission de M. Claude Morin et des autres porte-parole du Québec à Ottawa est la manifestation d'une telle politique.

La conférence préliminaire de demain et d'après-demain dans la capitale du Canada réunira sous-ministres et hauts-fonctionnaires provinciaux et fédéraux pour étudier les moyens pratiques de mettre en oeuvre l'alternative : "programmes conjoints" ou "équivalence fiscale", selon les besoins de chacun.

M. Jean Lesage a expliqué à l'Assemblée législative que son gouvernement a accepté, jusqu'ici, des "programmes conjoints" — (assurance-hospitalisation ; route transcanadienne ; etc) — pour ne pas priver la population de crédits lui revenant, mais que la Province compte sur l'"équivalence fiscale" pour pouvoir se débarrasser des "programmes conjoints".

—"Nous avons pris une attitude raisonnable, a-t-il dit. Notre autonomie est raisonnable, contrairement à celle de l'Union nationale, qui a toujours été négative".

M. Daniel Johnson a offert les services de l'opposition au gouvernement libéral de Québec pour le cas où une motion adoptée à l'unanimité serait nécessaire afin d'appuyer l'action, à Ottawa, contre les "programmes conjoints".

—"Je n'ai surtout pas besoin du chef de l'opposition qui me nuit terriblement", a répliqué M. Lesage.

—"Tous les dictateurs ont parlé ainsi", a répondu M. Johnson.

A ce moment, ni M. René Lévesque, ni M. Paul Gérin-Lajoie n'étaient à la chambre basse, et le chef de l'Union nationale a ajouté :

—"On dirait que le premier ministre se sent plus dictateur quand son ministre des Richesses Naturelles est absent . . . Et quand le ministre de la Jeunesse n'est pas là non plus, alors le premier ministre se trouve vraiment maître dans sa maison . . ."

Complétant ses remarques sur la dictature, le député de Bagot a fait allusion aux attitudes de M. Khrouchtchev et même de Napoléon 1er mort à Sainte-Hélène.

La météo

Minimum cette nuit : 25
Maximum demain : 35
Lever du soleil : 7 h. 02
Coucher du soleil : 5 h. 16

Bureau météorologique du Canada, Dorval (P.Q.) — **Régions de Montréal, Ottawa, Québec et Cantons de l'Est :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Nuageux ce soir. Vents légers. Du sud-ouest de 15 à 30 milles cet après-midi. Maximum à Montréal et Ottawa 35 ; à Sherbrooke 30 ; à Québec 32.

Aperçu pour demain : généralement nuageux. Un peu de neige. Plus frais.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : généralement nuageux. Neige légère principalement dans les régions du nord. Très doux. Vents du sud-ouest de 15 à 25 milles. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue 32.

Aperçu pour demain : neige le matin. Dégagement plus tard dans la journée. Plus frais.

Régions des Laurentides, St-Maurice et Lac St-Jean : généralement ensoleillé. Nuageux avec quelques périodes de neige cet après-midi ou ce soir, principalement dans les régions du nord. Doux. Vents légers. Du sud-ouest de 15 à 25 milles cet après-midi. Maximum à Ste-Agathe 32 ; à La Tuque et Chicoutimi 30.

Aperçu pour demain : chutes de neige le matin. Frais plus tard dans la journée.

Le chômage a diminué au Canada

OTTAWA. (PC) — Dans son rapport mensuel publié aujourd'hui, le Bureau fédéral de la statistique révèle que le nombre des chômeurs au Canada s'élevait à 466,000 à la mi-janvier, soit 75,000 de moins qu'à pareille date l'an dernier.

Il y avait néanmoins 120,000 chômeurs de plus que durant le mois de décembre ; mais on considère cette augmentation comme "normale pour cette période-ci de l'année."

Le nombre des chômeurs représentait sept pour cent de l'effectif ouvrier ; le taux était de 8.3 pour cent en janvier 1963 et de 8.5 en janvier 1962.

Ce rapport est basé sur une enquête menée auprès de 35,000 foyers à travers le pays durant la semaine qui s'est terminée le 18 janvier. Mais vu que les chiffres sont fondés sur des échantillonnages de plusieurs secteurs de la population, ils ne représentent pas des totaux précis, mais des chiffres approximatifs.

Au Québec, on comptait 173,000 chômeurs à la mi-janvier alors que leur nombre était de 192,000 à la même date en 1963. Le chômage a donc baissé de 10.5 à 9.1 durant les derniers 12 mois.

En janvier dernier, l'effectif ouvrier s'élevait au pays à 6,697,000 comparativement à 6,497,000 à la même date en 1963. 6,231,000 ouvriers étaient au travail le mois dernier, alors qu'ils n'étaient que 5,956,000 en janvier 1963.

Soumission de $1,070,000 pour un million de tonnes de remblai à l'île Verte

De notre dernière édition d'hier

C'est aussi probablement Montreal Dual Mixed Concrete Ltd, de la rue Jarry, à St-Michel, qui obtiendra de la ville de Montréal le contrat pour la fourniture et le transport par camions du deuxième million de tonnes de matériaux de remblayage dans l'île Ste-Hélène agrandie en vue de l'Expo 1967.

En effet, hier midi, lors de l'ouverture des soumissions reçues concernant la fourniture et le transport d'un million de tonnes de matériaux de remblayage dans la partie amont, cette fois-ci, de l'île Ste-Hélène agrandie du côté de l'île Verte, Montreal Dual Mixed Concrete Ltd, a soumis le plus bas prix, soit $1,070,000 ou $1.07 la tonne. Les matériaux proviendraient de la carrière de National Quarries Ltd, à St-Michel, puis de la carrière de Canada Cement Ltd, à Montréal-Est.

Le 23 janvier dernier, la même société obtenait le contrat pour la fourniture et le transport du premier million de tonnes de matériaux destinés à la partie avant de l'île, soit la partie agrandie du côté de l'île Ronde. Le contrat a été adjugé au prix de $837,500.

Aujourd'hui, la Compagnie Miron Limitée, 2201 est, rue Jarry, de St-Michel, a soumis pour sa part un prix de $1,180,000, soit $1.18 la tonne. Cette société dit pouvoir obtenir des matériaux de la carrière Miron.

Puis A. Billet Ltée, 1585, boul. des Laurentides, à Chomedey, a soumis un prix de $1,350,000 ($1.35 la tonne). Provenance des matériaux: une carrière de Chomedey.

Le contrat sera adjugé bientôt, à la suite d'un rapport de la part de M. Lucien L'Allier, directeur du service des travaux publics.

BILL 16

SUITE DE LA PAGE 1

sérieux" mis à la préparation de cette déclaration. "Etant donné le manque de sérieux des représentations faites par ces organismes (CSN, FTQ, Voix des Femmes, etc.) je crois absolument inutile de les entendre en comité des bills publics", a-t-il répondu à l'Opposition.

Il a également affirmé qu'au lieu de critiquer, "comme l'ont fait certains organismes", "au lieu de prétendre que nous n'allions pas assez loin", on devrait être, au contraire, heureux de l'initiative du gouvernement.

"Ce projet de loi, a-t-il souligné, constitue pour la femme mariée séparée de biens et peut-être à un degré moindre pour la femme mariée commune en biens, un progrès considérable dans la voie de l'affranchissement."

Deux autres ministres, MM. **Pierre Laporte** et **Paul Gérin-Lajoie,** ont parlé dans le même sens.

"Je ne conçois pas, a dit **Mme Casgrain,** que ceux qui prétendent souhaiter si ardemment l'émancipation de la femme mariée, suggèrent maintenant de retarder l'adoption d'une législation, qui non seulement consacre l'égalité de la femme mariée devant la loi, et ce sous tous les régimes, mais qui rend complètement et absolument capables juridiquement celles qui aujourd'hui sont mariées sous le régime de la séparation de biens, c'est-à-dire de 60 à 70% des femmes mariées au Québec."

Mme Casgrain a expliqué qu'il eût été trop long d'attendre la deuxième tranche du rapport Nadeau, qui portera sur les régimes matrimoniaux, "suite logique de l'adoption du principe de la capacité juridique de la femme mariée", pour présenter le projet de loi actuel.

"Une organisation montréalaise, connue sous le nom de la Ligue des droits de l'homme, a-t-elle poursuivi, ayant son siège social à Montréal, a réussi à gagner la confiance de certains membres d'organismes, par ailleurs responsables, pour leur faire entériner une déclaration visiblement improvisée et qui est malheureusement basée sur ce que j'appellerais trois hérésies juridiques."

Première hérésie, selon le ministre d'Etat, la déclaration confond la puissance paternelle avec la puissance maritale, "en prétendant que la femme n'est pas entièrement libérée parce que le mari conserve encore la puissance paternelle".

Mme Casgrain avoue que les articles traitant de cette puissance paternelle apparaissent démodés mais elle note que ce n'est pas là-dessus que portait le rapport Nadeau et que si on avait voulu vraiment lire le code on aurait trouvé bien pis : à l'article 245, par exemple, on énonce que c'est uniquement à défaut du mari que la mère a le droit de correction sur ses enfants.

Deuxième hérésie : la déclaration affirme que la femme n'a pas le droit de faire hospitaliser son enfant et que les moyens de preuves sont difficiles pour établir l'absence du mari. Mme Casgrain répond que tous les moyens de preuves seront admis à partir de simples déclarations verbales et qu'au surplus le projet de loi confère à la femme le mandat légal de voir à l'entretien des enfants sans besoin d'un mandat spécial. "Faire opérer un enfant dans les cas d'urgence ne croyez-vous pas que c'est l'entretenir ?" demande-t-elle à la Chambre.

Enfin Mme Casgrain déclare qu'une **troisième hérésie** a été d'affirmer que le pouvoir du mari de faire retirer à sa femme le droit d'administrer les biens réservés s'applique aussi à la femme séparée de biens. Elle souligne que dans le projet de loi il n'y a plus de distinction dans les catégories de biens de la femme séparée de biens et que par conséquent les dispositions concernant les biens réservés ne peuvent s'appliquer à la femme séparée de biens.

Mme Casgrain a également affirmé que le gouvernement avait voulu insuffler à la législation la philosophie moderne du mariage "telle qu'exprimée d'ailleurs par Jean XXIII". "Nous voulons qu'à l'avenir il soit clair que les tribunaux doivent s'inspirer, non plus d'un concept de servitude de la femme à l'égard du mari, mais d'un concept de deux êtres humains égaux devant la loi et devant agir dans l'intérêt de la famille".

Mme Casgrain en terminant a tenu à souligner la compréhension manifestée par le premier ministre en permettant que soit présenté ce projet de loi. "Sans lui enlever son mérite, a-t-elle cependant noté, je dois ajouter que j'ai trouvé chez son épouse une alliée fidèle et tenace . . ." Sur ces mots s'élevèrent des applaudissements des deux côtés de la Chambre, M. Johnson donnant lui-même le signal.

Elle a également remercié tous ses collègues du cabinet et noté que le chef de l'Opposition avait une qualité valable, héritée de M. Duplessis, la galanterie.

L'Assemblée législative devait voter cet après-midi en deuxième lecture sur la capacité juridique de la femme mariée.

SIR ALEC

SUITE DE LA PAGE 1

tre le dumping et les tarifs canadiens comptaient parmi les tout derniers soucis de la Grande-Bretagne.

A l'époque, elle voyait s'entrouvrir la porte du Marché commun et s'apprêtait à laisser tomber le Commonwealth au profit d'une alliance commerciale plus alléchante. Des journaux — on le sait — allaient même jusqu'à écrire que le Commonwealth était périmé. Pourquoi alors s'arrêter aux tarifs de qui que ce soit dans ce Commonwealth ?

L'accès du Marché commun lui étant refusé, la Grande-Bretagne porte de nouveau ses regards vers le Commonwealth dont elle veut faire croire qu'il a toujours été sa première, pour ne pas dire son unique préoccupation.

Pour regagner le terrain perdu, elle fera patte de velours, mais non sans laisser percer ses griffes de temps à autre pour montrer qu'elle demeure reine et maîtresse de cette famille artificielle qu'elle s'est créée pour s'en servir, lorsque l'exploitation pure et simple de colonies en éveil lui fût devenue impossible.

Aujourd'hui, sir Alec Douglas-Home quitte le Canada pour les Etats-Unis. Avant son départ, il a eu le soin de bien dire aux "coloniaux d'hier" qu'il entend les voir suivre ses usages.

Magnanime et bon prince, il tentera de ménager la susceptibilité des Canadiens et c'est dans le huis clos d'une conférence commerciale canado-britannique qu'il fera valoir ses vues, soit lors des entretiens prochains entre le ministre canadien du Commerce, M. Sharp, et son homologue britannique, M. Edward Heath, au titre pompeux de président du "Board of Trade".

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

jamais cynique. Moi, je n'aurais jamais pensé à rapetisser la politique de grandeur de Jean Lesage. Je n'en suis pas jaloux. J'en avais une plus grande que la sienne, plus grande que celle de Maurice Lamontagne, en tout cas.

"Maintenant c'est au tour de Guy Favreau de devenir le premier lieutenant québecois de Pearson. Dans une situation comme celle-là, est-ce qu'il faut parler de couronnement ou d'ordination ? Pauvre Guy, j'espère qu'il ne lui arrivera pas malheur.

"Non, mais n'est-ce pas curieux cette misère qu'ont les partis fédéraux avec leurs lieutenants. Dans le temps de Mackenzie King, ça ne marchait pas comme ça. Vous vous souvenez, il avait trouvé Ernest Lapointe et, ensuite, il avait trouvé Louis St-Laurent.

"Dans le fonds, on n'a plus les lieutenants qu'on avait. On n'a plus les électeurs qu'on avait, non plus.

"Avez-vous remarqué que depuis ce temps il n'y a eu qu'un chef de parti fédéral qui ait été capable de se trouver un lieutenant au Québec ?

"C'est Robert Thompson, mais il s'est fait manger tout rond par Réal Caouette.

"C'est peut-être aussi qu'on n'a plus les chefs qu'on avait. Quand les chefs font défaut, les lieutenants se mettent à faire défaut et, en fin de compte, ce sont les électeurs qui démissionnent et qui se mettent à chercher d'autres chefs.

(tous droits réservés)

Avenue commerciale

L'avenue Broadway, à New York, qui traverse l'île de Manhattan sur une longueur de 16 milles, est le plus grand centre commercial du monde.

CHYPRE

SUITE DE LA PAGE 1

la possibilité d'user de son droit de veto et d'intervenir directement dans le conflit cypriote.

Une formule acceptable

Malgré les objections formulées par M. Khrouchtchev, le gouvernement britannique a l'impression que Moscou se rallierait à toute formule acceptable à l'archevêque Makarios et que ce dernier serait disposé à approuver un lien avec l'ONU plus ténu qu'une résolution du Conseil de sécurité.

La meilleure façon de résoudre le problème de Chypre, c'est de créer une fédération cypriote: ainsi s'est exprimé M. Ismet Inonu, premier ministre de Turquie, au cours de l'entretien qu'il a eu hier avec M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, peu après l'arrivée de ce dernier à Ankara venant d'Athènes, apprend-on de source généralement bien informée.

M. Inonu a également souligné au cours de cet entretien que les communautés grecque et turque à Chypre ne peuvent plus vivre côte à côte. Avec son ministre des Affaires étrangères, M. Feridul Cemal Erkin, M. Inonu a déclaré à M. Ball qu'aux yeux des Turcs les amendements apportés au plan anglo-américain relatif à la création d'une force de maintien de l'ordre à Chypre sont "vagues".

Pendant ce temps, de nouvelles escarmouches ont eu lieu à Chypre. Deux Cypriotes grecs ont été blessés à Limassol, un port du sud de l'île, où des coups de feu sporadiques ont été entendus tout le long de l'après-midi, hier. Cependant, un communiqué précise qu'un policier cypriote grec a été tué ce matin et que deux autres Cypriotes grecs ont été blessés.

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Ottawa, le premier ministre britannique a déclaré qu'il serait heureux de voir s'établir un lien entre la force projetée et les Nations unies, à la condition que cette liaison n'entrave pas l'emploi de cette troupe.

A son avis, l'on devrait éviter que le Conseil de sécurité de l'ONU exerce un contrôle direct sur cette formation militaire, en raison du danger que l'URSS y appose son veto.

A la question : "La Grande-Bretagne exercera-t-elle le commandement de cette armée?", sir Alec a répondu : "C'est ce que nous avons l'habitude de faire en dernier ressort".

A la défense de la G.-B.

Dans une interview enregistrée et radiodiffusée par Radio-Canada, le leader britannique s'est élevé contre les allégations selon lesquelles la Grande-Bretagne serait matériellement incapable de remplir ses obligations à l'égard de Chypre.

Le premier ministre a expliqué que si la Grande-Bretagne préconise l'envoi d'une force de police internationale à Chypre, c'est qu'elle estime que le problème cypriote ne saurait avoir qu'une solution internationale. Il a cité l'envoi de troupes britanniques en Afrique orientale comme un exemple de la manière dont la Grande-Bretagne est capable, quand elle le croit opportun, d'intervenir rapidement et avec efficacité.

L'une des autres questions importantes traitées au cours de sa conférence de presse portait sur le commerce anglo-canadien.

Sir Alec a déclaré que son gouvernement désire voir amender les lois canadiennes contre le dumping qui lui paraissent "discriminatoires". "Cela aiderait, dit-il, à résoudre le déficit commercial considérable de la Grande-Bretagne avec le Canada."

Sir Alec a fait entendre clairement qu'il ne serait apporté aucun changement dans la politique commerciale de Londres à l'égard de Cuba et des autres pays communistes.

Il affirme la conviction de son pays à l'endroit de l'inanité des sanctions économiques et commerciales entre les pays de la contraction des relations communistes.

Malaysia et Philippines : reprise des relations

PNOM PENH. (AFP) — Les Philippines et la Malaysia sont convenus d'ouvrir des consulats dans leurs capitales respectives, s'engageant ainsi sur la voie du rétablissement des relations entre les deux pays, annonce un communiqué conjoint publié aujourd'hui à Pnom Penh.

Le communiqué ajoute que le premier ministre de la Malaysia, le prince Abdul Rahman, s'est engagé à discuter du problème des revendications des Philippines sur le Nord-Bornéo et qu'il a accepté le principe d'un recours éventuel devant la cour internationale de justice de La Haye.

De son côté, le gouvernement philippin doit faire parvenir au gouvernement de la Malaysia un mémorandum relatif à ses revendications sur le Nord Bornéo.

Unité chez les fonctionnaires fédéraux

De notre dernière édition d'hier

OTTAWA. (PC) — Les principales associations de fonctionnaires représentant quelque 110,000 employés du gouvernement fédéral viennent de s'entendre pour former un comité central de négociation.

Les dirigeants de 18 associations se rencontreront vendredi pour signer l'accord. Ainsi seront groupés l'Institut professionnel du service public du Canada (7,000 membres d'Association du service civil du Canada (32,000 membres) et la Fédération du service civil du Canada (72,000 membres).



Vous êtes bienvenues, mesdames
A LA
BOUTIQUE COLONIALE
Le plus bel achat est sûrement un de ces magnifiques mobiliers de style colonial. Visitez ce coin merveilleux où vous trouverez le meuble que vous désirez.
Ouvert jusqu'à 9 h. 30 les jeudis et vendredis soir
A. FORGET INC.
6707-6739 ST-LAURENT NORD DE ST-ZOTIQUE Tél. 274-5568

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS

PRIX COUPÉS

ASPIRINE BAYER EN 100 — REG. .93 PRIX COUPE .69
BROMO SELTZER REG. 1.09 — PRIX COUPE .83
INFANTOL HORNER 16 oz Rég. 3.50 PRIX COUPE 2.69
KOTEX ou MODESS en 48 — Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.47

PARAMETTES AYERST	125 comp.	Rég. 6.00 PRIX COUPE	3.99
PARAMETTES AYERST	Sirop 16 oz	Rég. 5.50 PRIX COUPE	3.74
Avec format de 4 oz gratis			
PARDEC	PARKE, DAVIS, liquide, 16 oz	Rég. 3.50 PRIX COUPE	2.69
Capsules en 130, rég. 7.50 — PRIX COUPE			5.59
PIN BLANC	SIROP SARRAZIN & CHOQUETTE, 16 oz	Rég. 1.00 PRIX COUPE	.69
LAVORIS	Rince-bouche et gargarisme — 17 oz	Rég. 1.25 PRIX COUPE	.98
BUFFERIN	50 comprimés	Rég. 0.98 PRIX COUPE	.79
LITHINES GROC-33		Rég. 0.70 PRIX COUPE	.59
ANTIPHLOGISTINE RUB	Tube	Rég. 1.25 PRIX COUPE	.98
AGAROL	16 onces	Rég. 1.50 PRIX COUPE	1.29
OSTOCO GOUTTES FROSST		Rég. 4.25 PRIX COUPE	3.49
LAIT DE MAGNESIE	PHILLIPS 26 oz	Rég. 1.29 PRIX COUPE	.99
ABSORBINE Jr.	Petit format	Rég. 1.25 PRIX COUPE	.98
ABSORBINE Jr.	Grand format	Rég. 2.50 PRIX COUPE	1.89
CAROIDS	ET SELS BILIAIRES 100 comprimés	Rég. 1.35 PRIX COUPE	.98
PILULES DODDS	pour les reins	Rég. 0.79 PRIX COUPE	.64
BAUME BEN-GAY		Rég. 1.00 PRIX COUPE	.79
DRISTAN	24 comprimés	Rég. 1.25 PRIX COUPE	.98
LINIMENT MINARD	Grand format	Rég. 0.89 PRIX COUPE	.69
BAN DESODORISANT	Grand format	Rég. 1.25 PRIX COUPE	.79
BRYLCREEM	Tube Grand format	Rég. 0.98 PRIX COUPE	.78
ADORN	Fixatif pour cheveux Petit format	Rég. 1.89 PRIX COUPE	1.64
KLEENEX	Boite de 200	Rég. 0.22 PRIX COUPE 2 pour	.29
Aqua, blanc, jaune, lavande ou rose			
POUDRE JOHNSON	pour bébé	Rég. 0.98 PRIX COUPE	.79
HUMIDIFICATEUR	HANKS-CRAFT	Rég. 9.95 PRIX COUPE	6.45
VASELINE	16 oz	Rég. 1.29 PRIX COUPE	.85
AMPHOGEL	12 oz	Rég. 1.50 PRIX COUPE	1.29
BAND-AID	62's	Rég. 1.00 PRIX COUPE	.79
CREST	PATE A DENTS	Rég. 1.09 PRIX COUPE	.79
LAMES WILKINSON		Rég. 0.69 PRIX COUPE	.59
GANTS PLAYTEX		Rég. 1.49 PRIX COUPE	1.19
LINIMENT HEAT		Rég. 1.39 PRIX COUPE	1.23
POND'S COLD CREAM		Rég. 1.50 PRIX COUPE	1.19
NOXZEMA		2 pots de .93 pour	.98

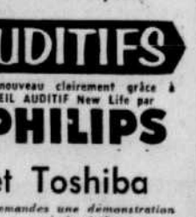
COCILLANA SIROP SARRAZIN & CHOQUETTE 16 oz — Rég. 1.00 prix coupé .69

Vaporub	Rég. .69	Prix coupé 49¢
Bromo Quinine	Rég. .89	Prix coupé 59¢
Vicks 44 Sirop	Rég. 1.89	Prix coupé 1.59
Urasal	Rég. 2.20	Prix coupé 1.79
Sucaryl 1000	Rég. 5.30	Prix coupé 4.49
Anacin	Rég. 1.29	Prix coupé 98¢

GERITOL TONIQUE Liquide 24 oz — Rég. 5.50 prix coupé 3.98
Comprimés, 80, rég. 5.50 PRIX COUPE 3.98

LIVRAISON RAPIDE EN VILLE

SERVICES professionnels

PRESCRIPTIONS
Les Pharmacies Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE SONT DE VRAIES Pharmacies spécialisées en Prescriptions
8 PHARMACIENS DIPLOMES TOUJOURS LE "VERITABLE REMEDE AUTHENTIQUE" PRESCRIT

GERVAIS BEAUDRY l'un de nos pharmaciens diplômés

ANALYSES
TEST DE GROSSESSE en 2 HEURES $8.00
TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00
URINES $2.50, SANG, SELLES, etc.
2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile, si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX
Bretelles redressement — Urinoir — Sacro-iliaque ou lombaire — Appareil suspension — Bande herniaire

Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, CANNES, BEQUILLES, COLLETS, etc., etc.
L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS
Exécution des prescriptions pour articles d'orthopédie

APPAREILS AUDITIFS

Entendez à nouveau clairement grâce à un APPAREIL AUDITIF New Life par PHILIPS
Agences PHILIPS et Toshiba de $39.95 à $300.00
Demandez une démonstration à domicile 2 ajusteurs expérimentés
SUCC. : 6511 rue ST-HUBERT, près Beaubien 272-8377

Les Pharmacies Sarrazin & Choquette sont de Vraies Pharmacies Professionnelles qui ne vendent que des Remèdes et des articles d'Hygiène et de Toilette.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 12 FEVRIER 1964 — 80e ANNEE — No 102

FAITS divers

Tué par de la dynamite

SEPT-ILES. (PC) — Le contremaître Cyrisse Valcourt, âgé de 35 ans, a été tué à son travail hier, à Pointe-Noire, à sept milles à l'est de Sept-Iles, alors qu'il s'approchait d'une charge de dynamite qui avait refusé de sauter. L'explosion se produisit alors qu'il parvenait à atteindre la charge récalcitrante. La victime, résidant à Sept-Iles, était un employé de la "Dufresne Engineering".

Fillette tuée par un autobus

QUEBEC. (PCI) — Une fillette de 6 ans, Linda Vézina, a

Voir FAITS DIVERS en p. 10

Trois hommes auraient volé dans plus de 500 autos

Par une double capture de voleurs dans des autos, la Sûreté municipale croit avoir mis un terme aux activités d'une bande de trois voleurs qui auraient pillé plus de 500 autos aux quatre coins de la ville depuis quelques mois.

L'un des suspects du nom de Richard Barnes, 19 ans, 753, rue Chatham, a passé en cours hier et s'est reconnu coupable de quinze vols. Il a été condamné séance tenante à trois années d'emprisonnement.

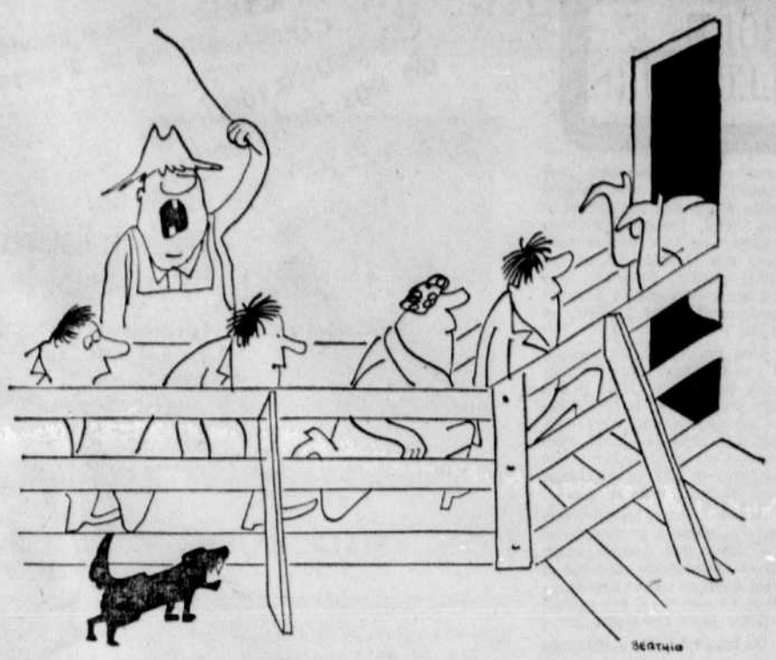
Un second complice, âgé de 17 ans, a été remis aux autorités de la cour du bien-être social.

Enfin un troisième complice s'est livré lui-même à la Sûreté hier et a reconnu par écrit avoir commis 50 vols dans des autos immobilisées à l'intérieur des limites de la division Centre de la police locale.

Ce dernier doit être interrogé aujourd'hui ou demain sur une centaine de vols commis dans les limites de la division ouest et sur autant de vols commis dans les divisions nord et est. Seulement dans la division centre, la valeur globale de ses larcins dépasse $5,000.

La première capture dans cette affaire a été opérée vendredi soir quand le sergent-détective Jacques Cinq-Mars et le détective Emile Boire ont appréhendé en flagrant délit les deux premiers suspects alors qu'ils tentaient de voler les effets d'une auto immobilisée dans le quartier Saint-Henri.

Après un long interrogatoire, les limiers ont découvert les nombreuses activités criminelles des détenus et de fil en aiguille ont mis à jour tout le pot aux roses.



SORTIE DES VISITEURS DU SALON DE L'AGRICULTURE

Montréal songe à emprunter plus de $25 millions du fonds fédéral

par **Albert TREMBLAY**

La ville de Montréal entend tirer pleinement profit de l'entente fédérale-provinciale sur les prêts aux municipalités et, à cet effet, l'administration Drapeau-Saulnier est à mettre la dernière main à un règlement d'emprunt qui, semble-t-il, pourrait dépasser $25 millions.

M. Lucien Saulnier a annoncé cette nouvelle hier soir, peu de temps après son retour d'un voyage-éclair dans la Vieille Capitale. Le président du comité exécutif n'a pas donné plus de précisions. Le directeur du Service des travaux publics et le directeur du Service des finances, MM. Lucien l'Allier et Lactance Roberge, sont demeurés à Québec pour étudier les modalités du projet avec des représentants du gouvernement provincial et M. Saulnier, semble-t-il, préfère attendre le résultat de ces négociations avant de divulguer quelle sera la nature des travaux que la ville entend réaliser sous le couvert de cette loi fédérale-provinciale.

A la fin de la dernière session, le gouvernement fédéral a adopté un projet de loi (le bill 76) en vertu duquel Ottawa acceptait de prêter aux municipalités à un taux d'intérêt de 5¼%. Ces prêts devaient être consentis par l'Office fédéral de développement municipal, mais devant les accusations "d'intrusion du gouvernement fédéral dans les affaires provinciales" portées par quelques provinces, particulièrement par le Québec, Ottawa acceptait un peu plus tard de verser un montant aux provinces et de laisser à ce dernières le soin de le "redistribuer" aux municipalités.

Le Québec touchera une tranche de $115,344,600 sur le montant de $400,000,000 consacré à cette fin au pays. Le montant destiné à chaque province est proportionnel à la population.

Le projet de loi prévoit que les municipalités pourront emprunter un montant égal aux deux tiers du coût total des travaux à exécuter et qu'en plus une remise de 25% sera consentie aux municipalités qui pourront terminer leurs travaux avant le 15 mars 1966. (Le 25% des deux tiers du coût total des travaux représente, en fait, une réduction nette de 16⅓%).

Selon ce qui a été possible de savoir, le gouvernement de Québec entend distribuer cette somme de $115,000,000 aux municipalités suivant la formule du prorata de la population. Chaque municipalité de la province pourrait se prévaloir de la loi à raison de $20 par habitant. Pour Montréal donc, il s'agirait d'une somme d'environ $26 millions.

Il y a deux semaines, Montréal a emprunté $35 millions sur le marché canadien à un peu moins de 6%. L'entente fédérale-provinciale signifie donc une économie de près de 1%, compte tenu de la remise consentie par le gouvernement fé-

voir REGIE en page 10

Voir MONTREAL en page 10

Maintien de la Régie des loyers

QUEBEC. (par **J.M.**) — L'Exposition Universelle de 1967 va faire naître temporairement un "superproblème" du logement dans le district de Montréal ; le gouvernement Lesage a l'intention de faire voter, si nécessaire, une loi spéciale par les Chambres pour régler ce problème ; il vient de recevoir un rapport préliminaire sur la question ; le document a été préparé au Secrétariat de la province, et le conseil des ministres va l'étudier immédiatement.

Les députés ont appris la nouvelle quelques minutes avant de voter en deuxième lecture le bill no 5 qui prolonge d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 30 avril 1965, l'existence de la Régie des loyers à la juridiction de laquelle restent soumises 69 des municipalités du Québec.

M. Paul Dozois (U.N.-Saint-Jacques), parlant du problème du logement à l'époque de l'"Expo", avait mis en lumière un aspect de la question :

Si les loyers restent bloqués, il arrivera que les propriétaires se trouveront dans l'impossibilité d'exiger davantage des locataires : or ceux de ces locataires qui loueront des chambres aux touristes, seront en mesure d'exiger des prix astronomiques sans que les propriétaires puissent eux-mêmes profiter de la manne.

C'est alors que M. Jean Lesage a parlé de la possibilité d'une loi spéciale.

D'après M. Bona Arsenault, Secrétaire de la province, il est probable que de 30,000,000 à 35,000,000 de personnes viendront dans la métropole pour visiter l'Exposition Universelle.

Une action gouvernementale s'impose en prévision de cette affluence. L'expérience passée de Bruxelles, de Seattle le démontre. Dans ces villes, les expositions internationales ont donné lieu à des abus flagrants : quantité de voyageurs ont été les victimes d'une exploitation en règle. On a reconnu la nécessité d'un certain contrôle de l'Etat, mais trop tard !...

Seule Drummondville s'est soustraite à la juridiction de la Régie des loyers au cours des derniers mois.

En expliquant l'importance

voir REGIE en page 10

Québec versera $12 millions pour les expropriations du boulevard Décarie

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a déclaré hier à l'Assemblée législative :

1—que le tronçon nord-sud de la Route transcanadienne dans l'île de Montréal, qui empruntera principalement le boulevard Décarie, devra être terminé pour l'Exposition universelle de 1967, et que le chantier s'ouvrira dès ce printemps ;

2—que la somme additionnelle de $12,000,000, votée hier par la chambre basse, servira à verser des acomptes aux expropriés en attendant le règlement final, acomptes correspondant à 75% ou 80% de la valeur des biens-fonds telle qu'elle apparait dans les registres municipaux ;

3—que Québec fait des démarches auprès d'Ottawa pour que l'administration fédérale contribue aux dépenses d'expropriations ;

4—que les expropriés seront traités avec justice et que les locataires expulsés seront indemnisés pour les frais qu'ils ont pu faire en pensant rester de longues années dans les locaux loués ;

5 — qu'une entente serait intervenue entre la ville de Montréal et le Conseil des Ports Nationaux pour établir, depuis la rue St-Jacques jusqu'au quai MacKay, une voie suffisante pour gagner l'emplacement de l'Exposition Universelle de 1967 :

6 — que les travaux pour le tronçon est-ouest de la Route transcanadienne dans l'île de Montréal, entre le boulevard Décarie et la Montée St-Léonard seront amorcés cette année ou peut-être l'année prochaine, mais qu'il ne sera ni techniquement, ni matériellement possible de les finir pour l'Exposition ;

7 — que des négociations au sujet de ce tronçon est-ouest sont en cours avec la ville de Montréal et avec le Conseil des Ports Nationaux pour déterminer le tracé et qu'une décision finale sera prise "dans très peu de temps' ;

8 — que le gouvernement optera pour la procédure la plus expéditive possible afin d'éviter toute spéculation.

C'était pendant le débat sur le budget supplémentaire de la Voirie.

Répondant aux questions de M. Paul Dozois (U.N.-Saint-Jacques), M. Bernard Pinard a donné les précisions suivantes sur l'importance des expropriations à faire pour le **tronçon nord-sud** de la Route transcanadienne, qui aboutira à "la rue Saint-Jacques" :

1—de la rue Jean-Talon au Chemin de la Reine-Marie, on élargira des deux côtés le Boulevard Décarie sur une longueur de 1.16 mille. La largeur de la bande de terrain expropriée sera de 16 pieds, soit 8 pieds en moyenne de chaque côté.

2—du Chemin de la Reine-Marie à la Côte Saint-Luc, on élargira du côté est le Boulevard Décarie sur une longueur de 4/10 de mille. La largeur de la bande de terrain expropriée sera de 130 pieds en moyenne.

3—de la Côte Saint-Luc à la rue Moncton, on élargira des deux côtés le Boulevard Décarie sur une longueur de 18/100 de mille. La largeur de la bande de terrain expropriée sera de 120 pieds, soit 60 pieds en moyenne de chaque côté.

4 — de la rue Moncton à l'Avenue Notre-Dame-de-Grâce, on construira une nouvelle route d'une longueur de 26/100 de mille. La largeur de la bande de terrain expropriée sera de 200 pieds en moyenne.

5 — de l'avenue Notre-Dame-de-Grâce à la Rue Saint-Jacques, il s'agira de la construction d'une nouvelle voie dans le secteur des rues Botrel, Minto et Addington. La chaussée aura 78/100 de mille de longueur. La bande de terrain expropriée aura 170 pieds de largeur. La voie comprendra 8 pistes de roulement, quatre d'un côté, quatre de l'autre, sans compter une "voie de service" de chaque côté.

M. Bernard Pinard a déclaré que certaines parties du **tronçon nord-sud** seront surélevées tandis que d'autres passeront au fond d'une tranchée comme cela se produira en face de l'église Notre-Dame-de-Grâce et de l'école Notre-Dame-deGrâce entre la rue Monkland et l'avenue Notre-Dame-de-Grâce.

Au cours du débat, M. Paul Dozois a formulé l'opinion que

voir EXPROPRIATIONS p. 10

Les Chantiers de Montréal réclament une enquête :

La Cour de bien-être aurait détenu un bambin de 8 ans, sous une fausse accusation, durant trois semaines

Les Chantiers de Montréal ont porté une grave accusation, hier, contre la Cour de bien-être social de Montréal, en affirmant qu'un enfant de huit ans y aurait été détenu durant trois semaines, sous une fausse accusation. L'association, bénévole, qui oeuvre dans les taudis de la métropole, a fait parvenir une lettre ouverte aux journaux, dans laquelle elle prie le gouvernement de faire enquête.

Nous publions le texte de la lettre intégralement :

"Parmi les choses inacceptables qui se produisent chez nous, il y a le comportement très arbitraire de certains juges de la Cour juvénile ou de Bien-être.

"Nous attendons de ces juges deux choses : équité et désir d'aider les jeunes en situation difficile. Nous doutons de la présence de ces deux réalités. Et nous avons de nombreux faits à l'appui. En voici un :

"Deux jeunes garçons de huit ans sont arrêtés par la police et gardés en détention durant une semaine à la suite d'un délit mineur. Devant l'absence de preuve, on relâcha l'un et on garda l'autre en détention, sous prétexte d'un délit commis il y avait un an, accusation qui ne reposait ni sur des faits exacts, ni sur une plainte portée par les gens en cause. On garda cet enfant à la Cour juvénile sous une accusation fausse et imprécise. Il y resta trois semaines. Sans l'intervention de personnes de l'extérieur, on l'aurait oublié.

"Est-ce de la justice ? Est-ce ainsi qu'on arrivera à donner à des enfants le goût de bien se conduire, de respecter le bien de l'autre, alors qu'on ne respecte pas cet enfant ? D'ailleurs, l'enfant lui-même exprime son mépris à l'égard de "notre" justice. Il en est écoeuré, et je le comprends.

"Ce qui nous révolte encore plus, c'est l'utilisation malsaine que ce même juge fait de la religion, de la pratique religieuse. Quand il rencontra les personnes qui prirent cet enfant en charge, il ne se renseigna pas sur la raison de leur intérêt, ni de leur sens des responsabilités, mais si elles allaient à la messe, si elles communiaient, si elles "faisaient leur premier vendredi du mois", si elles se confessaient régulièrement. Parmi ses recommandations à l'enfant, le juge tint pour essentielles ces pratiques religieuses, insistant sur "la communion du premier vendredi du mois".

voir LA COUR en page 10

Vic Lévesque parle, mais pour ne rien dire

Victor Lévesque, le présumé roi de nos cagoulards, a fait machine arrière.

Ou peut-être seulement de côté, si l'on y pense bien.

Devant le juge Emile Trottier, en tout cas, il a accepté de témoigner, hier après-midi.

Mais ce qu'il a dit n'a pas fait avancer l'enquête préliminaire d'un seul pas.

Couché dans la cellule des femmes (sic) lors de la spectaculaire évasion de la semaine dernière, le grand jeune homme blond, qui est tailleur de son métier, était couché et endormi à 3 h. du matin.

C'est le bruit qu'on a fait, en ouvrant la porte de sa cellule, qui l'a éveillé.

Mais, comme on l'avait demandé lundi à Falardeau, on demande à Lévesque (c'est Me Ménard Laganière qui conduit l'interrogatoire) qui a ouvert la porte.

La réponse demeure la même : il ne le sait pas.

Mais cette fois, il a des précisions :

Il ne sait pas qui est sorti en même temps que lui.

Il n'a pas vu de policiers dans la place.

Il ne sait pas qui est monté dans le même taxi que lui.

Il ignore où ce taxi est allé, et il ne se rappelle pas s'il a parlé aux autres occupants de la voiture.

Il va même jusqu'à dire qu'il ne sait pas s'il est descendu de ce taxi, à un certain moment.

Tant de défaillances de mémoire incitent évidemment le procureur de la Couronne à lui demander s'il était malade, cette nuit-là.

Lévesque saute littéralement là-dessus.

— C'est ça, dit-il, j'étais malade. Et je le suis encore aujourd'hui. Une espèce de grippe.

— Vous avez pris des médicaments ?

— Non.

— Vous avez vu le docteur ?

— Bien, celui qui vient aux cellules est trop bon. Je n'ai pas voulu me faire traiter par lui.

Devant une telle obstination, Me Laganière interrompt subitement son interrogatoire, et l'avocat de Darveau, Me Michel Proulx, déclare qu'il n'a, pour sa part, aucune question à poser au témoin.

Mais il soutient immédiatement qu'il va demander le rejet de l'accusation parce que, selon la défense, les accusés n'étaient pas légalement en prison.

Pourquoi ?

Parce que les mandats de dépôt les concernant n'avaient pas été remis aux gardiens, comme l'exige la loi, et ne mentionnaient pas le délit pour lequel les prévenus étaient incarcérés.

Immédiatement Me Laganière riposte qu'il a une preuve additionnelle à présenter. Et qu'il la présentera si le tribunal l'exige.

Le juge Trottier manifeste alors son étonnement que l'on ait choisi de faire entendre d'abord, comme témoins, des complices, qui sont presque automatiquement qualifiés de tarés, dans de telles circonstances.

L'enquête est alors ajournée à mardi prochain, et le juge manifeste l'intention de réclamer l'audition des quatre policiers qui étaient dans les cellules du Palais, au moment de l'évasion des six détenus.

Une petite tempête est alors soulevée par Me Léo-René Maranda représentant les trois jeunes femmes, appréhendées en même temps que Lévesque, qui devaient subir leur enquête hier même.

Comme les dossiers, qui étaient dans une autre cour, ont été apportés au juge pendant l'après-midi, Me Maranda soutient que c'est là une manoeuvre pour que l'enquête ne procède pas et pour que les accusées restent en prison une autre semaine.

Mais Me Laganière rugit.

"S'il y a quelqu'un à qui l'on ne doit pas faire le reproche de retarder les instructions, c'est bien moi. Je suis prêt, et je l'ai démontré à maintes

voir VIC LEVESQUE en p. 10

Fort-Chambly revend "sa terre" au prix coûtant à l'industrie

Le maire de Fort-Chambly, M. Roland Daoust, a déclaré à LA PRESSE, hier, que sa municipalité avait déjà revendu, dans sa presque totalité, la terre que celle-ci a achetée en décembre dernier, pour la création d'un parc industriel, au coût de $140,000.

"Le ministère de la Voirie et les Chemins de fer nationaux ont acheté environ 40% de la terre, pour resituer la route no 1 et la voie ferrée, dit-il. La compagnie Laviolette Mining a retenu un million de pieds carrés et la compagnie United Cutting Dies a acheté presque tout le reste."

Quant aux résidus, M. Daoust ajoute que la ville a reçu déjà plusieurs offres de compagnies de moindre importance qui n'attendent que l'installation des services d'égouts et d'aqueduc pour donner suite à leurs projets, sans compter celles des compagnies de pétrole qui sont prêtes à payer des sommes astronomiques un petit terrain pour un poste d'essence.

Vendu au prix coûtant

La ville, ajoute M. Daoust, a revendu ces terrains au prix qu'elle a payé, soit 5 cents le pied carré, plus les intérêts encourus pendant les quelques mois qu'elle a possédé ces terrains et les frais normaux des transactions.

"C'est une transaction des plus heureuses, dit-il, réalisée dans l'intérêt de la municipalité. D'autant plus heureuse que les terrains des terres voisines se vendent déjà 10 et 12 cents le pied carré pour des fins diverses."

Et M. Daoust ajoute que le conseil municipal a ouvert, lundi soir, des soumissions pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout qui desservira le parc industriel et éventuellement les secteurs adjacents.

Il y eut trois soumissionnaires pour le projet divisé en quatre sections. Les soumissions les plus basses se totalisent à $158,435 et les plus hautes, à $177,281.

Une décision sera prise la semaine prochaine et M. Daoust ajoute que le coût pour la municipalité sera inférieur à ces soumissions, à cause des subsides pour les travaux d'hiver et de l'aide fédérale-provinciale aux régions moins favorisées. Fort-Chambly est situé dans la région de St-Jean, considéré comme telle.

Précision sur l'achat de la terre

M. Daoust était accompagné du secrétaire de la ville et du conseiller Roland Bédard, lors de sa visite à nos bureaux, hier. Il a précisé que le projet du parc industriel, comme tous les projets de développements de la ville, a été soumis au comité d'urbanisme, qui comprend des citoyens éminents, au comité des citoyens, ainsi qu'aux ingénieurs conseils et aux urbanistes.

"Dans le cas de la terre 303 que nous avons achetée de MM. Conrad Beauvais et Gilles Normandin, ajoute le maire, le conseil municipal a tiré le meilleur parti possible de la

voir FORT-CHAMBLY en p. 10

Une usine de $15 millions

La compagnie Laviolette Mining entreprendra au printemps la construction d'une vaste usine dont le coût, comprenant la machinerie, sera de l'ordre de $15,000,000.

C'est ce que nous a annoncé le commissaire industriel de Fort-Chambly, M. Roland Bédard, par ailleurs conseiller municipal de cette ville, lors d'une rencontre à l'hôtel de ville.

La compagnie Laviolette Mining fabriquera des sous-produits du mica, dont la matière brute sera recueillie dans le nord de l'Abitibi.

On fabriquera par exemple des tuiles servant au recouvrement extérieur des maisons.

A ce sujet, le maire de Fort-Chambly, M. Roland Daoust, a annoncé qu'une conférence de presse serait convoquée au cours de la semaine prochaine.

Les ministres de l'Industrie et du Commerce et des Affaires municipales, MM. Gérard-D. Lévesque et Pierre Laporte doivent y assister.

UNE VALEUR SENSATIONNELLE POUR PARTIES DE BRIDGE



BOITES BRIDGE

$2.40 la boîte pour 4 invités

Tout y est compris en plus d'un assortiment fameux de sandwich, gâteaux, biscuits, noix, etc....

COMMANDEZ TOT POUR LIVRAISON

PEGROID'S VI. 4-3901

examen de la vue

VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES

Optométristes B. KEMP, O.D. J.C. LARIVIERE, O.D.

Dupuis 3e ETAGE VI. 2-5151 POSTE 338

NOUVEAUX BAS NYLON ELASTIQUE



2 PAIRES régulièrement $22.25 SPECIAL $15.95

1 paire pour la toilette

1 paire pour le travail

QUANTITE LIMITEE

VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



LOUEZ

NOS CHAUFFERETTES

• A L'HUILE • PROPANE • INFRA-ROUGE • ELECTRIQUES

MODELES VENTILEES à vendre neuves et reconditionnées

LOCATION • SERVICE • VENTE

CR. 3-2411

Perco LTÉE Stationnement gratuit

5272, BOUL. ST-LAURENT

Nouvelle concernant les souliers

TRÈS GRAND CHOIX

Chez Giroux & Deslauriers, vous trouverez le plus grand choix de souliers de qualité des meilleures marques... quelques modèles sont exclusifs à la maison... tous ces souliers, de marques réputées, reflètent qualité et bon goût.

UTILISEZ LA CARTE DE CREDIT "PLAZA"

Ouverts les jeudis et les vendredis soir jusqu'à 9 h. 30

Deslauriers H. Giroux et Fils Inc.

Magasinez au magasin le plus près de chez vous où vous trouverez service courtois et satisfaction entière.

• 6914 St-Hubert 273-2813 (près Bélanger) • 1500 Mt-Royal E. LA 1-3164 • 4029 Ontario E. LA 1-9414

STATIONNEMENT GRATUIT

Pour une MEILLEURE transaction VOYEZ CLERMONT

les 5 voitures

64 CHEVROLET

CHEVROLET – CHEVY II – CORVAIR CORVETTE ET LA TOUTE NOUVELLE CHEVELLE

Choix de modèles et couleurs pour livraison immédiate

clermont MOTOR LIMITÉE

VENTE — SERVICE — PIECES — OLDSMOBILE — CHEVROLET — CHEVELLE — CHEVY II — CORVAIR — ENVOY — CAMIONS CHEVROLET

5363, rue ST-DENIS • Tél. 279-6301

aux 4 librairies Pilon

Un instrument pratique à tout moment !

BROCHEUSE "SWINGLINE"

DE HAUTE REPUTATION

Construction robuste pour plus de durée.

Prix marqué $7.25

Boîte de broches ... $1.00

Standard No 750, (5000 à la boîte)

TOTAL $8.25

SPECIAL PILON LE TOUT $5.99



aux 4 LIBRAIRIES Pilon

750, Boulvien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 7-4361
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

STATIONERS INC.

Métro: escaliers roulants au coût de $8 millions

La ville de Montréal va devoir dépenser près de $8,000,000 pour doter d'escaliers roulants 22 stations de métro. Le comité exécutif a procédé hier après-midi à l'ouverture des trois soumissions reçues pour la fourniture de ces escaliers mobiles que l'on retrouvera dans toutes les stations du métro de Montréal.

La compagnie Turnbull Elevator of Canada Ltd., de Toronto, a soumis un prix de $7,752,613, soit $3,730,247 pour le 1er lot et $3,812,366 pour le 2e.

La compagnie Otis Elevator Co. Ltd., de Montréal, demande, elle, une somme totale de $7,572,770, soit $3,762,535 pour le lot no 1 et $3,810,232 pour le lot no 2. Elle offre à la ville un escompte de 2 pour cent si elle obtient les deux contrats.

Pour sa part, la compagnie Canadian Vickers Ltd, de Montréal également, demandé un montant de $8,161,415, soit $4,011,475 pour le premier lot et $4,149,940 pour le second, mais elle offre une réduction de 5.8 pour cent si elle obtient la fourniture et l'installation des escaliers mobiles dans les 22 stations.

Le lot no 1 groupait les stations Peel, Ontario, Crémazie, Jarry, Beaubien, Laurier, Berri de Montigny, Place Victoria, Sauvé et Henri-Bourassa.

Le lot no 2 comprenait les stations Atwater, Guy, McGill, Place des Arts, St-Laurent, Papineau, Jean-Talon, Rosemont, Mont-Royal, Sherbrooke, Bonaventure et Ile Ste-Hélène.

Les soumissions, comme le veut la coutume, ont été expédiées au service des Travaux publics où elles seront étudiées.

Il est à remarquer ici que c'est la première fois que l'administration demande des soumissions dans le cas d'une stations du futur tronçon Montréal-Longueuil.

Cette demande de soumissions concernant les escaliers roulants de la station Ile Sainte-Hélène prouve, sans conteste, que les plans d'aménagement de cette station sont pratiquement terminés.

Ceci a de l'importance, puisque récemment encore, une rumeur circulait à l'effet que le projet de doter l'emplacement de l'Exposition mondiale d'un tronçon de métro serait abandonné par l'administration Drapeau-Saulnier.

Cette rumeur avait d'ailleurs été carrément démentie par le président du comité exécutif.

Le projet de loi de la CECM en première lecture

QUEBEC. (par J. M.) — L'Assemblée législative a adopté en première lecture le projet de loi de la Commission des écoles catholiques de Montréal. La seconde lecture aura lieu à une séance ultérieure.

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

M. ROBERT SIEGFRIED, CONFERENCIER A McGILL — Vendredi, à 5 h. la Société canadienne d'histoire et de philosophie des sciences et la McGill Chemical Society présenteront un conférencier éminent, M. Robert Siegfried, professeur d'histoire des sciences à l'Université du Wisconsin.

Le professeur Siegfried a pris comme sujet "The Chemical Revolution Reconsidered".

La conférence sera donnée dans le Main Lecture Theatre du pavillon Macdonald de chimie, à l'Université McGill. Entrée libre.

CONGRES DES AMIS DE CUBA A MONTREAL — Un Congrès continental pour la souveraineté et l'indépendance des peuples d'Amérique et pour la solidarité avec Cuba aura lieu cette année à Montréal, du 16 au 19 juillet. Le premier congrès eut lieu l'an dernier à Niteroi, au Brésil, et les organisateurs songeaient à tenir le deuxième en Uruguay.

Les délégués au 2e congrès continental pour la souveraineté et l'indépendance des peuples d'Amérique et pour la solidarité avec Cuba analyseront la situation sociale, économique et politique des pays d'Amérique, du point de vue de l'autodétermination, ainsi que les cinq points soumis aux Nations unies par Cuba, et d'autres problèmes.

50 cornemuseurs à l'hôtel de ville

Les murs du hall d'honneur de l'hôtel de ville ont presque vibré, hier midi.

Cinquante fiers cornemuseurs de Vancouver étaient là. Et ils se sont fait entendre, tout en venant et allant d'un bout à l'autre de la vaste salle.

Il s'agissait des membres du "Junior Optimist Pipe Band of Vancouver City", un corps de cornemuseurs constitué par le club Optimiste de Vancouver qui a participé samedi soir dernier au défilé du Carnaval d'hiver de la ville de Québec.

Le maire Jean Drapeau a souhaité la bienvenue aux visiteurs qu'il a invités à revenir à Montréal, comme cornemuseurs ou autrement, à l'occasion de l'Expo de 1967.

Accompagnés du conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, les visiteurs ont ensuite été invités à un déjeuner servi au restaurant Hélène-de-Champlain.

MORGAN

Articles ménagers de grande utilité à bas prix de vente Morgan!



A. Vente importante ! Humidificateur

Modèle très efficace, cabinet en métal solide fini simili-noyer. Caractéristiques: grilles orientables, contrôle de vitesses, indicateur du niveau de l'eau, roulettes facilitant les déplacements.
Pour 1 à 4 pièces; environ 23½ po. x 15 po. x 10¾ po.
Modèle A57D **32.49**

B. Vaporisateur Hankscraft

Très salutaire à toute la famille pour combattre rhumes et maux de gorge ! Récipient portatif de plastique avec couvercle muni d'un dispositif à médicaments, vaporisant constamment pendant une période de 8 à 10 heures. Facile d'emploi et de nettoyage. Contenance 1 gallon, arrêt automatique. **6.39**

C. Percolateur automatique 9 tasses

Du bon café à toute heure du jour. Percolateur pratique de belle forme en cuivre chromé, guide de lecture et signaux faciles à voir à "alerte" et au "tenir chaud". Au complet avec corde. **14.88**

D. Grand rabais sur sèche-cheveux GE

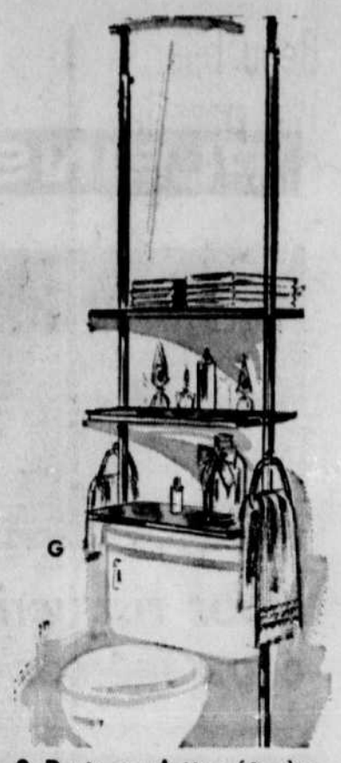
Une "nécessité" à toute femme moderne . . . sèche-cheveux à contrôle 3 degrés de chaleur, boyau flexible, large cagoule double et mallette élégante de rangement. **14.88**

E. Radiateur soufflant électrique portatif !

Radiateur portatif très pratique à la maison de ville et de campagne . . . réalisé par Torean. Chaleur poussée par éventail. Environ 18 po. x 12¼ po. x 6½ po.
Rég. 19.95 **14.88**

F. Coussin chauffant Westinghouse

Parfait pour le traitement de maux musculaires mineurs. Coussin chauffant avec commutateur de contrôle muni d'une veilleuse, trois contrôles de chaleur à boutons-poussoirs, revêtement lavable à glissière en satin matelassé rose ou bleu. Garantie de deux ans. Rég. 8.95 **7.88**



G. Porte-serviettes étagère

Rabais de 23% sur ce porte-serviettes d'encombrement réduit. Monture tubulaire 1 po d'acier chromé à bouts extensibles à ressorts, réglable en hauteurs de 7 pi. et 8 po. à 8 pi. et 8 po. Trois tablettes en métal blanc et deux anneaux pour serviettes.
Rég. 12.95 **9.88**



H. Rabais sur aluminium "Wearever"

Articles de cuisson pratiques et très en vogue dans une cuisine moderne . . . épargnes de 25%. Robuste aluminium . . . articles disponibles :

	Rég.	
Casserole couverte 1 pinte	2.75	2.06
Casserole couverte 2 pintes	2.95	2.21
Casserole couverte 4 pintes	3.95	2.96
Bain-marie 5½ chopines, récipient intérieur 4 chopines	5.95	4.46
Poêle à frire, 10½ po. de diamètre	3.95	2.96



J. Jusqu'au 29 fév. Offre d'essai de 10 jours Ensemble de 4 ustensiles Corning-Ware* !

l'ens. **29.95**

En achetant l'ensemble Corningware*, vous pouvez faire cuire les aliments sur le feu comme au four, (les congeler) et les servir avec élégance sur la table. Si pour une raison quelconque, vous décidez de les retourner, après un essai de 10 jours, vous aurez votre remise complète, et vous gardez en cadeau la casserole de 32 oz, valant 4.95 !

Si vous achetez les articles séparément, le montant s'élèvera à 34.60 . . . donc vous économisez 4.65 ! Chaque article est fait de céramique de verre Pyroceram* résistant à la chaleur, au froid, non poreux et facile d'entretien ! Chaque article joue trois fonctions, cuisson, congélation et service, se lave presque seul. L'ensemble est composé de : casseroles couvertes de 32, 48 et 56 oz, une poêle à frire couverte de 10 po. avec porte-plat et manche.

*Marque déposée



K. Rabais ! Poêles en fonte noire

Pour une cuisson rapide et uniforme! Rabais important sur poêles à frire en épaisse fonte noire... deux formats:

	Rég.	
Diamètre 6½ po.	2.29	1.88
Diamètre 8 po.	2.89	2.38

L. Planche à fromage importée de 12 po.

3.88

La planche favorite des amateurs de fromages . . . Planche en bois façon noyer, carreau plein de coloris au centre et couteau à manche de bois assorti. Environ 12 po. x 8 po.



Rabais sur fer à vapeur et à sec General Electric

Rég. 12.99 **10.77**

Un fer à vapeur de grande efficacité et très facile d'emploi par General Electric . . léger, repassage à sec et à vapeur avec contrôle de chaleur pour tissus wash-and-wear . . large semelle à trous de vapeur. Bloc chromé et poignée bien en main en matière noire.

Téléphoner VI. 2-6261 *ARTICLES MENAGERS . . . RAYON 37 . . . AU SIXIEME* Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Une touche rustique . . . d'Angleterre

Faïence vernissée allant au four ...parfaite pour vos menus d'hiver

Quoi de plus invitant pour l'après-ski ou "l'après-théâtre" que ces soupers fumants, sortant directement du four dans leur adorable contenant d'inspiration coloniale ! Jolie glaçure de ton classique (brun), avec poignées et couvercles . . . sont disponibles :

A. Grand pot de 4 chop. pour les fèves au lard au four. **2.95**

B. Casserole ronde, 3 chopines pour vos recettes préférées. **2.95**

C. Soupière, 1 chop. pour la soupe à l'oignon gratinée. **.69**

TELEPHONER VI. 2-6261
FAIENCE ET POTERIE, RAYON 40, AU QUATRIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Plus de soucis avec ces tapis nylon DuPont 501 durables et faciles d'entretien... posé* à rabais !

De la chaleur et de la couleur ajoutées à la beauté de votre intérieur . . . tapis à rabais de $3 la verge carrée ! Choix de magnifiques couleurs : blanc, or, vert, avocat, beige, rouge, bleu empire, turquoise ou cannelle . . . de fibre nylon 501 continue, grande durabilité, robuste résistance, envers du tapis renforcé. D'entretien facile, il récupère sa beauté originale en un clin-d'oeil. Ce tapis peut être posé de mur à mur ou coupé selon les grandeurs désirées. Largeur de 12 pi. seulement

Rég. 15.95
12.95
la ver. car.
Pose* comprise

* Pose mur-à-mur sur thibaude feutre 32 oz; méthode sans clous, ou en moquettes bordées selon les dimensions des pièces.

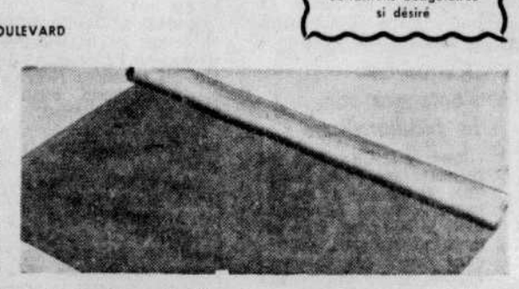
Téléphoner VI. 2-6261
TAPIS, RAYON 48, AU QUATRIEME
échantillons aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

SERVICE EXCLUSIF MORGAN

Téléphoner VI. 2-6261 . . . notre représentant ira vous voir sur rendez-vous. Il vous apportera un assortiment important d'échantillons, il prendra des mesures et vous fera une estimation sans frais aucuns.

Conditions budgétaires si désiré





Parquets faciles d'entretien grâce à ces pratiques protecteurs !

Ces protecteurs merveilleusement pratiques, vous épargnent tellement de peine et de soucis dans l'entretien de vos tapis et parquets !

A. **Plateau à couvre-chaussures, caoutchouc noir.** Fabrication de qualité à fond strié et bordures légèrement surélevées pour retenir l'eau et la saleté. Environ 17½ po. x 32 po. **1.97**

B. **Tapis de plastique, bois de santal.** Avec rayures d'aluminium à chaque extrémité et endos de mousse pour stabiliser. 24 po. de large; 6 pi. de long seulement. **1.99**

TELEPHONER VI. 2-6261
TAPIS, RAYON 48, AU QUATRIEME
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Peintures d'intérieur Pittsburgh marquées à prix avantageux

- Mat
- Semi-lustré
- Lustré
- Latex

4.49 le gallon

Provenant d'un manufacturier de grand nom, cette peinture d'intérieur est à prix très modique ! Elle sèche rapidement, elle s'applique facilement, au rouleau ou au pinceau. Blanc seulement . . se teint facilement.

Un rouleau mohair de 7½ po. avec plateau de métal. **1.19**

Pinceaux à virole de caoutchouc — 2 grandeurs
2 po. **1.39** 3 po. **2.59**

Téléphoner VI. 2-6261
PEINTURES, RAYON 90, AU SIXIEME
Aussi à Dorval

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5.30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ VI. 2-6261

Beau bilan 1963 pour la Croix-Rouge

En 1963, la Croix-Rouge a recueilli 94,896 chopines de sang, s'est occupée de 115 désastres, portant secours à 203 familles sinistrées, a réuni 26 familles séparées à la suite de désastres, de guerres ou de conflits politiques.

C'est ce qu'annonçaient les dirigeants à la suite de l'assemblée annuelle de la section de Montréal de la Société canadienne de la Croix-Rouge, tenue hier au YWCA, sous la présidence de M. M. O. Kirsch, président de la section.

Ce dernier a rappelé que 90% du travail de la Croix-Rouge est la responsabilité de membres bénévoles. Il a rappelé également que la Croix-Rouge avait reçu de la campagne de charité combinée à celle des Oeuvres de Santé la somme totale de $818,900.

Quelque 12,500 articles vestimentaires ont été distribués et 550,000 pansements ont été utilisés par le service de transfusion sanguine. Vingt mille livres ont été distribués aux vétérans de l'Hôpital militaire de la Reine-Marie. Quelque 5,000 patients ont utilisé les lits, les chaises roulantes, les béquilles et autres objets prêtés par la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge a donné 26 cours de Soins au foyer, a formé 14 chefs et 127 instructeurs en appliquant son programme de sécurité aquatique.

On a calculé 9,100 heures de travail bénévole au service de la Croix-Rouge.

Revision des règlements municipaux

Le président du comité exécutif a révélé hier que les avocats de la ville de Montréal mettent la dernière main à la revision complète de tous les règlements municipaux, un travail qui a demandé un peu plus de quatre années de recherches.

La "refonte" des règlements municipaux a été amorcée par M. Pax Plante, en 1957-58. Le travail fut interrompu, ou presque, jusqu'à ce que M. Berthiaume, alors avocat en chef à la ville de Montréal, le reprenne et lui donne l'importance que l'on y accorde depuis.

La nouvelle rédaction des règlements municipaux réduira de moitié environ le volume de cette impressionnante documentation. Les règlements municipaux sont actuellement groupés dans huit volumineuses reliures dont l'encombrement n'a d'égal peut-être que les difficultés que l'on a à s'y retrouver.

Avertissement des curateurs aux marins

Le Conseil de tutelle des syndicats des transports maritimes a demandé aux 14,000 marins du Canada de ne déclencher aucun arrêt de travail à moins d'en avoir au préalable obtenu la permission. Cet avis est contenu dans le premier bulletin des curateurs destiné aux membres des cinq syndicats qu'ils administrent.

Le bulletin insiste sur le fait que le Conseil de tutelle ne privera personne de travail et qu'il s'appliquera à redresser la situation.

Les curateurs disent aussi qu'ils considéreront des "réunions de prières" comme des grèves.

Le bulletin demande aux syndicats de se conformer aux lois ouvrières qui défendent notamment les grèves pendant la durée d'une convention collective de travail.

"Ceci ne veut pas dire que les syndicats maritimes du Canada sont privés de leur droit à la négociation collective ou de leur droit de grève, dit le bulletin. La tutelle a été imposée pour redonner leurs pleins droits aux marins et non pour les supprimer. Ces droits doivent cependant être exercés seulement en se conformant aux lois du pays."

Ailleurs on mentionne aussi que les curateurs ne sont pas des créatures politiques. On souligne ensuite qu'un des curateurs, M. Charles Millard, est un des chefs ouvriers les plus militant que le Canada ait connu. Le juge René Lippé, de Montréal et le président du conseil, le juge Victor Dryer, sont décrits comme étant favorables à la classe ouvrière.

Réunion du conseil municipal lundi soir

Le conseil municipal de Montréal se réunira en assemblée lundi soir.

Les membres du conseil devront alors modifier à nouveau le règlement d'emprunt relatif au métro afin de permettre à l'administration d'amortir les emprunts sur une base de 40 ans.

On ne prévoit par ailleurs aucune question de grande importance à cette assemblée, à moins évidemment que l'administration ait terminé l'étude des projets qu'elle entend réaliser en vertu de l'entente fédérale-provinciale sur les prêts aux municipalités.

Manhattan, mot indien

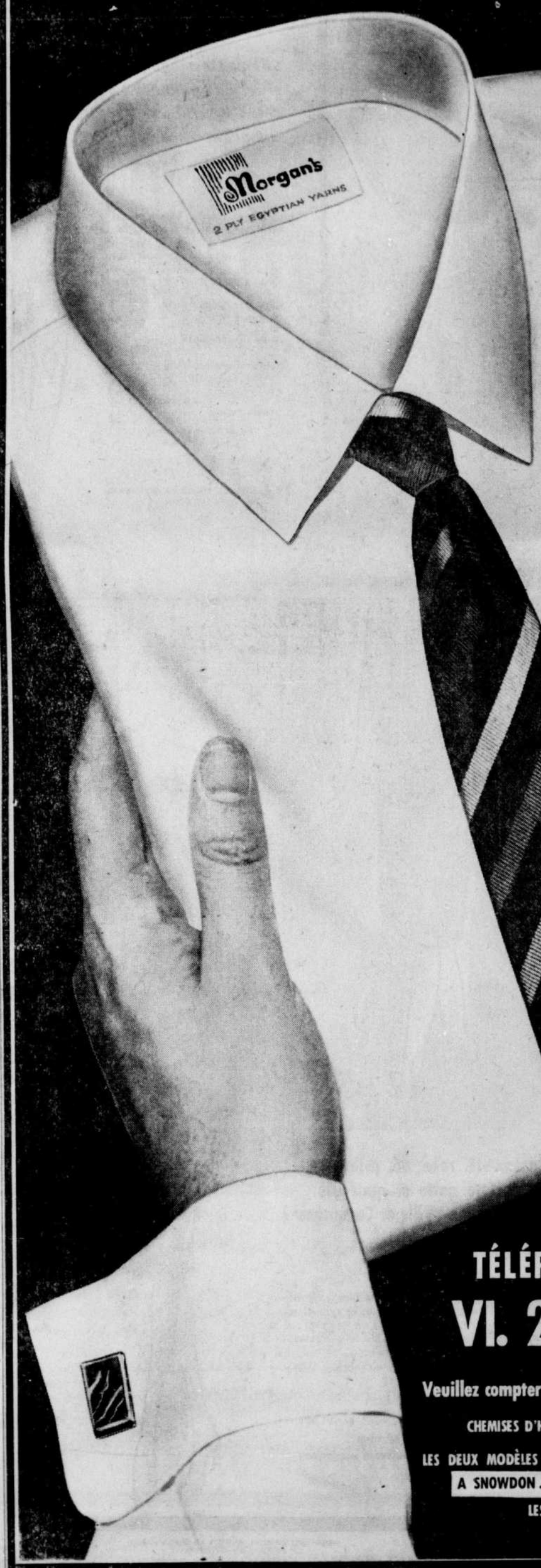
Les indiens Mohicans appelaient l'île de Manhattan, sur laquelle est bâtie la ville de New York, "Manah Hatin", ce qui signifie "l'île des collines".

MORGAN

Une chemise de classe... une aubaine extraordinaire!

CHEMISES "GOLD LABEL" MORGAN

...MAINTENANT À COL MOU NOUVEAU
...AUSSI À COL À APPRÊT PERMANENT



Vente 4.98 *ch.*

3 pour 14.50
$55 la douzaine

DES MILLIERS ET DES MILLIERS DE MONTRÉALAIS ONT ACHETÉ ET PORTÉ AVEC SATISFACTION DES CHEMISES "GOLD LABEL" MORGAN DEPUIS 1955 ... ET À LA DEMANDE POPULAIRE NOUS PRÉSENTONS LA CHEMISE PRÉFÉRÉE À COL MOU. VOICI LES RAISONS QUI FONT QUE CES CHEMISES SONT TANT RECHERCHÉES:

- LEUR QUALITÉ EST D'UN STANDARD IMBATTABLE
- LEUR TISSU CONFÈRE UNE APPARENCE IMPECCABLE À L'INFINI ... UN COTON ÉGYPTIEN DEUX-BRINS LONGUE FIBRE TISSÉ EN ANGLETERRE
- COUPE ÉTUDIÉE PAR UN DES MEILLEURS FABRICANTS DE CHEMISES AU CANADA
- CONFECTION SOIGNÉE, AJUSTEMENT PARFAIT SELON DES NORMES RIGIDES ET D'INSPECTIONS SÉVÈRES
- PROCÉDÉ SANFORIZED ...DÉTAILS IMPORTANTS TELS QUE MANCHES D'UNE SEULE PIÈCE ET BOUTONS NACRÉS RÉSISTANT À L'ÉCAILLEMENT, FACILITANT AINSI LE LAVAGE ET LE REPASSAGE.

Blanc seulement

COL EMPESÉ EN PERMANENCE ... MANCHETTES DROITES OU MOUSQUETAIRE
14, 14½ — MANCHES 32 À 34
15–16½ — MANCHES 32 À 35
17, 17½ — MANCHES 33 À 35

COL MOU ... À MANCHETTES MOUSQUETAIRE SEULEMENT
14, 14½ — MANCHES 32 À 34
15–16½ — MANCHES 32 À 35
17, 17½ — MANCHES 33 À 35

TÉLÉPHONER
VI. 2-6261

MORGAN
MAGASIN POUR HOMMES

Veuillez compter un délai d'une semaine pour la livraison

CHEMISES D'HOMME ... RAYON 62 ... AU REZ-DE-CHAUSSÉE

LES DEUX MODÈLES DE COLS AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD
A SNOWDON ... COL À APPRÊT PERMANENT SEULEMENT
LES DEUX CHEZ MORGAN À OTTAWA

BON DE COMMANDE
HENRY MORGAN & CO. LIMITED, PHILLIPS SQUARE, MONTREAL
NOM .....
(en lettres moulées)
ADRESSE ..... TEL. .....
Veuillez indiquer le mode de paiement et ajouter la taxe de vente de 6% ou 4% selon ville ou localité.
Chèque bancaire ou postal inclus ... Compte courant ... P.S.L. ....

COL À APPRÊT PERMANENT — Longueur de manches				
Col	32	33	34	35
14	x	x	x	
14½	x	x	x	
15	x	x	x	x
15½	x	x	x	x
16	x	x	x	x
16½	x	x	x	x
17		x	x	x
17½		x	x	x

Quantité ..... Col .....
Longueur de manches .....
Manchettes droites .....
Mousquetaire .....

COL MOU — Longueur de manches				
Col	32	33	34	35
14	x	x	x	
14½	x	x	x	
15	x	x	x	x
15½	x	x	x	x
16	x	x	x	x
16½	x	x	x	x
17		x	x	x
17½		x	x	x

Quantité ..... Col .....
Longueur de manches .....
Manchettes mousquetaire seulement .....

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5.30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ VI. 2-6261

les tribunaux

Querelle d'enfants: $15,542 à payer!

Un père dont le fils causa la perte d'un oeil à un petit voisin, au cours d'une querelle d'enfants, devra verser au père de ce dernier une indemnité de $15,542.81.

Le juge J.-P. Charbonneau, de la Cour supérieure, condamne M. Léo Gibeault, 327 est rue Beaubien, père de Maurice, lequel était âgé de 13 ans au moment de l'accident, à verser à M. Léo Leblanc, un voisin, la somme précitée pour l'invalidité partielle que Kenneth Leblanc, âgée de huit ans à cette époque, subira à la suite de l'ablation de son oeil gauche.

Le président du tribunal rappelle dans son jugement la version du petit accidenté. Ce dernier revenait de l'école et tentait de jouer avec Maurice Gibeault, qui aurait refusé de le faire, se serait fâché, lui aurait tiré les cheveux, attaché les poignets avec une corde et l'aurait frappé dans l'oeil avec une broche barbelée.

Dans la soirée, Mme Leblanc aurait mandé le médecin qui conduisit l'enfant à l'hôpital Ste-Justine, où on dut pratiquer l'ablation de l'oeil blessé.

Mme Gibeault, mère du jeune Maurice, entendue en défense, affirma qu'au retour de l'hôpital, enneth serait allé lui montrer son oeil de verre et lui aurait dit que ce n'était pas la faute de son fils Maurice.

'Que cette déclaration ait été faite ou non par Kenneth Leblanc, dit le juge, n'a d'ailleurs aucune importance, car une telle admission ne pourrait être invoquée contre un mineur, en outre du fait que pour vingt-cinq cents de bonbons (cadeau que lui avait fait Mme Gibeault) on peut suggérer bien des choses à un enfant de huit ans."

Le juge en vient à la conclusion que le coup de broche que le jeune Gibeault a porté à l'oeil de son petit copain ait été malicieux ou non "et nous serions portés à croire qu'il y a eu geste volontaire" ne changeait pas sa responsabilité ; il y aurait eu imprudence et négligence de sa part.

Quant au père, M. Gibeault, il aurait fait, comme à l'accoutumée, une preuve tentant de démontrer qu'il avait élevé son fils chrétiennement et lui aurait donné une bonne éducation. Sur ce point le juge affirme que la preuve a été exagérée. Le père qui travaillait de nuit avait confié à sa femme le soin des enfants.

Or, cette dernière admit savoir qu'il pouvait être dangereux de laisser son fils, grand et fort, jouer avec Kenneth Leblanc, beaucoup plus petit de taille. Dans les circonstances, la petite victime subissant une invalidité de 15 à 20 pour cent, selon la preuve présentée, le juge Charbonneau fixe à la somme précitée l'invalidité accordée à M. Gibeault.

Le "détective" cambrioleur

Paul-Emile Parent, âgé de 21 ans, citoyen de la rue Saint-Christophe, à Montréal, qui a été surpris dans une épicerie de l'avenue Laurier, à Outremont, la nuit du 10, a comparu, hier après-midi, devant le juge Emile Trottier.

Accusé de vol et de s'être fait passer pour un policier, il a admis bien candidement être un cambrioleur mais il a nié l'autre accusion. Deux policiers bona fide ont découvert que Parent avait foncé avec son automobile dans l'arrière du Magasin, pour pouvoir y pénétrer.

Le jeune homme aurait déclaré aux limiers "qu'il était détective... enquêtant sur la scène d'un crime".

Il aurait même produit, à l'appui de ses avancés, deux insignes et des menottes.

Nous le répétons, il a admis avoir commis un vol, mais refusa de se reconnaître coupable d'avoir personnifié un agent de la paix.

"Je puis produire, Votre Honneur, des document à l'effet que je suis un détective. J'ai même suivi un cours et j'ai mon diplôme".

Sentence sera prononcée le 21 au sujet du vol. Mais il devra subir son procès, le 18 de ce mois, sous le second chef d'accusation.

Deux Montréalais sont condamnés à deux ans

HALIFAX — (PC) — Après leur aveu d'avoir encaissé un faux mandat de poste, deux Montréalais ont écopé chacun de deux années de pénitencier.

L'arrestation de Frank Klien, âgé de 32 ans, et de Frank Kaviki, de 26 ans, est survenue après leur tentative de faire passer un mandat forgé au montant de $150 dans une succursale de la Banque de Montréal, à Halifax.

Pour sa part, Kaviki a aussi admis l'utilisation d'un document forgé à Darthmouth, en banlieue d'Halifax. Le tribunal l'a condamné à deux années de pénitencier pour chacun des deux cas. Les sentences cependant sont concurrentes.

MORGAN

Vos yeux disent beaucoup

"Smoky Pales" de Revlon donnera le charme irrésistible à votre regard !



Bâton d'ombre	Fard "Eye Velvet"
1.75	2.00

Douceur persuasive... les yeux personnalisés sont maintenant le "point de mire" dans le "monde mode" ! Revlon vous offre "Smoky Pales"... sept teintes super-subtiles qui sauront admirablement mettre vos yeux en relief, préférables à une surabondance d'ombre ! Sept touches "magiques"... fraîcheur et innocence avec un brin de préméditation !

Choisissez une de ces teintes ultra-chics ou achetez-les toutes pour vous en servir selon vos humeurs et vos couleurs !

- "Tender Taupe"
- "Smoky Lavender"
- "Pale Pistachio"
- "Dove Grey"
- "Misted Blue"
- "Softley Beige"
- "Alabaster Lustre"

Téléphoner VI. 2-6261

ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

"Slimette"

d'Exquisite Form, vous donnera la ligne du printemps !



Silhouette magnifique grâce aux panneaux de côté ! Lycra est une "assurance beauté" !*

"Slimette" est munie de côtés Lycra* en satin extensible. Les dos et devant sont aussi coupés pour vous procurer la courbe, tellement recherchée, depuis la taille jusqu'aux hanches. Sans compter que le Lycra* ultra-léger, est merveilleusement confortable... et lavable à la machine !

Illustrée : gaine-culotte, longue, P.M.G. $12

Aussi disponible :

gaine-culotte courante, $10

ou gaine $9

*Marque déposée.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS DE SOUTIEN, RAYON 78, ETAGE MODE, AU DEUXIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Ensemble robe et veste de printemps de coupe étudiée pour tailles spécialisées !

$25

Ensemble agréable à porter et léger comme l'air du printemps, crêpe d'acétate soyeux. Veste à manches trois-quarts couvrant une robe parée de noeuds fantaisie lui conférant une ligne couturier. Quadrillés texturés en bleu poudre ou lilas. Tailles 14½ à 22½.

TELEPHONER VI. 2-6261

ROBES... RAYON 66... ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Notre ensemble trois-pièces, tricot double. Mode tout-aller, ... valeur exceptionnelle !

29.95

Cet ensemble de laine tricot double vous offre la grâce et la légèreté... un fourreau amincissant dont la jupe est entièrement doublée pour garder la forme, sans manches avec encolure ronde près du cou... élégante veste tailleur avec col et poches à rabat en trompe l'oeil parés de liséré à rayures bonbon. Blanc avec liséré à rayures rouges, marine avec blanc, poudre avec blanc ou rose avec blanc. Tailles 8 à 18.

TELEPHONER VI. 2-6261

COSTUMES DU BUDGET, RAYON 92, AU TROISIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Charmante robe de printemps en acétate natté et quadrillé à la boutique "Ville et Campagne"!

$25

Fraîche et adorable, petite robe tailleur, rayonne-acétate, d'aspect tweed aéré, avec le nouvel accent sur la taille, serrant le corps de très près... écharpe et poignets amovibles de toile très souple. Jolis boutons nacrés.

Dans les tons de avocat/crème, chocolat/crème ou noir/blanc. Tailles 10 à 18.

TELEPHONER VI. 2-6261

A LA BOUTIQUE VILLE ET CAMPAGNE, RAYON 80, ETAGE MODE, AU DEUXIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Vente !

Lingerie richement incrustée de dentelle par Harvey Woods !

... rabais de 31 à 36% !

C'est le moment de renouveler et de profiter des épargnes à faire sur cette délicieuse lingerie abondamment parée de dentelle et appliqués, modèles épuisés, offerts à très bas prix ! Nous n'illustrons qu'un modèle, vous en verrez une grande collection...

A. Combinaisons-jupons — Tricot "Opalene" 40 deniers. Blanc, rose ou bleu. Tailles 32 à 40 stature courante, 32 à 38 stature courte. **Rég. 8.98** 5.77

B. Jupons courts — Tricot "Opalene" ou "Satinette" en blanc, pêche ou bleu. P.M.G. Stature courante seulement. **Rég. 5.98** 3.77

C et D. Culottes courtes — Tricot "Opalene" ou "Satinette" en blanc, bleu, rose ou noir. P.M.G. dans le groupe. **Rég. 2.59** 1.77

Téléphoner VI. 2-6261

sauf sur culottes

LINGERIE... RAYON 44... ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

Aussi sélection DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



HEURES D'AFFAIRES MORGAN : CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5.30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.

OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.

SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ VI. 2-6261

VENEZ CHEZ MORGAN, ASSISTER AU GRAND FORUM DECORATION INTERIEURE

Jeudi, le 13 février à 2 h. 30 p.m. et 7 h. 30 p.m., rayon des tentures. Billets : $1.00, au profit de l'Association des Aveugles.

Vous rencontrerez

M. Rudolph Alperin

vice-président et conseiller technique en agencement de couleurs de la fabrique de tentures Riverdale.

Il sera dans notre magasin du centre de la ville, JEUDI, 13 février pour vous donner avis et conseils dans votre décoration.

TENTURES, RAYON 46, AU QUATRIEME

5 cagoulards attaquent un camion des Postes

La PP ne croit pas que Antonio Facchino et J.-R. Messier aient participé hier soir au vol d'un camion de la poste près de Ste-Scholastique.

"Cet attentat, a précisé ce matin un porte-parole de ce corps policier, ne s'est pas déroulé suivant le mode d'opérer habituel des cagoulards." Au fait, ces derniers n'auraient jamais attaqué des camions du service postal. Trois d'entre eux auraient, l'automne dernier, volé un camion de transport contenant $15,000 de marchandises. Mais cette expérience ne leur a guère réussi et apparemment la bande n'a pas récidivé.

On sait qu'hier soir un camion des postes, venant d'Ottawa et arrêtant en chaque lieu important entre Hull et Montréal, a été intercepté par cinq hommes masqués comme il atteignant Ste-Scholastique.

Ils ont passé les menottes au chauffeur du camion, M. Robert Desjardins, l'ont ligoté, et se sont rendus avec son véhicule et leur propre camion jusqu'à un dépotoir du chemin de la rivière à Gagnon.

En ce lieu ils auraient empilé une trentaine de sacs de courrier et auraient voulu fuir.

Par un concours de circonstances que les autorités de la PP à Montréal n'ont pas encore parfaitement tiré au clair, les agents du poste de St-Eustache ont été alertés presque immédiatement et ont barré les routes.

C'est ainsi qu'ils ont obstrué le passage sur un chemin franchissant la surface gelée d'une rivière. A ce moment,une auto venant de l'autre rive s'est engagée sur la glace mais en voyant les policiers de l'autre bord, son conducteur a fait un virage en U et a filé en sens inverse. Les policiers l'ont pourchassé mais l'ont finalement perdu de vue.

A midi, le quartier général de la rue McGill n'avait pas obtenu d'autres précisions sur la poursuite, ni sur le vol. Un officier a même laissé entendre qu'il se pourrait que quelques-uns des sacs volés aient été récupérés.

"Parce que la ville est concernée..."

Une auto a plongé dans la rivière des Prairies au cours de la nuit. Malheureusement, il nous a été impossible d'obtenir plus de détails sur cet accident.

Le lieutenant Paul Pelland, du poste no 20, a refusé ce matin de fournir le moindre détail de cette affaire... "parce que la ville est concernée".

On ne peut savoir s'il y a mort d'homme... parce que la ville est concernée.

On ne peut savoir à quelle heure l'accident est survenu... parce que la ville est concernée.

En somme, parce que la ville est concernée... on ne peut rien savoir.

Pourtant, les simples citoyens doivent subir toute la publicité faite malgré eux sur un accident dans lequel ils sont impliqués.

Il y a déjà plusieurs années que cette restriction existe à la police de Montréal.

Les ordres sont formels.

Pourtant, la participation de la ville dans l'accident survenu la nuit dernière se limite à la clôture que l'auto a accrochée avant de faire le saut dans la rivière.

On ne peut cependant informer nos lecteurs de cet accident parce que "la ville est concernée"... la clôture.

M. P.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

perdu la vie quand elle roula sous les roues arrière d'un autobus en tentant de traverser la rue, vers 1 h., lundi après-midi.

L'accident est survenu à Orsainville, dans la banlieue nord de Québec, près de la maison de ses parent, M. et Mme Charles-Henri Vézina.

Un mort et un blessé dans l'incendie d'un camp de bûcherons

Gilbert Turenne, 19 ans, de St-Damien-de-Brandon, a été brûlé vif ce matin dans l'incendie qui a détruit un camp de bûcherons situé à St-Damien-de-Brandon, à 7 milles de St-Gabriel-de-Brandon.

M. J. Dandeneau, 23 ans, qui se trouvait dans le camp au moment de l'incendie est actuellement hospitalisé souffrant de brûlures du 3e degré.

Apparemment, l'incendie s'est déclaré peu après que les deux hommes eurent allumé, tôt ce matin, le petit poêle qui devait réchauffer leur camp.

Recrudescence de vols à main armée

Les limiers montréalais ont dû répondre à de nombreux appels pour vols à main armée au cours de la fin de l'après-midi et le début de la soirée d'hier. Dans l'un des cas, un coup de feu a été tiré par un bandit. Personne n'a heureusement été atteint de cette balle.

Il était environ 7 h. 30 quand deux individus armés de revolvers ont fait irruption dans la pharmacie Constantineau, au 4000 rue DeLorimier. A cet endroit, les apaches ont fait main basse sur le contenu de la caisse, soit $340, et ont tiré un coup de feu avant de prendre la fuite à pied. La balle est allée se loger dans un réfrigérateur.

Un autre vol à main armée a été perpétré à la mercerie Willie Fitzgibbon, au 3475 est, rue Ste-Catherine, vers 5 h. 50 hier après-midi, par deux individus armés. Ces derniers ont fui avec la somme de $160 que contenait le tiroir-caisse.

A la Consumers Bags & Burlap Co., au 4172, rue Hôtel-de-Ville, deux bandits armés ont fait irruption, vers 3 h. 30 hier après-midi. Ils ont pris la fuite à pied, emportant avec eux le porte-monnaie de M. Albert Engler, qui contenait $300.

Par ailleurs, deux individus armés se sont emparés d'une somme de $75 dans la caisse du garage "Savaria Auto Parts", au 4293, rue DeLaroche. Les bandits ont également volé $30 dans les goussets de M. Maurice Hallaire.

Chasse à l'homme : trois suspects capturés

Une automobile, dont le vol avait été signalé vendredi dernier, à Montréal, a été prise en chasse hier midi par la police de Chomedey, qui a réussi à en capturer les trois occupants.

La chasse à l'homme, qui s'est déroulée à une vitesse de 110 milles à l'heure, s'est terminée par une embardée en plein milieu du virage de Ste-Rose. Le véhicule, occupé par trois jeunes gens, a dérapé sur la chaussée et est allé donner contre le perron d'une maison située au 286 boul. Ste-Rose.

Les trois suspects ont été immédiatement appréhendés par la police de Chomedey qui les a par la suite remis entre les mains de la Sûreté de Montréal. Les individus sont : André Leblanc, âgé de 21 ans, Martin Boudreau, 19 ans, et Gaétan Carbonneau, âgé de 18 ans. Ils devaient comparaître aujourd'hui.

Hold-up de $4,000 sur un employé de la Bell

Trois bandits armés, la tête recouverte de bas de nylon, ont attaqué, vers 2 h. hier après-midi, un employé de la Compagnie de téléphone Bell, l'ont ligoté et se sont emparés d'environ $4,000 en monnaie qu'il transportait, fruit d'une collecte effectuée dans les diverses cabines téléphoniques de la ville.

Les bandits ont saisi l'employé, M. David Fulman, alors que celui-ci se trouvait dans sa camionnette et l'ont ligoté sans que les passants aux alentours ne s'aperçoivent de quoi que ce soit.

Ils se sont ensuite emparés de 82 boîtes métalliques contenant l'argent de diverses cabines téléphoniques. Le vol est survenu alors que M. Fulman avait stationné sa camionnette en face du 1481, rue St-André.

Cambriolages

Des inconnus ont fracturé la porte arrière de la Ostita-Milano, 730 ouest, rue Ste-Catherine, chambre 110, et une fois sur place, ont fait main basse sur plus d'un millier de chandails et de robes de laine, tous d'importation italienne. Les propriétaires de l'établissement ont porté plainte auprès du sergent John Berry, du poste no 10, et fixé à plus de $10,000 le montant global de leur perte, en rappelant que déjà à deux ou trois reprises dans le passé, ils ont été victimes de vols semblables.

Au cours de plusieurs autres cambriolages, des voleurs ont raflé $1,552 de vêtements au Boston Valet Service, 5265 ouest, rue Sherbrooke ; un coffre de lampes et d'outils de téléviseur à l'intérieur d'un établissement situé au no 8375, avenue de Châteaubriand ; des caméras et des bijoux d'une valeur de $1,000 chez Mme Lilian Reinblatt, 4520, avenue Rosedale ; et un montant égal en fourrures et en argent chez Mlle Jacqueline Martel, 10644, rue Laverdure.

Légers incendies

Entre 1 h. 45 et 5 h. ce matin, les pompiers de Montréal ont été appelés à combattre trois légers incendies qui, s'ils n'ont pas causé de blessures graves, ont toutefois mis quelques familles sur le pavé.

Tout d'abord, quelque trente pompiers ont combattu un incendie qui s'était déclaré, vers 1 h. 45, à la pharmacie Pinsonnault, située au 1390 est, rue Ontario. Deux logis situés au-dessus de cet établissement ont dû être évacués. On a détourné la circulation pendant plus d'une heure, rue Ontario, entre Panet et Plessis, pour faciliter le travail des pompiers.

Un peu plus tard, soit vers 2 h. 20, un autre incendie se déclarait au 6160 ouest, boulevard Gouin. Il s'agit d'une maison de deux étages, propriété de M. Réal Désilets, dont la famille a dû être évacuée. Deux jets ont suffi à circonscrire les flammes.

Enfin, vers 4 h. 30, à l'angle des rues St-Laurent et Demontigny, les pompiers ont maîtrisé, à l'aide de six jets, un incendie qui avait pris naissance au restaurant-bar "Never on Sunday", situé au 1585, rue St-Laurent.

REGIE

SUITE DE LA PAGE 3

de garder la régie encore un certain temps et de ne pas réduire ses pouvoirs — (par exemple, en réduisant la valeur des loyers tombant sous sa coupe) —, M. Bona Arsenault a cité l'exemple de Montréal : on y trouve 190,000 logements pour lesquels s'applique la "loi pour la conciliation entre locataires et propriétaires", et l'on y dénombre quelque 50,000 déménagements par année.

Si l'on cédait aux instances de l'Union des ligues de propriétaires et si l'on décrétait un retour à la liberté totale, on risquerait d'en arriver à un état de chaos indescriptible.

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 3

déral aux municipalités qui feront diligence dans la réalisation de leurs travaux.

La décision prise par l'administration Drapeau - Saulnier contraste d'éclatante façon avec les déclarations qui ont immédiatement suivi l'annonce de cette législation, destinée à combattre le chômage. M. Saulnier avait alors déclaré que la ville de Montréal ne demanderait aucun prêt à Ottawa. "La juridiction des municipalités relève des autorités provinciales", avait alors déclaré le président du comité exécutif.

C'était quelques semaines avant la "fameuse" conférence fédérale-provinciale...

VIC LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 3

reprises ces derniers mois, à travailler le jour, la nuit, et même le samedi, pour que les procès soient instruits. Qu'on siège, dans ces causes, et je serai là !

Le juge Trottier, qui doit pour sa part aller interroger un témoin sur son lit d'hôpital, à 5 h. de l'après-midi, doit forcément remettre aussi le tout à mardi prochain.

Quant au cautionnement réclamé pour l'une des filles, Lise Crevier, il soutient qu'il ne peut contrecarrer son collègue, le juge Tellier, qui a refusé à l'accusée tout cautionnement, à cause de la gravité des délits.

Et les trois compagnes du présumé roi des cagoulards reprennent également le chemin des cellules.

FORT-CHAMBLY

SUITE DE LA PAGE 3

situation, dans l'intérêt de la ville."

Ici, M. Bédard a déclaré que MM. Beauvais et Normandin, et lui-même, qui était le troisième co-propriétaire jusqu'au 29 octobre 1963, auraient pu vendre facilement et à bien meilleur profit, cette terre sur laquelle ils avaient pris une option dès 1958, "avant même qu'il soit question de la construction de l'autoroute des Cantons de l'Est à proximité".

"Nous aurions pu vendre à 8 ou 9 cents le pied carré, de dire M. Bédard, sans consulter qui que ce fut. Mais nous avons auparavant consulté le conseil de ville. Et dans les circonstances, j'ai voulu remettre ma démission au conseil."

Le maire Daoust intervient alors pour dire que le conseil a refusé d'accepter cette démission et a décidé en même temps de "considérer cette affaire en toute objectivité, sans tenir compte du fait que l'échevin Bédard se trouvait co-propriétaire du terrain".

"Démissionner ou vendre"

"Devant cette décision, de poursuivre M. Bédard, afin d'éviter d'être coincé dans un conflit d'intérêt, j'ai décidé de vendre mes intérêts à M. Normandin, mais à deux conditions : que Normandin me donne 5 cents le pied carré, et non huit ou neuf cents comme on nous l'avait déjà offert, et que, le cas échéant, il revende à la ville au même prix."

MM. Daoust et Bédard ajoutent qu'il n'y a eu "aucune intention de manigance en cette affaire". "Il s'agit d'une transaction qui a commencé en 1958 et qui a été conclue en 1960, précise M. Bédard. La création d'un parc industriel est intervenue trois ans plus tard. La terre a augmenté de valeur d'année en année, puis est survenu le "boum" de l'autoroute que nous n'avions pas prévu."

"Des terres voisines se vendent de 8 à 12 cents le pied carré, je connais le cas d'un morceau de terre de 28,314 pieds carrés situé à proximité, dans Chambly, et vendu $10,000, soit environ 36 cents le pied carré, au gouvernement fédéral pour la construction d'un bureau de poste, dit enfin M. Bédard. Nous avons vendu notre terre à la ville de Fort-Chambly 5 cents le pied carré !"

LA COUR

SUITE DE LA PAGE 3

"D'ailleurs, les enfants connaissent ce juge. S'ils veulent bien s'en tirer, ils assistent à la messe et font beaucoup de prières durant tout le temps de leur détention qui précède ou suit la comparution en cour. Ils parlent de Jésus et de Marie à Monsieur le Juge... L'effet est infaillible. Ils s'en tirent avec quelques bons conseils très peu réalistes (nous en possédons un spécimen) et la recommandation de faire leurs prières etc... Le juge est fier d'avoir fait une autre conversion.

"Je crois que la justice repose sur d'autres bases que ce vague sentimentalisme religieux. Cet usage abusif de la pratique religieuse détruit chez les enfants à la fois tout sens de la justice et tout respect des réalités supra-humaines. Les enfants retournent chez eux deux fois appauvris. Ils sont encore plus ancrés dans leur comportement délinquant ou prédélinquant. La Cour juvénile, par ce juge, leur a fait du tort.

"Cette situation est inacceptable et révoltante. Ce juge n'a pas le droit de représenter l'autorité et la société auprès des enfants. Si nos chefs politiques veulent récompenser un ami, qu'ils le fassent autrement ! Ils n'ont pas le droit de le faire aux dépens des enfants qui ont besoin d'aide.

"A la lumière de ce fait et de beaucoup d'autres incidents dont nous avons été témoins, nous prions le gouvernement d'étudier sérieusement le sort que l'on reserve aux jeunes délinquants. Il est de l'intérêt de tous les citoyens que les résultats de cette enquête soient rendus publics, pour qu'une action concrète et efficace soit entreprise afin d'aider au lieu de "couler" cette jeunesse qu'on dit délinquante."

Serge Mongeau, M.D., président ;

Michel Blondin, vice-président ;

Pierre Casgrain, ing. p., secrétaire ;

Robert Nelson ;

Jean Laberge, directeur du comité des Chantiers à l'AGEUM ;

Monique Chénier ;

François Truchon.

(Les Chantiers de Mtl Inc.)

EXPROPRIATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

l'acompte donné à un exproprié en attendant le règlement final devrait correspondre non pas à 75%, mais à 100% de la valeur des biens-fonds telle que figurant dans les registres municipaux. En effet, cette valeur établie par l'administration municipale ne représente que les ¾ de la valeur réelle, et l'exproprié a droit, en toute justice, à une indemnité en plus.

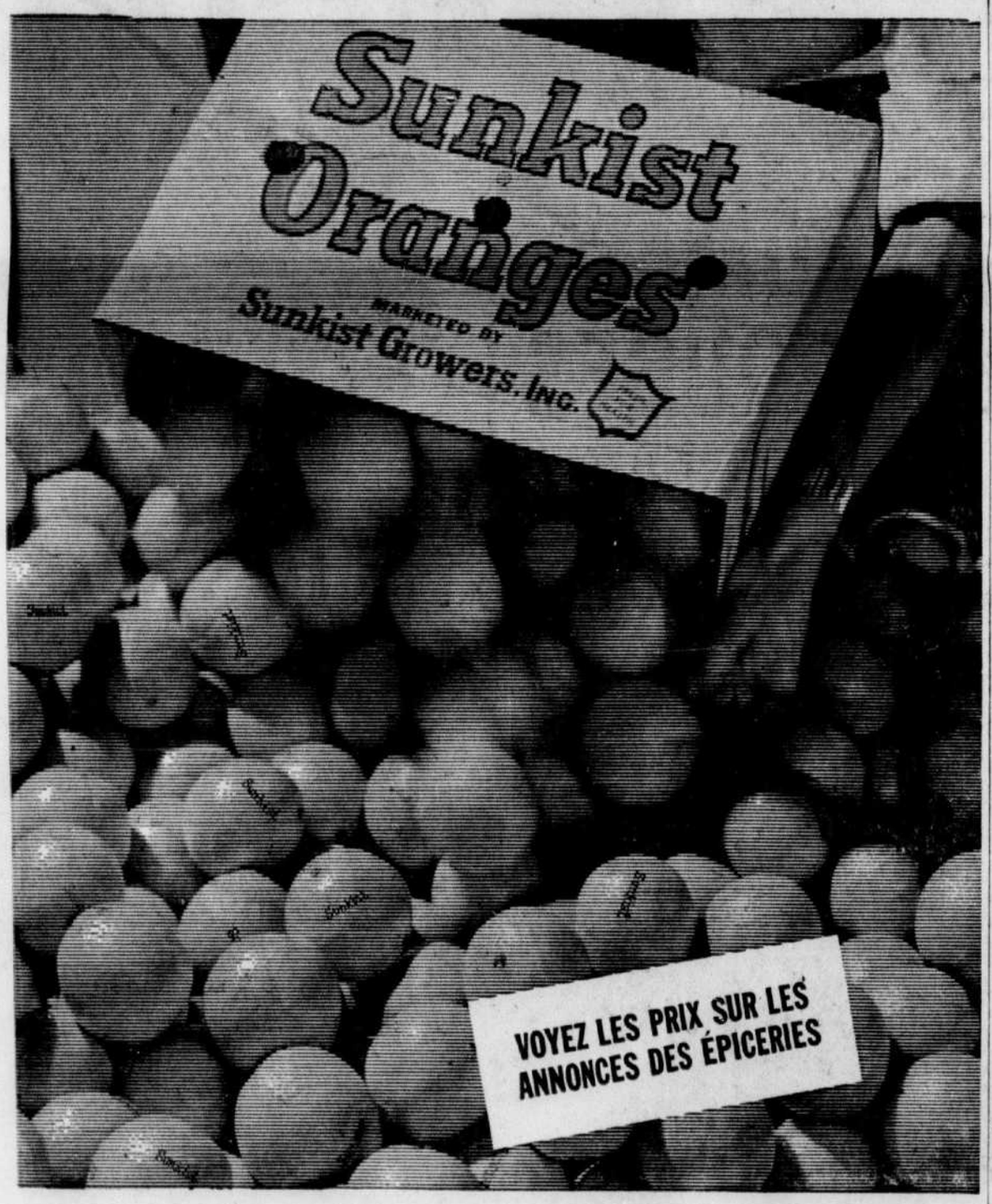
M. Bernard Pinard a cité l'exemple des expropriations effectuées pour les travaux de l'extrémité du tunnel de Boucherville à la Montée St-Léonard : environ $6,000,000 ont été payés ; en sept mois, on a réglé le cas de 250 propriétaires et de 300 locataires qui ont trouvé le règlement "juste et raisonnable".

Le ministre de la Voirie a reproché à l'opposition de vouloir alarmer inutilement les futurs expropriés du **tronçon nord-sud.**

A propos d'une participation fédérale à l'indemnisation des expropriés, le député de Drummond a déclaré que ce serait juste, car les autorités du Québec ont dû faire traverser, à la Route transcanadienne, la ville de Montréal en vue de l'Exposition Universelle de 1967.

Quand les autres gouvernements provinciaux ont fait construire leur section de l'autoroute, ils pouvaient détourner la voie de grande communication loin des agglomérations vers les espaces libres ; et ils n'étaient donc pas aux prises avec le problème d'un coût excessif des expropriations.

Du pays du soleil!



La voici! Une magnifique récolte!

Oranges Navel Sunkist

Vous vous en régalerez tout l'hiver!

Votre épicier les a en magasin—les magnifiques oranges Navel Sunkist, sans pépins et faciles à peler! Elles sont expédiées de la Californie et de l'Arizona dans de rapides wagons réfrigérés. Vous les recevez donc quelques jours à peine après qu'on les a détachées de l'arbre. Ne manquez pas de vous régaler avec les oranges Navel Sunkist fraiches et juteuses, au goût si sucré. Elles sont encore toutes baignées de soleil!

Sunkist
Marque déposée
Les meilleures oranges portent ce nom

PAS DE CERCLE VICIEUX

Chez **JEAN GERVAIS**, pas question de payer moins cher à l'achat... et de payer d'ennuis après... Nos bas prix vous font débourser le minimum et notre service vous assure la protection maximum! Voilà pourquoi notre cercle de clients augmente sans cesse. Chez **JEAN GERVAIS**, c'est la satisfaction absolue... Pas de cercle vicieux !

QUALITE AUTHENTIQUE

ADMIRAL

A BAS PRIX AUTHENTIQUES!

TV console 23" Custom Le Brookshire



MODELE No 81C1X

- 3 haut-parleurs à fidélité complète.
- Contrôles placés sur le devant.

LE CONTROLE DE TONALITE PLACE EN HAUT SUR LE DEVANT vous permet d'ajuster le son tout en regardant l'image — nul besoin de s'incliner ni de se pencher.

- **CHASSIS A TRANSFORMATEUR "AIR SPACE".** Admiral est le pionnier des circuits imprimés de précision.
- **TUBE IMAGE DE 23" A GRAND ANGLE VISUEL — LE NOUVEAU TUBE IMAGE DE 23" A GRAND ANGLE VISUEL ALUMINISE 92°** vous donne un champ de vision de 282 po. carrés — 20 po. carrés de plus qu'un TV de 21".
- **LE CONTROLE DE CENTRAGE AUTOMATIQUE ELECTRON** vous assure une image très nette d'un angle à l'autre de l'écran.

Rég. $399.95

SPECIAL $219

TV PORTATIF 19" MODELE le CREST

No PS-6009



- Contrôle à distance "Super Son-R"

ADMIRAL CREA LE TUBE IMAGE DE 16" A GRAND ANGLE VISUEL. Le meilleur tube image de 16" au monde à grand angle visuel aluminisé 114° vous donne un champ de vision de 125 po. car. Façade à angles allongés en forme d'écran de cinéma.

SON FM EXEMPT D'INTERFERENCES HAUT-PARLEUR ANILCO 5 DE 6" x 2" MONTE A L'AVANT renforcé par l'aimant Anilco 5 vous donne une tonalité FM riche et exempte d'interférences.

TRANSFORMATEUR CIRCULAIRE DE HAUT VOLTAGE ADMIRAL éprouvé à grande altitude, procurant une image précise et d'une grande clarté avec une puissance de sortie à haut voltage uniforme.

AMPLIFICATEURS F.I A GAIN ELEVE vous assurent une image claire et nette même où les émissions sont faibles ou dans les régions éloignées.

LE SYSTEME "CIRCUIT PROTEGE" EXCLUSIF A ADMIRAL garantit le tube image et les pièces contre les dommages onéreux.

Rég. $299.95

A BAS PRIX AUTHENTIQUE



TV LOWBOY DE LUXE 23" LE CLAREMONT

MODELE No 72L1X

- **SYSTEME DE HAUT-PARLEUR FIDELITE TOTALE** — Deux haut-parleurs Alnico 5 fidélité intégrale d'une acoustique balancée et assortis au cabinet du TV donnent une riche et exclusive tonalité FM sur toute la gamme.
- Puissance d'image de 18,000 volts donnant à l'image une riche et extraordinaire clarté.
- Nouveau syntonisateur à tourelle "Golden Signet" de longue portée avec grille image-guide améliorée ; lampe amplificatrice augmentant la réception de 30%.
- Système à circuit protégé exclusif à Admiral.
- Transformateur circulaire haute tension éprouvé à grande altitude assurant une fidélité et une clarté d'image remarquable.
- Pré-contrôle automatique à action rapide fixant fermement l'image en place.

Rég. $399.95

SPECIAL $219

S.V.P. NE PAS CONFONDRE...

Le maison JEAN GERVAIS est une maison d'ESCOMPTES REELS, et non une entreprise de brocantage... Nous n'achetons pas les vieux meubles.

NOUS VENDONS DU NEUF SEULEMENT. Du neuf en meubles, du neuf en styles, tissus et couleurs. Du neuf en tout ! Notre choix est complet !

CHEZ JEAN GERVAIS VOIR C'EST CROIRE !

HEURES D'AFFAIRES

Du lundi au mercredi de 9 a.m. à 6 p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 10 p.m.
Le samedi jusqu'à 5 p.m.

ATTENTION

A notre magasin de la rue Mont-Royal : nous avons un département de pièces pour toutes marques de poêles, réfrigérateurs, etc.

L'AS DU SERVICE

JEAN GERVAIS

5270 rue HENRI-JUILIEN — CR. 7-4103
au coin de la rue Boucher

1145 est, MONT-ROYAL — LA. 4-6817
près de la rue de La Roche

ICI c'est le client qui est ROI

Démission de M. Valmore Gratton

Directeur de l'Office d'initiative économique de la ville de Montréal depuis 1937, soit depuis sa fondation, M. Valmore Gratton, économiste et publiciste, quittera l'hôtel de ville, le 15 mars.



M. VALMORE GRATTON

Interrogé vers 10 h., ce matin, M. Gratton a confirmé qu'il adressait aujourd'hui même sa lettre de démission au maire Jean Drapeau.

M. Gratton a droit à une pension de la part de la Ville. Il aurait pu demeurer encore trois ans au service de Concordia. Il entend poursuivre à son propre compte sa carrière d'économiste cnoseil. Il accordera prochainement à de hauts postes dans le secteur privé.

Actuellement président du comité consultatif de placement de Montréal et membre de l'American Industrial Development Council, M. Gratton fut déjà professeur à l'Ecole des hautes études commerciales et à l'Institut Pédagogique; vice-président de la Chambre de commerce canadienne (1940); président de la Chambre de commerce de Montréal (1941); vice-président exécutif de l'Association des commissaires industriels de la province de Québec (1945-1959); vice-président du Comité de production de guerre, zone de Montréal (1940-1945); co-président du Comité d'aide à la Chine (1943); conseiller technique du ministère provincial de l'Industrie et du commerce (1943); conseiller technique du Comité de reconstruction d'après-guerre (1945); secrétaire du Conseil d'orientation économique de la province de Québec (1945).

Accusation de tentative d'extorquer $50,000 à Mme Armand Duhamel

Un jeune homme de 27 ans, qui serait quelque peu apparenté à Armand Duhamel, qui est mort dans la nuit du 25 décembre à la prison de Bordeaux, aurait tenté d'extorquer à sa veuve, ces jours derniers, une somme de cinquante mille dollars.

Paul Ledoux, qui demeure au 5245 du chemin de la Côte-Saint-Luc, aurait fait les premières "approches" si l'on peut dire, le 6 février.

Il aurait alors écrit une lettre à Mme Duhamel pour lui enjoindre d'aller déposer cette somme, dans une boite à chaussures, sous l'escalier de la maison de rapport où il demeure.

Et cela, évidemment, si elle "tenait" à ses enfants.

Presque immédiatement, toutefois, Mme Duhamel alertait la police, et l'inspecteur Armand Morin (qui est également l'expert en écritures de la police municipale) était chargé de l'enquête, avec le lieutenant Emilien Dufort.

Une première fois, une boite pouvant avoir l'apparence de la rançon exigée fut déposée, mais le prévenu ne l'aurait pas cueillie, s'étant apparemment douté qu'il y avait des policiers dans le voisinage.

Une seconde fois, cependant, le guet-apens fut dressé de nouveau, et, cette fois, Ledoux fut appréhendé sur les lieux.

Sur-le-champ, on lui demanda un échantillon de son écriture. Et le résultat de l'expertise faite par la suite aurait été absolument concluant.

Devant le juge Emile Trottier, le prévenu a toutefois nié sa culpabilité, hier midi, et son enquête a immédiatement été reportée à mardi prochain.

Son procureur, Me Simon Venne, a alors réclamé sa libération sous un cautionnement de $950.

Dans ces circonstances, le juge Trottier accéda à sa requête, tout en soulignant que le crime d'extorsion (même s'il ne s'agit que d'une tentative dans ce cas-ci) était des plus grave. Et qu'il ne fallait pas le prendre à la légère, évidemment.

Hold-up sur messager

Un individu, armé d'un revolver, a attaqué, vers 2 h. 45 hier après-midi, un messager à l'emploi de la pharmacie Dandurand, située au 806 rue Atwater, et s'est emparé des $7 qu'il avait sur lui.

L'incident est survenu à l'angle des rues Plymouth Grove et Gaudry.

"Si Ville d'Anjou existe, c'est grâce à Montréal"

— M. Lucien SAULNIER

M. Lucien Saulnier n'a pas voulu "fermer le dossier de l'égout Mercier" sans y aller d'une dernière réplique à l'endroit du maire de Ville d'Anjou, M. Ernest Crépeault.

Des propos tenus lundi soir par M. Crépeault, au cours d'une conférence de presse, M. Saulnier tire les conclusions suivantes :

"Dans sa récidive, M. Crépeault reconnait, dit M. Saulnier, que c'est St-Léonard qui a demandé à Montréal de construire l'égout Mercier; que Montréal ne voulait pas le construire pour la simple raison que la ville n'en avait pas alors besoin; que Ville d'Anjou paye sa part "par versements", et qu'elle doit encore $1,056,092.59 à Montréal et que, finalement, Ville d'Anjou a reçu et reçoit du gouvernement du Québec une subvention "discriminatoire" pour construction d'égout et d'aqueduc".

M. Saulnier ajoute : "Ces admissions justifient tout homme de bonne foi à répéter que, si Ville d'Anjou existe, c'est grâce à Montréal".

Et il termine en précisant : "On juge l'homme à ses propos. Le maire d'Anjou confond dans son esprit un fonds de réserve et un règlement d'emprunt; on le voit dans sa déclaration. On a donc le droit de le juger comme on jugerait un comptable qui ne saurait faire la différence entre l'actif et le passif".

La CECM se rapproche de l'Association diocésaine des commissions scolaires

La CECM demandera à l'Association des commissions scolaires catholiques du diocèse de Montréal de convoquer une nouvelle réunion de tous les commissaires pour discuter de nouveau du bill 139 sur l'uniformisation de la taxation scolaire.

Si elle refuse, c'est la CECM qui la convoquera elle-même, a dit M. J.-Paul Lefebvre, car lors de la première réunion, les commissaires se sont peut-être un peu trop hâtés de rejeter le projet, lequel est à leur avantage.

La CECM a aussi réaffirmé son intention de s'affilier à l'Association diocésaine et conséquemment à la Fédération provinciale des commissions scolaires. Le coût de son adhésion sera toutefois étudié et négocié, car ses 200,000 élèves, sa cotisation, au taux de 10 cents par élèves, s'élèverait à $20,000 par année.

ANNONCE

L'IRRITATION DE LA VESSIE

Peut troubler le sommeil

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritations des reins et de la vessie, essayez un lavage antiseptique interne pendant quelques jours avec CYSTEX. Prenez 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau. CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

"UNE HEURE MAGIQUE"

est tout ce qu'il vous faut pour aller danser ce soir !

ECOLE DE DANSE ARTHUR MURRAY

7200 HUTCHISON

Ch. 206 (coin Jean Talon O.) 272-4233

JOKURN CORP.

AUTRES STUDIOS OFFICIELLEMENT RECONNUS

- 4113 est, JEAN-TALON, (coin PIE-IX) 721-9231
- 410 est, RACHEL (coin St-Denis) 849-2333
- 1500 ouest, STE-CATHERINE, ch. 100 933-7608
- 4603, CLANRANALD (côte St-Luc et Girouard) 488-9119
- 4735, VAN HORNE, ch. 108 (coin Victoria) 731-1316



THÉ SALADA ORANGE PEKOE 60 SACS 79¢

LAIT EVAPORE CARNATION BOITE 16 OZ 6/89¢

JUS DE TOMATES HEINZ BOITE DE 20 OZ. 2/29¢ BOITE DE 48 OZ. 3/$1.00

SOUPE AUX POIS HABITANT BOITE DE 28 OZ 2/37¢

SOUPE AUX LÉGUMES HABITANT BOITE DE 28 OZ 2/37¢

PÂTES ALIMENTAIRES CATELLI BOITE DE 16 OZ 2/39¢

NESCAFÉ POT DE 6 OZ $1.09

SIROP OLD TIME BOUT. DE 32 OZ 79¢

MÉLANGE À GÂTEAU TWINKLE BOITE DE 15 OZ 2/47¢



SOCS DE PORC LB 45¢

SMOKED MEAT PRIME PAQUET de 2 oz. 5/$1.00

JAMBON PRET A SERVIR "PRIME" SANS COUENNE lb 55¢



BACON TRANCHE CANADIEN No 1 'PRIME' 2 lb pour $1.00

FARINE FIVE ROSES SAC DE 7 LBS 73¢

BISCUITS HONEY GRAHAM DE CHRISTIE Boites de 13½ oz 2/69¢

MIEL BLANC BEEKIST Boite de 2 livres 69¢

PAPIER DE TOILETTE BALLET Rouleaux 4/43¢

ESSUIE-MAINS KLEENEX Rouleaux 2/45¢

RIZ À GRAIN COURT DAINTY Boite de 2 livres 37¢

JUS DE PRUNEAUX BENNETT Boite de 24 oz 39¢

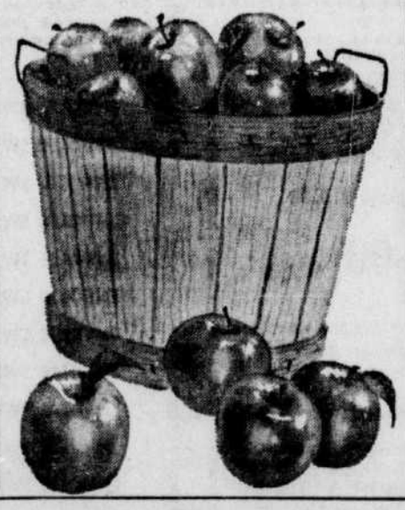
HUILE MAZOLA Boite de 8 lbs $2.85

HELENE CURTIS SPRAY NET Bouteille de 12 oz $1.49

NUTS AND BOLTS TUFFY Boite de 7 oz 49¢

SALADE DE FRUITS TROPICAL Boite de 15 oz 4/$1.00

POMMES ROUGES "DÉLICIEUSES" DU QUEBEC 3 lb 39¢



EXCEL

GINGER ALE EXCEL BOUTEILLE DE 30 OZ 2/25¢

RHUBARBE D'ONTARIO lb 29¢



NAVETS DU QUEBEC lb 4¢



POUR LE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES SIGNALEZ RE. 1-7641

EXCEL 4 des 300 MARCHES EXCEL "UNIS POUR PLUS BAS PRIX"

J.-I. LAROCHE Ltée
291 BOULEVARD STE-ROSE
STE-ROSE DE LAVAL, P. Q.
TEL. : 625-2300 — 625-3250

MARCHE CATAFORD
ST-BENOIT
CO. DES DEUX MONTAGNES, P. Q.
TEL.: 258-2222

P.-E. LEGAULT
5751 BOULEVARD GOUIN OUEST
CARTIERVILLE, P. Q.
TEL. : FE. 4-5551 — FE. 4-9040

Corbeil & Lamarre Enrg.
623 RUE CHABANEL
MONTREAL, P. Q.
TEL. : DU. 1-6231



SAVON PALMOLIVE FORMAT REGULIER 4/43¢

NETTOYEUR AJAX Format géant 87¢



DÉTERSIF FAB FORMAT GEANT 67¢





CREME DENTIFRICE COLGATE FORMAT FAMILIAL 93¢

PRIX EN VIGUEUR LES 13-14-15 FEVRIER 1964

Une nouvelle loi pour les écoles professionnelles ?

QUEBEC. (par J. M.) — Les dirigeants des principales écoles professionnelles privées de la région de Montréal ont formé un comité pour étudier les modifications à apporter à la "Loi des écoles professionnelles privées", loi qui, jugent-ils, ne protège pas suffisamment le public.

Le comité en question se compose de : M. Jean Meunier, de l'Institut Teccart; M. R.-R. Desaulnier, des Radio Electronic Television Schools; M. V.-E. Bourret, de l'Ecole de Formation Professionnelle Privée; M. Gabriel Archambault, de l'Institut de l'Electronique; M. Charles Kemeid, de l'Ecole Pratique de l'Electronique; et M. Guy Caissy, de l'Institut de Dessin Technique.

La présidence a été confiée à M. Jean Meunier qui représente la circonscription électorale de Bourget à l'Assemblée législative.

Le comité compte préparer un mémoire qui sera remis le 2 juin 1964 à M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse.

M. Meunier et ses collaborateurs rappellent la recommandation formulée par le comité provincial qui avait été chargé d'étudier la situation de l'enseignement technique et professionnel au Québec :

— "Que l'enseignement dispensé par les écoles professionnelles privées ne soit reconnu que s'il conduit les élèves à un diplôme décerné par le Conseil supérieur de l'enseignement technique et professionnel !"

Pour rencontrer les libéraux

Le maire Trépanier s'adressera au député UN Russell

GRANBY. — Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier soutient que les demandes d'une municipalité auprès du gouvernement provincial, doivent passer par le représentant élu par le peuple du comté, même si le député se trouve dans l'opposition.

Le premier magistrat de la ville de Granby a fait remarquer que dans un système démocratique, il n'y a aucune raison valable pour que le gouvernement refuse d'entendre un porte-parole élu par le peuple.

M. Thépanier dit que c'est par l'entremise du député démocratiquement élu par la population du comté de Shefford, en l'occurrence, M. Armand Russell, député de l'Union nationale de ce comté, que les représentations du Conseil municipal doivent être faites auprès des autorités provinciales. M. Trépanier a expliqué que s'il existe un système de représentation, il doit être respecté et que les municipalités doivent être les premières à donner l'exemple.

Dans certains milieux, on se demande si les déclarations de M. Trépanier n'auront pas l'effet d'une vive réaction auprès des Associations libérales du comté de Shefford et aussi sur le Conseil municipal de Granby.

Le bill 10 voté en deuxième lecture

QUEBEC. (par J.M.) — L'Assemblée législative a voté en deuxième lecture le bill 10 concernant la mainmorte. Quelques minutes ont suffi à la Chambre basse pour adopter un léger amendement proposé par le Secrétaire de la province, M. Bona Arsenault. La troisième lecture a été remise à une séance ultérieure.

Le Secrétaire de la Province pourra désaormais accorder les permis de mainmorte sans décret du gouvernement. De plus, on dispense les tiers acquéreurs et les créanciers hypothécaires de vérifier l'observance de la Loi de mainmorte par les compagnies ou corporations qui possèdent ou ont possédé un immeuble. L'absence de permis de mainmorte ne constituera plus un vice de titre.

Hausse de la taxe scolaire à Québec?

QUEBEC (PC) — La commission scolaire de Québec devra hausser de 20 p.c. les taxes scolaires si elle désire balancer son budget pour l'exercice financier 1964-1965.

Une augmentation de 20 p.c. porterait le taux de la taxe à $2.10 par $100 d'évaluation. Au taux actuel de $1.75, on prévoit un déficit dans le prochain budget.

Le président de la Commission, M. Wilbrod Bhérer, a déclaré au cours d'une interview que les déficits répétés sont impensables. Les commissaires prendront une décision le 25 février au sujet du nouveau taux de taxe.

M. Bhérer estime également que les taxes scolaires devraient être prélevées au niveau municipal. Il a été suggéré dans le passé que les taxes scolaires soient prélevées par le gouvernement provincial qui en ferait la répartition suivant les besoins.

En regardant la lune

De la terre, on peut apercevoir environ 59 pour 100 de la surface de la lune, à divers moments, à cause d'oscillations connues sous le nom de librations.

DAVANTAGE POUR VOUS CHEZ

EATON

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.



Nouvelle, la robe droite... en attendant la cigogne!

Robes de maternité; deux nouveaux styles!

19.95 *chacune*

A. La robe-manteau en rayonne et soie ; contraste de l'écharpe et des boutons jumelés blancs. Détail de ceinture simulant des poches devant. Marine, rose, bleu pâle et orangé.

B. La robe à jupe plissée en crêpe; manches courtes, ceinture assortie. Oeillet blanc à l'épaule. Existe en marine, bleu glacier et aqua. Tailles 8 à 18 dans les deux modèles.

COMPOSEZ VI. 2-9331

ROBES DE MATERNITE (RAYON 341), NOUVEL EMPLACEMENT COTE VICTORIA

Pour parer aux rires et aux pleurs du printemps...

19.95 *chacun*

Vive le manteau toute saison en popeline de coton/nylon traité au silicone pour résister à l'eau. Une doublure ¾ amovible, en Orlon pelucheux est montée sur glissière. Petit col rond, poches avec rabat et manches matelassées pour plus de chaleur. Tailles 10 à 18, en tons de marine, brun, vison et vert.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 345), AU QUATRIEME ETAGE, CHEZ EATON



Nouvelles lignes printanières!

Bien au-dessous du prix habituel!

Spécial chacun 10.97

Voici 4 modèles d'une nouvelle collection de sacs à main tout-aller en luxueux cuir doublé de suède. Garniture de ton argent ou or. Chacun est doté d'un compartiment à glissière, d'un miroir et d'un peigne pratiques. Coloris : noir, brun foncé, marine, blanc os; cuir verni noir. Nous n'avons pas toutes les couleurs dans tous les modèles.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 217), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON



"Bathe'N'Glow" ou la douceur du cygne...

Pourquoi ne pas faire de chaque bain votre moment de beauté et de détente ? l'huile de bain Bathe'N'Glow adoucit, pénètre en profondeur et assouplit l'épiderme merveilleusement. Profitez de cette offre spéciale du fabricant : un format de 6 onces plus un flacon de 2 onces.

les 2 pour

2.50

Soleil ardent, hâle parfait avec "Bain de soleil"

Créé par Antoine de Paris, cette crème permet de hâler rapidement aussi bien l'été que l'hiver, tout en conservant à la peau sa douceur et sa finesse. Elle arrête les rayons nocifs et dangereux, et vous aide à devenir belle de teint...

tube de 3.8 onces

2.00



Avec le printemps, offrez-vous "2nd Debut"...

Conçu spécialement pour les femmes d'âge mûr, 2nd Début contient le CEF-600, qui est le facteur naturel d'absorption et de retenue de l'eau dans l'épiderme. Il n'en tient qu'à vous de retrouver cet air de jeunesse qui vous rendait si éclatante... 2nd Début s'applique sur les mains, le cou et le visage.

format de 1 once 1.25

format de 4 onces 3.75

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

Recevez sans souci ! Remettez-vous en à EATON !

RESTAURANT EATON DU NEUVIEME

Que ce soit pour un shower, un thé, un anniversaire ... Eaton vous aidera à bien recevoir. Notre spacieuse salle à manger s'avère un endroit calme et imposant pour les réceptions que vous voulez aussi gracieuses que possible, et nous serons heureux de vous servir le menu de votre choix.

Appelez notre représentante attitrée, Mademoiselle Morrison, VI. 2-9331 poste 755... elle se mettra à votre disposition avec plaisir.

Prix pour le thé par personne 1.10 1.45 1.80

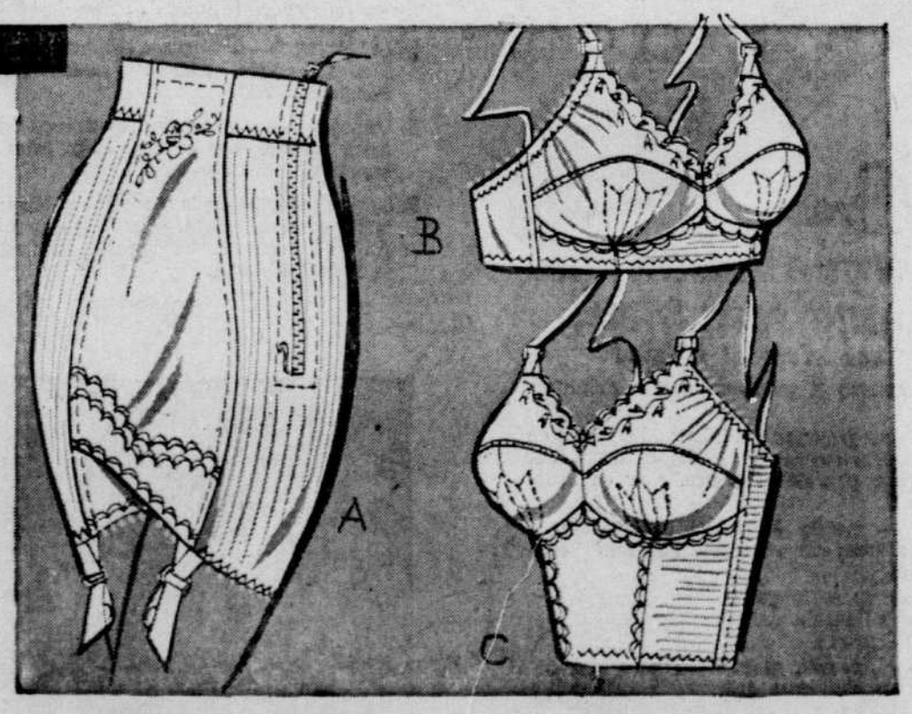
Prix pour le déjeuner ou le dîner par personne, à compter de 2.00

RESTAURANT EATON DU NEUVIEME, CHEZ EATON

Donnons généreusement aux oeuvres des

CHEVALIERS DE PYTHEAS

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



Confort élégant avec Sarong

A. *Gaine Sarong* à côtés élastiques. Panneau du devant croisé, en coton, panneau du dos en satin et bande de 2" à la taille. Glissière de côté. 4 jarretelles. Blanc seulement. Tailles 26-36, hanches moyennes et saillantes. *chacune* 13.00

B. *Soutien-gorge court*—côtés en Lycra, bonnets en coton brodé, et incrustation d'élastique sous les bonnets. Blanc seulement. Bustes 32-36A, 32-38B, 32-38C, 32-38D. *chacun* 3.95

C. *Soutien-gorge long* en Lycra. Bonnets en coton brodé. Bretelles réglables. Incrustation de Lycra sous les bonnets. Blanc seulement. Bustes 34-40B, 34-42C et 34-44D. *chacun* 6.00

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 609), AU QUATRIEME, CHEZ EATON

ACHETONS EN TOUTE CONFIANCE EATON VEND AUSSI BON MARCHE QUE N'IMPORTE QUI EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE, BIEN ENTENDU

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9338

LA PRESSE

VIE FEMININE / VIE MONDAINE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 12 FEVRIER 1964 — 80e ANNEE — No 102

Paris nomme Claude Chayet à Pékin

PARIS. (Reuter) — Le Quai d'Orsay annonce que le gouvernement français a désigné aujourd'hui M. Claude Chayet, consul général à Oran, comme premier chargé d'affaires français à Pékin. M. Chayet entre en fonction le 23 février.

Par ailleurs, c'est vers la fin de cette semaine que le chargé d'affaires de Pékin, M. Sung Chin-kuang, est attendu à Paris. Pour ce qui est de la mission diplomatique de Taiwan à Paris, on annonce qu'elle s'apprête à transférer ses biens à la délégation de Taiwan à l'UNESCO.

M. Chayet est un diplomate de carrière. Il a été notamment associé aux phases finales des négociations d'Evian sur l'Algérie. Il a également rempli les fonctions de conseiller à la mission permanente de la France auprès de l'ONU. M. Chayet est âgé de 43 ans.



M. Claude Chayet

Selon le président Johnson

Des alliés nuisent plus aux USA que certains de leurs ennemis

WASHINGTON. (UPI, AFP) — Le président Johnson a déclaré hier qu'il est possible que certains de leurs adversaires et que ces amis finissent par causer plus d'ennuis à l'Amérique que certains de ces ennemis. Le président n'a toutefois pas nommé ni les uns ni les autres.

Parlant au cours d'une réception organisée pour des fonctionnaires du service d'inspection des Finances américaines, le président Johnson a également réaffirmé que les Etats-Unis n'ont aucunement l'intention de se retirer de l'Asie du sud-est et de "céder cette partie du monde à l'empire des communistes".

Puis, passant en revue les problèmes auxquels Washington doit actuellement faire face, le président a admis que les Etats-Unis avaient commis certaines erreurs, mais il s'est montré optimiste quant à la possibilité de les résoudre sans trop de difficulté.

Johnson a cité en exemple les problèmes suivants :

1) Panama : le président des Etats-Unis a admis que les élèves d'une école américaine située dans la zone du canal avaient commis une erreur en hissant le drapeau américain devant leur école sans hisser le drapeau panamien en même temps. Le président a, néammoins, souligné que cet incident n'aurait pas dû entrainer les événements tragiques qui devaient suivre et a formulé l'espoir qu'une solution au problème serait rapidement trouvée.

2) A propos de **l'avion d'entrainement américain récemment abattu en Allemagne orientale,** M. Johnson a également admis que cet avion s'était égaré dans une zone où il n'aurait pas dû se trouver, mais que cela seul ne pouvait pas justifier le fait que l'avion ait été abattu.

3) Cuba : le président a affirmé une fois de plus que les bâteaux cubains arraisonnés la semaine dernière se trouvaient effectivement dans les eaux territoriales américaines et a dénoncé la décision cubaine de couper l'eau à la base de Guantanamo en guise de représailles.

Sans insister davantage, Johnson s'est contenté d'ajouter que les Etats-Unis s'occuperaient directement de ravitailler Guantanamo en eau.

4) Chypre : à propos de cette affaire qui retient l'attention générale depuis déjà un certain temps, le président Johnson a admis que les Etats-Unis avaient rencontré quelques difficultés mais a exprimé la conviction que la crise cypriote serait résolue à la satisfaction générale.

Affirmant qu'il avait déjà vu des périodes beaucoup plus sombres, le président Johnson a souligné également que les difficultés des Etats-Unis en politique étrangère lui paraissaient souvent beaucoup moins sérieuses que celles auxquelles Khrouchtchev doit faire face dans ses relations avec la Chine populaire.



UN CANADIEN AU CONGO — Le lieutenant-colonel PAUL A. MAYER, (face à la caméra) d'Ottawa, vérifie une route aérienne avec son pilote suédois lors de récentes opérations de sauvetage en vue d'évacuer des missionnaires menacés de mort par les rebelles congolais. Le colonel Mayer a été cité en exemple par le secrétaire général de l'ONU, U Thant, pour son courage et le succès de ses opérations de sauvetage. Ci-dessus, on voit l'officier canadien entouré de parachutistes membres des Casques bleus.

Téléphoto PA

Selon son neveu

Paul VI a empêché Hitler de 'kidnapper" Pie XII

NEW YORK. (PA - UPI) — Un neveu de Paul VI a dit que le pape, alors qu'il servait au Vatican comme substitut à la secrétairie d'Etat, durant la dernière guerre mondiale, a empêché que Pie XII ne soit kidnappé par Adolf Hitler.

Jean - Baptiste Montini, le neveu de Paul VI, a relaté l'incident dans un article signé paru dans la dernière livraison de la revue "Look".

Racontant comment son oncle avait utilisé son "don magnétique de la persuasion", le neveu de Paul VI écrit :

"Hitler, dont la colère grandissait devant l'opposition qu'il rencontrait au Vatican, avait décidé d'enlever le pape (Pie XII) et de le séquestrer dans un lieu non spécifié, en Allemagne, où il aurait été empêché de poursuivre efficacement son pontificat.

"Informé de ce complot, mon oncle fit venir immédiatement le baron Ernst von Weisacker, l'attaché allemand près le Saint-Siège.

"Personne d'autre que les deux hommes n'a su ce qui s'est dit durant cette angoissante et cruciale confrontation, dit-il, mais Hitler abandonna son projet d'enlèvement du pontife.

"Mgr Antonio Travia, qui était alors secrétaire de mon oncle, m'a mis au courant de cette rencontre dramatique".

Le neveu du pape a dit que son oncle s'est plusieurs fois exposé personnellement au danger afin de protéger des personnes recherchées par les nazis.

"Durant la guerre, dit-il, Mgr Montini a rempli le monastère des Oratoriens, à Rome, et d'autres maisons religieuses, de réfugiés juifs et autres personnes persécutées par les nazis et les fascistes.

"Le monastère contient des chambres, des passages secrets et autres caches qui remontent au moyen-âge. Le soir, Mgr Montini s'exposait personnellement au danger en bravant le couvre-feu et les patrouilles de la Gestapo, pour qui les documents du Vatican valaient peu de chose, pour trouver et cacher les hommes et les femmes recherchés par les nazis".

Londres: vol de timbres rares évalués à plus de $750,000

LONDES (Reuter) — Londres est en émoi. Des cambrioleurs philatélistes ont percé cette nuit les coffres-forts de la compagnie "Bridger and Kay" et ont volé pour une valeur de $750,000 de timbres rares.

M. Allen Leverton, gérant de la compagnie, a déclaré qu'il pouvait évaluer entre deux et trois millions le nombre de timbres qui ont été volée.

"Nous avons perdu la majorité de nos timbres rares, a-t-il précisé. Ils dataient de 1840 jusqu'à nos jours". Parmi les vignettes disparues, dit-il, figurent cinq timbres d'une livre de Sierra-Leone d'une valeur totale de 2,400 dollars.

Manque également dans les coffres une paire de timbres canadiens à centres inversés et commémorant l'inauguration de la Voie maritime. Ces timbres sont évalués à $2,100.

Mais c'est une feuille de 105 vignettes qui constitue la pièce la plus rare emportée par les cambrioleurs. Il s'agit de timbres de Nouvelle-Zélande émis l'an dernier à l'occasion du centenaire des chemins de fer. Cette pièce est évaluée à $2,700.

Les assureurs du magasin ont offert une récompense de $15,000 à ceux qui permettraient la restitution des timbres. Les premiers éléments de l'enquête indiquent que les cambrioleurs ont emporté le produit de leur vol dans des sacs.

Selon M. Allan Leverton, "les voleurs sont entrés de force dans le magasin et l'ont mis à sac malgré la présence des veilleurs de nuit. Ils ont percé deux coffre-forts à l'aide de chalumeaux oxhydriques. Ils semblaient bien savoir ce qu'ils cherchaient, car ils n'ont pas touché aux quelque $90 que contenait la petite caisse.

Tout semble indiquer qu'il s'agit d'un coup monté par une "bande de voleurs professionnels parfaitement organisée". Il est probable précise-t-on encore que les voleurs chercheront à sortir les timbres du pays. Aussi, un porte-parole de l'Association des négociants en timbres a déclaré qu'une description aussi détaillée que posisble des timbres volés est publiée à l'intention des négociants en timbres et des collectionneurs. Certains négociants de Londres ont été immédiatement alertés par téléphone.

Hausse de taxes

TORONTO. (PC) — L'assemblée législative n'est pas parvenue comme on s'y attendait à mettre fin à l' "éternel" discours du Trône, mais le Trésorier de la province, M. James N. Allan, doit néanmoins faire ses prévisions budgétaires des 3 h. p.m. aujourd'hui.

La Somalie accuse l'Ethiopie d'agression

MOGADISCIO. (UPI) — Le gouvernement de la Somalie affirme aujourd'hui que des avions éthiopiens ont mitraillé et bombardé des villages somaliens depuis deux jours en dépit de l'appel au cessez-le-feu lancé par le secrétaire général des Nations unies.

"L'agression armée par l'Ethiopie se poursuit," déclare le premier ministre Shermarke dans un message à M. Thant. Et il ajoute que le gouvernement somalien "est déterminé à ne pas rester passif devant de telles agressions, même s'il tente d'empêcher qu'elles ne dégénèrent en un conflit généralisé".

Les plus graves combats en quatre ans d'escarmouches à la frontière des deux pays du nord-est de l'Afrique ont commencé il y a cinq jours. Chaque pays blâme l'autre et prétend avoir infligé les plus lourdes pertes à l'adversaire.

De son côté, le gouvernement somalien dit avoir ordonné à ses troupes de cesser le feu lundi matin, en réponse à l'appel de M. Thant. Mais, selon lui, le gouvernement éthiopien "n'a pas tenu compte de cette bonne volonté et a poursuivi les hostilités, les étendant même à d'autres régions frontalières".

Le premier ministre Shermarke a demandé à M. Thant d'envoyer une commission d'observateurs indépendants dans la région des hostilités afin de déterminer les responsabilités et de surveiller l'application du cessez-le-feu. Il a adressé une requête semblable à l'Organisation de l'Unité Africaine, requête qui a été lue aujourd'hui à tous les chefs d'Etat africains assistant à la conférence panafricaine réunie à Dar-Es-Salem, au Tanganyika.

A Addis-Abéba, on dit que ce sont les Somaliens qui ont attaqué, hier, deux postes de frontière.

Hier, le premier ministre Krouchtchev invitait les deux gouvernements à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éviter une guerre ouverte. Dans son appel, le chef soviétique soulignait que de nos jours, il n'y a pas de différend de frontière qui ne puisse être réglé par la négociation.

Fortifications militaires de l'URSS à Cuba

MEXICO. (AFP) — Des techniciens soviétiques construisent actuellement de nouvelles installations militaires dans la province cubaine d'Oriente, a déclaré, hier, à Mexico, M. Angel Gonzalez, délégué du directoire révolutionnaire estudiantin de Cuba en exil.

Citant des rapports des forces anti-castristes clandestines de Cuba, il a ajouté que ces installations sont construites actuellement dans les régions de Santiago de Cuba, Guantanamo, Palma Soriano, Nipe, Minas Del Frio et Antillas.

Ces zones, a-t-il précisé, sont sous le contrôle exclusif des Soviétiques et les forces militaires du gouvernement castriste n'ont pas le droit d'y circuler. M. Gonzalez a enfin déclaré que le 28 janvier dernier de l'équipement soviétique avait été débarqué à Santiago et Cuba et transporté jusqu'aux "nouvelles fortifications militaires".

Au parlement de LA HAYE

Dans une atmosphère tendue, un long débat sur les fiançailles de la princesse Irène

LA HAYE. (AFP, Reuter, UPI) — Un important débat, consacré à la décision de la princesse Irène d'épouser le prince Hugues de Bourbon-Parme, de renoncer à la succession du trône et de s'établir à l'étranger, s'est déroulé hier dans une atmosphère tendue devant la Chambre des députés néerlandais.

Après les voeux de bonheur adressés au jeune couple par le président, M. F. Van Thiel, le leader du groupe catholique ouvre immédiatement le débat en demandant au gouvernement "s'il existe un conflit entre le gouvernement et la reine à propos de cette union et si quelque chose s'oppose à l'accession au trône d'une princesse catholique".

Le porte-parole du groupe protestant "chrétiens - historiques" demande, de son côté, de confirmer ou d'infirmer la rumeur selon laquelle la princesse aurait rendu visite au pape Paul VI, il y a six mois, pour lui annoncer sa conversion.

Le leader socialiste critique vivement l'attitude dans cette affaire de l'ambassadeur de Hollande à Madrid et constate l'échec total des services d'information, puis il déplore que "le gouvernement et la nation aient perdu la face aux yeux du monde".

Le représentant du parti paysan veut savoir si le prince Bernhard lui-même n'est pas devenu catholique et si, comme le rapportent certains bruits, "le mariage religieux de la princesse Irène et du prince Hugues a déjà été célébré secrétement en Espagne".

Pour sa part, le leader communiste estime qu'on a déjà fait assez de bruit autour de cette histoire de conversion et de fiançailles. "Qu'elle se marie bien vite, lance-t-il, et que l'on passe aux affaires sérieuses !"

Réponse du premier ministre

Prenant la parole à la fin du débat, le président du conseil néerlandais, M. Victor Marijnen, a déclaré que le prince Bernhard ne s'est pas converti au catholicisme, qu'il n'y a pas eu de mariage secret et que la princesse Irène ne recevra pas de compensation financière à la perte volontaire de ses droits à la succession. Puis il ajoute que l'ambassadeur n'avait pas informé le gouvernement comme il aurait dû le faire.

Des civils russes feraient de l'espionnage en Suède

STOCKHOLM. (Reuter) — Le commandant en chef de l'armée suédoise a demandé au gouvernement suédois de restreindre la liberté de mouvement des membres du personnel des ambassades étrangères, des membres de la section commerciale de l'ambassade soviétique ayant effectué des voyages "qui ne peuvent avoir d'autre but que l'espionnage", écrit aujourd'hui le quotidien suédois "Expressen."

Un porte-parole du ministère suédois de la Défense a confirmé que le général Torsten Rapp, commandant en chef des forces armées suédoises, avait bien écrit au gouvernement, comme indiqué par l'"Expressen", mais il s'est refusé à révéler le contenu de la lettre.

"Les services de sécurité ont établi qu'un grand nombre de personnes appartenant à la soi-disant représentation commerciale de l'Union soviétique en Suède soient employées à effectuer dans le pays des randonnées qui ne peuvent avoir d'autre but que l'espionnage militaire," écrit l'"Expressen." "Ce sont ces sortes de voyages que le commandant en chef veut voir cesser," ajoute le quotidien.

Aux termes du règlement actuel, les attachés militaires des ambassades étrangères doivent aviser les services de sécurité suédois de leurs projets de voyage, mais cette démarche n'est pas requise de la part du personnel civil attaché aux ambassades.

Devant la commission Warren

La mère de Lee Oswald laisse entendre que Marina a menti

WASHINGTON. (AFP, Reuter) — La veuve de Lee Harvey Oswald a-t-elle subi un lavage de cerveau ? Marina Oswald a-t-elle menti devant la commission Warren ? C'est ce que tente de prouver un avocat newyorkais, Me Mark Lane, que la mère du présumé meurtrier du président Kennedy a engagé pour représenter son fils.

Cet avocat, toutefois, s'est vu refuser le droit, par la commission Warren d'assister à l'interrogatoire de Mme Oswald-mère et d'interroger les témoins cités par la commission.

Me Mark Lane a donc fait passer à Mme Oswald deux questions lui demandant d'y répondre. La première avait trait au genre de "protection" à laquelle Mme Marina Oswald avait été soumise ainsi que ses deux enfants après l'assassinat; la deuxième portait sur les déclarations de Mme Marina Oswald à sa belle-mère faites le soir du 22 novembre après l'arrestation de Lee Oswald.

Mme Marguerite Oswald a déclaré que sa belle-fille, conduite au siège de la police dans l'après-midi du 22 novembre, avait dit plus tard à sa belle-mère : "Maman, ils m'ont demandé si Lee avait un fusil et je leur ai dit oui."

Puis, selon Mme Marguerite Oswald, la veuve de Lee lui dit que la police lui avait montré la carabine de fabrication italienne trouvée au sixième étage du dépôt scolaire où travaillait le présumé meurtrier du président, et lui avait demandé si cette arme était bien le fusil d'Oswald. Marina aurait répondu, toujours d'après la belle-mère : "Je leur ai dit que je ne croyais pas, car elle (l'arme) ne ressemblait pas au fusil de Lee."

Au cours de sa déposition, la semaine dernière, devant la commission, la jeune veuve avait déclaré en fait que l'arme que détient le FBI était bien le fusil acheté par correspondance par son mari et qu'il gardait à la maison.

Le procès de Ruby

D'autre part ,un homme d'affaires de Dallas, et un avocat ont exprimé des doutes, hier, quant à la possibilité de juger impartialement devant un tribunal le meurtrier de Lee Oswald, Jack Ruby.

M. Stanley Marcus, président des magasins Nieman-Marcus, était un des 170 témoins assignés par les avocats de Ruby qui tentent d'obtenir le renvoi du procès devant une autre Cour. Il a déclaré au tribunal qu'il avait "de graves réserves à opposer quant à la possibilité d'un procès impartial à Dallas."

Un autre témoin de la défense, M. Clayton Fowler, président du barreau du comté de Dallas, a déclaré pour sa part que la "nation faisait actuellement le procès de Dallas" et que par conséquent il serait "très difficile" pour Ruby de bénéficier d'un jugement impartial dans cette ville. D'autres avocats ont confirmé cette déclaration.

L'accusé Jack Ruby était présent à l'audience d'hier. Il a donné des signes de pervosité essuyant à plusieurs reprises, avec un mouchoir, son front baigné de sueur.

Tshombé dit que le corps de Lumumba a été dissous dans l'acide sulfurique

MADRID. (AFP) — Le corps de Patrice Lumumba et de ses compagnons ont été dissous dans l'acide sulfurique en 1961 à l'instigation de M. Cyrille Adoula, actuel premier ministre congolais, a déclaré cet après-midi M. Moïse Tshombé, ancien président du Katanga.

M. Tshombé a déclaré que MM. Adoula et Ileo "affolés par la menace d'envoi d'une commission d'enquête de l'ONU, étaient venus à Elisabethville le 28 février 1961, ostensiblement pour signer un accord militaire, mais en fait dans l'intention de "faire disparaitre complètement les cadavres et étouffer l'enquête".

Tshombé a ajouté: "Cette disparition eut lieu, en effet, et ce fut Adoula qui, conseillé par un de ses proches, trouva la formule et décida de son application. On déterra les corps et on les plongea dans un bain d'acide afin qu'ils disparaissent à jamais".

SAIGON: offensive vietcong contre les ressortissants américains

SAIGON. (UPI, PA, Reuter, AFP) — Devant l'offensive des guérilleros vietcongs, qui a atteint la capitale du Vietnam-sud, les autorités américaines ont ordonné hier que des mesures extraordinaires de sécurité soient prises pour protéger les citoyens américains résidant à Saigon.

Les attaques vietcongs se multiplient à travers tout le pays, a révélé hier un porte-parole militaire et les rebelles ont commencé d'agir à l'intérieur de la capitale elle-même.

Des mesures additionnelles de sécurité (dont on ignore le contenu) ont été prises autour des écoles que fréquentent les écoliers américains, ainsi que dans les salles de quilles et dans les cinémas. Tous les autobus qui servent au transport de ressortissants américains sont minutieusement inspectés, afin d'y prévenir l'explosion de bombes.

Hier, deux soldats américains ont été tués et 23 autres Américains ont été blessés à la suite de l'explosion d'une bombe au cours d'une joute de balle-molle.

Des grenades ont également fait explosion devant la résidence d'un officier de l'aviation américaine.

Il y a 1,800 ressortissants américains, militaires et civils, à Saigon.

Selon certaines informations, les terroristes profiteraient de la démoralisation qui s'est emparée des soldats et des policiers sud-vietnamiens à la suite des purges qui ont accompagné les deux récents coups d'Etat.

AIMERIEZ-VOUS AVOIR PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MEME?

● plus d'enthousiasme ? ● plus d'esprit de décision ?

● plus d'entregent ? ● plus de persuasion par la parole ?

Mesdames, Messieurs, vous êtes invités,

QUELS QUE SOIENT VOTRE OCCUPATION, VOTRE AGE OU VOTRE DEGRE D'INSTRUCTION,

Venez assister à notre

DEMONSTRATION GRATUITE

Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles

Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 222

(entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur)

MERCREDI 12 ou JEUDI 13 ou VENDREDI 14 fév., à 8 h. p.m.

ou JEUDI 13 fév., à 1 h. 30 p.m.

L'ECOLE DE SUCCES AUJOURD'HUI

Une division de l'Institut de Personnalité

Président : JEAN-GUY LEBOEUF

Auteur du volume : "Arrêtez d'avoir peur ! . . . et croyez au succès"

Pour dépliant gratuit: 842-8186

Mariage Bouthillier-Turcotte

A l'église Saint-Paul-de-la-Croix, était célébré récemment le mariage de Mlle Louise Bouthillier, fille de M. et Mme Ernest Bouthillier, avec M. Guy Turcotte, ing. p., fils de M. Valère Turcotte.

La jeune épousée portait une robe blanche, en faille pure soie. Sa robe était de ligne droite à ampleur cloche garnie de dentelle et d'une traine-panneau.

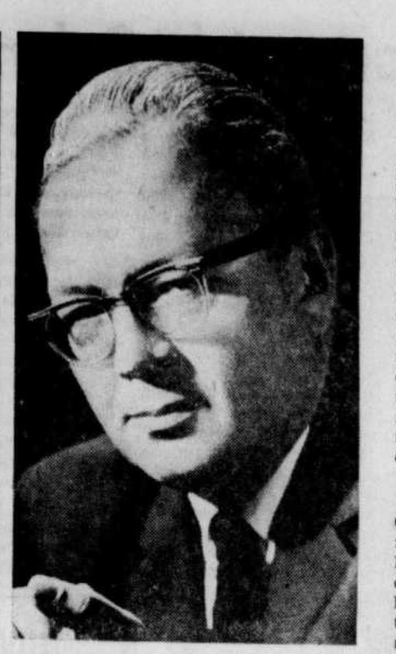
La mère de la mariée avait choisi pour cette occasion une robe de ligne droite, en pure soie bleue, à corsage de dentelle et un chapeau de fleurs assorti à la robe.

La dame d'honneur Micheline Turcotte ainsi que les deux demoiselles d'honneur, Janine et Marthe, soeurs de la mariée portaient des robes couleur abricot. Elles étaient coiffées de petits voiles en tulle de couleur assortie à leurs robes.

La bouquetière, Marie-Claude Turcotte, nièce de la mariée, portait une robe à jupe froncée, de couleur turquoise.

Les invités se réunissaient, après la cérémonie religieuse, au Centre social de l'Université de Montréal pour une réception d'où les mariés partirent pour un voyage dans le Sud. Mme Turcotte portait alors un costume en bouclé beige garni de castor et une toque de castor.





AU CLUB DES ANCIENS DE SAINTE-MARIE — M. André Ouimet, président et Mme Ouimet accueilleront les invités au dîner de la Saint-Valentin le vendredi 14 février, à la Salle Nouvelle France, du restaurant "Chez Emile Bouchard".

Faire-part

M. et Mme Paul Robitaille, de Montréal-Nord, annoncent le récent mariage de leur fille Danielle, avec M. André Morrissette, fils de M. Antonio Morrissette, décédé et de Mme Eugène Chaput, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à l'église Saint-Vital de Montréal-Nord, dans la plus stricte intimité.

L'I.O.D.E. célèbre son 64e anniversaire

Le "IODE", c.a.d. l'Ordre des filles de l'empire, célèbre son 64e anniversaire, aujourd'hui. En ce jour anniversaire les 976 chapitres à travers tout le Canada rappelleront à leurs membres les débuts de cette société fondée par quelques femmes canadiennes dans le but de venir en aide, à ce moment, aux soldats participant à la guerre des Boers et qui comme organisation bénévole recueille maintenant annuellement près d'un million de dollars.

La grande préoccupation de ce groupe bénévole est l'éducation. Des aides précieuses ont été fournies à des écoles du Grand Nord. Plus de $350,000 sont employés annuellement à cette effet. Soixante-deux écoles et huit hôtels du Yukon et des territoires du Nord-Ouest ont été ainsi adoptés. L'aide apportée à ces institutions consiste en des volumes, des prix, du matériel nécessaire à la récréation des enfants.

L'Ordre des Filles de l'empire travaille aussi à encourager les arts au Canada. Le chapitre national a récemment présenté une bourse de $500 à l'école de théâtre national (biculturel) à l'intention d'étudiants en art dramatique ou en production. La Société a également offert une trentaine de livres pour la bibliothèque du Ballet national. Des bourses d'études sont également constituées par l'IODE à l'intention d'étudiants, enfants de vétérans des deux dernières guerres.

Plus de $400,000 sont dépensés au Canada en secours aux indigents dans le domaine du bien-être social et plus de $100,000 sont partagés entre les pays sous-développés.

L'Ordre des filles de l'empire constitue une des plus importantes sociétés bénévoles du monde. Dans cet univers qu'on sent parfois si précaire, il fait bon reconnaître des signes évidents de bonne volonté prête à susciter la paix et l'harmonie à travers le pays et à secourir ceux qui sont dans le besoin.

Réceptions

Mme Ralph Harper sera l'hôtesse d'un déjeuner maigre, canadien, pour les Gourmettes internationales, demain, mercredi, à l'hôtel Ritz Carlton. Mme Maurice Billard, présidente fondatrice du Cercle recevra les invitées.

* * *

Le docteur et Mme Gabriel-A. Seguin recevaient récemment à l'hôtel Windsor à un dîner-buffet en l'honneur de M. Claude de Champagne. Plus de deux cents invités étaient venus rendre hommage au compositeur canadien qui se rendra prochainement à Paris où son oeuvre "Altitude" sera entendue au Palais de Chaillot.

à Noter

***

CONFERENCE — Soeur Léon-le-Grand, des Soeurs de l'Immaculée-Conception sera la conférencière invitée à la réunion du comité féminin du B'nai B'rith, le mercredi soir 19 février, chez Ruby Foos. La religieuse qui fut infirmière missionnaire au Nyasaland, de 1950 à 1962, est en charge du nursing et de l'administration de l'Hôpital chinois de Montréal. Elle parlera du service médical en Afrique et au Canana, ainsi que de l'hôpital qu'elle dirige.

GALA DES DISCIPLES D'ESCULAPE — Les étudiants en médecine de l'université de Montréal annoncent que le gala des disciples d'Esculape, sous la présidence d'honneur du docteur et de Mme Roger Dufresne, aura lieu le samedi 22 février à l'hôtel Windsor.

L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE — Des films en couleur sur l'Espagne seront présentés, demain soir, jeudi 13 février, au salon Duluth de l'hôtel Reine Elizabeth sous les auspices de l'Union des Latins d'Amérique. Et pour couronner la soirée, un spectacle de danses et de chants "flamenco" sera présenté. Pour renseignements on peut téléphoner à 844-3041.

PROCHAIN COLLOQUE — Un colloque, ayant pour thème : "Par l'individu, pour la société", aura lieu, le samedi, 22 février prochain, à 2 h. 30 p.m., au Centre social de l'Université de Montréal, 2222 avenue Maplewood, Outremont.

Cette manifestation, organisée par le comité d'action sociale de l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal), groupera des témoins de diverses réalisations sociales dans différents milieux.

Seront représentés, les domaines suivants : loisirs, lois sociales, services d'éducation des syndicats, aménagement rural, organisation communautaire de nouveaux quartiers résidentiels.

Pour renseignements : RE. 7-7387.

AU CONGRES JUIF CANADIEN — Le docteur Samuel Margoshes, de New York, journaliste, éditorialiste en chef du "Day-Morning Journal" sera le conférencier invité du troisième forum d'une série organisée sous les auspices du congrès juif canadien. "Que reste-t-il de l'héritage juif" sera le thème de ce forum qui aura lieu le dimanche 23 février, à 8 h. 30 p.m. au 5500 Westbury Avenue.



M. ET Mme LEOPOLD BAILLARGEON (Olivette Déziel) dont le mariage a été célébré récemment à la cathédrale de Montréal. La mariée est la fille de M. et de Mme Joseph Déziel, du Cap-de-la-Madeleine, et le marié, le fils de M. et de Mme Joseph Baillargeon, de Québec. C'est M. l'abbé Claude Desrochers qui a béni l'union des époux.



AU BAL HONGROIS — Un des membres du comité le baron Louis de Blomberg cause ici du programme du bal avec Mlle Aniko Gaal qui a été choisie pour offrir le bouquet traditionnel à Mme Comtois qui avec son mari, le lieutenant gouverneur, assistera à ce bal comme invitée d'honneur. Le bal hongrois aura lieu le samedi 15 février à l'hôtel Windsor.

Québec

Le Lieutenant-Gouverneur a reçu Son Excellence M. Max de la Fuente, ambassadeur du Pérou à Ottawa, lundi matin à ses bureaux du palais législatif.

* * *

Le Lieutenant-Gouverneur a reçu Son Excellence M. Gershon Avner, ambassadeur d'Israël à Ottawa, mardi midi à ses bureaux du Parlement.

* * *

Le Lieutenant-Gouverneur et Madame Comtois, accompagnés du lieutenant-colonel Léon Côté et de Madame Côté, ont assisté à la présentation des "Pêcheurs de Perles", du Théâtre lyrique de la Nouvelle-France, jeudi soir au Palais Montcalm.

* * *

Le Lieutenant-Gouverneur et Madame Comtois ont reçu à dîner, mercredi soir à Bois de Coulonge, en l'honneur des membres de l'Assemblée législative et de leurs épouses.

Du côté des princes

STOCKHOLM. (Reuter) — La princesse Desiree, petite-fille du roi Gustaf Adolf de Suède, épousera le 5 juin le baron Niclas Silfershioeld, annonce-t-on aujourd'hui à la Cour suédoise. Le lieu du mariage n'a pas encore été fixé.

La princesse (25 ans) et le baron (29 ans), riche propriétaire terrien, se sont fiancés en décembre dernier.

* * *

BANGKOK. (AFP) — Le roi Baudouin et la reine Fabiola de Belgique ont quitté Bangkok samedi par avion pour regagner Bruxelles après une visite officielle de huit jours en Thaïlande.

Les souverains belges ont été accompagnés à l'aéroport par le roi Adulyadej et la reine Sirikit, et de hautes personnalités officielles thaïlandaises.

* * *

BOLZANO, Italie. (Reuter) — Le chah d'Iran et l'impératrice Farah Dibah sont arrivés aujourd'hui à Bolzano, venant d'Innsbruck où ils ont assisté aux Jeux Olympiques d'hiver. Ils sont partis ensuite en automobile pour Verone où, annonce l'agence d'information "Italia", ils ont pris un avion pour Florence.



Vient de paraître



Un livre précieux en toutes circonstances sur l'art du bien boire et du bien manger

230 pages — $3.00

REVUE L'HOTELLERIE

HOTEL QUEEN'S, Montréal

Tél. 866-2168

VENTE

APRES INVENTAIRE

3 JOURS SEULEMENT



Valeurs allant jusqu'à 19.98 pour $6.60

2 paires pour 12.00



TOUTE LA BALANCE DES BOTTES D'HIVER

valeur jusqu'à $24.98

$10.00 la paire

n

chaussure normandie

6648 PLAZA ST-HUBERT

aussi PLACE VILLE-MARIE

ANNONCE

LES FEMMES CANADIENNES S'INTÉRESSENT AUX SAVONS

Même les fabricants de savon avouent que leurs produits peuvent dessécher votre épiderme et lui faire perdre son humidité naturelle. Les savons ont réellement besoin d'un élément humidifiant — et c'est pourquoi ils ont dû ajouter du cold cream à la plupart des savons. Mais pourquoi vous contenter d'un cold cream ajouté au savon lorsque vous pouvez obtenir un véritable cold cream — le Pond. Le COLD CREAM DE POND nettoie en profondeur et fait disparaître les traces de maquillage que le savon ne peut atteindre. LE COLD CREAM DE POND pénètre profondément dans les tissus déshydratés. Il redonne à votre épiderme l'humidité dont il a besoin. Il nourrit et adoucit votre peau. Dès ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND.

Une trouvaille Miss R. pour l'année bissextile!

9 robes ravissantes — les qualités merveilleuses du tricot de laine double, de mise partout.

9 couleurs vives — rose, turquoise, crevette, beige, bleu pâle, gris, cacao, vert ou marine.

9 modèles élégants — les contours étroits, faciles à ajuster, du printemps '64. Des modes fabuleuses à

$19 *Valeurs ordinaires $29.95 et $35* $19

Tailles junior 5-15; Jeunes filles 10-18; demi-tailles 14½-24½. Tailles et couleurs en séries incomplètes.

Toutes les ventes sont finales! Deuxième étage

Miss Renfrew chez HOLT RENFREW

Rockland • Dorval • Place Ville-Marie

Stationnement gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

Madame...

Mademoiselle...

C'EST VRAIMENT *

"SENSAS"!

*SENSATIONNEL *en argot français*



MISS OSLIND

est heureuse de vous offrir ses

PYJAMAS DE COTON IMPRIMES

PRE-RETRECI A 100%



Ce spécial extra-ordinaire n'est rendu possible que par le grand pouvoir d'achat d'OSLIND. Achetez-en plusieurs aujourd'hui même !

Ces pyjamas sont d'une confection soignée et vous assurent un parfait confort. Le pantalon est doté d'une ceinture élastique lisérée. Facilement lavable, agrémenté d'imprimés aux teintes et motifs tout nouveaux. Vous en serez émerveillée.

Tailles : 32 à 38.

PRIX MARQUE : $2.95 ch.

SPECIAL $1.76 CH.

2 POUR $3.50

Rendez-vous au magasin OSLIND le plus près de chez vous aujourd'hui même et vous y trouverez bien d'autres spéciaux aussi sensationnels !

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS AVEC EMPRESSEMENT

OSLIND'S

"Premiers dans la mode — Premiers en aubaines"

43 MAGASINS ATTRAYANTS...A MONTREAL, ST-JEAN, VICTORIAVILLE, OTTAWA, BROCKVILLE, CORNWALL.

C'EST DEMAIN QU'ON FÊTE LE



Une collection complète de draperies, rideaux et stores vous est offerte à prix *très très raisonnables!*

VOICI QUELQUES AUBAINES DU 42e ANNIVERSAIRE

- **DRAPERIES À LA VERGE**
  25,000 vges, dessins tout à fait à la page sur un tissu Morse d'une texture résistante et souple — largeur: 47" **Régulier: $1.98** SPÉCIAL **.99**
- **DRAPERIES À LA VERGE**
  Acétate & Viscose "Harvard"
  10,000 vges de teinte unie et trame apparente
  Couleurs: Champagne - or - turquoise - vert - beige - café — largeur: 47" **Régulier: $1.98** SPÉCIAL **.99**
- **ARNEL-LAVABLE-Largeur 46"**
  3,000 vges, choix de quatre couleurs. Patron semi-moderne. Beige - turquoise - vert & corail **Régulier: $2.95** SPÉCIAL **$1.19**
- **DRAPERIES PRÊTES À POSER**
  Qualité, rayon acétate, satin antique et autres dessins et couleurs assortis. 1 paire de 6 laizes imprimées à la main. 144 pouces de large x 95" Long. **(légères imperfections)**
- **RIDEAUX "CAFÉ"**
  Coton imprimé genre toile (sailcloth) 2 nouveaux dessins coloris frais et gai. Hauteur 36" **Régulier: $3.95** SPÉCIAL **$2.95**

Rendez-vous à l'un des 4 magasins

E. Lecompte LTÉE DRAPERIES

d'abord...
vous verrez...
vous y gagnerez!

6595	RUE ST-HUBERT	• 271-4735
6602	RUE ST-HUBERT	• 273-2808
1651	EST, RUE MONT-ROYAL	• LA. 4-1184
4028	EST, RUE ONTARIO	• 522-1174

- **RIDEAUX DE CUISINE**
  Couleurs assorties. Ensembles de 11 morceaux d'une valeur **régulière de $6.95** SPÉCIAL **$4.95**
- **CONFECTION GRATUITE**
  3,000 vges de Terrylène Baptiste imprimé, dans un choix de motifs et couleurs choisis, tissu lavable sans repassage, résiste au soleil. Largeur 45 pouces. **Régulier: $2.95** SPÉCIAL **$1.98**
- **PANNEAUX "PLEIN JOUR"**
  Largeur 70 pouces - hauteur 110 pces. Blanc avec superbes appliqués blancs et effet de ton sur ton. Vous aimerez ce riche voile, lavable, irrétrécissable, qui ne nécessite pas de repassage et dont la couleur n'est affectée ni par la fumée, ni par la chaleur ni même par les rayons de soleil. **Régulier: $18.95** SPÉCIAL **$14.95**
- **COUPONS DE TISSUS À DRAPERIES** Balance de pièces, Lignes désassorties.
- **STORES PLASTIQUES**
  27" x 58" — **Régulier: $1.89**
  36" x 70" — **Régulier: $1.98**
  SPÉCIAL **$1.39**
  Aussi grand assortiment de stores de toutes sortes.

ACHÈTE A BON COMPTE

Plan pratique de mise de côté

Service à domicile

E. Lecompte LTÉE DRAPERIES

QUI ACHÈTE CHEZ LECOMPTE

Estimations Gratuites

Décorateur-ensemblier au service de la clientèle



L'APPEL DE LA FEDERATION — L'objectif minimum de la Section commerce-industrie et Noms Réservés de la 32e campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises se chiffre à $575,000. C'est la part des hommes d'affaires de la métropole pour nos indigents desservis par les 32 oeuvres subventionnées par la Fédération qui demandera, du 1er au 16 mars prochain, $2,185,000 à la population. La sollicitation a été officiellement inaugurée dans cette Section récemment, au Centre Social de l'Université de Montréal, en présence de nombreux chefs d'entreprises et hommes d'affaires. On reconnaît, dans l'ordre habituel : MM. Raymond Lavoie, Hervé Belzile, C.A., président général de la campagne, Mme Raymond Lavoie, présidente de la Section féminine, Me Roméo Desjardins, C.R., président de la Section commerce-industrie et Noms Réservés, Léo Lavoie et Roger DeSerres.

La conversion du poste CJBC

La SSJB exprime sa satisfaction

IBERVILLE. (**R.P.**) — Le président de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec a déclaré en fin de semaine que les Sociétés se réjouissaient grandement d'apprendre de la part des autorités de Radio-Canada la décision de convertir en poste français la station radiophonique CJBC au bénéfice de tous les francophones de la région torontoise.

"Avec sa puissance de diffusion de 50,000 watts, ce poste devrait assurer un service continuel et atteindre un des plus nombreux groupes de langue française au Canada.

Le Dr Frenette a déclaré : "L'idée de transformer ce poste en faveur d'un groupe minoritaire vivant dans un milieu naturellement peu ouvert à son expression culturelle parce que différent, émane d'une forme de justice sociale".

"C'est avec regret que nous avons entendu des commentaires défavorables au projet venant de personnalité qui, en raison même de leur formation, devraient posséder un sens aigu des droits des minorités, surtout lorsqu'elles ont sous les yeux, dans un état voisin, à l'intérieur d'un même pays, des exemples vécus de l'application pratique de ces droits.

"Songez par exemple, que pour une population anglophone d'environ 20,000 dans la région de la ville de Québec, cette minorité n'en possède pas moins un poste anglais depuis des années.

"Nous croyons qu'il serait temps que certains de nos concitoyens anglophones s'habituent petit à petit à une présence francophone de plus en plus grande et conçoivent la vie commune bi-nationale en oeuvres plutôt qu'en paroles.

"Considérant l'influence exercée par la radio de nos jours, nous ne pouvons que souhaiter de notre côté, la réalisation de ce projet : mais nous invitons, les nôtres de la région concernée à faire campagne en ce sens par les voies légitimes afin d'obtenir leur dû."

Et le président de conclure en ces termes : "Puissiez-vous donc, chers compatriotes de la région de Toronto, synchroniser bientôt 860 au cadran de votre appareil et y entendre ce doux parler qui vous tient tant à coeur."

A l'Heure du concert, demain

Trois artistes de l'Opéra de Paris et deux danseurs très célèbres

A l'Heure du concert, demain soir à 9 h. 30, le réseau français de télévision présentera quelques pages célèbres de la musique française, trois artistes de l'Opéra de Paris et deux danseurs applaudis partout dans le monde.

C'est sur un extrai de l'oeuvre intitulée **les Saisons** d'Alexandre Glazounov que nous verrons évoluer l'une des plus célèbres prima ballerina de notre époque, Mariena Sveltlova, et son partenaire Oleg Briansky.

Au cours de cette **Heure du concert,** les téléspectateurs auront le plaisir d'entendre pour la première fois à la télévision trois grands artistes de l'Opéra de Paris: Mady Mesplé, Gabriel Bacquier et Alain Vanzo.

L'orchestre de Radio-Canada sera sous la direction d'un brillant chef canadien, Jacques Beaudry, qui s'est acquis tous les éloges de la critique internationale. Jacques Beaudry dirigera, à l'Heure du concert, outre la musique de Glazounov et les airs d'opéras de Massenet, de Gluck, de Delibes et de Bizet, l'ouverture du Carnaval romain de Berlioz et l'Apprenti Sorcier de Paul Dukas.

Jean-Yves Landry réalisera cette Heure du concert.

Simpson

Profitez de cette offre annuelle valable pour un temps limité

Grande vente-cadeau de MAX FACTOR

Si vous achetez maintenant un rechange de rouge à lèvres "Max Factor", vous recevez en cadeau un luxueux étui de rouge à lèvres dans la teinte que vous préférez !

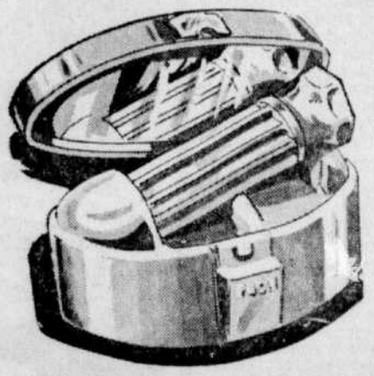
Rég. 1.95 **1.25**



Une chance unique pour vous d'acheter ce fameux rouge à lèvres de Max Factor reconnu pour sa texture veloutée, sa durabilité et ses riches teintes à la mode: rose pêche, rouge, caramel orangé, rouge clair, ou rose "Fantastique".

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — PRODUITS DE BEAUTE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Cet étui est votre cadeau



Vous raffolerez de ce luxueux étui à rouge à lèvres complet avec miroir. Vous pourrez le choisir en noir, blanc, ivoire, bleu poudre, orange ou tortue.

VENTE MARRAZZA



MARRAZZA, LE NOM QUI EST SYNONYME DE MUSIQUE A MONTREAL, vous invite à profiter de ses soldes extraordinaires de février. Musiciens, amateurs ou professionnels, ne laissez pas passer cette occasion vraiment inespérée d'obtenir des instruments de qualité à des prix tout à fait économiques !

ECONOMISEZ de 20 à 40%
sur tous les instruments et appareils en magasin



AMPLIFICATEURS
• KAY
• GUILD
• PREMIER



TROMPETTES
• KING



ACCORDEONS
Choix de genres :
• Piano
• A boutons



MELODICAS
• HORNER



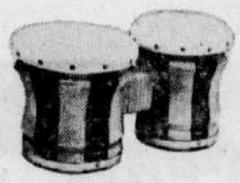
BATTERIES
• OLYMPIC
• PREMIER

LEÇONS GRATUITES OFFERTES AVEC TOUT ACCORDEON-PIANO

CHOIX INTERESSANT D'INSTRUMENTS REMIS A NEUF



GUITARES
Choix de genres :
• CLASSIQUE
• ELECTRIQUE
• FOLKLORIQUE



BONGOS



METRONOMES



LUTRIN PLIANT

A VOTRE DISPOSITION : 3 MODES DE PAIEMENT
• Mise de côté • Budgétaire • "90 jours"

P. MARRAZZA INC.
7082, rue St-Hubert. CR. 1-1182 — C. d'Achats Plaza Concorde, 336 de la NORMANDIE, P.-Viau, 663-3924



ALAIN DELON REÇOIT LES ANNONCEURS DE CKAC — Lors de sa récente visite à Montréal, le comédien bien connu Alain Delon a accordé des entrevues à plusieurs annonceurs de CKAC. On le voit sur la photo en compagnie de Jacques Morency, Jacques Proulx, Pierre Fournier et Réal Giguère. Tous quatre ont pu réaliser des entrevues exclusives avec Alain Delon, pour leurs émissions respectives et s'amuser ferme, comme en témoigne cette photo.

Dix ans de télévision pour Wayne et Shuster, de Toronto

TORONTO. (PCf) — Wayne et Shuster, les plus grands noms de la comédie canadienne, ont, au cours des cinq dernières années, parcouru de milliers de milles pour se rendre à New York, Hollywood et Londres. Ils fêtent cette année leur dixième année de travail à la télévision canadienne, et Frank Shuster a déclaré à ce sujet :

"Je pense que nous avons enfin persuadé les gens que nous voulons vraiment rester ici."

C'est qu'hommes de famille qui ne sont pas tellement attirés par les fortes sommes qui séduisent tant de Canadiens aux Etats-Unis, ils préfèrent vivre à Toronto, leur ville natale.

Ils se sont présentés pour la première fois en 1958 au spectacle d'Ed Sullivan, à la télévision ; il leur a alors donné, fait unique chez lui, carte blanche pour faire ce qu'ils voulaient. En septembre dernier, ils avaient joué pour lui 50 sketches. Ils ont une durée de 12 ou 20 minutes et, comme Sullivan passe un commercial toutes les huit minutes, ils devraient interrompre leur sketch ou le raccourcir, ce qu'ils ne veulent pas. Ils ont donc cessé pour le moment de collaborer au spectacle Sullivan.

En 1959, ils ont signé avec le réseau de télévision de Radio-Canada un contrat de cinq ans, qu'ils doivent renouveler maintenant.

Leur dernier projet concerne une série de six programmes d'une heure au cours desquels ils parleront de six comédiens, dont Bob Hope, les Marx Brothers et Abbot et Costello.

Ce soir, à CKAC

Il sera question des femmes-flirt à "Coeur à coeur"

Le Père Marcotte, s.j., parlera, ce soir, à l'émission "Coeur à coeur" à 7 h. 15, des femmes-flirt et rappellera qu'il est rare que "les choses aillent très loin." "Ces femmes sont coquettes et vaniteuses" affirmera-t-il, "mais c'est par impuissance à s'élever au niveau de l'amour véritable ou même de la simple passion".

Initiation des enfants

Après avoir parlé, demain, du travail de la Providence à l'occasion de maladies, le père Marcotte complètera sa série d'émissions, cette semaine, en parlant de l'initiation sexuelle des tout-petits, vendredi midi et vendredi soir. Il recommandera alors aux parents de profiter des circonstances qui surviennent dans le cours normal de la vie au foyer pour initier les jeunes enfants aux mystères de la vie.

Le Père Marcel Marcotte s.j. revient deux fois par jour, le midi à 12 h. 45 et le soir à 7 h. 15, du lundi au vendredi, sur les ondes de CKAC, bien entendu !



INVITEE A CKAC — Les animateurs de l'émission "Expo '67" accueilleront ce soir à 6 h. 45 au micro de CKAC, Mlle MARIE CHOQUET, adjoint au directeur du Service de l'Exposition qui viendra parler de "la femme et l'expo". Roland L. Racine et Jacques Morency communiquent également toutes les plus récentes nouvelles relatives à l'Exposition Universelle de 1967, chaque mercredi soir à 6 h. 45, sur les ondes de CKAC, bien entendu !



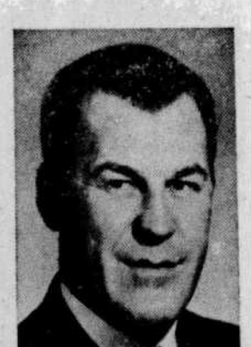
A CKAC — Chaque après-midi à 3 h. 55, PIERRETTE CHAMPOUX revient au micro de CKAC s'entretenir avec ses auditrices à l'émission "A la vôtre Madame". Demain après-midi elle se prononcera en faveur de la suppression des films de gangsters et des films d'horreur à la télévision alors que vendredi prochain, à l'occasion de la Saint-Valentin, elle citera quelques pensées de personnes célèbres que l'amour a inspirées.

7e festival international du film de télévision

Le 7e Festival international du film de télévision se déroulera à Cannes du 27 avril au 2 mai.

Dans le cadre de ce festival une confrontation mondiale des meilleurs reportages d'actualités en direct aura lieu les 1er et 2 mai, avec la participation des organismes de télévision les plus importants de tous les pays. L'organisation de cette manifestation a été confiée au Service des programmes internationaux de télévision de la R.T.F., après consultation de l'Union européenne de radiodiffusion.

A l'issue du Festival, trois grands prix seront décernés :
le grand prix Eurovision 1964 du film de télévision pour les oeuvres de fiction ;
le grand prix Eurovision 1964 du film de télévision pour les oeuvres documentaires et
le prix spécial du jury destiné à récompenser l'oeuvre de télévision qui manifeste le plus d'originalité et d'esprit de recherche.



EMILE BUTCH BOUCHARD sera l'invité d'Yvon Blais entre les périodes de la partie de hockey, diffusée ce soir à CKAC. Il répondra alors aux questions que les sportifs pourront lui poser par téléphone sur les ondes de CKAC, bien entendu !

Simpson MONTRÉAL

La vente commence à 9 h. a.m. jeudi 13

Rabais 18% à 35%!

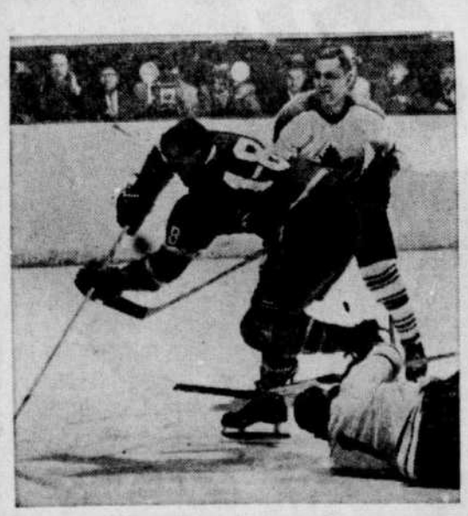
Solde de Machines WHITE

Choix de modèles d'étalage ou de démonstration, tous en parfaite condition. Chaque machine possède une garantie de machine neuve.

	Rég.	PRIX
MACHINE A PIQUE DROITE		
Modèle pupitre, 15 seulement mens. $7	123.98	98.98
Modèle pupitre, 1 seulement mens. $8	138.98	108.98
Modèle portatif, 20 seulement mens. $6	79.98	64.98
MACHINE A PIQUE ZIG-ZAG		
Meuble console, 10 seulement mens. $9	174.98	122.98
Meuble console, 8 seulement mens. $9	189.98	132.98
Meuble console, 4 seulement mens. $9	198.98	128.98
Meuble console, 2 seulement mens. $9	214.98	133.98
ENTIEREMENT AUTOMATIQUE		
Meuble console, 4 seulement mens. $9	229.98	148.98
Meuble console, 10 seulement mens. $9	239.98	167.98
Meuble console, 10 seulement mens. $9	224.98	157.98

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

SIMPSON — MACHINES A COUDRE "WHITE" (728), AU QUATRIEME



TORONTO A CANADIEN
HOCKEY
CE SOIR
à 8 h. 30
à
CKAC

Le poste du HOCKEY depuis 1925

Un appel de sir Alec aux pays riches

TORONTO (PC) — Le premier ministre britannique, sir Alec Douglas-Home, a lancé hier soir un appel aux pays "développés", y compris l'URSS, pour qu'ils travaillent de concert à l'amélioration du sort des nations moins bien partagées, et à l'oeuvre de la paix.

Il n'y a pas de raison que l'URSS ne reconnaisse également comme sien le devoir qui incombe à tous de travailler à sauver la race humaine de l'extinction, a-t-il déclaré dans une allocution à l'Empire Club de Toronto, qui célébrait son 60e anniversaire.

"La façon la plus sûre, la seule façon, de servir l'humanité est de résoudre le conflit idéologique et d'organiser le monde en vue de la paix et de l'abondance", a-t-il dit.

"Si l'URSS consent à régler les différends en Europe et à se tourner vers ces "activités" beaucoup plus utiles, il serait possible de contenir les conflits moindres, parce que les pauvres et les infortunés verraient briller devant eux l'espérance de la plénitude de la vie."

Sir Alec parlait à Toronto après une visite de deux jours à Ottawa, pendant laquelle il s'est entretenu avec le premier ministre Pearson. Il se rend aujourd'hui à Washington pour y rencontrer le président Johnson.

Le problème des problèmes

Le premier ministre britannique a lancé son appel à l'adresse des pays industrialisés de l'hémisphère nord particulièrement, disant que ces pays pourraient prendre l'initiative des mesures destinées à résoudre le "problème des problèmes" : celui de l'inégalité des ressources entre les nations.

Il a expliqué que l'aide aux pays en voie de développement est chose importante, mais que le commerce et l'investissement sont choses encore plus importantes. La meilleure contribution que les pays "développés" puissent apporter, a-t-il dit, c'est de faire grandir leurs propres économies de façon à fournir des débouchés plus considérables aux produits des autres pays.

Interdépendance

Il a fait remarquer qu'il est nécessaire de stabiliser les prix et de trouver une solution au problème de la situation financière internationale, ajoutant que tout, dans la conjoncture, démontre l'interdépendance absolue de tous les pays.

Il a ajouté que la progression sur la voie de la coopération sera lente, mais que cette progression se fait de part et d'autres d'une manière déterminée, et que personne ne retournera en arrière.

Précautions inusitées

TORONTO. (PC) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, sir Alec Douglas-Home est arrivé hier à l'aéroport international de Toronto sous la protection des plus fortes mesures de sécurité qui aient été mises en oeuvre depuis la visite royale, en 1959.

Quand l'avion du premier ministre atterrit à Toronto, plus de 40 agents de la police fédérale, provinciale et municipale étaient de faction en divers endroits de l'aéroport.

Des officiers de la Gendarmerie royale étaient postés à chacun des neuf étages de stationnement et un policier surveillait l'arrivée de l'appareil du toit de l'aéroport. Les gens qui ne pouvaient justifier leur présence sur ces étages furent écartés de la zone surplombant l'avion de sir Alec.

Le défilé de 20 voitures qui escorta le leader britannique jusqu'à un hôtel du centre de Toronto fut précédé et suivi par des voitures de la police provinciale. Au centre du défilé roulaient deux voitures de la police torontoise.

Un porte-parole officiel a laissé entendre qu ces précautions inusitées ont été prises par suite de l'assassinat du président Kennedy en novembre dernier, aux Etats-Unis.

Sir Alec Douglas-Home était accompagné du premier ministre Pearson et de M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario.

Elections ?

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, sir Alec Douglas-Home, que des élections générales menacent, songe à une prochaine rencontre des premiers ministres du Commonwealth.

C'est du moins ce qu'il a répondu aux journalistes qui l'interrogeaient, mais sur un ton plutôt vague, laissant croire qu'il avait des préoccupations plus urgentes.

"Je pense à une telle rencontre, évidemment, a-t-il dit, tous les premiers ministres du Commonwealth y pensent."

Pour l'instant, les élections générales qui l'attendent occupent beaucoup plus sa pensée qu'une telle rencontre, mais il s'est évidemment refusé à dire à quel moment elles auraient lieu.

"Avant ou après juin", lui a demandé un journaliste.

"Je vous le dirai après juin", a répondu le visiteur.

Invention japonaise : un stylo sans douille

TOKYO — L'éternel fléau des stylos, la perte de la douille, a été éliminé par un nouveau stylo sans douille qu'a inventé la Pilot Pen Company, de Tokyo. On a demandé des brevets dans la plupart des grands pays du monde.

On a utilisé des techniques et des alliages spéciaux pour mettre au point le nouveau stylo.

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

Simpson MONTRÉAL

JEUDI 13 FÉVRIER

Le Jour "Bnai Brith" CHEZ SIMPSON



Le "Mont Sinaï Lodge" a donné une fête de Noël à l'hôpital Sainte-Justine

Venez de bonne heure pour les nombreux articles non annoncés

Demain jeudi "B'NAI B'RITH" organisera chez Simpson une "Journée de Charité". Un pourcentage important sera prélevé sur le produit des ventes effectuées ce jour-là afin d'aider "B'NAI B'RITH" dans ses programmes pour la jeunesse et ses projets d'assistance médicale ainsi que de nombreuses autres oeuvres charitables, non sectaires, dans le district de Montréal. Venez apporter votre appui à cette oeuvre généreuse. Vous rencontrerez les membres de "B'NAI B'RITH", vous assisterez à des attractions fascinantes organisées à chaque étage. Vous pourrez profiter des nombreux spéciaux de ce jour... et peut-être gagner un des nombreux prix offerts.



½ prix et moins! Bijoux fantaisie

Beau choix de bijoux à porter avec vos créations printanières. Vous trouverez des colliers nouveaux genres et quelques paires de boucles d'oreilles dans le groupe.
• Coloris nouveaux. • Modèles dernier cri.
Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.
SIMPSON — BIJOUX (775) AU SOUS-SOL

Chapeaux en paille à prix d'aubaine

Une occasion idéale pour commencer votre garde-robes du printemps. Les 2 modèles ci-contre ne représentent qu'une faible partie de notre collection: vagabonds, genres à large rebord, etc.
• Modèles en paille.
• Coloris noir, blanc, beige, jaune, rose, rouge.
Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.
SIMPSON — CHAPEAUX (777) AU SOUS-SOL





Vente ! Rabais 13.49 complet 3 pantalons

Complet 3 pantalons en viscose, acétate et laine parfaits pour le voyageur et l'homme d'affaires, etc. Modèle avec revers et devant "Hymo", jambes légèrement fuselées.
• 15 motifs ton fussin, bleu, brun, Loden.
• Tailles 35 à 40 pour statures courtes, moyennes et grandes dans le groupe.
Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790) AU SOUS-SOL

Veste sport doublée pour les sportives

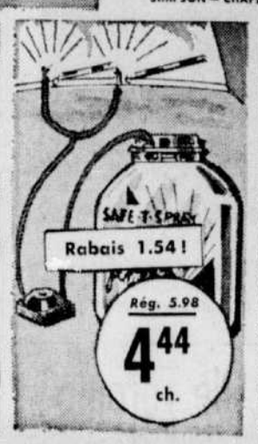
Toutes ont été confectionnées par un manufacturier réputé. Extérieur en laine laminée "Melton" entièrement doublé de tissu matelassé. Coupe excellente, confort assuré.
• Nombreux coloris
• Tailles 10 à 18 ans.
Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.
SIMPSON — MANTEAUX POUR DAMES (778) AU SOUS-SOL





Protège votre batterie !
Réchauffe-batterie

Idéal pour ceux qui n'ont pas de garage. Couverture isolante "Nuran" et filet chauffant avec bandes adhérantes (12 v. 10 w.), prises. Convient à la plupart des modèles de batteries 6 et 12 volts.
Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON, ACCESSOIRES D'AUTOS (773) AU SOUS-SOL



Vitre propre tout l'hiver !
Lave pare-brise

Appareil pour laver les pare-brise, commande au pied et réservoir en plastique, 2 jets, installation facile dans toute auto.
Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON, ACCESSOIRES D'AUTOS (773) AU SOUS-SOL



Pour préserver de la boue
Tapis pour auto

Tapis 1 pièce en caoutchouc, pour l'avant ou l'arrière de presque tous les modèles d'autos. Noir, brun, rouge, bleu.
Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON, ACCESSOIRES D'AUTOS (773) AU SOUS-SOL



Pour garçons !
Pyjama en flanelle

Rabais 80¢. Modèle à taille boxeur, boutons devant. Flanelle de coton lavable, prérétrécis, 1ère qualité. Coloris grand teint bleu, vert, rouge vin. Ages 6 à 16 ans.
Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.
SIMPSON, VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL



Pour fillettes !
Pantalon tout laine

Laine lavable importée d'Italie. Modèle avec ceinture, glissière de côté et 1 poche. Gris moyen, rouge, vert. Ages 7 à 14 ans.
Commandes postales et téléphoniques exécutées sur gris seulement. VI. 2-7221
SIMPSON, VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL



Rabais $1 !
Blouses en coton

Pour fillettes. 3 modèles en coton lavable prérétrécis. Genres à manches roulées ou courtes. Blanc, rose, bleu. Ages 7 à 14 ans.
Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.
SIMPSON, VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL



Nom fameux ! 1 représenté
Soutien-gorge court

En coton blanc délicatement brodé. Bretelles laminées. Blanc seulement. Bonnets : A 32 à 36, B 32 à 38, C 32 à 38.
Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON, CORSETS ET SOUTIEN-GORGE (785) AU SOUS-SOL



Pour garçons !
Chemises sport

Modèles en coton lavable à manches longues ou courtes et col baleiné. Motifs imprimés ton bleu, gris, vert, rouge. Ages : 8 à 14 ans dans le groupe.
Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON, VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL



Rabais 1.20 à $4 ! Pour hommes !
Cardigans et pullovers

Une qualité remarquable ... des prix abordables ... vos modèles et coloris préférés !

A. PULLOVER à manches longues, en laine d'agneau et Orlon*. Encolures ronde ou en V. Gris, bleu, olive, beige. Ch. 4.79

B. CARDIGAN 6 boutons devant, en laine d'agneau et Orlon* mixte. Aussi pullover encolure ronde à manches longues, et tricot gonflant. Taille et poignets à côtes. Choix de quadrillés vert, brun ou gris. Ch. 7.99

C. PULLOVER tout laine à motif "Jacquard" genre norvégien. Encolure ronde. Motif ton or, blanc ou gris. Ch. 8.99

*Fibre acrylique Du Pont.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

Rabais 50% à 71% ! Vêtements sport pour dames

Pantalons en laine et nylon mixte

Rabais 66% ! Modèle extensible, très chaud. Laine et nylon mixte. Noir seulement. Tailles 10 à 14. Orig. 8.99 Ch. 2.99

Cardigan en Orlon* gonflant

Rabais 57% à 62% ! Pour dames ! Cardigan au tricot gonflant. Lavable à la main. Tricot à torsades. Bleu, beige, blanc, multicolore ou vert. Tailles P.M.G. dans le groupe. Orig. 6.99 à 7.99 Ch. 2.99
*Fibre acrylique DuPont.

Tunique en Cordana imprimé

Rabais 71% ! Modèle imprimé léopard, encolure V. Ceinture de même tissu. Tailles 10 à 16. Orig. 6.99 Ch. 1.99

Pantalons en velours de coton

Rabais 66% ! Pour dames ! Pantalons en velours de coton de coupe excellente. Parfait pour la détente ! Bleu roi, rouge ou noir. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Orig. 5.99 Ch. 1.99

Jolies blouses pour dames

Rabais 50% à 66% ! Très grand choix de modèles et de tissus. Coton, rayonne, crêpe ou jersey. Modèle uni ou imprimé. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Orig. 1.99 à 2.99 Ch. 99¢

Chandails habillés classiques

Rabais 66% ! Chandail idéal pour les sorties habillées d'hiver ! Chandails en Ban-Lon*, Orlon* ou fourrure mixte imprimé noir, rouge, blanc, bleu. Tailles R.M.G. Orig. 8.99 Ch. 2.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.
SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (781) AU SOUS-SOL

Rabais 37% à 50% ! Vêtements pour garçons et filles

½ prix ! Jolies blouses

Pour enfants ! Fameuses blouses en coton "Sanforized" à manches courtes. Col Claudine. Motif gai sur le devant. Blanc seulement. Ages 3 à 6x. Rég. 1.59 — Ch. 79¢

Peignoirs en cordana

½ prix ! Jolis modèles en coton cordana imprimé. Manches courtes. Col Claudine. Rose, bleu ou vison. Ages 2 à 6x. Rég. 2.99 — Ch. 1.49

Grand solde ! Vêtements

Pour enfants ! Modèles échantillons ou avec légères imperfections. Fabrication canadienne. Barbotteuses, pantalons, chemises-T etc. dans le groupe. Ages 6 mois à 6 ans dans le groupe. Rég. 1.99 à 3.99 ch. 99¢ à 1.99

Pyjamas de printemps

Pour garçons ou filles ! Pyjamas de fabrication canadienne. Modèle long, capri ou court. Modèles gais variés ... (Ages 2 à 6). Rég. 1.59 à 1.99 — Ch. 99¢

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.
SIMPSON — VETEMENTS D'ENFANTS (736), AU SOUS-SOL

Solde de modèles de séries interrompues de 2 manufacturiers réputés!

SOULIERS EN CUIR

RABAIS 46% à 53%

Empeignes en cuir de qualité ...

Venez tôt pour avoir la primeur du choix !

Venez dès aujourd'hui chez Simpson profiter de cette aubaine ! Seulement 6 modèles de notre grand choix sont représentés ! Tous ont leur empeigne en cuir solide et les semelles sont en cuir, composition ou en caoutchouc mousse. Modèles avec semelles intérieures "Texon" rebelles à la poussière. Tous les modèles sont disponibles en noir dans les pointures 6½ à 12 (avec ½) et les largeurs B-C-D et E dans le groupe.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées sur A, B, C et D seulement VI. 2-7221
SIMPSON — SOULIERS POUR HOMMES (787) AU SOUS-SOL

Se vendent régulièrement: 12.99 à 14.99

6.99 PAI.



A. "The Mexicain" ... Modèle semi-botte, semelle composition, talon mexicain. Noir. Largeur C et D.

B. "The Gore" ... Modèle "Loafer", semelles composition, talon mexicain. Noir. Largeur C et D.

C. "The Brogue" ... Empeigne en cuir grenu, talon caoutchouc et semelles composition. Noir. Largeur C et D.

D. "The Flanker" ... Semelles composition, talon mexicain. Noir. Largeur D.

E. "Oxford Blucher" ... Empeigne cuir de veau, semelles, talon caoutchouc mousse. Noir. Largeur D.

F. "Oxford Blucher" ... Empeigne en cuir de veau. Talon et semelle composition. Noir. Largeur D.

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. — COMPOSEZ VI. 2-7221

Condamnation de 2 marcheurs de la paix

ALBANY, Georgie. (PA) — Jugement a été prononcé hier, à Albany, en Georgie, à l'endroit de deux marcheurs de la paix.

Gene Keyes, 22 ans, de Champaign, dans l'Illinois, a été condamné à $102 d'amende ou 30 jours de prison pour avoir défilé sans autorisation, désobéi à un policier et s'être mêlé à un groupe sur le trottoir. Il était au nombre des 17 personnes arrêtées durant une tentative faite par des marcheurs de la paix de traverser le quartier des affaires d'Albany, le 27 janvier dernier.

Les autorités affirment que Keyes avait refusé, le 4 février, de se rendre au tribunal et qu'il avait été décidé de le garder en prison jusqu'à ce qu'il s'engage par écrit à se soumettre. Il aurait signé cet engagement, lundi.

Mme Yvonne Klein, 30 ans, de Minneapolis, a été condamnée à $54 d'amende ou 15 jours de prison sous les accusations de flânerie et de désobéissance à la police, le 23 janvier, durant le piquetage d'une exposition d'abris antinucléaires.

Le chef de police a déclaré que les deux marcheurs de la paix ont préféré rester en prison plutôt que de payer l'amende.

Ils font partie d'un groupe de personnes qui ont quitté le Canada pour se rendre jusqu'à Cuba à pied. Le 23 décembre, 21 de ces marcheurs furent arrêtés à Albany et libérés après deux semaines de détention.

Courrier spatial

WASHINGTON, (Reuter) — Les Etats-Unis lanceront, en 1965, un satellite "synchrone", premier pas vers l'établissement d'un système mondial de communications commerciales par satellite, a annoncé hier au Congrès le président Johnson dans un rapport sur l'organisation des satellites de communication créée par le président Kennedy. Les satellites "synchrones" ont ceci de particulier qu'ils demeurent à un point fixe par rapport à la surface de la terre au lieu de se lever et de se coucher par rapport à l'horizon comme les autres satellites.

BASE VANDENBERG, Californie. (UPI) — Pour la trentième fois, les techniciens de l'aviation américaine ont procédé hier au lancement d'un missile intercontinental du type Minuteman de la base Vandenberg, en Californie. On ne donne jamais de renseignement précis sur ces expériences. Le Minuteman, long de 65 pieds, est à trois étages. Il porte le surnom de "missile instant" à cause de la rapidité avec laquelle il peut être lancé.

Piquetage des chantiers de construction

CAP KENNEDY, Floride. (PA) — Les travaux ont stoppé hier sur une trentaine de chantiers de construction spatiale à Cap Kennedy et à Merritt Island, en Floride. La raison en est le piquetage entrepris par les employés en grève de la compagnie ferroviaire Florida East Coast. On proteste contre l'autorisation qui a été accordée à la compagnie de faire circuler des convois de marchandises sur une voie ferrée appartenant au gouvernement américain à Merritt Island où la NASA (Agence nationale de l'aéronautique et de l'espace) est à préparer les rampes de lancement en vue d'expédier des hommes sur la lune.

La Commission fédérale des relations ouvrières serait invitée à légiférer pour faire cesser le piquetage. Selon les militaires qui surveillent les travaux, la presque totalité des 4,500 ouvriers des métiers de la construction respectent les lignes de piquetage.

Les membres de onze syndicats de cheminots sont en grève depuis 13 mois à cause de la présence de non-syndiqués parmi les employés du Florida East Coast Railway.

La grève a fait cesser le transport des voyageurs mais les non-syndiqués réussissent à faire fonctionner les convois de marchandises.

Par ailleurs, l'enquête se poursuit sur les deux dynamitages qui se sont produits, dans la nuit de samedi à dimanche. Une charge a sauté au moment où un convoi de 91 wagons franchissait un pont au-dessus d'un canal. Plusieurs wagons sont tombés à l'eau. La seconde explosion, qui a secoué Miami, a détruit l'unique grue mobile du Florida East Coast Railway.

De Gaulle est invité au Pakistan

PARIS, (AFP) — Le général de Gaulle a été invité à effectuer l'an prochain une visite au Pakistan, a-t-on appris hier de bonne source.

Le président de la république a répondu qu'il acceptait avec plaisir le principe de cette invitation.

Il est possible que le général de Gaulle envisage de visiter plusieurs capitales de pays asiatiques dans le courant de l'année 1965, la dernière de son septennat. Mais aucune précision n'a encore été donnée à ce sujet, de source officielle.

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

Simpson MONTRÉAL

JEUDI 13 FÉVRIER

Le Jour "B'nai B'rith"

CHEZ SIMPSON

Venez tôt pour ces spéciaux !

Demain jeudi "B'NAI B'RITH" organisera chez Simpson une "Journée de Charité". Un pourcentage important sera prélevé sur le produit des ventes effectuées ce jour-là afin d'aider "B'NAI B'RITH" dans ses programmes pour la jeunesse et ses projets d'assistance médicale ainsi que de nombreuses autres oeuvres charitables, non sectaires, dans le district de Montréal.

VEUILLEZ NOTER: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

Pas de commandes postales ni téléphoniques sur ces spéciaux

Gants importés de France

Pour dames ! Gants importés de France en chevreau glacé, ou modèle élégant en fine suède. Tous ont des coutures entièrement piquées, et sont lavables. Teintes à la mode noir, blanc, brun, beige, etc. Les légères imperfections n'enlèveront ni la beauté ni le confort. Pointures 6 à 7½.

Imparfaits de qual. rég. 7.98 à 10.98

3.99 pai.

SIMPSON — GANTS (708), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Ens. 3 pièces tricot double

Pour dames ! Préparez votre garde-robe printanière dès maintenant ! os modèles préférés, des prix modiques au Salon Vendôme ! Costumes au tricot double, jupes entièrement doublées. Ton or, bleu sarcelle, taupe, rouge, noir, gris. Tailles 10 à 16 dans le groupe.

Rég. 69.98

39.99 ch.

SIMPSON — SALON VENDOME (731), AU TROISIEME

Solde ! Souliers de marche !

Pour dames. Nom fameux de la chaussure : Anna Jettick. Choix de modèles en veau et filet à talon de marche confortable. La plupart des modèles sont étroits. Bleu, noir, beige ou blanc. Pointures 5½ à 8½ AAAA-AAA-AA-A.

Orig. 16.98 et 17.98

9.99 ch.

SIMPSON — CHAUSSURES POUR DAMES (721), AU DEUXIEME

Fameuses papillottes

E... à Simpson ! Fameuse bonbonnière de "Barton's" ! Délicieuses papillottes comprenant 2 amandes rôties et fraîches enrobées dans du chocolat et du caramel et enveloppées individuellement dans de la cellophane. Boîte en métal lithographiée de 1 lb. Un seul achat par client.

Rég. $3 la lb

1.69 lb

SIMPSON — BONBONS (705), AU REZ-DE-CHAUSSEE

POUR DAMES

CHOCOLATS "BABY CHAM" DE CARSON. D'Angleterre ! Délicieux chocolats "Baby Cham" à la saveur exquise champagne. Enveloppés dans papier argenté cello. 8 oz Rég. $2 boîte **$1**
SIMPSON — BONBONS (705), AU REZ-DE-CHAUSSEE

ELEGANTS BAS NYLON. 224 paires en vente pour cette occasion spéciale ! Entièrement diminués, 15 deniers, fines coutures. Beige neutre seulement. Pointures 8½, 9, 10, 10½ et 11. Pai. **29c**
SIMPSON — BAS (707), AU REZ-DE-CHAUSSEE

SOLDE DE COSTUMES, PANTALONS ET PULLOVERS. A) Costumes en velours de coton, modèle pour "Junior", veste Chanel, jupe droite, coloris à la mode, rouge, noir, tailles 7 à 15 dans le groupe. Orig. 14.98 ch. **7.49** B) Pantalons velours de coton, rouge ou noir, 7 à 15 dans le groupe. Orig. 6.98 ch. **3.49** C) Pullover gonflant en tweed de laine, gris, brun, vert. Tailles P.M.G. Orig. 7.98 ch. **3.99**
SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR JUNIOR (735), AU TROISIEME

FAMEUX COUPONS ARNEL* ET COTON ! Rabais 33% à 35% ! Très grand choix de tissus d'entretien facile pour robes, blouses, vêtements sport. Nouveaux coloris printaniers. Tissures denim, quadrillé fantaisie et aspect crépon. Largeurs 45 po. Les longueurs varient de 1½ à 3 ver. Rég. 1.49 à 1.98 ver. **99c à 1.28**
*Marque canadienne déposée
SIMPSON — LE RAYON DES TISSUS (727), AU QUATRIEME

SOLDE DE PANTOUFLES POUR DAMES. Très grand choix de modèles, coloris et tissus. Talon compensé ou plat. Pointures 4½ à 9. Orig. 4.98 et 5.98 pai. **2.99**
SIMPSON — CHAUSSURES POUR DAMES (721), AU DEUXIEME

BAS NYLON SANS COUTURE FILET MICRO. 300 paires seulement. Toutes de 1ère qualité ! Fameux bas nylon 400 aiguilles, 15 deniers, talons et pointes renforcées. Pointures 8½ et 9 seulement. Rég. 69c pai. **29c**
SIMPSON — GANTS ET BAS (776), AU SOUS-SOL

PEIGNOIRS ET ROBES DE CHAMBRE. Peignoirs en laine/acétate ou nylon molletonnés dans le groupe. Orig. 8.99 à 15.99 ch. **3.99 à 7.99**
ROBES DE CHAMBRE en chenille ou flanelle dans le groupe. Orig. 8.99 à 22.99 ch. **4.49 à 9.99**
SIMPSON — LINGERIE ET PEIGNOIRS (784), AU SOUS-SOL

FAMEUSES GAINES "CHARMODES". Rabais $2 ! Fameuses gaines confectionnées spécialement pour Simpson ! Glissière sur le côté. Bande de taille 3 po. Blanc seulement. Tailles 27 à 34 et 36. Rég. 7.98 ch. **5.98**
SIMPSON — CORSETS ET SOUTIEN-GORGE (785), AU SOUS-SOL

POUR LE FOYER

BOITE A CHAUSSURES "SHOE TOTE". Construction solide en plastique similicuir noir avec poignées ton or et poche intérieure à glissière pour collants. Très pratique, cette boîte vous est offerte à bas prix. Rég. $5 ch. **3.49**
SIMPSON — MENUS ARTICLES (710), AU REZ-DE-CHAUSSEE

FENETRES ALUMINIUM "STORMASTER". Fenêtres émaillées blanches. Premier paiement échu au mois de mai seulement. Commandez maintenant pour installation au printemps. Mens. $3 ch. **29.95**
SIMPSON — PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM (798), AU SOUS-SOL

7 PIECES CHROMEES POUR LA CUISSON. L'ensemble comprend: 1 fourchette à pot, 1 batteur, 1 louche, 1 pilon à pommes de terre, 1 spatule, 1 cuillère à battre et 1 support. Rég. 3.98 ens. **2.99**
SIMPSON — ACCESSOIRES MENAGERS (755), AU CINQUIEME

MIROIRS UNIS OU A MOTIFS. Miroir à motif 20 x 30 po. ou uni 32 oz. Miroir à motif : Rég. 5.98 ch. **4.66** — Miroirs unis, 24 x 36 po. : Rég. 7.98 ch. **5.32**; 26 x 38 po. : Rég. 9.98 ch. **6.62**; 24 x 30 po. : Rég. 6.98 ch. **4.66**
SIMPSON — ACCESSOIRES MENAGERS (755), AU CINQUIEME

CARPETTES TOUT COTON. Rabais 25% à 29% ! Fibres à tissure irrégulière entièrement lavables. Coloris: beige, blanc, bleu, rose, ton or antique, épices. Dimensions: 24 x 36 po.: Rég. 4.98 ch. **3.49**; 24 x 48 po.: Rég. 5.98 ch. **4.49**; 27 x 54 po.: Rég. 7.98 ch. **5.89**
SIMPSON — TAPIS ET PRELARTS (750), AU QUATRIEME

ATTRACTIONS SPECIALES DE JEUDI

Au deuxième

DEFILES DE SOULIERS "WHITE CROSS"

Défilés à 11.30 a.m., 1 h. 30 p.m., 4 h. 30 p.m. et 7 h. 30 p.m. 2 paires de souliers seront tirées au sort après chaque défilé.

GAGNEZ UNE PEINTURE ! Gagnez une peinture originale à l'huile de Louis Muhlstock, C.G.P., C.S.G.A. Les billets sont maintenant en vente à 50¢ chacun. (Recettes au profit de **B'nai B'rith**). **Le tirage aura lieu jeudi soir à 8 h. 45 p.m.** Le gagnant, s'il est présent au moment du tirage, recevra en cadeau une prime de $100.

Au troisième

DEFILES DE MODES PRINTANIERES

Les vêtements de "Duet" et "Joseph Ribkoff" **seront présentés à 10 h. 30 a.m., 12 h. 30 p.m., 3 h. 30 p.m. et 6 h. 30 p.m.** Les vêtements des défilés seront mis en vente après les défilés

Au quatrième

L'ART DE L'ARRANGEMENT FLORAL

Madame Marsh de "Fine Art Flowers" fera des démonstrations dans le rayon "Laine et articles de fantaisie" de **10 h. a.m. à 11 h. a.m., de midi à 2 h. p.m. de 3 h. à 4 h. p.m. et de 6 h. à 8 h. p.m.** Emportez votre propre vase et Madame Marsh composera pour vous un arrangement individuel — sans aucuns autres frais de votre part, que le coût des fleurs. **Un très grand choix de fleurs sera disponible de 10¢ à $2 ch. et la terre à 69¢ le paquet.**

Au cinquième

ARRANGEMENT DE TABLE PAR DES PERSONNALITES DE RENOM.

Mme Solomon Frank, épouse du Rabbi Frank : **Table de "Passover".**

Mlle Doris Clark, personnalité connue de la radio, CJAD : **Table de petit déjeuner.**

Mlle Nicole Mongeau, rédactrice des pages féminines de "La Presse" : **Table de grand dîner.**

Dusty Vineberg, journaliste du "Montreal Star" et personnalité de la T.V. : **Table buffet-petit déjeuner.**

Michelle Tisseyre, personnalité de la T.V. : **Table de déjeuner à la campagne.**

VENEZ DIRE BONJOUR A JOHNNY JELLYBEAN

Venez avec vos enfants, voir Johnny Jellybean, qui sera présent **au Rayon des Jouets, au cinquième, de 3 h. 30 p.m. à 4 h. 30 p.m. !**

Démonstrations des articles ménagers

Au cinquième

Des démonstrations par des sociétés de renom auront lieu continuellement de 9 h. a.m. à 8 h. 30 p.m.

"CANADIAN GENERAL ELECTRIC"
"THE HOOVER CO. LTD"
"BALAI NANETTE"
'GLOBE BASKETWARE".

Nous avons le regret d'apprendre que dû à des engagements antérieurs, Nelson Eddy et Mlle Gale Sherwood ne seront pas présents Jeudi 13 février, chez Simpson.

Au sixième

PIECES DECOREES PAR DES PERSONNALITES DE RENOM

Elaine Bédard, personnalité de la T.V. : **Chambre à coucher style Provincial Français/Italien.**

Johnny Jellybean (Mr. Ted Zeigler) : **Salle de jeux des enfants.**

Madame Jehane Benoit, spécialiste en art culinaire : **Une jolie cuisine.**

M. Henry Blatt, président du District canadien no 22 de B'nai B'rith : **Salle de jeux.**

M. Samuel Moskovitch, Q.C., maire de Côte-St-Luc : **Un vivoir.**

Elégantes blouses pour dames

Rég. 5.98 à 10.98

½ PRIX ! 2.99 à 5.49 ch.

Un superbe choix de jolies blouses à très bas prix ! Tissus à la mode, modèle dernier cri, à manches courtes ou longues. Genre uni ou imprimé dans le groupe. Blanc, rose, bleu ou beige. Tailles 10 à 20.

SIMPSON — BLOUSES (709), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Souliers d'échantillons

Pour dames. Une belle collection de souliers présentés dans les tons qui seront en vogue au printemps et à l'été. Choix de modèles, texture et de hauteur de talon. Pointures 4B et 5B seulement.

Orig. 16.98 à 18.98

7.99 pai.

SIMPSON — CHAUSSURES POUR DAMES (721), AU DEUXIEME

Vente ! Souliers habillés !

Pour dames. Un grand choix de souliers habillés réduits par suite de gammes incomplètes de pointures et coloris. Talons hauts, illusion ou lamelés. Coloris : noir, brun et quelques couleurs dans le groupe. Pointures 4½ à 10 dans largeurs AAAA à B pas dans tous les modèles et coloris.

Orig. 16.98 à 18.98

12.99 pai.

SIMPSON — CHAUSSURES POUR DAMES (721), AU DEUXIEME

POUR ENFANTS

BICYCLETTES "KORLIS". 13 seulement ! Bicyclette 24 po. à la construction solide. Un cadeau idéal pour tout garçon ou toute fillette. Une aubaine remarquable pour les parents. Rouges pour garçons, bleues pour fillettes. Rég. 37.77 ch. **29.99** 26 po. Rég. 44.88 ch. **39.99**
SIMPSON — ARTICLES SPORT (758), AU CINQUIEME

CHAUSSETTES EN RAYONNE ET COTON POUR FILLETTES. Modèles à côtes avec revers. Pied à tricot uni pour le confort. Coloris pastels rose, bleu et maïs. Pointures 6 à 9. Spécial **29c** pai.
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

CHEMISES-T EN "BAN-LON" POUR GARÇONS. Modèles à manches longues. Genre ton uni à col roulé ou genre à rayures à col fantaisie. Lavables, faciles d'entretien. Rouge, bleu, vert, noir. Ages 6-12-14-16-18 ans. Rég. 6.98 ch. **3.49**
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (715), AU DEUXIEME

SERVIETTES A CAPUCHON POUR BEBE. Tissu éponge doux et absorbant. Avec capuchon imprimé pour protéger bébé contre les courants d'air. Dim. 36 x 36 po. Débarbouillette assortie 9 x 9 po. Rég. 2.98 ens. **1.99**
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

COSTUMES DE NEIGE EN PELUCHE ORLON*. Modèle 2 pièces. Veste à capuchon tenant et mitaines amovibles doublée d'acétate matelassé. Pantalons avec bretelles et pieds amovibles doublés de flanellette. Blanc ou aqua pour 12 et 18 mois. Orig. 15.98 ch. **9.98**
*Fibre acrylique Du Pont
SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

COSTUMES DE NEIGE EN NYLON POUR GARÇONS. ½ prix ! Veste avec isolant et capuchon, 2 poches et une solide glissière. Pantalons avec bretelles, sous-pieds et genoux renforcés. Marine, fusain, vert pour 6 ans seulement. Rég. 13.98 ch. **6.99**
SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (714), AU DEUXIEME

POUR HOMMES

VESTES DE SKI POUR HOMMES. Rabais $4 ! 100 seulement ! Modèle en nylon matelassé entredoublé d'acétate pure 100% pour chaud isolant. Coupe excellente ! Poudre, bleu roi, noir, vert loden, gris ou rouge. Tailles P.M.G. T.G. Rég. 11.99 ch. **7.99**
SIMPSON — ARTICLES DE SPORT (758), AU CINQUIEME

PIPES EN BRUYERE. ½ PRIX ! Fameuses pipes en bruyère de formes et de dimensions variées. Importation d'Angleterre ! Bruyère de qualité. Rég. 3.98 ch. **1.99**
SIMPSON — LE COIN DU TABAC (706), AU REZ-DE-CHAUSSEE

PANTALONS EN VELOURS COTELE DE COTON POUR HOMMES. Une aubaine à ne pas manquer ! Votre modèle continental préféré et les coloris les plus à la mode. Modèle jambes fuselées. Fusain, noir, brun, vert loden dans le groupe. Tailles 28 à 36. Ch. **1.99**
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790), AU SOUS-SOL

VESTES SPORT EN NYLON POUR GARÇONS. Tissu nylon doublé de matelassé. Modèles avec capuchon à glissière et boutons devant, poignets tempête. Marine, ton or ou fusain. Ages 6 à 16 ans. Aussi tout laine 6 à 12 ans. Orig. 10.99 ch. **6.99**
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (788), AU SOUS-SOL

MAILLOTS-PULLS POUR GARÇONS. Modèles en coton lavable et prérétrécis avec capuchon à cordon coulissant, 1 large poche. Doublure de tissu molletonné. Blanc seulement. P.M.G., 6 à 14 ans. Rég. 1.79 ch. **99c**
SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (788), AU SOUS-SOL

CUVES DOUBLES EN ACIER EMAILLE BLANC. Parfaites pour la salle de lavage, le sous-sol ou la maison de campagne. Dimensions : 42 x 18 x 8 po. Crépines incluses. Rég. 29.95 ch. **$10**
SIMPSON — ACCESSOIRES DE PLOMBERIE (771), AU SOUS-SOL

COUSSINS DECORATIFS. Remplis de flocons de mousse et recouverts en solide tissu "Cordana" lavable. Anti-allergies. Attrayants coloris: rouge, bleu, ton or, vert, beige. Dimensions : 16 x 24 po. Spécial **1.49** ch.
SIMPSON — LINGE DE MAISON (792), AU SOUS-SOL

TAIES EN COTON IMPRIME FLEURI. Ces taies d'oreillers en coton de belle qualité sont imprimées d'attrayants motifs fleuris. Approximativement 42 x 33 po. Imprimé fleuri lilas ou rose sur fond blanc. Rég. 1.29 pai. **99c**
SIMPSON — LINGE DE MAISON (792), AU SOUS-SOL

Ens. de housses "Dahlia"

La quantité est limitée alors venez tôt pour ces spéciaux B'Nai B'rith !

Housse pour robes, 3 crochets. 15" x 20" x 57". SPECIAL, ch.	7.29
Housse pour costumes. 3 crochets. 15" x 20" x 42". SPECIAL, ch.	7.29
Housse pour robes. 2 crochets. 8" x 20" x 57". SPECIAL, ch.	7.29
Housse 4 étagères. 15" x 20" x 57". SPECIAL, ch.	7.29
Housse 10 étagères. 9" x 13" x 57". SPECIAL, ch.	9.29
Housse pour 8 sacs à main. SPECIAL, ch.	5.29
Aussi ensemble de 6 cintres assortis. SPECIAL, ch.	2.29

SIMPSON — MENUS ARTICLES (710), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Pantalons doublés "Thermo"

Pour fillettes. Pantalons de ski en nylon et viscose doublé "thermo" pour la chaleur et le confort. Jambes fuselées avec sous-pieds élastiques avec fente sur le côté. Poche à glissière de côté et bande de taille agrippante . . . Noir, brun, bleu roi. Ages 7-8-10-12-14 ans.

7.99 ch.

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (745), AU DEUXIEME

Radio 10 transistors "Kowa"

Modèle portatif AM-FM avec contrôle automatique des fréquences et antenne téléscopique incorporés . . . Fonctionne avec piles "Pen Lite" . . . Complet avec écouteur et piles.

SPECIAL

33.98

SIMPSON — RADIO ET TELEVISEURS (770), AU CINQUIEME

Manteaux sport pour garçons

Fameux manteaux sport en nylon de qualité ! 2 poches fendues. ● Boutons devant et glissière solide, durable ● Poignets "Tempête" et capuchon amovible ● Fusain, vert loden, marine dans le groupe. ● Ages 6 à 16 ans dans le groupe.

Rég. 10.98 à 14.98

7.99 ch.

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (714), AU DEUXIEME

Solde de lingerie de nuit

Rég. 4.99 à 14.98

Ch. 3.49 à 12.98

Pour dames. Une excellente occasion pour compléter votre lingerie de nuit ! Le tout comprend robes de nuit, en nylon, pyjamas courts, liseuses et ensemble de peignoirs. Gamme de tailles et de coloris variés.

SIMPSON — LINGERIE (742), AU QUATRIEME

GAGNEREZ-VOUS L'UN DE PLUSIEURS PRIX?

Liste des prix	Donateurs	Valeur
Service à dîner de 40 pièces pour 8. "Rouen" ou "Galaxy"	Wedgewood Co.	143.60
Ensemble "cocktail" en tricot	Tricose	$70
Sac à main en cuir	Coret	$30
Reproduction de peinture encadrée.	Talents canadiens Agencies Co. Ltd.	$35
Séchoir à cheveux	Danby Appliances	25.95
Robe et jaquette en tricot apparence soie.	Paris Star	$35
Radio	Fleetwood	29.95

Nos remerciements aux compagnies qui ont offert ces prix !

Comment participer au concours

1. Venez faire vos achats en personne jeudi 13 février.
2. Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au dos de vos factures ou bons facsimilé Simpson. Déposez-les dans la boîte que chaque membre "B'NAI B'RITH" aura en sa possession à chaque étage.
3. Si vous êtes appelés au téléphone, lundi soir le 17 février, on vous posera une question toute simple sur l'histoire ou l'actualité. Aucun appel ne sera fait avant 6 h. 30 p.m.
4. Si vous répondez correctement à cette question . . . vous gagnez un prix.
5. Les employés Simpson (ou leurs familles) les subsidiaires de Simpson ou les journaux impliqués sont exclus de ce concours.
6. Personne ne peut gagner plus d'un de ces prix.

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. — COMPOSEZ VI. 2-7221

MONTREAL, MERCREDI 12 FEVRIER 1964 — 80e ANNEE — No 102

A Toronto, on parle même d'échange

Frank Mahovlich désappointe grandement ses supérieurs

TORONTO, (PC) — Frank Mahovlich a grandement perdu de son prestige.

En effet, les Maple Leafs de Toronto auraient refusé une offre de $1,000,000 pour ses services il y a un peu plus d'un an.

Les gens en quête d'une aubaine dans le circuit peuvent maintenant acquérir le gros ailier gauche pour une fraction du prix de 1962.

Même si les directeurs de l'équipe nient le fait que Mahovlich soit à vendre, des gens dans les secrets de la direction déclarent qu'il peut être offert en retour de deux ailiers gauches agressifs.

Le marché dont on parle le plus souvent enverrait Mahovlich aux Bruins de Boston en retour de Dean Prentice et Andy Hebenton, deux ex-membres des Rangers de New York.

Il n'y a pas de doute que le pilote Punch Imlach et le président Stafford Smythe sont désappointés non seulement du record offensif de 20 buts de Mahovlich, mais aussi de sa piètre tenue défensive.

Lors des deux joutes de la dernière fin de semaine contre Chicago, Mahovlich était sur la glace à l'occasion de trois des cinq buts des Hawks, en plus de faire une passe parfaite à Pierre Pilote, qui a compté alors que les Leafs avaient l'avantage numérique d'un homme.

On a bien noté, récemment, des allusions voulant qu'un échange impliquant Mahovlich mijote dans l'esprit des directeurs des Leafs.

Harold Ballard, vice-président du Maple Leaf Gardens, a déclaré lundi : "J'échangerais ou vendrais quiconque si le marché en valait la peine".

C'est le même Ballard qui a opposé son veto, en octobre 1962, à l'offre de $1,000,000 de la part de Jim Norris, propriétaire des Hawks.

Pour sa part, Imlach, qui a déjà déclaré qu'il possédait plus d'un joueur de $1,000,000 sur son alignement, déclarait lundi :

"Si vous voulez une réponse en ce sens, il n'y a pas "d'intouchables" sur l'équipe."

D'ailleurs, même si Mahovlich est toujours le meilleur compteur des champions du monde, il est seulement le meilleur d'un groupe peu impressionnant, d'autant plus que sa production a baissé sensiblement.

Imlach a fait passer récemment Mahovlich du duo Red Kelly-Jim Pappin à celui de Dave Keon-George Armstrong, les meilleurs centre et ailier droit de l'equipe afin d'obliger Mahovlich à travailler plus fort.

Au cours des 13 derniers matches des Leafs, Mahovlich n'a compté qu'à trois reprises, ce qui est loin d'être la normale d'un joueur de $1,000,000.

Ce soir, il aura l'opportunité de prouver qu'il n'est pas prêt pour le rayon des aubaines contre le Canadien de Montréal. Le fera-t-il ?



FRANK MAHOVLICH

Rousseau suscite des imitateurs!

Le pilote Punch Imlach est à court de moyen ! Ne sachant pas comment expliquer la piètre tenue de ses Leafs qui n'ont remporté que deux victoires dans leurs treize dernières parties, Imlach a décidé d'avoir recours à des moyens psychologiques. Avant le départ de ses hommes pour Montréal, hier, par train, il a donné à chacun une copie du livre "The Power of Positive Thinking",

Au total, 25 copies.

On sait que l'ailier droit Robert Rousseau, du Canadien, a admis avoir retrouvé son aplomb après la lecture de ce volume. Rousseau a même enregistré 5 buts dans une même joute, le 1er février. Et pénurie de buts, c'est là le mal principal dont souffrent les Maple Leafs.

Imlach a demandé à ses joueurs de lire le volume pendant le voyage et on verra ce soir au Forum si le livre du docteur Norman Vincent Peale apportera aux Leafs le même effet qu'il a eu à l'endroit de Rousseau.

Ce dernier détient cependant une certaine avance sur les Torontois. Il est en train de lire "A guide to confident living",

Dans l'avion qui ramenait les Canadiens à Montréal, lundi, après la joute de la veille à Boston, les joueurs parlaient entre eux et ils admettaient que les Maple Leafs devenaient de moins en moins menaçants.

Advenant une défaite ce soir, le Toronto se retrouverait à 12 points du Canadien, avec 18 parties à jouer !

Des amateurs de hockey se demandent maintenant si les Leafs, du moins de la façon dont ils subissent présentement défaite après défaite, pourront s'arrêter de glisser avant la quatrième place.

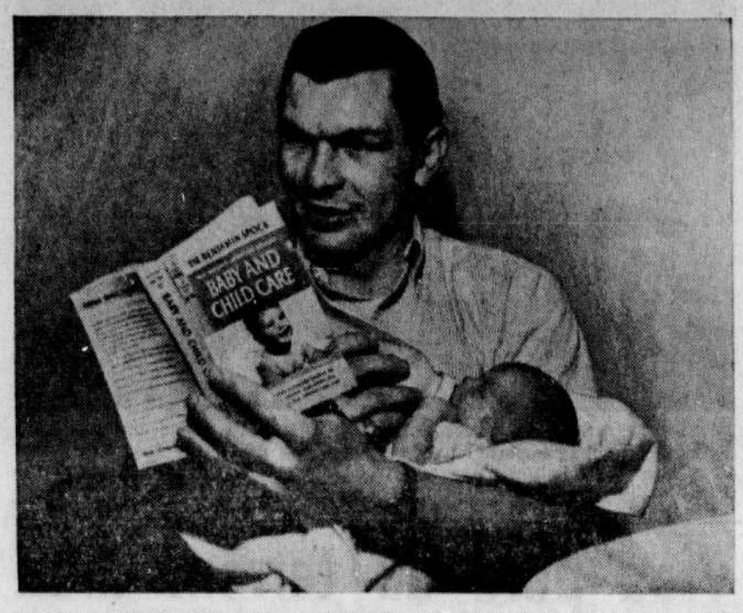
Retour de Talbot

Le joueur de défense Jean-Guy Talbot, blessé le 1er février, s'est déclaré remis et il participera à la joute de ce soir contre les Leafs.

Jean-Guy avait été atteint trois fois au même endroit. Il avait tout d'abord fait une chute sur la hanche, puis avait encaissé deux solides coups.

Mais il patine depuis vendredi dernier à l'arena Maurice Richard et reprendra son poste. Il a raté quatre joutes. C'est Ted Harris, du Cleveland, qui l'a remplacé. Harris est retourné avec les Barons. Il n'avait pas été sur la glace pour un seul but en trois parties, quand, en l'espace de quelques minutes, à la deuxième période de la joute contre les Bruins, Harris a été pris en défaut trois fois de suite.

D'ici la fin du mois, le Canadien disputera six parties au Forum et seulement deux à l'extérieur, toutes deux à Détroit.



AUSSI A L'AISE QUE SUR LA GLACE — Le brillant joueur d'avant STAN MIKITA, des Black Hawks de Chicago, semble aussi à l'aise quand il s'agit de donner à boire à sa fillette âgée d'une semaine seulement que sur la glace. Il a même le temps de s'instruire davantage sur les soins à donner aux enfants lorsqu'il s'en occupe.

Téléphoto UPI

Echos des Jeux Olympiques

READING, Mass. (PA) — "Les Soviets pourraient rencontrer les Bruins et les Rangers", déclarait le gardien de but Jim Logue, qui a gardé les buts contre les Soviets durant deux périodes pour l'équipe américaine avant les récents Jeux Olympiques.

Au fait, a ajouté Logue, si les Etats-Unis espèrent jamais les vaincre "il nous faudra envoyer une équipe de la Ligue Nationale contre eux".

L'ancien gardien du Boston College a exécuté 55 arrêts durant deux périodes dans une exhibition où les Américains ont perdu par 11-2 contre les Russes dans une joute préolympique. Logue a dû se retirer à cause de la fatigue.

Les Etats-Unis ont remporté le championnat olympique de hockey à Squaw Valley, Calif., il y a quatre ans, mais n'étaient pas du tout dans la course au championnat, à Innsbruck, Autriche, samedi.

"Les membres de l'équipe de hockey soviétique jouent 11 mois par année", a dit Logue.

"Je n'ai jamais vu une équipe de hockey recourir à des jeux spéciaux mais les Russes le font. J'ai pu les entendre appeler ces jeux par des nombres. C'est surprenant de voir comment ils passent sans regarder . . .

"Ils patinent bien et malgré qu'ils ne pratiquent pas beaucoup la mise en échec, vous ne pouvez les culbuter. S'ils ont une faiblesse, c'est la façon de finir leurs jeux près des filets.

"Mais après tout, ils ne participent au hockey olympique que depuis 1956. Donnez-leur le temps."

CANADIEN COUPABLE

INNSBRUCK — (Reuter) — M. Michael Sone, 24 ans, envoyé spécial du journal quotidien "Vancouver Daily" aux Jeux olympiques d'Innsbruck, a été condamné aujourd'hui à quatre mois de prison avec sursis.

Il était accusé de violences et d'outrage envers les policiers qui l'avaient expulsé de la loge réservée aux invités d'honneur, parmi lesquels la famille royale de Hollande, au stade olympique, le 1er février dernier.

Après le jugement, on a rendu son passeport à M. Sone qui a déclaré qu'il allait partir immédiatement pour le Canada.

TROP DE POLITIQUE

TORONTO — (PC) — Un membre de l'équipe olympique de bobsleigh du Canada prétend que la politique internationale a privé le Canada de l'obtention des Olympiques d'hiver de 1968.

John Emery, un des membres de l'équipe de bobsleigh du Canada qui a remporté au pays sa seule médaille d'or à Innsbruck, Autriche, a dit : "On s'est arrangé pour nous enlever les Olympiques de 1968.

"Le jour avant le vote, le gouvernement français a décidé de reconnaître la Chine communiste. Les pays communistes ont changé alors leur vote", dit-il.

L'on sait que les Jeux de 1968 ont été accordés à Grenoble, France, de préférence à Banff, Alb., par un vote de 27-24.

Emery ajoutait : "La plupart des athlètes désiraient venir au Canada et à un moment donné il semblait que l'affaire était dans le sac. Mais la politique est entrée en action.

"S'il n'y avait pas tant d'aspects politiques aux Jeux ce serait merveilleux. Au milieu des événements, il y a toujours quelques assemblées dans la chambre de comité, et c'est là que la politique fait son oeuvre."

L'interne âgé de 32 ans, qui étudie la chirurgie plastique, a dit que la victoire du Canada, la semaine dernière, a stimulé l'intérêt pour le bobsleigh au Canada.

"Personne ne s'occupait beaucoup de nous autres, auparavant", dit-il.

Le Canada gagne 6 à 5 en Europe

INNSBRUCK, Autriche, (PC-PA) — L'équipe de hockey olympique du Canada a remporté une victoire de 6-5 sur le Innsbrucker Eislaufverein lors d'une joute hors concours présentée au stade olympique devant 10,000 personnes.

L'équipe européenne, qui comprenait plusieurs Canadiens qui jouent présentement en Europe, détenait une avance de 2-1 à l'issue du premier vingt. La deuxième période a pris fin au compte de 5-4 en faveur des Européens. Toutefois, durant l'engagement final, les Canadiens ont compté deux buts sans réplique afin de s'assurer le triomphe.

Terry Clancy et Rod Seiling ont réussi deux buts chacun tandis que Brian Conacher et Marsh Johnston ont compté un but chacun pour les Canadiens.

Boucher, Coletti, Regan, Smith et McNeil ont été les compteurs de l'équipe européenne.

Avant de rentrer au Canada, l'équipe olympique livrera une série de matches hors concours en Europe.

LES COMPTEURS DU Canadien

	Bos.	N.Y.	Dét.	Chi.	Tor.	B.	A.	Pts
Béliveau	3—6	6—12	7—9	1—11	2—3	19	41	60
Rousseau	3—5	5—8	9—5	0—3	2—3	19	25	44
Richard	1—7	4—11	3—6	0—1	4—4	12	29	41
Balon	2—3	8—5	5—5	3—1	3—1	21	15	36
G. Tremblay	4—3	5—5	4—2	2—0	5—2	20	13	33
Ferguson	5—4	5—3	1—6	4—3	0—1	15	17	32
Geoffrion	2—2	4—6	2—4	4—1	1—2	13	15	28
Laperrière	0—5	1—6	0—6	0—1	0—5	1	23	24
Provost	2—3	2—5	4—3	1—3	0—0	9	14	23
Backstrom	2—1	1—5	1—5	1—3	0—3	5	17	22
J.-C. Tremblay	2—2	0—2	0—4	0—1	3—3	5	12	17
Berenson	0—0	3—5	1—2	2—0	1—2	7	9	16
Hicke	1—1	3—3	2—2	0—0	2—1	8	7	15
Harper	1—2	0—3	0—0	0—3	1—2	2	10	12
Talbot	0—2	0—4	1—2	0—1	0—2	1	11	12
Cournoyer	0—0	0—0	3—0	1—0	0—0	4	0	4
Larose	0—0	0—1	0—0	1—0	0—0	1	1	2
Watson	0—0	0—1	0—0	1—0	0—0	1	1	2
Boudrias	0—0	0—0	0—0	0—1	0—0	0	1	1
Harris	0—0	0—0	0—0	0—0	0—1	0	1	1

Liston aurait trouvé une nouvelle arme

MIAMI, Floride. (AFP) — Selon ses agents de publicité, Sonny Liston aurait mis au point un nouveau coup : une droite très courte. Il l'a essayée, trois ou quatre fois mardi, au cours des trois rounds de gants disputés avec Jesse Bowdry..

La "droite courte" a affecté Bowdry au point que l'entraîneur Willie Reddish lui a conseillé d'abandonner. Bowdry a refusé et pendant deux minutes a rendu coup pour coup. Après son entrainement le champion du monde des poids lourds qui va mettre son titre en jeu le 25 février a été examiné par un médecin de la commission de boxe. "C'est un des plus remarquables athlètes jamais examinés", a déclaré le docteur.

De son côté Cassius Clay, son adversaire semble approcher trop vite son poids de grande forme. Il a pris une nouvelle journée de repos mardi. "Cassius est rapide et précis maintenant. Sa forme est parfaite, a déclaré Angelo Dundee son entraîneur. Je ne veux pas trop le pousser et lui faire perdre le combat dans la salle d'entrainement".

Young au Los Angeles

CHICAGO. (UPI) — Les Black Hawks de Chicago ont vendu Howie Young, le "mauvais garnement" de la Ligue Nationale de hockey, aux Blades de Los Angeles, de la Ligue de l'Ouest.

Un porte-parole du club a dit que Young était passé au club professionnel de Los Angeles "pour une somme d'argent comptant et des joueurs qui seront choisis plus tard."

Les Hawks avaient mis le nom de Young sur la liste de repêchage, plus tôt ce mois-ci, après avoir décidé de garder Autry Ericson à cause de sa performance avec le club. Aucun club n'a réclamé Young.

Ericson a eu sa chance avec les Black Hawks quand Young a été suspendu pour cinq parties pour avoir usé de langage "sale" et avoir craché en direction des spectateurs qui le huaient alors qu'il était au banc des punitions durant une joute à Toronto.

Au moment de sa suspension, Young, toujours le "mauvais garnement", était parmi les meneurs du circuit pour les punitions.

Il avait été obtenu par le Chicago dans un échange hors saison avec le Détroit qui s'était départi de ses services après de nombreuses pratiques manquées, des absences inexpliquées et nombre de punitions et plusieurs altercations en dehors de la patinoire.

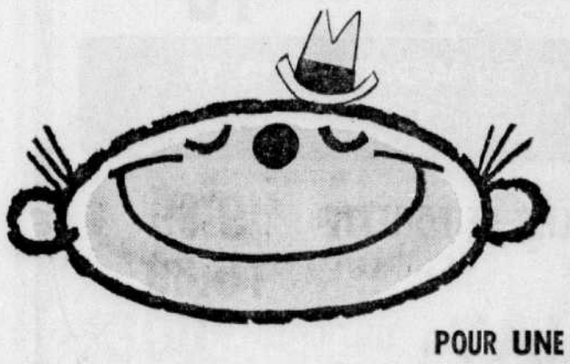
Young avait refusé de passer au Buffalo ou au St. Louis, des clubs de l'organisation des Black Hawks, avant qu'il ne soit vendu. Ceci signifie que Young pourrait être repêché par un club de la Ligue Nationale, plus tard, mais ceci semble peu probable puisque tous ont refusé de l'acheter au prix du repêchage.



HOWIE YOUNG

LE PLUS CONSIDERABLE DEPOSITAIRE G.M. AU CANADA FRANÇAIS

Nous avons toujours gardé



NOS CLIENTS

POUR UNE DES CINQ NOUVELLES VOITURES

64 CHEVROLET

CHEVROLET • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR • CORVETTE

ET LES EXCLUSIVES

OLDSMOBILE

En fait de service, d'attention et d'allocations d'échange, il n'y en a pas comme...

gohier AUTOMOBILES LTEE

Terrains d'autos usagées : 3333 EST, RUE JARRY

1580, RUE AMHERST coin De Montigny

Tél. LA. 6-3701



LES 3 DIMENSIONS D'UNE BIÈRE À VOTRE GOÛT!

DÉSALTÉRANTE! Le maître-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon

DOUCE! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

DÉLECTABLE! Mûrie à point, elle se prend bien, Dow après Dow après Dow



Dites Donc Dow

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Bouchard avait vu de futures étoiles en Harper et Laperrière

Emile Bouchard avait observé avec un intérêt sans cesse croissant deux jeunes joueurs pendant la série semi-finale entre le Canadien et les Maple Leafs, le printemps dernier. Ancien joueur de défense lui-même — l'une des grandes vedettes de son époque — il est naturellement porté à accorder une attention particulière aux arrière-gardes. Mais dans ce cas, ce n'était pas pour cette unique raison que ses yeux s'étaient fixés sur Jacques Laperrière et Terry Harper, du Tricolore. Il avait cru se rendre compte qu'il était en présence de deux futures étoiles, du moins de deux jeunes qui se comportaient avec l'assurance de vétérans, qui, en dépit de leur inexpérience dans la Ligue Nationale, affichaient une tenue dépourvue d'erreurs, de mouvements maladroits. Ils évoluaient en athlètes confiants dans leur valeur, dans leur capacité de bien remplir leur fonction.

"Laperrière n'est pas le type du joueur spectaculaire mais il est le genre d'arrière-garde très efficace", de remarquer Bouchard. "C'est un garçon avec une solide tête sur les épaules. Il a un excellent jugement. Il est doué d'un remarquable sang-froid. Son coup de patin est bon. Son lancer est très puissant. Il ressemble quelque peu par son style à Doug Harvey. Il a des manières de celui-ci sur la glace. Mais personnellement, je voudrais le voir afficher plus de combativité."

Nous demandons à l'ancien capitaine du Canadien s'il croit que Laperrière deviendra l'une des grandes étoiles du hockey.

"Cela dépend de lui", nous répond-il. "Tel que je vous l'ai dit, je pense que pour atteindre tout son potentiel il lui faudra devenir plus combatif, plus énergique dans son jeu. Et évidemment ça dépendra aussi de son attitude et de sa conduite. S'il ne laisse pas le succès lui monter à la tête, s'il demeure humble, s'il persévère dans ses efforts, il justifiera les prédictions à son sujet. Maurice Richard et Gordie Howe n'auraient jamais atteint les sommets s'ils n'avaient mené une vie aussi exemplaire et s'ils n'étaient demeurés modestes dans leurs succès."

Bouchard ne croit pas que Terry Harper soit un joueur susceptible de se développer autant que son coéquipier mais c'est un athlète très régulier dans ses performances. Il est jeune, enthousiaste, fait preuve de beaucoup d'esprit d'équipe, déborde de combativité et d'agressivité. Il ne recule pas devant l'occasion d'entrer dans la bataille si un adversaire malmène un camarade ou si on tente de l'intimider.

Le vétéran nous déclare que c'est à cause de la tenue remarquable des deux jeunes joueurs de défense, le printemps dernier, qu'il avait choisi au début de cette saison le Canadien comme tenant de la troisième place. Il admet que si le Bleu Blanc Rouge a encore fait mieux, c'est par suite de certains facteurs qu'il n'avait pas prévus, par exemple la tenue de Jean-Claude Tremblay. Voilà un joueur qui l'a agréablement surpris depuis le début de la saison, qui a joué du hockey très brillant, qui a affiché la tenue d'un vétéran de maintes années d'expérience. Il joue avec aplomb. Son efficacité est étonnante. Jean-Guy Talbot joue toujours sa solide partie.

Hodge a été une inspiration

Bouchard ne veut pas paraître méchant à l'égard de Lorne Worsley mais il croit que lorsqu'il a été blessé et qu'il a fallu au Canadien faire appel à Charlie Hodge, cela a été à l'avantage du club montréalais. Hodge a développé un esprit de confiance au sein de l'équipe. C'est un garçon sérieux, très consciencieux dans son travail, excellent pour inspirer un esprit d'ensemble dans un club. Il a saisi au vol l'opportunité qui se présentait de se faire valoir, de sortir de l'ombre, de fournir une preuve de sa valeur. Il a fait preuve d'une ténacité peu commune dans ses efforts. Il a joué un rôle plus important dans la vie du Canadien que quiconque aurait jamais pu entrevoir ou espérer.

"C'est ma conviction que c'est dans les buts et à la défense que le Canadien a surpris tous et chacun, ses adversaires, ses partisans, ses dirigeants, les observateurs et moi-même", nous dit Bouchard. "Là a été la force que personne n'avait escomptée. Car c'est encore plus par sa défensive que par son offensive que le Tricolore est arrivé à monter au sommet et ce sera encore grâce à elle s'il remporte le championnat de la ligue comme tout me porte à le penser dans le moment."

Bouchard ajoute que pour être juste, il doit reconnaître que Jean Béliveau a eu une première moitié de saison extraordinaire. Cela aussi a été une surprise à cause du rendement du même joueur l'an dernier. Mais Bouchard estime qu'il faut en conclure que le grand Jean ne devait pas être bien portant l'an dernier.

John Ferguson est venu donner ce qui manquait au Canadien depuis le départ de Marcel Bonin, nous dit-il. "Ce n'est pas un joueur qui deviendra une grande étoile, dont le style de jeu ne sera jamais brillant, mais c'est le gaillard qui va chercher la rondelle dans les coins de la patinoire, qui bataille pour la possession du disque, qui culbute l'adversaire et s'en fait redouter, qui donne de la combativité à une ligne d'attaque."

L'acquisition de Dave Balon dans l'échange pour Jacques Plante s'est avérée un coup de maître, souligne-t-il. Voilà un joueur qui était une quantité inconnue et qui, pourtant, a compté plus de vingt buts depuis le début de la saison. C'est presque incroyable. Mais c'est vrai.

Il y a un autre joueur qui ne l'a pas surpris lui-même mais qui a dû en étonner plusieurs : Robert Rousseau. C'est ce même garçon dont plusieurs disaient l'an dernier qu'il ne serait jamais un joueur du calibre de la Ligue Nationale. Rousseau leur fait ravaler leurs paroles cet hiver.

Le Détroit finira en 4e place

Que nous dit Bouchard des autres clubs ?

La dégringolade du Chicago après avoir pris une apparente avance confortable en tête de la ligue lui reste incompréhensible.

Voir le Toronto au troisième rang est chose beaucoup plus plausible. Punch Imlach peut prétendre que Red Kelly, Johnny Bower et Allan Stanley continuent à fournir le même rendement que par les années passées. C'est faux. Ils ne sont plus aussi brillants que par les saisons dernières. Et ce sont là trois joueurs clés du club.

Il y a aussi le fait que quand une équipe a remporté quelques championnats, il y a tendance de la part des joueurs à négliger. Et quand cela se produit, on note la perte de la netteté, la précision des mouvements. Les joueurs continuent à patiner, à lancer, à faire des efforts mais ils n'ont plus cette netteté des gestes.

"J'en sais quelque chose. Je me rappelle 1947 alors qu'après des saisons de succès, nous ne nous sommes pas qualifiés pour les séries éliminatoires", de dire Bouchard. "Nous nous étions crus trop bons avec le résultat que nous avions perdu ce quelque chose qui fait la différence entre un club très puissant et un autre d'une valeur quelconque."

L'ancien joueur de défense du Tricolore termine en exprimant l'opinion que les Rangers viennent de perdre leurs chances de se qualifier pour les séries éliminatoires. Maintenant que le Détroit a repris le quatrième rang, il y demeurera.



ARRIVEE D'ANAKIN A MONTREAL — DOUG ANAKIN, membre de l'équipe de bobsleigh qui a remporté l'unique médaille d'or du Canada aux récents Jeux olympiques a été l'objet d'une réception de la part des élèves de l'école secondaire de Ville Mont-Royal, où il est professeur.

Téléphoto UPI

Viau perd du terrain chez les gardiens de la ligne

Ainsi va Maurice Grenier, ainsi va le Rouge et Or de l'Université Laval dans la ligue Interuniversitaire de hockey.

Au début du calendrier actuel, Maurice n'avait pas encore retrouvé sa forme de l'an dernier, et chez les gardiens, il venait derrière le meneur qui était alors Larry Soden, des Blues de Toronto.

Depuis cependant, Maurice a retrouvé son aplomb, n'accordant que 11 buts dans les cinq dernières joutes, pour se rapprocher du duo Larry Aitken-Soden, qui a protégé la cage des Blues depuis le début de la saison. Les Torontois ont combiné leurs efforts pour conserver une moyenne de 2.00 buts par joute, contre une moyenne de 2.75 pour Grenier.

Jean Viau, des Carabins, a perdu considérablement de terrain au cours des derniers jours, et il a glissé au 5e rang.

Chez les compteurs, Don Mervyn, des Warriors de l'Université de Waterloo, ne semble guère se soucier du peu de succès que connait son équipe, car il occupe toujours le premier rang chez les compteurs avec 22 points, également partagés entre les buts et les passes.

Cependant, Bobby Apps, le talentueux joueur de centre des Marlins de l'Université McMaster, se rapproche graduellement de Mervyn, n'accusant plus qu'un retard de deux points sur Mervyn.

Le meilleur compteur des Carabins est toujours André-Aimé Boucher, qui a amassé 16 points. Il vient au 4e rang.

Mervyn et Harold Martel, du Rouge et Or, sont ceux qui ont réussi à tromper la vigilance du gardien adversaire le plus souvent, soit 11 fois. Quant au meilleur passeur, ce titre appartient à Hank Monteith, de l'Université de Toronto. Monteith a remplacé Ward Passi aux côtés de Steve Monteith et Larry Orborne, quand Passi s'est brisé une jambe au centre Paul-Sauvé, et depuis il a fait des progrès considérables chez les compteurs.

Enfin, l'honneur peu envié de mauvais garnement" du circuit appartient à Doug Peacock, un joueur de défense de Waterloo qui a servi 44 minutes au pénitencier, soit cinq de plus que Pierre Charbonneau.

GARDIENS

	J	Bc	Bl	Moy.
Aitken Toronto	6	12	1	2.00
Soden, Toronto	3	6	1	2.00
Total :	9	18	2	2.00
Grenier, Laval	8	22	0	2.75
Walters, McGill	8	29	0	3.62
Glencross, McGill	1	2	0	2.00
Total :	9	31	0	3.44
Cannon, McMaster	9	37	0	4.11
Viau, Carabins	7½	33	1	3.67
Poitras, Carabins	½	2	0	6.00
Total :	8	35	1	4.37
Derbyshire, Queen's	7	42	0	6.00
Durnan, Waterloo	10	87	0	8.70

COMPTEURS

	B	A	Pts	Pem
Mervyn, Waterloo	11	11	22	4
Apps, McMaster	9	11	20	4
H Monteith, Toronto	6	13	19	14
S. Monteith, Toronto	11	5	16	2
Martel, Laval	11	5	16	2
Randle, McMaster	8	8	16	2
Savage, McMaster	7	9	16	2
Boucher, Carabins	6	10	16	4
Lefort Carabins	7	8	15	7
Sharman, Waterloo	10	4	14	4
Cusson, Carabins	5	9	14	7
Abbott, McGill	7	6	13	2
Doucet, Laval	7	6	13	6
Spoar, McMaster	7	6	13	6
Paquet, Laval	4	9	13	2
Tremblay, Laval	9	3	12	2
Weston, Queen's	5	7	12	2
Halliwell, McGill	4	8	12	2
Colvin, Queen's	6	5	11	0
Fuller, Toronto	6	5	11	15
Lawless, Waterloo	5	6	11	6

Maurice Richard compte encore!

VANCOUVER (UPI) — Maurice Richard n'a rien perdu de son habileté à marquer des buts.

Lundi soir, à Vancouver, lors d'une joute opposant deux équipes d'anciens joueurs, Richard a réussi trois buts et récolté trois assistances alors que son équipe a décroché une victoire de 14-7.

4,500 spectateurs ont été témoins de la perfomance de Richard.

Caron reste bon premier

DETROIT. (PC) — Alain Caron, des Braves de St-Louis, continue de détenir la première place chez les compteurs de la Ligue Centrale de hockey.

En 54 parties, l'ailier des Braves a marqué 55 buts et obtenu 36 assists pour un total de 91 points.

Son coéquipier Ray Cullen le suit avec 42 buts, et le même nombre d'assists.

Jeannot Gilbert, de Minneapolis vient en 4e place, avec 38 buts, 31 assists.



VIVA chez

Parkway Pontiac LTD
3500 OUEST, JEAN-TALON
RE. 9-2291

COMMENCE AUJOURD'HUI!

GAGNEZ 1-10-25-50 100 GALLONS DE GAZOLINE

FINIT LE 11 AVRIL 1964



PARTICIPEZ AU NOUVEAU JEU INTERESSANT

TOWNE AUTO CENTRES

POUR UNE PRIME DE GAZOLINE

GROSSES PRIMES!
Plus de 6,000 Gagnants pendant les 8 prochaines semaines

Voici les Regles du Jeu!

1. Obtenez une carte gratuite contenant une lettre cachée, au Bar de Gazoline Towne.
2. Pour trouver votre lettre chanceuse, immergez votre carte de jeu gratuite dans de l'eau. Attendez quelques secondes. Votre lettre paraitra.
3. Obtenez toutes les trois (3) lettres qui épellent le mot "G-A-S". Quand vous aurez toutes les trois lettres, une des cartes vous dira combien de gazoline vous avez gagné.
4. Pour obtenir votre gazoline gratuite portez la combinaison gagnante au Centre d'Automobile Towne imprimé sur votre carte.
5. Les gagnants doivent répondre correctement à une question d'éligibilité avant de recevoir leur prime de gazoline.
6. Les employés de la compagnie et leurs familles immédiates ne sont pas éligibles pour gagner.
7. Rien à acheter. La partie se termine le 11 avril 1964.

Amusez-vous! Commencez aujourd'hui!

TOWNE AUTO CENTRES
SUR L'ESPLANADE DE TOWERS

7655, rue VIAU
(à l'extrémité est de la voie rapide) à St-Leonard-de-Port-Maurice
Tél.: 727-3738
820, boul. TASCHEREAU
à Greenfield Park
Tél.: 676-7917

QU'IL S'AGISSE D'UNE AUTOMOBILE
NEUVE ou D'OCCASION
...l'endroit idéal pour réaliser la
MEILLEURE TRANSACTION
c'est chez
BABIN AUTOMOBILE LTÉE
Vendeur autorisé : DODGE — VALIANT — CHRYSLER
10660 rue LAJEUNESSE Montréal DU. 9-8271

Vente
3 JOURS
JEUDI VENDREDI SAMEDI
13 14 15
FÉVRIER

30 HABITS 38 PALETOS RÉGULIER $69 $35

15 PALETOS Collet de mouton Régulier $125 $85

152 CAR COATS (MANTEAUX D'AUTO) RÉGULIER $19.95 $8.89 RÉGULIER $39.50 $18.89

BOTTES APRES-SKI Rég. jusqu'à $24.95 $14.89

95 GILETS DE SKI RÉGULIER $19.95 $10.89

65 VESTONS SPORT Rég. $39.50 $18.89

SPÉCIAL EN MERCERIE CHEMISES BLANCHES ET SPORT CHANDAILS, T-SHIRTS $3.50 Ch. 3 pour $10

SOULIERS DE TOILETTE $9.89 Rég. jusqu'à $26.95 $15.89

VOICI L'OCCASION DE VOUS PROCURER DES VETEMENTS DE QUALITE A DES PRIX TRES REDUITS — VENEZ TOT

PROFITEZ DE VOTRE CARTE DE CREDIT PLAZA

Armand Boudrias
VOTRE TAILLEUR
6818, PLAZA ST-HUBERT
273-2851

ICI SPORT DANS LE LA



Paul Emile Prince

Val Pic vante un sport à la portée de tout le monde

M. Vallée-Picaud, maintenant à sa retraite et demeurant à St-Lambert, mieux connu dans le monde du cyclisme sous le nom de Val Pic, nous faisait l'honneur de nous envoyer récemment un numéro de "France-Marche", le bulletin officiel de l'Union française de Marche.

Pour ceux qui ne connaitraient pas Val Pic, disons qu'il a appris à monter à bicyclette en 1894, qu'il a couru à bicyclette de 1900 à 1905 sous le pseudonyme de Val Pic, à Paris. Très bon amateur, il a plusieurs succès à son actif, mais un de ses plus précieux souvenirs est d'avoir été un des participants au premier Tour de France en 1903.

Etabli au Canada et ayant abandonné la compétition, Val Pic s'adonna avec beaucoup d'enthousiasme au cyclo-tourisme. Même l'automne dernier, nous pouvions le voir chaque jour faire une randonnée, "pour sa santé", disait-il. Il nous avouait qu'il était maintenant temps d'abandonner, mais parions que lorsque reviendra le beau temps, il aura des fourmis dans les jambes parce qu'il continue de prétendre, et probablement avec raison, que "la bicyclette est une merveille" . . . et les randonnées partant merveilleuses.

Mais s'il est un sport qu'il aime par dessus tout, le cyclisme, "il en est un autre fort sympathique : la marche. J'aime aussi ce sport, nous dit-il, car il tend au maintien de la santé de l'individu. C'est pourquoi on ne saurait trop prôner son exercice".

Se faisant l'apôtre de ce sport vieux comme le monde mais pas moins salutaire, bien dirigé en son pays par l'Union française de marche, Val Pic est aussi convaincant que lorsqu'il nous parle de cyclisme.

"Il y a à mon point de vue l'intérêt donné par la longévité des marcheurs". Ajoutons ici qu'on pourrait prendre Val Pic comme preuve de la longévité que peut apporter la pratique du cyclo-tourisme. Val Pic vient d'entrer dans sa 82e année et l'on sait qu'il est encore en pleine santé.

"Bien que ne pratiquant pas la marche au point de vue sportif, le **facteur** est vraiment un marcheur", dit-il.

Et Val Pic cite comme exemple Albert Connes, le doyen des postiers de France, décédé à Dijon à l'âge de 102 ans, puis de cet ancien champion de la marche, Eugène Janvier, décédé en décembre dernier à l'âge de 80 ans, de cet autre athlète du nom de Louis Bouchard qui a fait de la marche jusqu'à l'âge de 79 ans.

Val Pic ajoute à ses exemples le cas d'Emile Antoine, un homme très actif bien qu'il ait dépassé les 80 ans, l'animateur infatigable du sport de la marche en France, lui qui a été un **très** grand champion, champion du monde, recordman du monde, battant des records à un âge considéré comme avancé pour un sportif.

La marche, le premier sport que nous ayons pratiqué, a reçu un dur coup par le développement que les moyens de transport a mis à notre disposition.

Si le surpeuplement des villes, l'allure rapide qui force les gens à vivre une vie trépidante, dans une atmosphère empoisonnée par la fumée des usines, les échappements des moteurs à essence, n'incitent pas l'homme à faire de la marche, il peut trouver "des coins peu fréquentés des monstres à essence. L'homme peut alors retremper ses poumons dans une atmosphère saine, pure et vivifiante", explique Henri Cochet dans son livre sur les sports.

Et Cochet d'ajouter : "La marche constitue un exercice en tous points parfait, à une seule condition : ne pas trop forcer."

Bien pratiquée, la marche est un bienfait. "Le coeur bat plus régulièrement, les poumons s'emplissent d'air pur, on se sent libre, détendu. La nature est peut-être à tout le monde, mais elle appartient d'abord au marcheur : elle est sa chose, elle se donne à lui", conclut Cochet.



SOUHAIT DE BELIVEAU — JEAN BELIVEAU, grande étoile du Canadien, souhaite bonne chance à DEL DUGRE (à gauche), président du festival de la Mauricie, et à HENRI-PAUL CHEVALIER (à droite), président de la Classique internationale de canot, lors d'une conférence de presse à la brasserie Molson, hier. On a alors annoncé la saine collaboration entre le club aquatique du lac St-Jean et les promoteurs de la Classique internationale.

photo René Picard, LA PRESSE

Championnat à l'U. de M.

Les skieuses de l'Université de Montréal ont remporté les honneurs des récents championnats de ski de l'Union Athlétique interuniversitaire pour dames, récemment. Louise Thibault, qui s'est classée 4e dans la descente, première dans le slalom et 2e au championnat du combiné, a été la vedette des gagnantes.

Aline Charest, Renée Lavergne, Diane Carrière et Michèle Rolland complétaient l'équipe. Mlle Charest s'est classée 4e au combiné.

C'est Martha Shearer, de l'Université Bishop, qui a enlevé les grands honneurs en terminant première dans le combiné. Elle avait gagné l'épreuve de descente.

Au classement final, l'Université McGill obtenait la deuxième place, suivie de l'Université Bishop.

Voici les résultats individuels et par équipes :

RESULTATS INDIVIDUELS

	Descente	Slalom	Combiné
Université de Montréal			
Louise Thibeault	20.10 (4)	1.72 (1)	21.82 (2)
Aline Charest	43.60 (1)	131.44 (4)	161.94 (4)
Renée Lavergne	17.10 (3)	389.00 (14)	406.10 (10)
Diane Carrière	46.42 (6)	—	—
Michèle Rolland	165.14 (27)	—	—
Université McGill			
Kathy Weider	11.04 (2)	81.10 (3)	92.14 (3)
Ann Mickelson	21.60 (5)	198.80 (6)	220.40 (6)
Sue Rychlicki	56.30 (12)	—	—
Karen Austin	111.42 (19)	808.80 (20)	920.22 (19)
Diana Boulton	283.40 (28)	261.72 (9)	545.12 (12)
Université Bishop			
Martha Shearer	0.00 (1)	5.16 (2)	5.16 (1)
Abbie MacInnes	75.06 (15)	349.20 (12)	424.26 (11)
Barbara Houghton	53.50 (9)	308.10 (10)	361.60 (9)
Peggy McKyes	139.66 (22)	498.44 (16)	638.10 (14)
Jeanne Frew	160.98 (26)	480.80 (15)	641.78 (15)
Université de Toronto			
Sue Firth	54.90 (11)	150.84 (5)	205.74 (5)
Natalie Bandera	80.10 (16)	528.80 (17)	608.90 (14)
Penny Findlay	548.30 (29)	355.52 (13)	903.82 (18)
Jane Dennison	111.42 (19)	799.52 (19)	910.94 (19)
Sue Foster	137.50 (21)	743.60 (18)	881.10 (17)
Université Queen's			
Liz Colquhoun	53.50 (9)	219.44 (7)	272.94 (8)
Carolyn Barrett	37.80 (6)	225.38 (8)	263.18 (7)
Ann Bowen	145.06 (23)	1399.60 (23)	1344.66 (22)
Cee Leslie	—	—	—
Nancy Page	60.46 (13)	—	—
Sir George Williams			
Eve Sise	—	345.30 (11)	—
Judy Chapman	147.22 (24)	1274.00 (22)	1421.22 (21)
Susan Morrall	94.90 (17)	—	—
Linda Fox	102.10 (18)	944.80 (21)	1046.90 (20)
Université d'Ottawa			
Kit Sampson	71.18 (14)	—	—
Joanne Veit	149.38 (25)	—	—

Résultats d'équipe

Descente :	
1—Université de Montréal	0
2—McGill	21.60
3—Bishop's	42.12
4—Queen's	49.26
5—Toronto	71.18
Slalom :	
1—McGill	61.24
2—Université de Montréal	65.96
3—Bishop's	123.83
4—Toronto	272.20
Résultat combiné :	
1—Université de Montréal	65.96
2—McGill	82.84
3—Bishop's	165.95
4—Toronto	343.38

Le Montréal-Nord déloge le Laval de la 4e place

Il ne reste que quatre parties au calendrier pour les Castors de Montréal-Nord, mais ces derniers, qui ont délogé le Laval de la quatrième place de la section-est de la Ligue Métropolitaine hier soir, ont la ferme intention d'y demeurer. Hier, ils ont vaincu les Bombardiers de Rosemont au compte de 6-4.

Les Castors, après s'être vu retirer 15 points au classement pour avoir aligné un joueur inéligible en Jacques Chiasson, ont bataillé ferme dans l'espoir de terminer en quatrième position, la dernière qui permette à une équipe de participer aux séries éliminatoires.

Hier, les Castors ont pris les devants dès la première période et ils ont conservé l'initiative du match durant la partie.

Jean-Pierre Lafond et Bernard Mondou ont conduit les Castors au triomphe, le premier réussissant le tour du chapeau tandis que Mondou a enregistré un but et trois assistances.

Gilles Papineau et Daniel Gingues ont été les autres compteurs du Montréal-Nord.

Jocelyn Côté a été le meilleur des Bombardiers avec deux buts tandis que Jean-Guy Lambert et Michel Rouleau ont réussi un but chacun.

Pendant ce temps, le Laval a subi un échec de 5-1 aux mains des Maroons de Lachine.

Gilbert Lapalme a enregistré deux buts tandis que Norm Ferguson, Michel Corbin et Michel Boily ont réussi les autres.

Jean Desjardins a évité le blanchissage au Laval.

Cette victoire permet aux Maroons de prendre une avance de cinq points en tête de la section-ouest devant les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce, inactifs hier soir.

Enfin, à l'arena Maurice Richard, les Maple Leafs de Verdun ont blanchi les Braves de Maisonneuve au compte de 4-0.

Florent Chartrand, Yves Savoie, Michel Hétu et Serge Guérin ont été les compteurs du Verdun qui s'est approché à trois points du NDG et de la deuxième place.

LES MENEURS

	B	A	Pts
Delage, Palestre	36	69	105
J. Faita, Rosemont	33	58	91
Guénette, St-Jérôme	34	49	83
Potvin, N.-D.-G	36	43	79
Lafond, Mtl-Nord	31	47	78
Vadnais, N.-D.-G.	33	43	76
Ferguson, Lachine	25	51	76
M. Faita, Rosemont	30	44	74
Lambert, Rosemont	36	36	72
Boucher, Palestre	27	45	72
Matthew, Lachine	34	37	71
Savoie, Verdun	28	42	70
Laguex N.-D.-G.	32	37	69
Dumais, Verdun	31	35	66
Cartier Sorel	28	38	66

Collaboration entre deux classiques internationales

La collaboration entre le Club aquatique du Lac-St-eJan et les promoteurs de la Classique internationale entre dans une nouvelle phase : celle d'une assistantce mutuelle sur le plan publicitaire ,pour donner un nouvel élan à la promotion touristique de deux grandes régions qui ont tant d'intérêts en commun, tant d'attraits naturels et d'initiatives à faire valoir. Cette collaboration se rtaduira bintôt par le partage d'un kiosque à l'occasion de l'exposition Camping et Famille 1964, du 24 avril au 3 mai, au Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, à Montréal.

Jusqu'à ce jour, les relations avaient toujours été excellentes entre les deux organismes, mais on en était resté aux grandes formules de politesse, aux visites amicales inaugurées dès 1957 par une délégation du Club aquatique du Lac-St-Jean. Maintenant, c'est un programme de collaboration bien précis qui s'élabore entre la Mauricie et le Lac-St-Jean. D'ailleurs, il existe une affinité très particulière entre les "cousins" des deux régions qui, depuis longtemps, souhaitent être réunis par une route dont on achève maitenant la construction. Et les "cousins" ont, de part et d'autre, lancé des initiatives d'envergure internationale axées sur des richesses naturelles : une rivière magnifique et un lac splendide !

Signalons qu'à l'exposition Camping et Famille, le Club aquatique et le Club nautique mettront en valeur et la traversée du lac et la descente du St-Maurice. Le thème de l'exposition, qui attire près de 50,000 visiteurs, s'inspire de la jeunesse et de ses loisirs dans le domaine de la vie en plein air. Cet événement est marqué par différentes démonstrations, dont le choix de la famille du campisme 1964.

Le campisme a connu une vogue extraordinaire l'an dernier dans la région du Lac-St-Jean, grâce à de vigoureuses campagnes de publicité menées par le Club aquatique qui a voulu démontrer les avantages de la vie au grand air.

Réception officielle

Les quatre membres de l'équipe canadienne de bobsleigh qui ont décroché la semaine dernière une médaille d'or aux Olympiques de 1964 tenues à Innsbruck seront l'objet d'une réception officielle à l'hôtel de ville de Montréal, apprend-on à midi d'un porte-parole de la mairie.

La date de la réception en l'honneur des athlètes Doug Anakin, Peter Kirby, Vic et John Emery n'est toutefois pas encore fixée.



Vols chez les Rough Riders

OTTAWA. (PC) — Deux adolescents ont été accusés d'avoir pénétré par effraction dans le vestiaire des Rough Riders d'Ottawa, au parc Lansdowne en marge de la disparition de matériel d'équipement pour un montant de $2,500.

Joseph Kozlowski et Pierre Jodoin, tous deux âgés de 16 ans, comparaîtront devant le tribunal aujourd'hui.

Les policiers ont révélé qu'au cours d'une série de vols qui a débuté il y a environ un mois, des uniformes, des casques, des souliers à crampons et des ballons de football ont disparu. Toutefois, la majorité des effets volés ont été retrouvés.

Aux championnats provinciaux de curling

L'équipe de Mme Philippe remporte deux victoires

DRUMMONDVILLE — Mme Jeanne Philippe, de Ville Mont-Royal, a remporté deux victoires, hier, en première ronde du championnat provincial féminin de curling, en vue de l'obtention du trophée Dominion Silver "D". Les matches ont lieu au club de golf et de curling de Drummondville.

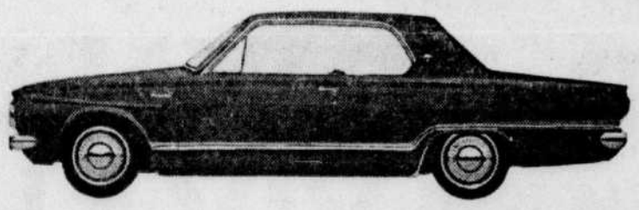
L'équipe championne du tournoi provincial participera à la finale nationale, le 22 février, à Edmonton.

Mme Philippe a battu Mme Angus Morrison, de Noranda, 9-7 avant de vaincre Mme Edith McLean, de Huntingdon, 10-5.

Mme McLean a elle-même battu Mme Jane Law, de St-Jean, 10-5 et Mme Law a défait Mme Morrison, 9-7.



CHAMPIONNES INTERUNIVERSITAIRES — Les skieuses de l'Université de Montréal remportaient les honneurs du championnat de ski de l'Union Athlétique Interuniversitaire pour dames. L'équipe est formée, de gauche à droite, de Michèle Rolland, Louise Thibeault, Diane Carrière, Aline Charest, Renée Lavergne et l'instructeur GERALD SIMOND, qui reçoit ici les félicitations au nom de l'équipe de la part de GIL ROSS, l'instructeur de l'Université Bishop.



VALIANT
MODELE HARDTOP V-200
A 2 PORTES

$300 ou VOTRE ECHANGE COMPTANT pour une '64 VALIANT! plus $60 par mois

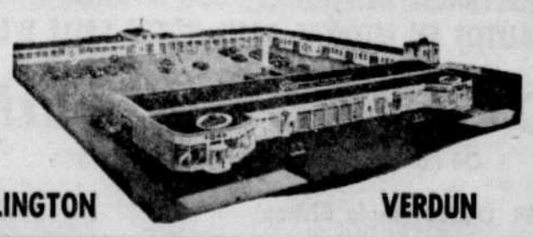
$395 ou VOTRE ECHANGE COMPTANT pour une nouvelle DODGE! plus $65 par mois

LES PLUS BAS PRIX !
FINANCEMENT PERSONNEL 7% !
Voyez notre étalage à la galerie des boutiques de la PLACE VILLE-MARIE

Pagé & Fils Ltée
Concessionnaire DODGE — CHRYSLER — VALIANT

Si votre échange est évalué à plus que le comptant requis, Pagé & Fils vous remettront la différence en argent ou réduiront vos paiements en proportion.

766-3571
Ouvert le soir jusqu'à 10 h.



3350, rue WELLINGTON VERDUN







voici la VAUXHALL VIVA!

(Une nouveauté vraiment sensationnelle dans le domaine de la voiture économique!)



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

SEDAN VIVA

L'économie sans compromis... par General Motors

Son aspect, ses performances, son confort, rendent la Viva differente de toute autre voiture. Voici *enfin* une voiture economique qui possede un style canadien. Grace a son robuste moteur de 50 CV, elle atteint le 50 milles à l'heure en quelques secondes! Sa suspension antiroulis, entierement nouvelle, lui permet de prendre les virages comme une voiture de sport. Elle offre a 4 grandes personnes toute la place necessaire en largeur, ainsi qu'en longueur et en hauteur, pour se detendre completement. Le coffre presente 10¾ pi. cu. d'espace utilisable. La Viva peut parcourir jusqu'a 45 milles au gallon d'essence. La lubrification a intervalles de 30,000 milles assure encore plus d'economie. La Viva: le tout nouveau modele General Motors qui etablit une nouvelle norme d'excellence pour la petite voiture. *Allez la voir et la conduire sans tarder.*

$1741*

*Prix de détail maximum suggéré d'un sedan Viva avec chaufferette et dégivreur, comprenant livraison à
MONTREAL

Le prix suggéré comprend les frais de manutention et de livraison, et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation, en supplément.

AUTRES DÉTAILS SUR LA VIVA

Fini Magic Mirror. Protection antirouille. Diamètre de braquage, 29'. Boîte à 4 vitesses synchronisées, avec levier de commande monté au plancher.

EXPOSÉE EN CE MOMENT...VENTE ET ENTRETIEN CHEZ LES CONCESSIONNAIRES PONTIAC ET VAUXHALL

V-164XF

Vendeurs autorisés VIVA dans le Grand Montréal :

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE,
7085 boulevard St-Laurent — CR. 9-7321

MID-TOWN MOTORS LIMITED,
1395 ouest, boul. Dorchester — UN. 6-9961

MONTREAL BUICK LTD.,
4026 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-6342

PARKWAY PONTIAC LTD.,
3500 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-2291

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE,
11251 est, rue Notre-Dame — MI. 5-1651

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE,
1965 rue Lafontaine — LA. 4-3761

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE,
4833 boul. St-Laurent — 288-0186

GARAGE BERTRAND LIMITEE,
15538 ouest, boulevard Gouin — NA. 6-3981
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué.

HARLAND AUTOMOBILE LTEE,
955 boulevard Montréal-Toronto
Rond-point de Dorval — ME. 1-2051

JARRY AUTOMOBILE INC.,
1068 boulevard des Laurentides
Pont-Viau, Qué. — 669-2681

OMER BARRE VERDUN LIMITEE,
5987 avenue Verdun,
Verdun — PO. 8-2351

VAILLANCOURT & FRERES,
375 boulevard Labelle,
Chomedey, Qué. — 681-2533

ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE,
155 ouest, St-Charles,
Longueuil, Québec — Tél. : OR. 4-4924

Ne manquez pas l'émission "Rue de l'Anse" au réseau français de Radio-Canada. Consultez les programmes d'émissions pour l'horaire et le canal

économie & finance — LA PRESSE

Un programme d'envergure

Laurent Lauzier



Nous avons signalé la semaine dernière que le nouveau président de la Bourse de Montréal, M. George Hees, était appelé à remplir des fonctions excessivement importantes pour l'avenir économique du pays et de la province de Québec. Nous avons mentionné qu'il aurait comme tâche principale de redonner à notre Place locale le prestige qu'elle a connu dans le passé en accentuant le plus possible son caractère de marché international des valeurs.

Nous sommes heureux de constater que le nouveau président s'est déjà tracé un programme d'action d'envergure et qu'il insistera dans son travail sur certains développements qui sont à la pointe des besoins les plus urgents de l'économie canadienne.

●

Selon le rédacteur de la REVUE MENSUELLE, publication officielle de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, M. Hees, qui doit assumer ses nouvelles fonctions au début d'avril s'est déjà tracé un programme d'action dont les principaux points correspondent à des besoins urgents de la vie économique canadienne. C'est ainsi que M. Hees, dont la renommée de vendeur extraordinaire a depuis longtemps dépassé nos frontières, s'efforcera d'abord d'inciter les Canadiens à mieux connaître leurs propres entreprises et surtout les possibilités de placement que ces dernières offrent à nos capitaux disponibles.

On reconnaitra qu'un travail énorme d'information s'impose dans ce domaine si nous voulons enfin mettre un frein à la vente de nos actifs aux Etats-Unis. Il est également essentiel que les Canadiens cessent de laisser aux étrangers le soin de fournir à l'économie canadienne les capitaux de risque dont celle-ci a toujours besoin pour se développer.

●

Comme complément normal de ce travail, le nouveau président de la Bourse projette d'agir au niveau des entreprises elles-mêmes afin d'améliorer leurs relations avec le public épargnant. On admettra que des lacunes existent dans ce domaine quand, de l'avis même des analystes financiers canadiens, les sociétés, dont les titres sont inscrits en bourse, n'informent pas suffisamment leurs actionnaires sur les diverses phases de leur administration.

Au troisième point du programme de M. Hees figure un élargissement considérable du rôle tenu par les courtiers et les agents de change comme véritables professionnels du placement. M. Hees est d'avis qu'il leur revient d'informer au maximum leurs compatriotes des possibilités de placement qu'offre l'économie canadienne.

L'influence du nouveau président de la Bourse se manifestera enfin au niveau des grandes décisions politiques, notamment celles qui ont trait à la fiscalité et au partage des impôts de façon à stimuler l'attrait dans le placement canadien.

●

Nous obtiendrons sans doute plus de précisions sur ce programme d'actions lorsque M. Hees sera de retour d'Europe et qu'il entrera en fonction à la direction de notre Place locale. Pour le moment, nous estimons avec le rédacteur de la REVUE MENSUELLE que M. Hees possède les qualités et l'expérience nécessaires pour mener à bonne fin le programme qu'il s'est tracé. La communauté financière de Montréal compte surtout sur son dynanisme pour devenir rapidement un chef de file dans l'organisation et la consolidation du marché financier canadien.

Sun Life du Canada

Chiffre d'affaires record de $1,183,000,000 en 1963

S'adressant aux détenteurs de polices, lors de la 93ème assemblée annuelle de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, le président, monsieur Alistair M. Campbell, a déclaré que les ventes de la Compagnie ont augmenté de cinq pour cent en 1963, pour atteindre le chiffre record de $1,183,000,000. La plus grande compagnie canadienne d'assurance-vie a établi de nouveaux records dans toutes les phases de ses opérations.

A la fin de l'année, l'encours global de la Compagnie atteignait $11,512,000,000 dont 40 pour cent en assurance collective. Les rentes représentaient l'équivalent d'un montant additionnel de $2,706,000,000 d'assurance-vie. Durant l'année, $217,000,000 ont été versés en paiements aux détenteurs de polices, aux bénéficiaires et aux rentiers — huit pour cent de plus qu'en 1962. L'actif a augmenté de $113,000,000 pour atteindre le chiffre de $2,698,000,000.

Monsieur Campbell a annoncé que l'échelle des dividendes sera haussée pour la quinzième année de suite et qu'en 1964, la Sun Life versera $51,000,000 en dividendes, à ses détenteurs de polices.

L'allocution du président portait principalement sur le rôle social et économique des compagnie d'assurance-vie.

"En incitant le désir et en fournissant les moyens de pourvoir à la protection de la familles, par l'initiative personnelle, l'assurance-vie contribue à constituer les immenses fonds nécessaires aux investissements dans les nombreux secteurs de l'activité humaine dont dépend dans une si grande mesure, notre vie moderne."

Abordant la question des pensions de vieillesse du gouvernement, il a déclaré qu'une législation sociale peut fournir une base solide à un homme cherchant à pourvoir à sa sécurité. "Les compagnies d'assurance-vie sont engagées dans des objectifs communs avec les gouvernements."

"Les institutions d'assurance-vie ont appuyé et préconisé le présent type de pension de vieillesse uniforme et ont endossé les augmentations de pension lorsqu'elles furent nécessaires. En même temps, elles reconnaissent que ce régime a quelques faiblesses qui pourraient être corrigées par des modifications assez mineures. Leur désaccord avec les propositions faites au cours de l'an dernier ne porte pas sur le principe fondamental de pourvoir à des pensions gouvernementales minimum."

"Les compagnies d'assurance-vie jouissent d'une longue et vaste expérience dans le domaine des pensions. Le premier régime collectif de pensions assurées, au Canada, a été mis en vigueur en 1921, par la Sun Life. Dans les discussions portant sur les pensions de vieillesse, nous avons la prétention d'avoir acquis un certain droit, par raison d'expérience, de faire des commentaires bien fondés."

Il a déclaré que les institutions d'assurance-vie sont conscientes de la grande importance de pensions de base suffisantes, mais qu'elles désirent qu'on n'accorde pas aux pensions plus que leur importance relative dans l'ensemble des régimes de bien-être individuel.

Elles mettent sérieusement en doute la nature du régime superposé proposé et le niveau auquel les pensions gouvernementales obligatoires sont par ce fait augmentées à cause — et seulement pour cette raison — de leurs répercussions sur le bien-être et sur les finances du pays."

Selon Monsieur Campbell, même le pays le plus prospère ne peut se permettre d'offrir à chaque groupe, tout ce qu'il désire. Il a ensuite insisté sur l'importance de l'épargne pour fournir au Canada les capitaux nécessaires à son développement économique au cours des prochaines années.

Dans ce domaine, les compagnies d'assurance-vie remplissent une fonction essentielle en groupant et en orientant les épargnes individuelles de façon à répondre aux besoins de fonds réels.

"Les compagnies d'assurance-vie encouragent l'économie et l'épargne en cherchant constamment des moyens de renseigner les individus sur la nécessité de pourvoir à l'avenir. Le motif premier de l'agent d'assurance-vie est de permettre à son client de jouir d'une protection adéquate d'assurance et, en accumulant les épargnes, il apporte à notre bien-être national une contribution souvent ignorée."

Faits saillants

Assurance-vie nouvelle vendue	$ 1,128,440,000	$ 1,183,726,00
Assurance-vie en vigueur au 31 décembre	10,840,722,000	11,512,419,000
Versements de bénéfices	199,884,000	217,088,000
Actif au 31 décembre	2,583,033,000	2,698,465,000
Revenu	412,745,000	436,971,000
Rendement net	4.87%	4.99%

Dividendes sur polices devant être versés en 1964 : $50,967,000.



LA "TOUR DE LA BOURSE GRANDIT — Sur le flanc ouest du Carré Victoria, l'édifice de la "Place Victoria" commence à prendre des proportions imposantes. La structure de béton armé compte déjà 14 étages sur un total de 47. Elle aura une hauteur de 624 pieds. Mais, il ne s'agit là que de la moitié du projet qui prévoit une autre tour semblable pour former un important complexe d'édifices à bureaux qui deviendra le coeur de la finance et des affaires de la ville. Les Bourses montréalaises y ont déjà loué des espaces. Le parachèvement de l'édifice est prévu pour mai 1965.

Mémoire au ministre Gordon

Les sociétés minières demandent aussi une réduction des impôts

OTTAWA. (PC) — La Canadian Metal Mining Association presse à son tour le ministre fédéral des Finances d'imiter l'exemple des Etats-Unis — et d'envisager une réduction des impôts. Dans un mémoire présenté à M. Gordon par le vice-président et directeur exécutif de cette association, M. V. C. Wansbrough, de Toronto, celle-ci souligne que des réductions de taxes encourageraient les Canadiens à investir davantage dans les entreprises canadiennes de développement. L'association demande également que le gouvernement élimine la double taxation pour les compagnies minières qui payent des redevances aux gouvernements provinciaux.

Jusqu'à tout récemment, ces redevances étaient calculées comme frais d'affaires déductibles aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu.

L'association a aussi soutenu que la perception de taxes sur les dividendes payés à des propriétaires étrangers d'affaires canadiennes découragent les investisseurs étrangers et invitent aux représailles.

Ce qu'il faut, souligne-t-elle, ce ne sont pas des "déterrents" pour les étrangers, ce sont des attraits pour les Canadiens.

Le mémoire insiste sur le fait que le gouvernement américain se disposerait à alléger les impôts de 19 pour cent pour tous ses contribuables. Si le gouvernement canadien ne suit pas cet exemple, il deviendra encore plus difficile d'obtenir des participations financières de la part des Canadiens, et de retenir au Canada les savants et autres spécialistes qui y ont été entrainés.

L'association demande également qu'on encourage davantage la recherche scientifique, et qu'on rétablisse l'exemption de la taxe de vente pour les équipements de production, ainsi que pour les bois de mines, lampes de mineurs et autres articles de protection ou de production pour mineurs. Si les taxes imposées dans le budget de l'année dernière ne pouvaient être rescindées, leur taux devrait pour le moins ne pas être accru, comme on prévoit de le faire.

L'association minière, reconnaissant que de telles propositions pourraient signifier la perte de quelques revenus fédéraux, suggère que le gouvernement réduise ses dépenses, ou impose des taxes sur une vaste série de services qui n'ont pas encore été imposés.

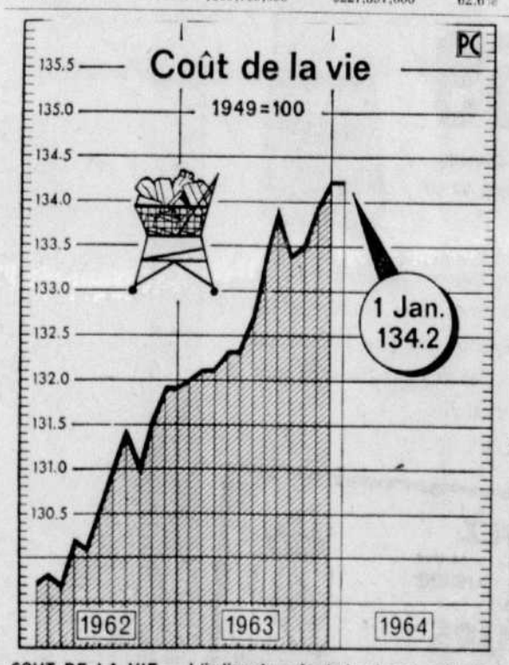
Permis de construire

Hausse de 62.6% au cours de janvier

Les contrats de construction octroyés au Canada au cours de janvier ont formé la somme totale de $369,769,600, marquant ainsi une augmentation de 62.6 pour cent sur les résultats du mois correspondant de l'an dernier indique la statistique mensuelle de MacLean Buildings Reports.

Cette forte augmentation, qui atteint son niveau de progrès le plus important dans la construction domiciliaire, serait surtout attribuable au lancement de plusieurs grands projets qui dépassent sensiblement le million de dollars. Voici les chiffres comparatifs de janvier pour les différents secteurs de la construction :

Janvier	1964	1963	Hausse
Domiciliaire	$141,116,000	$75,914,600	85.9%
Affaire	114,978,000	63,970,800	79.7%
De génie	94,787,000	73,493,100	28.9%
Industrielle	18,888,600	14,019,000	34.7%
Total	$369,769,600	$227,397,600	62.6%



COUT DE LA VIE — L'indice du coût de la vie est resté stable, à un niveau record de 134.2, en décembre, annonce le Bureau de la statistique. Les soldes de vêtements après Noël et la stabilité des prix de l'alimentation, des prix des activités de loisir, des publications et des livres, du logement et des transports. Le 1er janvier, l'indice était à 134.2, c'est-à-dire sans changement par rapport au 1er décembre. Le 1er janvier 1963, cet indice était à 132.0. Il est basé sur celui établi en 1949, égal à 100. (Graphique PC)

Selon le prof. Scott Gordon

Réforme nécessaire à la Banque du Canada

WASHINGTON. (PC) — Le prof. H. Scott Gordon, de l'Université Carleton d'Ottawa, témoignant devant le sous-comité bancaire du Congrès américain, a suggéré que les banques centrales des deux pays deviennent des départements ministériels de leurs gouvernements respectifs au lieu de rester des organismes officiellement indépendants, ce qui conduit au double inconvénient de céder à la tentation de pratiquer une politique indépendante, ou de devenir un paravent pour des gouvernements désireux de prendre des mesures impopulaires.

Au Canada, a-t-il remarqué, on n'a pas encore résolu, par des changements appropriés de structures, la faiblesse patente de la législation bancaire centrale, qui a permis que se développent "les malencontreux événements de 1960-1961" — à savoir la controverse acerbe entre le gouvernement et la Banque du Canada. Cette controverse, on s'en souvient, aboutit au départ de M. James Coyne de son poste de gouverneur de la Banque du Canada.

"Les événements qui ont précédé cette tentative de limogeage du gouverneur de la banque centrale prouvent que cette faiblesse peut dégénérer en irresponsabilité, et que le gouvernement lui-même peut se servir de la position autonome de cette banque pour nier toute responsabilité pour ce qu'il pense être une politique impopulaire", a-t-il déclaré.

Il a ajouté : "Au Canada, l'intégration complète de la banque centrale dans la branche exécutive du gouvernement est exigée à la fois par une saine politique économique et par la théorie constitutionnelle. Aux Etats-Unis, il semble que seul joue pleinement l'argument économique, mais ce dernier même acquiert une force particulière à la lumière du rôle important que dans le monde économique moderne nous attribuons à la politique monétaire."

Accord des "Six" contre l'inflation ?

ROME. (UPI) — Les ministres des finances des pays du Marché commun ont mis fin à une réunion spéciale dans la capitale italienne en annonçant un "accord substantiel" sur les mesures à prendre pour combattre les menaces d'inflation au sein de la communauté.

Le ministre italien du Trésor, M. Emilio Colombo, a déclaré que les tendances inflationnistes, déjà notées, dès septembre dernier, en France et en Italie, se font maintenant jour dans le Bénélux (Belgique, Hollande et Luxembourg).

Les ministres ont envisagé la coordination des systèmes fiscaux entre les six pays membres, une commission spéciale a été créée chargée de faire un rapport sur le problème fiscal qui puisse être discuté à la prochaine réunion des six ministres des finances, prévue pour le 4 et le 5 avril prochain à Luxembourg.

Nouvelle usine de Great Lakes Paper

Great Lakes Paper Co. vient de commencer la construction d'une nouvelle usine pour la fabrication de la pâte kraft. Le développement, qui entrainera des déboursés de $31,000,000 environ est effectué à Port William, en Ontario, près des installations que la compagnie possède déjà à cet endroit.

La direction de la compagnie mande que les capitaux requis pour la construction seront fournis en partie par les banquiers de l'entreprise et les réserves accumulées. On ne prévoit pas d'émissions de nouveaux titres dans le public.

La compagnie a entrepris ce développement afin d'augmenter sa capacité de production de papier-journal. Le rendement de la nouvelle usine sera de 200,000 tonnes par année.

CORPORATION D'EXPANSION FINANCIERE

Aux détenteurs des obligations 6% convertibles et aux détenteurs des droits de souscription.

AVIS est par les présentes donné que Corporation d'Expansion Financière se propose de payer le 31 mars 1964 aux détenteurs inscrits le 16 mars 1964 de ses actions spéciales de $9.00 chacune et de ses actions ordinaires de $9.00 chacune, un dividende en actions payable en actions privilégiées 5% non cumulatif, rachetables sans pouvoir de vote de $1.00 chacune de la Corporation, au taux de quinze centièmes d'une action privilégiée pour chaque action spéciale ou action ordinaire détenue.

Cet avis est ainsi donné aux détenteurs des obligations 6% convertibles conformément aux dispositions de l'Acte de fiducie en date du 1er avril 1962 entre la Corporation et Trust Général du Canada en vertu duquel les obligations sont émises.

Montréal, le 7 février 1964.

GUILLAUME GEOFFRION
Secrétaire

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

DIVIDENDE NO. 299

Un dividende de huit cents par action (nouvelle) du Capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après mercredi le 1er avril 1964, aux actionnaires inscrits vendredi le 28 février 1964, à trois heures, p.m.

Par ordre du Conseil d'Administration,
Le Directeur général,
ANTONIO RAINVILLE,
Montréal, le 3 février 1964.

PRÊTS

Argent disponible pour

- Construction
- Immeuble — Période d'amortissement de 15 ans
- Achat d'outillage et transactions diverses

Service rapide — Aucuns frais ou honoraires cachés

BEAVER LOAN CORP.
407, rue McGill
Tél. 842-7954

RAPPORTS FINANCIERS

Westminster Paper

Pour la neuvième année consécutive, le volume net des ventes de la compagnie de papier Westminster a atteint un niveau record en 1963. Les ventes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 se sont chiffrées par $23,544,873, une augmentation de 5.7 p. 100 en comparaison du total de $22,285,633 en 1962.

Le bénéfice net, déductions faites en prévision de la dépréciation et des impôts fédéral, provinciaux et municipaux, a été de $1,442,858, ce qui équivaut à $1.80 par action ordinaire sur chacune des 800,000 actions en circulation à la fin de l'année dernière. Ceci représente une hausse de 10.8 p. 100 sur le profit de l'année précédente, celui-ci s'étant chiffré par 1,302, 532, en 1962, soit $1.63 par action ordinaire au nombre également de 800,000 en circulation.

"Les ventes de la compagnie Westminster réflètent la demande accélérée des papiers industriels et des papiers de consommation de notre entreprise, au pays, l'an dernier", a déclaré M. Arthur F. Armstrong, président de la Westminster, en publiant les chiffres des ventes et du bénéfice net de l'an dernier avant la soumission de son rapport annuel complet aux actionnaires de la compagnie.

Canadian Jockey Club

Dans l'exercice terminé le 30 novembre dernier les bénéfices nets de la compagnie ont été de $1,384,764, soit une hausse de 18 pour cent sur ceux de l'exercice précédent. Le gain par action ordinaire a été de 24 cents contre 19 antérieurement.

Le bilan, à la fin de novembre indique des immobilisations de $2,600,000, un actif à court terme de $2,381,905 et une réserve de $2,200,000 pour fins de future expansion de l'entreprise. Le président de la compagnie, M. E. P. Taylor informe les actionnaires que le programme d'expansion en cours est presque terminé et devrait permettre une amélioration sensible des résultats au cours des prochains exercices.

LA LUZ MINES LIMITED
DIVIDENDE No 18

Les administrateurs de La Luz Mines Limited ont déclaré un dividende de vingt-cinq (25c) l'action, payable en monnaie canadienne, le 16 mars 1964, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux, le 2 mars 1964.

D'ordre de l'Administration,
le secrétaire,
D. D. Anderson.

Toronto, Ontario,
6 février 1964

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Dividende no 292

Un dividende de 50 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 29 février 1964. Ce dividende sera payable à compter du 1er mars 1964, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 31 janvier 1964, à la fermeture des guichets.

Les actionnaires ayant souscrit des actions de la nouvelle émission participeront à ce dividende en proportion des paiements qu'ils auront effectués au 31 janvier.

Par ordre du
Conseil d'administration.

Le gérant général,
LOUIS HÉBERT

Montréal, le 14 janvier, 1964

Nomination chez Philco



M. Robert A. MacDONALD

Monsieur Walter S. Bopp, gérant général de la division internationale de Philco Corporation, annonce la nomination de Monsieur Robert A. MacDonald comme gérant général de Philco of Canada Limited. Il succède à Monsieur Wilfrid H. Jefferey, qui a annoncé sa démission pour le 6 février.

M. MacDonald est entré à la division des représentants techniques de Philco en 1946, et a travaillé par la suite à la division des produits de consommation courante et chez Philco Distributors, Inc., New-York.

En 1950, M. MacDonald fut nommé gérant des projets de la division gouvernementale et industrielle de Philco. Il devint gérant régional du centre-ouest des Etats-Unis en 1952 et, en 1955, il fut transféré à Paris pour diriger les opérations commerciales de la division en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Avant sa nomination, M. MacDonald était directeur-gérant de Philco International Limited et avait son quartier général à Londres, Angleterre, depuis 1959.

La compagnie canadienne emploi quelque 500 personnes à son usine de Don Mills, Ontario; elle fabrique des radios, des téléviseurs, des appareils stéréophoniques et des équipements électroniques spécialisés. Ce sont là quelques-uns des produits qui sont distribués par l'intermédiaire de Philco Distributors Limited et par des distributeurs indépendants. ●

ATTENTION

HOMMES OU FEMMES D'AFFAIRES, COMMERÇANTS, EPICIERS ET RESTAURATEURS ETC.

VOS LIVRES SERONT FAITS AVEC SOIN ET AU PLUS BAS PRIX CHEZ

UNITED BOOKKEEPING SYSTEM
& SERVICE REG'D.

5970, 3e AVENUE, CH. 1, ROSEMONT
Tél. : 729-7911

IAC

PRÊTS COMMERCIAUX

Termes et conditions raisonnables
Participation au capital-actions non requise
A partir de $25,000 à $1,000,000 ou plus
Pour obtenir des renseignements, téléphonez à la
Division des Prêts de Capital
MONTRÉAL: M. G. Clerk, 1320 boul. Graham, 739-4701
QUÉBEC: M.C. Gagnon, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

LA LAURENTIENNE



LA LAURENTIENNE, Compagnie mutuelle d'Assurance, annonce la nomination de monsieur Raymond Michaud, de Valleyfield, à titre de Gérant de la nouvelle division SALABERRY, dont le bureau sera situé à 39, rue Jacques-Cartier, Valleyfield, à compter du 1er mars.

Membre L.U.A.T.C. depuis quelques années, monsieur Michaud terminera son cours C.L.U. cette année.

Monsieur Michaud est au service de LA LAURENTIENNE depuis déjà plusieurs années et il a connu de réels succès comme vendeur pour notre Compagnie.

C'est certes là une belle garantie pour la clientèle de la division SALABERRY.

NOMINATION A LA CONTINENTAL CAN



M. JACK R. STEWART

M. J. R. Brewer, directeur général des ventes de la Division des produits métalliques de la Continental Can Company of Canada Limited, annonce la nomination de M. Jack R. Stewart au poste de directeur des ventes de la région de l'est, avec résidence à Saint-Laurent, P.Q. M. Stewart, qui est entré à la Continental Can en 1947, a acquis une vaste expérience de la vente dans le Québec et les Provinces Maritimes. ●

NOMINATIONS CHEZ MOLSON



PAUL-A. COTE



J. P. ROGERS

Les nominations de Paul-A. Côté au poste de gérant général adjoint et J. P. Rogers au poste de directeur de la mise en marché de La Brasserie Molson du Québec Limitée, ont été annoncées par l'Honorable H. de M. Molson, président de la compagnie. ●

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Abitibi	13¼	13⅛	—
—	Abitibi Pr	23⅝	23½	—
75	Algoma	59¼	59¼	59¼
100	Alumin	31¼	31¼	31¼
100	Alum 4¼ pr	41¾	41¾	41¾
—	Alum 1 pr	21¾	21¾	—
—	Alum 2 pr	46¼	46¼	—
—	Ang Can Pr	51½	51½	—
—	AnT 4½ pr	44	44	—
—	AngT 265 p	52½	52½	—
—	200 Pr	53	53	—
—	Argus	13⅝	13⅝	—
—	Arg 2.50 Pr	50	50	—
—	Arg 2.60 Pr	52¾	52¾	—
—	Arg C Pr	10	10	—
200	Asbestos	21¼	21	21¼
100	Ati Sug	24¼	24¼	24¼
—	Bathurst 5¾ p	25½	25½	—
—	Bq CN	79½	79½	—
150	Bq Imp	62¾	62¼	62¾
100	Bq Mont	63¾	63¾	63¾
100	Bq NE	70¼	70¼	70¼
5	Bq PC	54¾	54¾	54¾
200	Bq Roy	72¾	72¾	72¾
150	Bq Tor-D	62¼	62¼	62¼
505	Bath Pow 17¾		17¾	17¾
—	Bath Pow A 31⅝		31⅝	—
20	Bell Phone	53½	53½	53½
—	Bow 5 Pr	51	50¼	—
—	Bow 5½ Pr	53½	53½	—
—	Bow Mer P	53½	53½	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
98	Brai	220	220	220
—	BA Bk N	60	60	—
—	BA OIL	29¼	29¼	—
400	BC Forest	24	24	24
—	BC Power	42	42	—
—	BC Phone	56¾	56¾	—
—	BC Ph 5¾	107	107	—
—	Brockvl Pr	7⅞	7⅞	—
—	Brown	14	14	—
—	Bruck "A"	26	26	—
—	Bruck "B"	12	12	—
75	Build Prod	25¾	25¾	25¾
—	Bulolo	5¼	5¼	—
—	Cal Pow	21½	21¼	—
—	C Pow 5¼ P	28	28	—
—	Can Cem	41¾	41½	—
—	Can Cem Pr	28¾	28¾	—
—	CD Sug	23½	23½	—
—	CI Fndry	25½	25	—
—	Can Malt	22	22	—
15	C S L	59½	59½	59½
—	C S L Pr	13	13	—
—	C Aviat	9	9	—
350	C Brew	10	10	10
—	C Brew A	49½	49½	—
—	C Brew B	53	53¼	—
50	CBr Alum	9	9	9
—	C Chem w	540	535	—
—	C Conv A	475	475	—
—	C Fndtn	495	495	—
—	C Fndtn A pr	16	16¾	—
—	C Hydroc	18¾	18¾	—
500	C I L	18	18	18
—	C L Pr	82¾	82¾	—
—	CI Pow	16½	16½	—
—	CI Pow Pr	47	47	—
—	C Marconi	4	390	—
—	Cdn P&P	13	12¾	—
470	CPR	36¼	36¼	36¼
—	C Pet p	12¼	12¼	—
—	C Refract	16½	16½	—
—	C. Tire A	3	3	—
—	C Vickers	18½	18	—
—	C Del Rio	715	715	—
—	Can Wire	6¾	6¾	—
500	Chemcell	12½	12½	12½
—	Chem 1.75p	36¼	36¼	—
—	Chrysler	43¾	43¾	—
—	Coghlin	6¼	6¼	—
—	Col Cell	10¾	10¾	—
25	Cons MS	31	31	31
35	Cons Paper	39¾	39¾	39¾
—	Cons Text	11¼	11¼	—
—	Cons. Glass	11	11	—
—	Corby	19¾	19¾	—
—	Corby B	19¼	19¼	—
—	Corn Crdt	6¼	6¼	—
—	Cr Cork	82	82	—
—	Cr Zell A	28½	28½	—
—	Crush Int	17¼	17¼	—
—	Denison	17¾	17¾	—
—	Dist Seag	52¼	52¼	—
—	Dome Pete	15¾	15¾	—
50	D Bridge	16¾	16¾	16¾
—	D Coal Pr	14	14	—
—	D Corset	28	28	—
—	D Dairies P	29½	29½	—
—	Do Fasco	68½	68½	—
—	D Glass	17⅞	⅞	—
—	D Glass Pr	20	20	—
—	D Lime	5	5	—
—	Dosco	15	15	—
—	D Stores	17	16¾	—
—	D Tar	17¾	17¾	—
—	D Tar Pr	22½	22½	—
100	D Text	23	23	23
50	Donohue	27½	27½	27½
—	Du Pont	40¾	40¾	—
—	Du Pont Pr	62¾	62¾	—
—	Dupuis A	12¾	12¼	—
—	E Koot	23½	23½	—
—	Electrolux	64½	64½	—
—	Falcon	62¾	62½	—
—	Fam Play	19½	19½	—
—	Fleetwood	21½	21½	—
—	Fraser	28½	28	—
200	Fr Pete Pr	375	375	375
—	Frosst A	17¼	17¼	—
50	Gen Dynam	30	30	30
—	GMC	86¾	86¾	—
—	GS Wares	12¾	12¾	—
—	GR BRCI	12½	12½	—
—	GL Paper	23¾	23¾	—
—	Hdy Ady	11	11	—
75	Hawk Sidd	6¼	6¼	6¼
—	Hollinger	22¼	22¼	—
—	Holt Ren	24½	24½	—
—	Home O A	12¾	12¾	—
—	Home O B	14¼	14¼	—
—	Horne Pf	260	260	—
—	H Smith	43¾	43¾	—
25	Hud Bay	61¼	61¼	61¼
—	Hud Bay	14¾	14¾	—
—	Husky O	6½	6½	—
—	Imp Oil	45¼	45	—
350	Imp Tob	12¾	12¾	12¾
—	I Tob p	6½	½	—
200	Ind Accep	24¾	24¾	24¼
—	I Acc 2.25 p	48	48	—
—	I Ac 4.50 p	96	96	—
—	Inland C p	16½	16½	—
104	Int Pap	34¼	34¼	34¼
50	Int Nickel	79	79	79
—	Int Util	23¾	23¼	—
—	Int Util p	48	48	—
—	Intp PL	82¾	82¾	—
—	Iro Gl p	9½	9½	—
—	Jamaica PS	10	10	—
5	Labatt	20	20	20
—	LakF	14	13½	—
—	Laur F 2.00	38½	38½	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
200	Loblaw A	7	7¼	7¼
100	Loblaw B	7¾	7¾	7¾
—	Loeb M	23¼	23¼	—
—	MacLaren A	22¾	22¾	—
—	MacLaren B	25	24½	—
—	MacMill Pow	27½	27¼	—
25	Marit T	35	35	35
—	Marit Tel	26¼	26¼	—
75	Mass F	17¾	17¾	17¾
—	Mass F	107¼	107¼	—
—	Met Stores	8¼	8½	8½
400	Miron	12¾	12¼	12¼
—	Mitch R A	6	6	—
—	Molson A	29	28½	—
—	Molson B	30½	30¼	—
—	Mtl Loco	13¾	13¼	—
—	Mtl Trust	102	102	—
100	Moore Cor	52½	52½	52½
550	Morse A	12½	12½	12½
80	Morse B	7	7	7
—	Nat Contain	5¾	5¾	—
—	Nat Drug	14¼	14¼	—
—	NFLD Light	11¾	11¾	—
75	Noranda	40¼	40¼	40¼
12	N S Light	24¾	24¾	24¾
—	Ogilvie	14¾	14½	—
—	Ogilvie p	39¾	39¾	—
—	Ont Steel	22¼	22¼	—
—	Oshawa 'A'	40¾	40¾	—
100	Pac Pete	11½	11½	11½
—	Page-Hers	20¾	20¾	—
—	Penmans	26	26	—
—	Placer	29¼	29¼	—
200	Power Corp	10¼	10¼	10¼
25	Price Br	39¼	39¼	39¼
—	Price Pr	84	84	—
25	Ok Gas	7¼	7¼	7¼
5	ONG pr	104½	104½	104½
—	Que Phone	44½	44½	—
—	Que PH 58 p	21	21	—
—	Reed Paper	8¼	8¼	—
—	Reitman's	10¾	10¾	—
—	Reitman's A	9¼	9¼	—
—	Riol Algm	12¾	12¼	—
—	Rockwell	45	44¾	—
5	Rolland A	9	9	9
—	Rolland p	90¾	90¾	—
—	Rothmans	11	10¾	—
—	Russel A	10½	10½	—
—	IS-L Cm A	17½	17½	—
—	St-L Cm w	100	100	—
—	St-L Cp A	100½	100¾	—
—	Salada F	11¾	11¼	—
37	Shawin In	4 95	4 95	4 95
—	Shell Can	17¼	17¼	—
—	Shell I p	26¼	26¼	—
—	Sher Wm	31	31	—
—	Cher W p	133	133	—
—	Sicard	8½	8½	—
—	Shop Save	12½	12½	—
—	Sicard 6%	20¼	20¼	—
—	Simpsons	39¾	39¾	—
—	Sogemin p	15	15	—
—	Southam	29	28¾	—
—	SS Steel	11¾	11¾	—
100	Steel Can	27¾	27¾	23¾
—	Steinbg A	27¼	27¼	—
—	Texaco Can	54¾	54	—
—	Tr Fin A	11¾	11¾	—
—	Tr-C Corp	9¾	9¾	—
155	Tr-C Pf	34¼	34¼	34¾
—	Tr Mt PL	15¾	15¾	—
—	Triad Oil 1	96	1 96	—
—	Union Oil	19½	19½	—
—	Walk GW	62½	61¾	—
—	W & Knapp	75	75	—
—	WCoast Tr	17	17	—
—	W Pac Pd	18¾	18¾	—
—	Weston A	16¾	16¾	—
—	Weston B	17¼	17¼	—
—	Wstn 6	108	107	—
—	Zeller's	39	39	—
—	Zeller's pr	49	49	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	10	10	—
—	Alpha	125	125	—
—	Alpha A	180	175	—
500	Alsof	15	15	15
—	J Allied Tel	145	135	—
—	AMg Beau	5	5	—
—	Ameranium	11	10½	—
500	A A Molyb	201	200	200
—	Ang C Pul $	36	36	—
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	6	6	—
—	A Arcadia	34	34	—
—	Augustus	27	27	—
500	Baker Talc	8	8	8
—	Band Ore	10	10	—
—	Bateman	9	9	—
—	Beauce P	5	5	—
100	Belgium	$7¾	7¾	7¾
—	Black Hawk	87	85	—
—	Black River	10	10	—
—	Blue Bon	315	315	—
—	Blue B w	350	350	—
—	Bluewater	26	26	—
—	Bornite	9	9	—
1000	Bruneau	26	26	26
—	Burnt Hill	33	32	—
—	Cal-Ed	$18¾	18¾	—
—	Camflo	127	127	—
—	C-Colliert.	$10¾	10½	—
—	C Dredge	290	290	—
—	C. Interur	350	340	—
—	C Sec U	110	110	—
—	Casavant	485	485	—
—	Cassiar	$ 10¾	10¾	—
—	Catelli A	$ 34	34	—
10000	Cent Man	16	15½	15½
1000	Chemalloy	52	50	52
—	Chib Copp	8½	8½	—
—	Chipman	5	5	—
—	Cleveland	4	4	—
—	Com O & G	41	41	—
—	Commodor	445	440	—
1000	Cominga	3½	3½	3½
—	C Canorama	60	60	—
—	C Div S A	130	130	—
—	C Mogador	34	30	—
—	C Monpas	5	5	—
—	CNew Pac	11	11	—
—	C Persh	7½	7½	—
—	Constream	13	13	—
2000	Couv. A	$ 15	15	15
—	Cr. MG A	$ 13	13	—
500	Delta Elect	260	260	260
—	Denault A	$ 19¾	19¾	—
—	Dolsan	6	6	—
—	Dome	$ 29½	29	—
2000	Don Exp	16	16	16
—	Dom Lease	17	17	—
—	D Oilcloth	$ 30¼	30	—
—	Dumagami	105	101	—
—	Dumont	31	28½	—
—	Duvan	7½	7½	—
—	East Sull	275	275	—
2800	East Vent	70	60	70
—	Electro	$ 10	10	—
—	Emp Oil	4	3½	—
2000	Equity Ex	17	17	17
500	Fab Met	15½	15½	15½
—	Fabl	$ 7	7	—
1500	Fano	8	8	8
—	Feralco	28	28	—
—	Fiscal	$ 9	9	—
—	Fiscal p	$ 19	19	—
—	Flint Rock	20	20	—
1000	Fontana	3½	3½	3½
—	FT Reliance	18½	18½	—
3000	Fox Lake	21	20	21
—	Frigistors	70	65	—
—	Fundy	6½	6½	—
—	Futurity	17	17	—
1500	Ghislau	58	58	58
200	G Autotro	375	375	375
—	Glen Lake	105	100	—
—	Gold Age	14½	14½	—
—	Grissol	160	160	—
—	Gui-Por Ur	13	13	—
—	Inland Ch	310	310	—
—	Inspira w	190	190	—
—	Int Atlas	125	120	—
—	Int Citem	5	5	—
—	Int Helium	197	197	—
—	Intp Dredg	15½	15	—
—	Israel Oil	5	5	—
—	Jock B P	$ 10	10	—
800	Jubilee	285	275	280
—	K Desmond	58	58	—
—	Kentg Av	$ 5¼	5¼	—
—	Kiena	420	400	—
300	Kodiak Pet	160	135	160
—	Kontiki	5	5	—
—	Lab Accept	9	9	—
3900	Laduboro	124	120	123
—	Lait Leclerc	7¼	7¼	—
—	L Dufault	940	935	—
—	Lambt A	$17½	17½	—
—	Lamontag 'A'	9¾	9¾	—
—	Lingside	5½	4	—
—	Lithium	5	5	—
—	Lowney	$22¼	22¼	—
—	Malartic HY	40	40	—
1000	Massval	25½	25½	25½
37700	McAdam	93	92	93
—	McIntyre	$37	56¾	—
—	McKinney	15	15	—
—	Melchers Pr	$5¼	5¼	—
—	Merc Chip	15½	15½	—
—	Merrill	68	68	—
—	Mid-Chib	34	33	—
1200	Midepsa	195	195	195
—	Mistango	18	17	—
—	Molyb	35	35	—
—	Monpre	10½	10	—
600	MtlPieast	124	124	124
—	MR Dairies	5¾	5¾	—
—	MR Rice	$ 12	12	—
—	Mussens	$ 11	11	—
—	NAut Vend	160	160	—
—	Native Min	14	14	—
500	N Formaque	4	4	4
—	N Imperial	71	71	—
—	Newrich	34	34	—
—	NW Amulet	8	7½	—
—	Nocana	8½	7	—
—	Norac Fin	$ 12	12	—
—	Normetal	315	315	—
—	NA Asbestos	10	10	—
—	NA Rare M	20	20	—
5300	NortinEx	213	211	213
—	Canalask	28	22	—
1500	Novamires	33	33	33
—	Opem Ex	16	16	—
—	Opemiska	840	840	—
—	PA Inv	400	400	—
—	Patino	700	700	—
—	Patino	700	700	—
—	Pat Silv	8	8	—
—	Paudash	7½	7½	—
—	Paul Serv	$ 17	17	—
1400	Peace R	500	495	495
—	Penmb El	20	20	—
500	Pennbec	5	5	5
—	Permo GO	33	33	—
—	Phoenix O	55	52	—
500	Pitt Gold	4	4	4
3000	Porcupine	8	8	8
—	Po C I P	$ 46	46	—
—	Po C 2 P	$ 12	12	—
—	Que Chib	17	17	—
—	Q Cobalt	225	201	—
—	Q Ind M	53	50	—
—	Que Smelt	13	12	—
—	RM Bear A	16½	16½	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	$ 16	16	—
—	Rexspar	21½	21½	—
—	Ruby Foo	230	215	—
—	Ruby F wts	22	22	—
1100	St-L Colu	230	225	230
400	St-L D Lds	75	75	75
—	Silver Reg	20	20	—
—	Silver Sum	24	24	—
500	Silver T	14½	14½	14½
—	Sobey's	$ 15¼	15¼	—
—	S Dufault	10½	9½	—
200	Spartan Air	50	50	50
2000	Stairs Ex	89	85	86
—	Std Gold	6½	6½	—
—	Sullivan	173	173	—
—	Superpak	430	430	—
—	Tache	11	11	—
—	Talisman	75	74	—
—	Tazin	9½	9½	—
—	Tib Expl	6½	6½	—
—	Titan	5½	5½	—
—	TC Freeze	$225	220	—
6500	Traterre	255	246	251
—	U Cp B	29	28¾	—
5500	Un Obalski	66	65	66
—	U Towns El	15	15	—
—	Val-Mar	485	485	—
—	V Der Heut	70	70	—
—	Vanguard	3	3	—
—	Virginia	3½	3½	—
—	Wabasso B	65	65	—
—	Weedon	4	3½	—
7500	Westburne	95	95	95
—	West Hellu	28	28	—
100	Westeel	$ 10¾	10¾	10¾
—	Westville	4	4	—
—	York Spec	6¾	6¾	—

Wall St. débute ferme

MONTREAL. — La tendance des cours était plus faible à l'ouverture de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne. La séance était modérément active.

Noranda, Donohue et Banque Canadienne Impériale ont tous trois fléchi d'un quart de point tandis que Power Corporation, Trans-Canada Pipe Line et Banque Toronto-Dominion ont glissé de ⅛.

Asbestos s'accrut de ¼. Price Brothers et CPR de ⅛ chacun.

Dans le compartiment des mines, Jubilee a grimpé de 10 cents et McAdam et Westburne ont avancé de un cent chacun. Transterre a cependant fait un plongeon de six cents et Northern Exploration a perdu deux cents.

* * *

TORONTO. — Les prix étaient étaient irréguliers à l'ouverture d'une séance à l'allure plutôt modérée à Toronto.

Algoma a baissé de ½ et CIL, Dominion Tar et Consumers Glass de ¼ chacun.

Walker-Gooderham a augmenté de ¼ et Canadien Pacifique et Laurentian Finance ont monté de ⅛.

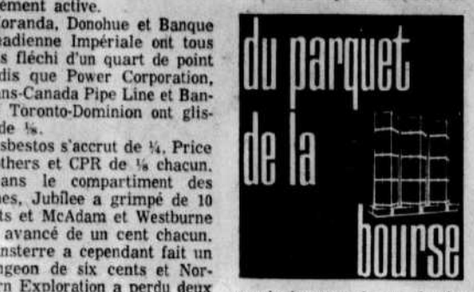
Noranda a fléchi de ¼. Winchester Larder a progressé de 2½ cents à 20 cents sur un virement de plus de 60,000 actions. Paymaster a gagné ½ cent à 19½ cents dans les mines.

Hudson Bay Oil and Gas a augmenté de ⅛ dans les pétroles de l'ouest.

* * *

NEW YORK — Wall St. débute plutôt ferme au milieu d'une activité modérée.

Aujourd'hui, jour anniversaire de LINCOLN, la plupart des banques et des compagnies d'assurance n'opèrent pas ou opèrent avec un personnel réduit. Conséquemment, les courtiers s'attendent à une diminution des opérations boursières de la part de ces institutions.



L'indice industriel Dow Jones n'étant qu'à 8 points du niveau "800", la plupart des analystes semblent être d'avis que des corrections temporaires pourraient fort bien s'ensuivre.

La majorité des principaux groupes de valeurs n'indiquaient pas de tendance bien définie, quoique légèrement en hausse.

* * *

LONDRES (Reuter) — Les titres négociés aujourd'hui à la Bourse de Londres ont continué d'augmenter; mais l'activité ne paraît pas tellement considérable.

Les valeurs de tout repos ont réalisé de petits gains.

Les titres négociés en dollars étaient irréguliers. Consolidated Mining, Hollinger et B.A. Oil étaient parmi les titres qui ont perdu du terrain. International Nickel était ferme.

Les banques canadiennes étaient irrégulières.

* * *

PARIS — Marché résistant dans l'ensemble, exception faite des banques qui, dès l'ouverture, s'inscrivent en recul sur leur niveau de la veille. Les affaires restent restreintes mais certains achats sélectifs se sont manifestés dans les compartiments les plus malmenés au cours des séances précédentes.

On s'est entretenu, en bourse, d'un communiqué du ministère des finances, publié en fin de matinée et annonçant que le ministre a demandé au garde des sceaux l'ouverture d'une information sur certaines opérations spéculatives dont aurait été l'objet à la bourse de Paris, au cours de la séance du 11 février, le marché des actions de la compagnie des machines Bull. Le titre s'est traité, aujourd'hui, à l'ouverture à 180, contre 179 hier.

Par ailleurs, les éléments d'appréciation dont disposait le marché, étaient disparates : si la couverture extrêmement rapide de l'emprunt émis par la caisse nationale des autoroutes souligne à nouveau l'abondance des disponibilités qui ne demandent qu'à s'investir, les résultats provisoires — déficitaires — du commerce extérieur en janvier viennent à l'appui des thèses pessimistes.

cote des grains

11 FEVRIER 1964

WINNIPEG

Marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Mai	78	78¼	78	78¼
Juil.	77⅛	—	—	77⅝
Oct.	77⅛	—	—	77⅝
ORGE :				
Mai	1.14⅜	1.15⅛	1.14⅜	1.14⅜
Juil.	1.12¼	1.12⅜	1.12¼	1.12⅜
Oct.	—	1.11⅜	1.11	1.11¼
LIN :				
Mai	3.26	3.27½	3.25⅞	3.26¾
Juil.	3.22½	3.23⅝	3.22¼	3.23¼
Oct.	3.19⅝	3.20⅝	3.19¼	3.20
SEIGLE :				
Mai	1.55⅝	1.56¼	1.55	1.55⅛
Juil.	1.49	1.49¼	1.48	1.48½
Oct.	1.45⅛	1.45⅜	1.45¼	1.45½
GRAINE DE COLZA :				
Mars	—	—	—	2.27½
Mai	2.73	2.73	2.73½	2.73½
Juil.	—	—	—	2.77

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 76 ; ex 3 cw 78¾ ; 3 cw et ex 1 fourragère 72¼ ; 1 fourragère 71 ; 2 fourragère 68 ; 3 fourragère 65 ; fourragère mélangée 53.

ORGE : 1 et 2 c 6-rang 1.16¾ ; 1 cw 2-rang 1.14¾ ; 2 cw 2-rang 1.10¾ ; 3 cw 6-rang 1.14¾ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.07½ ; 2 fourragère 1.05¼ ; 3 fourragère 1.02¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.51 ; 2 cw 1.48 ; 4 cw 1.32½ ; ergote 1.27½ ; sur voie 1.51¢.

LIN : 1 cw 3.21¼ ; 2 cw 3.16¼ ; 3 cw 2.86¾ ; sur voie 3.20¼.

GRAINE DE COLZA : no 1 edn 2.71.

Marché du lin :

Prix au comptant 18 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Mars	2.19⅜	2.20⅜	2.19	2.20¼
Mai	2.14	2.15	2.13⅞	2.14⅜
Juil.	1.68¾	1.68½	1.66⅞	1.68
Sept.	1.69½	1.70¼	1.68¾	1.69⅞
Déc.	1.74½	1.75⅛	1.73⅜	1.74¼
MAIS :				
Mars	1.19¼	1.19¼	1.18⅜	1.18⅞
Mai	1.21⅜	1.21⅜	1.20⅝	1.21
Juil.	1.23¼	1.23½	1.22⅜	1.22⅝
Sept.	1.22¼	1.22½	1.21¾	1.21⅞
Déc.	1.19¼	1.19¼	1.18⅜	1.18¾
AVOINE :				
Mars	67½	67¾	67¼	67¾
Mai	67⅝	67¾	67½	67⅝
Juil.	66	66	65¾	65⅝
Sept.	—	—	—	67¼
Déc.	69⅜	69⅜	69⅜	69⅝
SEIGLE :				
Mars	1.43¾	1.43¾	1.42¼	1.43⅛
Mai	1.47	1.47	1.45¼	1.46⅛
Juil.	1.39½	1.40½	1.38¼	1.40
Sept.	1.38½	1.39¼	1.37	1.39
Déc.	1.42	1.42¾	1.41	1.41¾
FEVE SOYA :				
Mars	2.68	2.68⅜	2.67¼	2.68¼
Mai	2.69½	2.70¼	2.68¾	2.69⅝
Juil.	2.70¼	2.70⅞	2.69¼	2.70¼
Août	2.67¾	2.68	2.66⅜	2.67¼
Sept.	2.60	2.60½	2.59¾	2.60¾
Nov.	2.58	2.59	2.57¾	2.58¾
Jan.	2.61½	2.62¾	2.61½	2.62¾

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAff Fund Inc.	8.36	9.05
xAmer Bus Shares	4.11	4.44
All Can Com.	5.35	5.86
All Can Div.	7.32	8.02
Amer Growth	9.49	10.59
Beaubran Corp	35.56	38.61
xBoston Fund Ltd	9.61	10.42
xBullock Fund Ltd	14.02	15.36
Canada Growth Fund	5.42	5.92
Can Gas Energy	7.83	8.58
Can Investment	11.07	12.14
Can Trusteed Inc.	4.73	5.17
Canadian Gen. Cl.	43.45	47.72
Cham Mut Fund of C	6.26	6.88
Collective Mutual	5.15	5.59
Commonweaith Intl	9.57	10.49
C I Leverage	8.18	8.96
Corporate Invest	10.69	11.68
Div. Shares Ser A	24.40	—
Div Shares Ser B	4.92	5.41
Dividend Shares	3.57	3.92
Domin Compound	3.89	4.18
Domin Compound	3.79	4.07
Domin Dividend	3.21	3.45
Dom Equity Inv.	20.35	20.77
Dreyfus Fund Inc.	18.97	20.62
Dynamic Fund	10.66	10.77
European Growth	6.69	7.31
Federated Growth	5.14	5.62
First Mut Gas	4.82	5.27
Fonds Collectif A	6.72	7.30
Id B	5.49	5.84
Id C	7.00	7.61
Group Inc	3.90	4.26
Growth Oil Gas	10.01	10.51
Invest Growth	7.39	8.03
Invest Intl Mut	4.77	5.19
Invest Mut of Can	13.29	14.45
xMass Invest	15.80	17.27
xMass Inve Growth	8.55	9.34
Mutual Accumulat	4.18	4.57
Mutual Income	5.71	6.24
North Amer of C	11.85	12.95
One William Street	14.96	16.38
Pret et Revenue M	6.44	7.04
Provident Mutual	5.25	5.71
Putnam Growth	9.02	9.86
Radison R I	4.69	5.15
Regent Fund Ltd	6.03	6.58
Reaserch Investing	11.27	12.32
Sav Invest Mut of C	6.44	7.04
1962 Exec. Fund of C	5.85	6.10
TV Electronics	7.81	8.51
Timed Investment	6.40	7.03
United Accum	6.94	7.58
xWellington Fund	14.79	16.12
Western Gr Fund	4.90	5.36

x—En devises américaines

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 41 ; A gros 39 ; A moyen 33 ; A petits 29 ; B 33 ; C 26.

Beurre, arrivages courants, admissible 93-51¾ ; 92-51½ ; non admissible 51.

Fromage : livré à Montréal, cire, arrivages courants, en gros quebecois blanc 35 ; coloré 35¼.

Pommes de terre en gros nouvelles : Quebec $1.50 à $1.55 les 75 livres, $1 à $1.10 les 50 livres, N.B. $1.45 à $1.50 les 75 livres, .95 à $1.00 les 50 livres, .25 à .27 les 10 livres ; I.P.E. $1.70 à $1.80 les 75 livres, $115 à $1.25 les 50 livres, .30 à .32 les 10 livres.

NEWYORK

11 FEVRIER 1964

	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	65	62½	65
Address	53¼	52	53¼
Allegany	12¾	11⅝	12¾
Allis Ch	16	15⅞	16
Ameraada	77½	76½	77¼
Am Can	41¼	41	41
Am Cyan	60¾	59¾	60
Am Mot	17	16⅞	16⅞
Am Smelt	92⅛	92	92
Am Std	20

Un vol de $33,000 à Ste-Foy perpétré par une bande de Montréal?

QUEBEC. (PC) — La police croit qu'une bande de Montréal serait responsable d'un cambriolage de $33,000 perpétré dans une mercerie de Ste-Foy hier matin de même qu'un vol de $700 commis dans un centre commercial de Sillery.

Les cambrioleurs auraient utilisé un camion pour transporter 300 habits, 250 paires de pantalons, 50 paletots d'hiver, cinq vestons et 60 paires de gants, au magasin J.-M. Clément, de Ste-Foy.

La police de Sillery signale également un vol de $200 et une quantité indéterminée de narcotiques dans une pharmacie d'un centre commercial de cette municipalité. Les malfaiteurs ont également visité un comptoir à tabac d'où ils sont ressortis avec un coffre-fort d'un poids de 400 livres et contenant $500 en argent. Un salon de coiffure a aussi été visité, mais rien n'a été volé.

Pendant ce temps, la police de Québec enquête sur un incendie et un vol perpétré, tôt hier, au Centre des loisirs de St-Coeur-de-Marie, une paroisse de la haute-ville.

La police a révélé que le feu avait été mis à trois endroits différents dans le restaurant du centre et que la caisse enregistreuse avait été pillée. Le montant du vol n'est pas connu.

Les flammes, rapidement maîtrisées, n'ont pas causé de lourds dégâts mais le restaurant a été saccagé par les malfaiteurs.

L'incendie avait été découvert par le sacristain, M. Hervé Gagné, qui, à son arrivée au travail, vers 6 h. hier matin, a constaté que l'église paroissiale, attenante au centre des loisirs, était remplie de fumée.

Pétrole albertain

CALGARY. (PC) — La production de pétrole brut dans l'Alberta, au cours de la semaine terminée le 3 février a atteint 470,359 barils par jour, soit 45,211 barils de moins que la semaine précédente, et sensiblement au-dessous du maximum prévu par le gouvernement pour février, qui est de 527,000 barils par jour.

Les gisements les plus productifs ont été (en nombre de barils par jour) Pembina : 107,696, Swan Hills : 41,688, Redwater : 40,219, Leduc-Woodbend 28,547, Bonnie Glen 22,060, Judy Creek, 20,259, Wizard Lake 13,463, Fenn-Big Valley 13,196, Sturgeon Lake South 12,132, Golden Spike 11,568.

"Les lots de choix à l'Expo s'enlèveront rapidement" -- M. Shaw

M. Robert F. Shaw, ing.p., commissaire adjoint de l'Exposition universelle de 1967, a déclaré hier soir que "les lots de choix à l'Exposition s'enlèveront rapidement".

Parlant à une réunion de l'Institut canadien des ingénieurs, M. Shaw a dit que la grande question que l'on pose au sujet de l'Expo est la suivante : "Comment pouvons-nous exposer ?"

Auparavant, beaucoup de gens demandaient : "Y aura-t-il vraiment une Exposition et sera-t-elle prête en temps ?"

Selon M. Shaw, les relevés ont prédit que l'Expo apportera à Montréal quelque $400,000,000 additionnels en revenus touristiques pour le Canada et que 60% de cet argent sera dépensé à l'extérieur de la région de Montréal.

"Tout le monde travaille avec acharnement à ce projet", a-t-il ajouté. "Et je crois que le public commence à partager notre conviction."

Rôle des ingénieurs

"Le rôle et les responsabilités des ingénieurs pour la réalisation de l'Exposition universelle et internationale de 1967, seront très importants. Ils seront même vitaux pour le succès de cette exposition", a déclaré M. Shaw à quelque 200 ingénieurs.

"Cette responsabilité, a-t-il ajouté, se fera surtout sentir dans des réalisations qui concernent les utilités publiques, la structure des bâtiments, la construction des ponts, l'ouverture des routes et, règle générale, tout ce qui concerne le problème des transports".

Continuant sa campagne d'éducation sur les réalités de la future exposition, M. Shaw a plus particulièrement entrepris de décrire ce qu'elle sera, comment elle fonctionnera, qui partagera les déficits s'il y en a.

"Si au terme de l'Exposition, a-t-il déclaré, on constate qu'il y a un déficit, il est alors prévu que le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec et la ville de Montréal en assumeront chacun leur part dans la proportion suivante : Ottawa : 4/8 du déficit, Québec : 3/8 et Montréal 1/8."

Quant au calendrier auquel sont astreints les responsables de l'Expo, il est très simple : l'Expo ouvrant ses portes officiellement le 28 avril 1967 pour les fermer le 27 octobre de la même année, ceux-ci, d'ici là, devront voir à ce que les exposants nationaux et internationaux suivent de près les dates qui ont été fixées pour chacune de leurs opérations : choix de l'emplacement, présentation des plans de leurs pavillons et de la liste des produits à être exposés, construction des pavillons, etc . . .

M. Shaw a de nouveau exprimé sa conviction que les travaux de l'Exposition seront terminés à temps et que celle-ci pourra ouvrir ses portes à la date fixée.

Les causes de Banks

Un témoin dépose de son lit d'hôpital

Témoin important dans une des causes de Hal C. Banks, président canadien du Syndicat international des gens de mer, accusé de conspiration pour voies de fait, un dénommé Wood a déposé, hier après-midi, à 5 h., de son lit de l'hôpital Général de Montréal, où il doit subir une opération aujourd'hui même. Le plaignant est Richard George Greaves, de Vancouver.

L'instruction ne devait débuter que le 19 février, mais, à la demande des avocats tant de la poursuite que de la défense, le juge Emile Trottier s'est rendu à l'hôpital, accompagné d'un greffier, pour y interroger le malade. L'affaire remonte à 1960. Greaves se trouvait dans son bureau de Vancouver au moment de l'attentat.

L'acte d'accusation indique aussi que Banks aurait conspiré avec un dénommé McLaughlin, à Montréal, à Pointe-Claire, lieu du domicile du chef des marins, et ailleurs au Québec et au Canada, pour faire infliger une raclée à Greaves, adversaire syndical de l'inculpé.

L'instruction se poursuivra le 19 février.

Dans une autre cause de voies de fait graves, Banks doit subir son procès, le 14 mars, devant le juge Claude Wagner.

Fait aussi à noter, Banks et 14 acolytes subiront leur enquête préliminaire, le 3 mars, sous l'accusation, cette fois, de conspiration pour forcer des membres du syndicat à déserter leurs navires, en septembre et octobre 1963.

Dans cette cause, toutefois, une procédure préliminaire s'instruira dès vendredi, alors que la défense contestera la compétence du tribunal.

Remise de peine à l'autre rousse

Hélène Bertrand, la seconde rousse de l'affaire où il y en avait deux, a obtenu une remise de peine, hier après-midi, lorsqu'elle est revenue devant le juge en chef Edouard Archambault pour le prononcé de sa sentence. On sait qu'il y a quelques semaines elle avait été déclarée coupable d'avoir recélé une partie des bijoux dérobés chez les Mercier.

Elle a toutefois dû fournir un cautionnement de $200 pour garder la paix pendant les deux prochaines années.

Autre avertissement

La nicotine, c'est malsain

C'est à l'âge de 16 ans que le plus grand nombre d'adolescents contractent l'habitude de la cigarette qui dégénère par la suite en "manie de la nicotine" et provoque le cancer du poumon.

C'est ce qu'a affirmé le Dr Marvin N. Lougheed, directeur de la thérapie de rayonnements au Montreal General Hospital, aux membres des Optimist Clubs de Montréal-Ouest et du lac Saint-Louis, réunis à dîner, hier soir, à Pointe-Claire, alors qu'ils étaient les hôtes de la Junior Optimist Pipe Band, de Vancouver.

Le Dr Lougheed, conférencier à l'invitation de la Health League of Canada, en prévision de la Semaine Nationale de Santé fixée du 8 au 14 mars précise qu'on peut être atteint du cancer pulmonaire sans fumer, mais ajoute qu'en fumant on multiplie le risque de dix à trente fois; de plus, les fumeurs de cigarette meurent plus jeunes, succombant à des troubles cardiaques ou pulmonaires autres que le cancer.

"Pour les adolescents, l'âge de 40 ans est le seuil de la vieillesse ; ils disent donc que puisque tous doivent mourir, autant mourir du cancer pulmonaire", explique le Dr Lougheed. "Si vous voulez mourir jeune, choisissez quelque autre moyen : faites-vous fusiller, noyez-vous, périssez dans un sinistre, tout plutôt que de succomber à cette maladie qui peut causer de mortelles hémorragies, des fractures, des asphyxies ; provoquer la paralysie, le mutisme, la jaunisse ou les ulcères."

Facteurs du cancer

Le Dr Lougheed note que l'incidence du cancer pulmonaire est plus forte chez les classes moins fortunées parce que celles-ci fument davantage, aspirent davantage, fument leurs cigarettes jusqu'au bout, absorbent donc plus de nicotine.

Le Dr Lougheed affirme : "Le cancer pulmonaire est le plus dangereux. Il se propage avec une déconcertante facilité d'un poumon à l'autre, au foie, aux os, à la peau, voire au cerveau. Il se communique à de nombreux organes avant que la victime de la cigarette ne s'aperçoive de la maladie".

Quant à ceux qui s'efforcent de rompre avec la cigarette, le Dr Lougheed assure que le quart des médecins ont réussi à se débarrasser de cette habitude, qu'aucun autre groupe n'y a si bien réussi. On peut supposer que c'est parce que les médecins savent combattre une narcomanie. Le Dr Lougheed ajoute que le président et le vice-président de l'Imperial Tobacco Company ne fument pas; l'un parce qu'il craint les effets du tabac pour ses poumons, l'autre parce qu'il en craint les effets pour le coeur.

'Il est très vraisemblable que les fabricants de cigarettes soient poursuivis en dommages par des cancéreux dont le poumon est atteint parce qu'ils ont commencé à fumer dès l'adolescence", déclare le conférencier. "L'enfant de 14 ans n'est pas responsable de ses actes, mais il n'en reste pas moins qu'il peutdevenir narcomane; tans que des machines à vendre débiteront ds cigarettes, il les aura à sa disposition. Une fois qu'il a contracté l'habitude, elle est difficile à abandonner.

Le Dr Lougheed conclut : "Nous ne saurions imposer la vertu aux gens par la loi, mais nous pouvons cesser de poser les actes qui rendent plus difficile aux personnes sans expérience de résister au vice. Nous pouvons rarement guérir la narcomanie, mais nous pouvons diminuer la proportion de narcomanes."

Les fèves sauteuses

Presque toute la récolte mondiale des fèves sauteuses provient du village d'Alamos, dans l'Etat mexicain de Snora.

Nécrologie

MME R. ACEVEDO

L'imprésario Colette Robertos (Mme R. Acevedo, est décédée à la suite d'un accident d'auto survenu à St-François, aux environs de Nicolet.

Représentante au Canada de l'Office parisien du spectacle, elle avait fait venir, entre autres artistes, Edith Piaf, André Claveau, Dario Moreno, Lucienne Boyer, Gloria Lasso, Mouloudji, Andrex, les Compagnons de la Chanson, Sammy Davis jr.

Elle était âgée de 29 ans. Elle laisse 4 enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi. La dépouille mortelle est exposée au 4228, Papineau.

Le Vatican n'aurait pas conclu d'accord au sujet de Mgr Beran

CITE DU VATICAN. (AFP) — "De telles informations n'ont aucun fondement", a déclaré hier soir une haute personnalité ecclésiastique au sujet des nouvelles selon lesquelles un accord serait intervenu entre le St-Siège et la Tchécoslovaquie au sujet de Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague, et des autres membres de l'épiscopat libérés récemment en même temps que lui.

D'après les informations en question, dues à des sources bien informées au Vatican et diffusées par l'agence United Press International, l'accord conclu entre le Vatican et le gouvernement communiste de la Tchécoslovaquie permettrait à Mgr Beran de se rendre à Rome où il serait probablement promu au rang de cardinal. Libéré de prison, l'automne dernier, le prélat vit depuis en simple citoyen dans un petit village des environs de Prague. Il est âgé de 75 ans et il a passé 14 ans en prison après avoir été trouvé coupable d'activités contre l'Etat.

Mgr Beran et tous les autres évêques tchèques avaient refusé de prêter allégeance au gouvernement communiste après que celui-ci eut pris le pouvoir en 1948. Tous furent emprisonnés.

L'accord dont il a été fait état aurait pour effet de mettre le siège archiépiscopal de Prague sous la juridiction d'un administrateur apostolique.

Fini le Carnaval

QUEBEC (PC) — Des milliers de jeunes Québécois se sont joints aux touristes hier soir pour dire adieu au Bonhomme Carnaval.

Dans les banlieues, des enfants masqués ont célébré le Mardi gras en passant de porte en porte pour demander l'aumône ou des friandises.

Le Bonhomme, la reine Pierrette et les six duchesses ont paradé dans la ville, au cours de la dernière manifestation de ce Carnaval d'une durée d'un mois.

Le gros bonhomme, symbole du Carnaval, est parti juste avant minuit, mettant ainsi fin aux célébrations.

En fin de semaine, 300,000 personnes se sont massées dans les rues pour assister au grand défilé de chars allégoriques.

Le Carnaval rapporte quelque $10,000,000 à la ville de Québec, ravive l'industrie touristique et fait plus facilement supporter l'hiver.

Les naufragés de "Voyager": plus d'espoir

SYDNEY (Reuter) — On conserve très peu d'espoir de retrouver des survivants parmi les 79 membres d'équipage portés manquants à la suite du naufrage du destroyer australien "Voyager" qui est entré, lundi soir, en collision avec un porte-avions.

Le porte-avions "Melbourne" est arrivé, hier, à Sydney avec, à son bord, 160 survivants du destroyer.

On croit savoir que la majorité des disparus étaient emprisonnés dans la partie avant du navire qui a coulé quelques minutes seulement après la collision. Le reste du destroyer a disparu après trois quarts d'heure.

Un porte-parole de l'amirauté a déclaré qu'il ne servait à rien d'envoyer des scaphandriers dans la région du sinistre, étant donné que le navire repose par 950 pieds d'eau.

Schéma sur Marie "Mère de l'Eglise"

CITE DU VATICAN. (UPI) — Une source vaticane bien informée a dit, ces jours-ci, qu'il était "très probable" que la prochaine session du concile oecuménique honorera la Vierge Marie dans un texte la qualifiant du titre de "Mère de l'Eglise".

Le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, a dit à Varsovie dimanche que la troisième session du concile, l'automne prochain, honorerait la Vierge Marie de cette façon et en a exprimé une grande satisfaction.

SHERBROOKE

SUITE DE LA PAGE 61

L'uniformisation des conditions de travail est stupide et les conditions imposées sont contraires aux principes syndicaux.

Pourquoi le chef négociateur de la Fédération est-il précisément le président de la Commission scolaire offrant les conditions de salaire les moins favorables ? (M. Jules Thibault, de Coaticook). Pourquoi ne veut-on pas admettre certaines différences dans les conditions de travail en raison de la situation économique de chaque ville et des avantages déjà consentis par chacune d'elles ? La Fédération veut tout uniformiser, mais à l'avantage des Commissions scolaires.

Pour sa part, le porte-parole, toujours anonyme, des instituteurs de Magog a rapporté que le président de cette Commission scolaire avait déclaré être prêt à considérer leurs revendications mais ne s'engageait pas à négocier avec eux. Il semble, poursuit le porte-parole, que ce soit là le point principal du litige : nous sommes sans contrat depuis deux ans puisque la convention devrait être réglée depuis juillet.

Après toutes les concessions que nous avons faites, il est temps, selon lui, que la Commission scolaire fasse sa part et cesse de les considérer comme des marionnettes.

A Richmond, plusieurs des mamans ayant organisé spontanément la manifestation pour demander le retour des instituteurs ont déclaré qu'elles se mettraient à "faire l'école" (sans salaire) à leurs enfants, afin que ce retard n'influe pas sur leurs examens de fin d'année. Cependant, elles se proposent d'en appeler au ministre, M. Gérin-Lajoie, si cette situation se prolonge.

Et il semblait bien hier soir que les positions se durcissaient de part et d'autre, au lieu de laisser prévoir un règlement prochain. La fièvre, au lieu de baisser, est montée au point d'inciter les instituteurs de Coaticook et de Danville à suivre l'exemple de ceux d'Asbestos, Richmond, Windsor, Bromptonville et Magog.

ESTIMATEUR

avec expérience demandé par important dépositaire G.M.

S'adresser chez
SANGUINET AUTO LTEE
1965, rue LAFONTAINE
Voir M. L. Bellemarre

SALON DE COIFFURE A LOUER

Occasion avantageuse, **offerte exclusivement à un coiffeur compétent qui possède une clientèle de choix.** Magnifique local avec un équipement tout neuf. Emplacement idéal dans un centre commercial de modes à Montréal. Adresser sa demande par écrit comme suit :

Case 9602, La Presse

A Québec
CENTRE DES AFFAIRES
10,000 PIEDS DE PLANCHER
A LOUER DANS LIMOILOU
Bâtisse neuve, rez-de-chaussée, entrée sur 2 rues, stationnement, conviendrait pour magasins de tous genres, entrepôt, machine shop.
INFORMATION :
Jour 529-0616

VENDEURS

Vendeurs de voitures neuves demandés par important dépositaire GM, expérience nécessaire dans la vente en général. Salaire, commissions, bonis et tous les bénéfices de la compagnie.

S'adresser en personne chez **SANGUINET AUTOMOBILE LTEE**
1965 rue LAFONTAINE VOIR M. J. Doucet ou M. H. Hamilton

REPRESENTANTS

VENDEURS DEMANDES pour important dépositaire FORD. Expérience de la vente nécessaire. Démonstrateur, boni, commission et bénéfices marginaux. Salle de montre ultra moderne.

S'adresser en personne à : M. André Vinet
FORTIER GARAGE LTEE, 5049 est, Notre-Dame

CHEF INGENIEUR
TECHNOLOGIE & PRODUCTION

Voici une chance unique pour un ingénieur expérimenté de prendre entièrement charge de la production et de la technologie d'une nouvelle division d'une compagnie manufacturière très en vue de Montréal.

Entre autres, la compagnie fabrique de petits dispositifs mécaniques et électriques, tels que contrôles et panneaux de contrôle pour fins commerciales et industrielles.

Le candidat choisi devra posséder une bonne connaissance de l'anglais.

Discrétion et réponse assurées.
TECHNICAL SERVICE COUNCIL
1500 rue Stanley, Montréal 25, VI. 9-8066
2 Homewood Ave., Toronto 5, WA. 5-3168
Depuis 1927, le service de placement sans but lucratif pour ingénieurs, hommes de science et administrateurs.

Province de Québec
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
PEAGER
(OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC)
Autoroute des Laurentides — Concours no 64-718
Autoroute des Cantons de l'Est — Concours no 64-719
Traitement initial $3,300 ; augmentations statutaires jusqu'à $4,100.

FONCTIONS : Sous direction, surveiller la perception aux postes de péage ; indiquer la classification appropriée dans le cas des véhicules commerciaux ; renseigner les usagers de façon efficace ; signaler tout genre d'infraction à l'autorité concernée ; accomplir toute autre tâche connexe.

EXIGENCES : Détenteur d'un diplôme de 10ième année ou l'équivalent ; bonne connaissance du français, de l'anglais et de la géographie locale ; courtoisie, tact et jugement ; état de santé satisfaisant ; être âgé d'au moins 21 ans et d'au plus 45 ans à la date de fermeture du concours.

NOTE : A cause des conditions particulières de l'emploi,

1.— les candidats au concours no 64-718 devront demeurer à proximité de l'Autoroute des Laurentides.

2.—le concours no 64-719 (Autoroute des Cantons de l'Est) n'est accessible qu'aux candidats qui résident dans les comtés de Chambly, Rouville, Shefford, Brôme, Stanstead et Sherbrooke.

On s'inscrit à ces concours au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du Service Civil, 1454 de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 28 février 1964. Bien indiquer le numéro du concours.

Cité d'OUTREMONT
SOUMISSIONS
FOURNITURE DE GAZOLINE

On recevra jusqu'à cinq (5) heures le 21 février, 1964 H.N.E. des soumissions cachetées dans des enveloppes portant la mention : "Soumissions pour Fourniture de Gazoline" et adressées au soussigné.

On ne prendra en considération que les soumissions écrites sur les formules spéciales fournies par l'Ingénieur-Administrateur de la Cité. Ces formules de soumissions et les spécifications peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 Chemin de la Côte Ste-Catherine.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne et payable à la Cité d'Outremont pour un montant égal à $2,500.00.

La Cité d'Outremont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et sans aucune obligation de la Cité.

Armand Gagnon,
Ingénieur-Administrateur

MINISTERE DE LA VOIRIE
PROVINCE DE QUEBEC
SOUMISSIONS
Projet 9000-64

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'une bâtisse pour entretien d'hiver, dans la municipalité de St-Cyprien-de-Léry, comté de Napierville.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 9000-64".

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $10 non remboursable.

Seules ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés d'Iberville, Napierville, Laprairie et St-Jean.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 p.m., heure normale de l'est, le 26 février 1964, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque
Sous-ministre de la Voirie.

AVIS est par les présentes donné que THE ROYAL TRUST COMPANY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, au cours de sa présente session, pour demander l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de The Royal Trust Company, en anglais et Le Trust Royal, en français et lui permettant d'être légalement désignée sous son nom anglais ou sous son nom français ou à la fois sous les deux noms.
Montréal, le 10 février 1964.
(signé) Geoffrion & Prud'homme
Procureurs de la Requérante.

ANNONCE

Recette au jus de citron pour soulager la douleur rhumatismale et arthritique

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névrite, essayez cette recette peu coûteuse que des milliers emploient. Procurez-vous aujourd'hui une boîte de Composé RU-EX, provision suffisante pour 2 semaines. Mélangez à une pinte d'eau et ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile et plaisant! Ne prenez que 3 cuil. à table 2 fois par jour. Le soulagement se produit souvent en moins de 48 heures — parfois même en une nuit. Si vos douleurs ne disparaissent pas rapidement et si vous ne vous sentez pas mieux, retournez-nous la boîte vide, et RU-EX ne vous aura rien coûté. RU-EX étant vendu avec garantie de remboursement, vous seul êtes juge. Plus de 8 millions de boîtes vendues. A tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Adrem Ltd., 321 Bartley Drive, Toronto 16.

AVIS DE DECES

AMIOT (Léopold) — A Montréal, le 10 février 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Léopold Amiot, époux en 1ères noces de Joséphine Parisien et en 2èmes noces de Marie-Anne Gauthier, demeurant au 4130 Décarie, apt. 6, père de Rév. Père Jean-Paul, C.S.V., Louis-Philippe, professeur à l'Université Laval, Georges Amiot, chirurgien-dentiste et 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie
et ave Notre-Dame-Grâce,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARBOUR (Antonio) — A Montréal, le 11 février 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Antonio Arbour, époux de Laurette Fournier, demeurant au 2047 Wurtele. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590 rue Rouen
à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 8 hres, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Lucien) — A Montréal, le 10 février 1964 à l'âge de 37 ans est décédé Lucien Archambault fils du Capitaine Armand Archambault, époux de Yvonne Gosselin demeurant à 4339 Chapleau. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3303 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Conrad) — A St-Michel de Napierville, le 11 février 1964, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Conrad Barbeau, époux de Bérangère Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A.-N. Ostiguy
44, rue Chèvrefils, St-Rémi
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Michel, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Ildège) — A Montréal-Est, le 11 février 1964 est décédé M. Ildège (Pit) Baril, époux en 1ères noces de Exezina Brault et en 2es noces de Jeanne Gould, demeurant 24 rue Laurendeau. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
11813, rue Notre-Dame est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Octave de Mtl-Est où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Damien de Brandon lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAZINET (Aline) — A Montréal, le 10 janvier 1934, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Albert Bazinet, née Aline Robbio, demeurant 5061 Ste-Marie. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8.45 hres, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELIVEAU (Renée) — A Sorel, le 10 février 1964 à l'âge de 26 ans est décédée accidentellement Mlle Renée Beliveau, fille de M. et Mme Henri Beliveau de Nicolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
P. N. Rousseau Ltée
306 rue Notre-Dame, Nicolet
pour se rendre à la cathédrale de Nicolet où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (J.B.) — A Montréal, le 11 février 1964, à l'âge de 85 ans, 8 mois, est décédé M. J. B. Bergeron, ex-directeur de funérailles, époux de Arthemise Goyette, demeurant 3516, rue Delorimier. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (J.-B.-A) — A Québec, le 11 février 1964, à l'âge de 77 ans, est décédé le capitaine J.-B.-A. Bertrand, pour le ministère du Transport fédéral, époux de Dame Henriette Ruest, demeurant au 915 avenue Murray, à Québec. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 h. Le convoi funèbre partira du Funérarium
Germain Lépine Ltée,
300 chemin Ste-Foy,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESSETTE (Léonie) — A Montréal, le 10 février 1964 à l'âge de 73 ans est décédée Léonie Beauchamp, épouse de feu François-Xavier Beauchamp, mère de Mme Adrien Lamothe (Lucienne), Mme Adrien Rouleau (Paulette) Mme Raymond Giroux (Thérèse) de Paul, René, Jacques et Julien (Radio, télévision, artiste), et un frère M. Charles Beauchamp. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Ozias) — A Montréal, le 12 février 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé Ozias Bissonnette, époux de feu Juliette Lorencelle. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. H. Benoit
2102, rue Fullum
Avis des funérailles plus tard.

BOILEAU (Vital) — Subitement à Montréal, le 10 février 1964, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Vital Boileau, employé de la Ville, Division des Parcs, époux de feu Bertha Beauchamp, demeurant à 2910 Des Ormeaux. Père de Anita (Mme Earley Langlois), Maurice et sa bru Lucille Mattie. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8.30 hres, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT (Lucien-Armand) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 9 février 1964, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Lucien-Armand Chabot, fils de feu J.-P.-Emile Chabot et feu Marie Dulude. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis
à 7 hrs 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très-St-Sacrement où le service sera celebré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Olivine) — A Montréal, le 11 février 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Olivine Chamberland, née Olivine St-Laurent, demeurant, à 7850 Fabre. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Brien Inc.,
2251, rue Jean-Talon est
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire Legrand, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Mathildy) — A Montréal, le 11 février 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme vve Oscar Chaput, née Mathildy Dalrenple, demeurant 1315 Parc Lafontaine, autrefois de l'Epiphanie. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture où un libera sera chanté vers 11.15 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Léandre-Arthur) — A Ste-Thérèse, le 10 février 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé Léandre-Arthur Charron, époux de Rose-de-Lima Gascon. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Maznan Enrg.
61, rue Blainville ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Mère de Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE (Raoul) — A Montréal, le 12 février 1964 à l'âge de 78 ans est décédé Raoul Coulombe, époux d'Irène Préfontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DAGENAIS (Armand) — A Pont-Viau, le 10 février 1964, à l'âge de 67 ans 5 mois, est décédé M. Armand Dagenais, époux de Olésia Choquette, demeurant à 23 rue Lahaie. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90 Blvd Lévesque
à 9.15 hres pour se rendre à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 9.30 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Eliza) — A Pointe-aux-Trembles, le 11 février 1964, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Ernest Daigneault née Eliza Barnes demeurant à 12,412 rue Lagauchetière est. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
11,813, Notre-Dame est,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus de Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEREPENTIGNY (Adolphe-J) — A Valleyfield, le 10 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adolphe-J. Derepentigny, époux de feu Floride Leduc, demeurant 16, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils
317, rue Victoria
pour se rendre à la Cathédrale de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORVAL (François-Xavier) — A Maplegrove, le 11 février 1964 à l'âge de 79 ans est décédé M. François-Xavier Dorval, époux de Laurette Bergeron, demeurant à 495 rue des Cèdres à Maplegrove. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.,
127 rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de Maplegrove où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Beauharnois lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Arsène) — A St-Laurent, le 10 février 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Arsène Drouin époux d'Yvonne Tardif et père d'Armande (Mme Loyola Jacques), Colombe (Mme Raymond Grégoire), Carmel (Mme Réal Tellier). Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers, Ltée.
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Serge) — A Ville Chambly, le 11 février 1964 à l'âge de 7 ans est décédé Serge Dubé, enfant de Philippe Dubé et de Pierr

TOUT DROIT CHEZ Dupuis

Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

POUR UNE OFFRE EXTRAORDINAIRE

appareils réputés ADMIRAL '64

À PRIX SPÉCIAUX...



de qualité reconnue universellement le modèle idéal de famille

réfrigérateur 12 pi. cu.

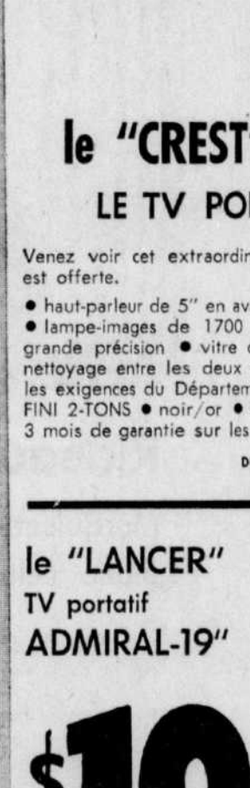
5 ans de garantie sur l'unité scellée

aussi peu que **7.50** par mois

$209

- Congélateur pleine largeur, contenance 52 livres — porte isolée par de la fibre de verre
- 2 tiroirs pour cubes de glace (24 à la fois)
- Grand tiroir de congélation, capacité 16½ livres
- 2 grandes tablettes coulissantes
- Légumier porcelaine, capacité 27 pintes (fruits/légumes)
- Compartiment pour le beurre
- Tablettes pour les oeufs (jusqu'à 24)
- 2 tablettes dans la contre-porte pour bouteilles, etc.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 773



AUCUN VERSEMENT COMPTANT

SUR ACHATS BUDGETAIRES DE 15.00 ET PLUS — SEULE LA TAXE DE VENTE PAYABLE AU MOMENT DE L'ACHAT.
JUSQU'A 36 mois pour payer chez Dupuis — marchandise entreposée SANS FRAIS jusqu'à livraison.



le "CREST" par ADMIRAL-16"

LE TV PORTATIF ECONOMIQUE

Venez voir cet extraordinaire appareil et réalisez quelle aubaine vous est offerte.

- haut-parleur de 5" en avant du cabinet
- contrôles à la portée de la main
- lampe-images de 1700 watts, aluminisée, 114 degrés
- images d'une grande précision
- vitre de sûreté soudée à même la lampe, éliminant nettoyage entre les deux vitres
- belle sonorité
- conçu pour rencontrer les exigences du Département du Transport.

FINI 2-TONS • noir/or • brun/or • blanc/or
3 mois de garantie sur les pièces — 1 an de garantie sur la lampe-images.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

$169

BASE COMPRISE

le "LANCER"
TV portatif
ADMIRAL-19"

$198

BASE COMPRISE



qualité du son et de l'image. Appareil tout indiqué pour le chalet, le sous-sol, la chambre à coucher, le vivoir ou la cuisine. IL VOUS SUIVRA PARTOUT.
- haut-parleur en avant pour une meilleure sonorité
- contrôles avant et côté, faciles d'accès pour régler l'appareil au besoin
- châssis très puissant.

— 3 mois de garantie sur les pièces — 1 an de garantie sur la lampe-images.

SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843



le "PLAYMATE II", ADMIRAL-11"

- rendement supérieur assuré
- très léger, compact, ne pesant que 16 lb
- chacun : homme, femme, même un enfant pourra le transporter aisément
- lampe aluminisée
- tonalité FM
- haut-parleur de 5".

Il faut voir ce TV pour se rendre compte de la satisfaction qu'il peut procurer.

L'ANTENNE INCLUSE AVEC L'APPAREIL

MODELE 1104-beige (sans écouteur)
A prix spécial DUPUIS

MODELE 110 — noir
MODELE 112 — rouge
MODELE 1119 — blanc
(tous avec écouteur)
A prix spécial DUPUIS

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

PARIS

Dupuis
MONTREAL

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**

15,000 [illegible] forcé dans le [illegible]

—pages 14 et 61

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 7¢ Montréal, mercredi 12 février 1964 / Les Cendres.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 102 • 4 CAHIERS • 80 PAGES



LE PAPE INAUGURE LE CAREME — Le pape Paul VI a reçu les cendres ce matin au cours de l'office qu'il a célébré dans la chapelle privée du palais apostolique, au Vatican. C'est le cardinal Luigi Traglia, grand vicaire de la ville de Rome, qui a procédé à ce rite traditionnel du mercredi des Cendres.

(téléphoto Presse Associée)

Bonn dépensera environ $10 millions à l'Expo

L'Allemagne de l'Ouest a décidé de participer en grand à l'Expo 67.

Cette décision a été prise aujourd'hui même au conseil des ministres, a annoncé un porte-parole officiel de Bonn au cours d'une conférence de presse.

L'Allemagne de l'Ouest est le sixième pays à faire connaitre officiellement son intention de prendre part à l'Exposition internationale et universelle qui se tiendra à Montréal, en 1967.

Les adhésions déjà connues sont celles de la Belgique — pays qui a présenté la candidature du Canada au BIE et premier pays à annoncer sa participation — la Grande-Bretagne, la France, le Maroc et l'Inde.

Officieusement, a-t-on déjà dit, la Société de l'Expo a déjà reçu des assurances de participation de plus de quatorze autres pays.

Le gouvernement de Bonn est le premier pays à préciser le montant qu'il entend consacrer à son pavillon.

Il prévoit une dépense de 30 à 40 millions de marks pour le financement de sa participation à l'Exposition.

Cette contribution est très importante.

Elle représente, en effet, un montant de 8 à presque 11 millions de dollars.

C'est la moitié environ de ce qu'Ottawa compte dépenser pour le Pavillon fédéral (20 millions).

Ce budget est comparable à ce que l'URSS et les Etats-Unis ont dépensé pour leurs majestueux pavillons de l'Exposition de Bruxelles, en 1958: quelque $10 millions dans le premier cas et $8 millions environ dans le second.

A cette même Exposition de Bruxelles, le Canada a construit un pavillon de $3 millions.

L'intérêt de la révélation du budget de la participation ouest-allemande, c'est de donner une idée générale de l'importance que prendra la contribution des pays étrangers à l'Exposition.

Etant donné, en effet, le caractère nécessairement compétitif de la participation étrangère, un grand pays comme l'Allemagne de l'Ouest, en annonçant l'envergure qu'il veut donner à son pavillon, se trouve à donner le ton à tous les autres pays.

C'est en raison de cette sorte d'enchères au prestige que la Russie et les Etats-Unis établirent, en 1958, pour Bruxelles, leurs budgets entre $8 et 10 millions, la France et la Hollande complétant le groupe des quatre grands de cette exposition, avec $4 millions chacune.

Québec construira un édifice de $4 millions à l'Exposition

QUEBEC. (D.C.) — Le premier ministre Jean Lesage a annoncé à midi que le gouvernement construirait un édifice permanent de $4 millions dans le cadre de l'exposition universelle de 1967 à Montréal. Un comité spécial composé d'officiers des ministères de l'Industrie et du Commerce, des Affaires culturelles et des Richesses naturelles serait chargé de préparer les thèmes à être développés par la province en regard du thème principal de l'expo "Terre des Hommes".

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard Lévesque, a annoncé que le Conseil Exécutif avait approuvé le plan directeur soumis par la commission de l'Exposition Universelle.

Il a également donné son approbation aux coûts estimatifs qui ont été soumis en décembre dernier aux autorités fédérales, provinciales et municipales. Le premier ministre Jean Lesage a laissé entendre que le cabinet fédéral étudierait ces questions à sa séance de demain.

SOMMAIRE

SYNDICALISME
Querelle au sein de la FTQ: le président Roger Provost essuie le feu des Metallos (page 12)

ECOLES SEPAREES
Réactions prudentes des catholiques à la proposition de Roblin (page 17) — Voir aussi l'éditorial de Vincent Prince, "Sur une concession mineure" (page 4)

EDUCATION
Les 325 étudiants de l'Université de Sherbrooke font la grève pour demander une enquête sur la faculté des Sciences de l'éducation (page 14)

CE QUE LES "ANGLAIS" PENSENT DE NOUS
Un colloque de deux heures nous place devant la même réalité que toujours: le Canada vit encore dans l'ignorance de lui-même (page 5)

LYNDON JOHNSON
Des alliés nuisent plus aux Etats-Unis que certains de leurs ennemis (page 21)

Annonces classées / 65 à 74
Bandes dessinées / 74
Courrier de Pauline / 24
Décès, Naissances, etc. / 75
Editorial / 4
Education / 14, 52, 61
Finance / 54, 55
Horoscope / 34
Immeuble / 60
Les timbres / 47
Les Tribunaux / 8, 9
Loisirs et récréation / 26, 28
Mots croisés / 69
Nos groupes ethniques / 31
Nouv. internationales / 21, 39
Radio et Télévision / 36, 37
Sciences / 58, 59
Session provinciale / 19, 61
Spectacles et Concerts / 48, 49
Sports / 41 à 44, 46
Vie féminine / 22 à 25, 32
Vie mondaine / 23
Vie syndicale / 12
Votre médecin / 35

Constitution fédérale à la "canadienne" pour Chypre?

par **M. P. DEAN**
correspondant de "La Presse" à Washington

Un Etat bilingue, fédéral comme le Canada est la solution éventuelle du problème de Chypre, d'après les Américains et les Anglais. Ils parlent même d'offrir à Chypre les services d'une équipe d'experts constitutionnels canadiens qui aideraient à réorganiser l'île. Dans ce cadre, il y aurait un certain regroupement de populations et séparation sur le plan municipal et provincial. L'autonomie de la section turque serait plus grande que l'autonomie du Québec, correspondant aux revendications de M. Lesage plutôt qu'à la réalité actuelle.

L'application de cette solution suivrait la restauration de la paix communautaire et l'accord de toutes les forces en présence. Les diplomates américains se disent optimistes malgré les objections très vives formulées par les représentants du gouvernement grec.

Des diplomates grecs ont rédigé un aide-mémoire qui décrit en détail tous les défauts du système fédéral canadien, le mécontentement de Québec, les problèmes du fisc, des assurances. Cet aide-mémoire parle du FLQ, du phénomène créditiste, de l'influence des préjugés religieux sur le système d'éducation, et l'aide gouvernementale aux écoles est soulignée. Par ailleurs, les Grecs remarquent que les forces armées canadiennes ne sont pas divisées par une propagande intense venant de l'extérieur. Les Etats-Unis et la France ne cherchent pas à se partager le Canada, dit l'aide-mémoire grec, tandis qu'en Turquie et en Grèce il y a des mouvements politiques importants visant à l'intégration de Chypre avec l'un ou l'autre pays.

Une constitution basée sur la séparation des deux communautés cypriotes, de l'avis des Grecs, ne fera qu'aggraver les tendances séparatistes qui sont déjà aiguës et finira par aboutir au partage de l'île entre la Grèce et la Turquie.

Exemples peu convaincants

Les exemples que donnent les Grecs pour prouver que la constitution canadienne ne fonctionne pas bien ne sont pas convaincants, parce que tous ces exemples démontrent que c'est la minorité qui est mécontente. Or, les Grecs parlent pour la majorité à Chypre. Par conséquent, disent les Américains, si les Turcs acceptaient une adaptation de la constitution canadienne, les Grecs n'auraient vraiment pas de quoi se plaindre. Quant à l'objection grecque que toute constitution basée sur la séparation des deux communautés mènerait inévitablement au partage de l'île entre la Turquie et la Grèce, les Américains disent que l'unité territoriale de l'île pourrait être garantie par traité international.

Les Turcs, jusqu'ici, manifestent beaucoup d'intérêt pour la solution "canadienne". Naturellement, tous les pourparlers ont été officieux; rien de définitif n'a été discuté, mais néanmoins les discussions sont assez avancées, parce que le président Johnson veut pouvoir assurer le Congrès qu'il y a une perspective de solution à Chypre et que les troupes américaines n'y resteront pas indéfiniment, si elles y vont comme partie d'une force alliée pour rétablir la paix.

Le plus grand obstacle est le refus catégorique de la population grecque de Chypre d'accepter la "canadianisation" de son île. Pendant la rébellion grecque contre les Anglais, les Turcs avaient constamment proposé le partage de l'île entre la Grèce et la Turquie. Les Cypriotes grecs se refusèrent à considérer une telle solution. Ils ont peur, maintenant, que la canadianisation ne soit que le premier pas vers la chirurgie éventuelle. S'il y avait partage, il y aurait échange de population et les Cypriotes grecs ne veulent pas se voir expulser de leurs domaines ancestraux.

La nature du problème

Le problème est de savoir comment imposer une solution à un gouvernement indépendant. Makarios peut toujours faire appel au Conseil de sécurité et mêler la Russie à cette crise. Et si les pressions augmentent, les boucheries augmenteront aussi. La Turquie se contiendrait-elle suffisamment pour ne pas envoyer des troupes à l'aide des Cypriotes turcs?

Les subordonnés de Makarios affirment que leurs concitoyens turcs n'ont rien à craindre. Mais les Turcs de Chypre ont apparemment pris la décision de se séparer des Grecs. Ils organisent donc des mouvements de population auxquels les Grecs s'opposent. Voilà une bonne formule pour la bagarre et la tuerie.

La Turquie a un gouvernement minoritaire; il s'est montré modéré jusqu'ici. Mais pourra-t-il résister dans l'avenir aux pressions de l'opinion publique si les combats armés entre Turcs et Grecs se continuent? Et si la Turquie intervient, la Grèce pourra-t-elle se tenir à l'écart?

Tout ceci pourrait bien conduire au démantèlement de l'aile orientale de l'OTAN, d'après les Américains et d'après les Canadiens aussi, qui ont toujours été de grands défenseurs de l'Alliance atlantique. Imposer le calme avec des troupes ne suffit pas. Les difficultés pourraient recommencer dans quelques mois, après le départ des troupes alliées. Donc, il faut produire une solution et la canadianisation est celle qui compte le plus d'adeptes.



A WASHINGTON — Sir Alec Douglas-Home (à gauche) est arrivé ce matin à Washington, pour une visite officielle de 2 jours et, dans l'allocution de bienvenue qu'il a prononcée à son adresse, le président Johnson a évoqué "le lien invisible de respect, de compréhension et d'affection qui existe entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne." Le président américain a également comparé les relations entre les deux pays à celles de deux frères "qui peuvent être en désaccord mais dont les liens sont trop forts pour pouvoir jamais se rompre." Dans sa réponse, sir Alec a notamment déclaré: "Notre ferme désir est de maintenir le contact le plus étroit possible avec les Etats-Unis, nos associés et nos amis, car la paix du monde dépendra peut-être de nos deux pays."

(Téléphoto UPI)

Commentaire

Sir Alec joue au maître avec les colonisés d'hier

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA — L'insistance du premier ministre britannique, sir Alec Douglas-Home, à exiger de M. Pearson une réduction des tarifs canadiens contraste fort avec l'indifférence de son prédécesseur, M. Harold MacMillan, envers M. Diefenbaker, à Londres, en septembre 1962, et à Nassau, en décembre de la même année.

Parlant d'autorité, tout comme si le Canada devait obéissance à la Grande-Bretagne, sir Alec a déclaré hier, au sujet des relations commerciales entre le Canada et son pays: "Elles devront changer".

C'est sous le regard vaguement moqueur de M. Pearson que l'homme d'Etat britannique s'est ainsi exprimé en conférence de presse, après avoir souligné le lourd déficit commercial de son pays envers le Canada.

Sir Alec a tellement à coeur le relèvement du commerce canado-britannique, — relèvement à l'avantage de la Grande-Bretagne, évidemment, — que c'est là l'unique sujet qu'il a lui-même abordé à sa conférence de presse.

Avant la moindre parole des journalistes et en guise de préambule à la conférence de presse, il a soulevé la question, la qualifiant d'unique ennui dans cette belle famille que forment Londres et Ottawa.

Décidément, les choses ont bien changé. Le premier ministre de Grande-Bretagne juge "injustes les lois canadiennes contre le dumping" et il demande qu'on les modifie à l'avantage de son pays.

Il y a 16 mois — il est vrai qu'un autre que lui dirigeait alors le gouvernement de Londres — les lois canadiennes contre le dumping et les tarifs canadiens comptaient parmi les tout derniers soucis de la Grande-Bretagne.

A l'époque, elle voyait s'entrouvrir la porte du Marché commun et s'apprêtait à laisser tomber le Commonwealth au profit d'une alliance commerciale plus alléchante. Des journaux — on le sait — allaient même jusqu'à écrire que le Commonwealth était périmé. Pourquoi alors s'arrêter aux tarifs de qui que ce soit dans ce Commonwealth?

L'accès du Marché commun lui étant refusé, la Grande-Bretagne porte de nouveau ses regards vers le Commonwealth dont elle veut faire croire qu'il a toujours été sa première, pour ne pas dire son unique préoccupation.

Pour regagner le terrain perdu, elle fera patte de velours, mais non sans laisser percer ses griffes de temps à autre pour montrer qu'elle demeure reine et maîtresse de cette famille artificielle qu'elle s'est créée pour s'en servir, lorsque l'exploitation pure et simple de colonies en éveil lui fût devenue impossible.

Aujourd'hui, sir Alec Douglas-Home quitte le Canada pour les Etats-Unis. Avant son départ, il a eu le soin de bien dire aux "coloniaux d'hier" qu'il entend les voir suivre ses usages.

Magnanime et bon prince, il tentera de ménager la susceptibilité des Canadiens et c'est dans le huis clos d'une conférence commerciale canado-britannique qu'il fera valoir ses vues, soit lors des entretiens prochains entre le ministre canadien du Commerce, M. Sharp, et son homologue britannique, M. Edward Heath, au titre pompeux de président du "Board of Trade".

Voir aussi page 38

Le chômage a diminué au Canada

OTTAWA. (PC) — Dans son rapport mensuel publié aujourd'hui, le Bureau fédéral de la statistique révèle que le nombre des chômeurs au Canada s'élevait à 466,000 à la mi-janvier, soit 75,000 de moins qu'à pareille date l'an dernier.

Il y avait néanmoins 120,000 chômeurs de plus que durant le mois de décembre; mais on considère cette augmentation comme "normale pour cette période-ci de l'année."

Le nombre des chômeurs représentait sept pour cent de l'effectif ouvrier; le taux était de 8.3 pour cent en janvier 1963 et de 8.5 en janvier 1962.

Ce rapport est basé sur une enquête menée auprès de 35,000 foyers à travers le pays durant la semaine qui s'est terminée le 18 janvier. Mais vu que les chiffres sont fondés sur des échantillonnages de plusieurs secteurs de la population, ils ne représentent pas des totaux précis, mais des chiffres approximatifs.

Au Québec, on comptait 173,000 chômeurs à la mi-janvier alors que leur nombre était de 192,000 à la même date en 1963. Le chômage a donc baissé de 10.5 à 9.1 durant les derniers 12 mois.

En janvier dernier, l'effectif ouvrier s'élevait au pays à 6,697,000 comparativement à 6,497,000 à la même date en 1963. 6,231,000 ouvriers étaient au travail le mois dernier, alors qu'ils n'étaient que 5,956,000 en janvier 1963.

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Couronnement ou ordination?

Hier soir, notre boule de cristal s'est mise à éprouver des secousses inusitées. Nous nous sommes rendus compte que c'était Maurice Duplessis, riant aux éclats, qui avait quelques réflexions à nous transmettre.

"C'est l'histoire de Léon Balcer", nous dit-il en guise d'explication.

"Imaginez-vous que Diefenbaker vient d'en faire son premier lieutenant. Ça couronne une carrière, hein?

"Mais ce que je trouve le plus drôle de tout, ce sont les efforts des partis fédéraux pour se trouver des lieutenants québécois. Ils ont une misère terrible.

"J'ai l'impression, dans le cas de Léon, qu'il va servir davantage à impressionner les Anglais que les Canadiens français.

"Les libéraux sont encore plus drôles que les conservateurs. Ils ont essayé Maurice Lamontagne. C'est-y-pas effrayant? Ça n'a pas marché du tout.

"Vous vous souvenez qu'une fois, à la télévision, il m'avait

Voir DEMOCRATIE en page 2

Nossenko serait aux USA

BERNE, (Reuter) — Youri Nossenko, l'expert soviétique du désarmement qui s'est réfugié à l'Ouest la semaine dernière, est déjà aux Etats-Unis, apprend-on de source suisse autorisée.

"Il n'est certainement plus en Suisse. Il a certainement franchi la frontière française le jour de sa disparition et, pour nous, il est déjà aux Etats-Unis," déclare-t-on à Berne.

On fait remarquer de même source que M. Wahlen, chef du département politique helvétique, a déclaré au cours de sa conférence de presse que la police suisse avait été avertie "trop tard" de la disparition de Nossenko.

"Ce que nous attendons, poursuit-on de même source, c'est la déclaration officielle du département d'Etat annonçant que le Soviétique (Nossenko) est déjà aux Etats-Unis."

M. Wahlen a poursuivi: "Lorsque la police de Genève s'est rendue à l'hôtel où Nossenko était descendu, elle a remarqué que tous ses bagages avaient été emmenés".

Les Soviétiques, a-t-il ajouté, n'ont pu malheureusement communiquer une photographie de Nossenko, mais la police de Genève a réussi à en obtenir une d'un photographe de presse.

Deux jours plus tard, le 6 février, les Soviétiques ont demandé à la police de Genève de faire appel à Interpol.

Le 10 février l'ambassadeur d'URSS à Berne, M. Lostshakov, a été reçu par M. Wahlen qui lui a communiqué toutes les informations dont les autorités suisses avaient alors connaissance.

La police suisse, a-t-il dit, a été informée trop tard de la disparition de Nossenko.

M. Wahlen a ajouté: "Si M. Tsarapkine dit que la sécurité des diplomates étrangers n'est pas garantie à Genève par la Suisse, cela est dû au fait que les autorités helvétiques laissent aux délégués étrangers à Genève une complète liberté de mouvement qui est généralement grandement appréciée.

"Il y a des cas où certaines délégations demandent une protection spéciale de la police pour leurs membres.

"Mais cette sorte de protection spéciale n'a jamais été demandée par les Soviétiques."

Plus tôt, l'Union soviétique avait réclamé le retour immédiat du transfuge. Au cours d'une conférence de presse, le délégué russe à Genève, M. Semyon Tsarapkine, avait dit: "Si Nossenko se trouve réellement entre les mains des autorités américaines, ceci ne peut que signifier que les autorités helvétiques non seulement n'accordent pas aux participants aux conférences internationales la sécurité élémentaire, mais permettent également l'activité provocatrice des agents des services d'espionnage étrangers sur leur territoire.

Dans les milieux occidentaux, on se demande si cette affaire n'aura pas de facheuses répercussions sur les délibérations de Genève, empêchant tout progrès dans les négociations sur le désarmement. On note toutefois que M. Tsarapkine n'a pas accusé directement les Américains d'avoir organisé la fuite de Nossenko, se contentant de parler d'agents "étrangers"; il aurait ainsi voulu éviter d'empoisonner l'atmosphère de la conférence de Genève.

Par ailleurs, un porte-parole de la délégation américaine a refusé de faire des commentaires.

DERNIÈRE HEURE

L'évacuation des civils se poursuit à Guantanamo

WASHINGTON. (UPI) — Le département américain de la Défense a annoncé aujourd'hui qu'il allait faire évacuer graduellement les civils, hommes, femmes et enfants, qui se trouvent à la base de Guantanamo, afin que la garnison soit davantage en mesure de parer à tout imprévu. Les quelque 3,000 personnes concernées auront été rapatriées d'ici 1966 et ne seront pas remplacées. On va continuer de même à licencier les Cubains employés à la base.

LA MÉTÉO

MIN.: 25 — MAX.: 35
DEMAIN, NUAGES, NEIGE LEGERE
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Un nouveau système de déclarations d'impôt

OTTAWA. (DNC) — "Remplissez vos formules maintenant, payez plus tard."

Tel est cette année le "new look" en matière d'impôt.

Le ministre du Revenu, M. John Garland, vient en effet d'annoncer que les contribuables pourront remplir leurs formules tôt sans pour cela être obligés de payer les suppléments d'impôt avant le 30 avril.

Cette nouvelle disposition fait partie d'un programme mis au point par le ministère pour venir en aide aux contribuables dans leur comptabilité annuelle d'impôt et accélérer le rythme de dépôt des déclarations d'impôt.

Le programme comprend l'utilisation de matériel complètement nouveau dans lequel on explique au contribuable comment remplir sa déclaration d'impôt. 7 millions de ces formules sont mises à la poste ces jours-ci et d'autre matériel doit servir aux mêmes fins dans les journaux et autres moyens de communication.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre a exposé que chaque année 17% des déclarations ne sont pas complétées correctement, et qu'il en coûte assez cher au gouvernement pour obtenir les renseignements exacts. Le programme d'information mis au moint par le ministère coûterait environ $45,000, soit une somme presque négligeable en égard à ce qu'il en coûte pour compléter des formules mal remplies.

La centralisation des comptes

Pour faciliter davantage la tâche aux contribuables, le ministre du Revenu a annoncé

Voir IMPOT en page 2



Mme KIRKLAND-CASGRAIN

Bill 16: "hérésies" de ses adversaires

— Mme Claire Kirkland-Casgrain

par **Jacques GUAY**

QUEBEC. — **Mme Claire Kirkland Casgrain,** parrain du bill sur la capacité juridique de la femme mariée et le premier ministre, M. Jean Lesage, s'en sont pris tous deux hier aux organismes qui ont protesté contre ce bill, particulièrement la Ligue des droits de l'homme et les centrales ouvrières.

D'autre part, **M. Jean-Jacques Bertrand** a affirmé que l'Union nationale était d'accord avec le principe du bill, présenté en deuxième lecture, mais qu'elle proposera qu'il soit renvoyé ensuite au comité des bills publics afin de permettre aux corps intermédiaires de faire connaître leurs opinions.

Mme Claire Kirkland-Casgrain a qualifié de "déclaration visiblement improvisée et malheureusement basée sur trois hérésies légales" la prise de position collective publiée récemment dans les journaux contre son projet de loi.

Quant au premier ministre il a déclaré avoir été "énormément désappointé" du "peu de

Voir BILL 16 en page 2

Malaysia et Philippines : reprise des relations

PNOM PENH. (AFP) — Les Philippines et la Malaysia sont convenus d'ouvrir des consulats dans leurs capitales respectives, s'engageant ainsi sur la voie du rétablissement des relations entre les deux pays, annonce un communiqué conjoint publié aujourd'hui à Pnom Penh.

Le communiqué ajoute que le premier ministre de la Malaysia, le prince Abdul Rahman, s'est engagé à discuter du problème des revendications des Philippines sur le Nord-Bornéo et qu'il a accepté le principe d'un recours éventuel devant la cour internationale de justice de La Haye.

De son côté, le gouvernement philippin doit faire parvenir au gouvernement de la Malaysia un mémorandum relatif à ses revendications sur le Nord Bornéo.

Ottawa veut réduire l'effectif de la milice et la rendre plus efficace

— *Lucien Cardin*

par **Martin PRONOVOST**

Le ministre associé de la Défense, Me Lucien Cardin, a rencontré hier les membres du comité de réorganisation de la milice canadienne qui siège à Montréal depuis trois jours.

Le comité avait invité le ministre afin de lui poser des questions relativement aux intentions du ministère de la Défense sur cette réorganisation désirée.

M. Cardin a déclaré à LA PRESSE que son ministère voulait moderniser, restructurer et réorganiser la milice canadienne afin de la rendre plus efficace tout en diminuant son effectif.

Le comité étudiera durant quatre mois les moyens qui permettront cette réorganisation et en fera rapport au ministre.

Les séances d'études ont débuté la semaine dernière à Ottawa et se poursuivent cette semaine à Montréal. Le comité se rendra ensuite à Québec, Halifax, etc. Dans chacun de ces endroits les commissaires entendront les suggestions des commandants de brigade.

"Nous savons que le travail du comité est très délicat, a dit le ministre Cardin, c'est pourquoi nous attendons son rapport avec espoir. Nous voulons savoir quels changements nous devons apporter à la milice pour obtenir un meilleur appui aux forces régulières de l'armée".

Le rapport que soumettra le comité dans quatre mois affectera les 30,000 hommes de l'armée de réserve du Canada.

Le général de brigade Earle Ritchie Suttie, de Montréal, préside la commission et le lieutenant-colonel W. H. Salter de l'armée régulière, d'Ottawa, en est le secrétaire.

Les autres membres de la commission sont : le brigadier Paul Triquet, de Québec, le brigadier J.-P. Carrière, de Montréal, le brigadier E. G. Eakins, de New-Westminster, C.-B., le brigadier V. de B. Oland, d'Halifax, le brigadier I. S. Johnston, de Toronto, et le brigadier F. T. Jenner, d'Edmonton.

On réclame un meilleur enseignement des sciences

Les étudiants en sciences de l'Université Laval réclament la revalorisation de l'enseignement des sciences dans les secteurs pré-universitaires et un Conseil provincial de recherche pure et appliquée.

C'est ce qui ressort d'une résolution adoptée récemment par le Conseil.

Les étudiants affirment que l'enseignement des sciences dans les secteurs pré-universitaires ne possède pas encore toute l'importance qu'il devrait avoir et n'est pas coordonné à l'échelle provinciale ni intégré de façon satisfaisante au système d'éducation.

Ils ajoutent que la recherche, qui doit jouer un rôle dans la consolidation urgente des secteurs secondaires et tertiaires de l'industrie québécoise, n'est coordonnée et planifiée de façon fonctionnelle par aucun organisme québécois, et que l'exil des hommes de science du Québec est dû au manque de conditions favorables à l'épanouissement de leur activité.

Le Conseil des étudiants en sciences de Laval se joint donc à l'alerte donnée par un groupe de professeurs dans leur brochure "Cri d'alarme : la civilisation scientifique et les Canadiens français"; il insiste pour que la Commission Parent tienne compte des demandes contenues dans cette brochure et aussi des autres alertes venues de toutes parts, afin que l'enseignement la culture et l'humanisme scientifiques prennent la place qui leur revient dans un système d'éducation "actuel".

Québec amorce son retrait des programmes conjoints

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC — La délégation québécoise qui se rend à Ottawa pour la "conférence préliminaire" de demain et de vendredi emporte un dossier contenant des suggestions et des recommandations très précises sur la manière de procéder pour faire bénéficier les provinces de la formule de l' "équivalence fiscale" quand elles voudront abandonner les "programmes conjoints".

En donnant des directives très strictes à ses envoyés qui, sous la direction du sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales M. Claude Morin, plaideront la cause du Québec, le gouvernement Lesage considère que le problème no 1 dans les relations avec Ottawa c'est celui des "programmes conjoints" et d'un dédommagement juste pour les provinces qui ne veulent pas de ces "programmes conjoints".

Après avoir révélé les instructions spéciales données à M. Morin et aux autres délégués, le premier ministre a mis en lumière son optimisme en face des pourparlers amorcés l'automne dernier à Ottawa et qui vont se continuer au cours des prochaines semaines jusqu'à la conférence inter-gouvernementale de Québec au lendemain de Pâques.

Règlement définitif

M. Daniel Johnson avait affirmé que plus les autorités provinciales actuelles parlent de laisser de côté les "programmes conjoints", plus les ministres du cabinet Lesage signent des accords avec l'administration fédérale pour mettre en vigueur de nouveaux "programmes conjoints", système vicieux nuisible à une véritable confédération.

Alors, commentant l'attitude du député de Bagot, M. Jean Lesage a dit que **C'est son chant du cygne** parce que, bientôt, le chef de l'Union nationale ne pourra plus prononcer pareil réquisitoire.

Le premier ministre laissait ainsi entendre **qu'un règlement définitif est sur le point d'intervenir entre Québec et Ottawa sur ce que l'on a convenu d'appeler l'"équivalence fiscale".**

Quelques minutes plus tôt, M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, avait déclaré à la chambre basse : **(1) que jamais le Québec ne consentira à signer une entente avec le gouvernement fédéral pour l'établissement, en commun, d'un réseau routier national ; (2) que les autorités provinciales ont l'intention de mettre fin à tous les "programmes conjoints" lorsqu'elles auront obtenu l'équivalence fiscale.**

La mission de M. Claude Morin et des autres porte-parole du Québec à Ottawa est la manifestation d'une telle politique.

La conférence préliminaire de demain et d'après-demain dans la capitale du Canada réunira sous-ministres et hauts-fonctionnaires provinciaux et fédéraux pour étudier les moyens pratiques de mettre en oeuvre l'alternative : "programmes conjoints" ou "équivalence fiscale", selon les besoins de chacun.

M. Jean Lesage a expliqué à l'Assemblée législative que son gouvernement a accepté, jusqu'ici, des "programmes conjoints" — (assurance-hospitalisation ; route transcanadienne ; etc) — pour ne pas priver la population de crédits lui revenant, mais que la Province compte sur l'"équivalence fiscale" pour pouvoir se débarrasser des "programmes conjoints".

—"Nous avons pris une attitude raisonnable, a-t-il dit. Notre autonomie est raisonnable, contrairement à celle de l'Union nationale, qui a toujours été négative".

M. Daniel Johnson a offert les services de l'opposition au gouvernement libéral de Québec pour le cas où une motion adoptée à l'unanimité serait nécessaire afin d'appuyer l'action, à Ottawa, contre les "programmes conjoints".

—"Je n'ai surtout pas besoin du chef de l'opposition qui me nuit terriblement", a répliqué M. Lesage.

—"Tous les dictateurs ont parlé ainsi", a répondu M. Johnson.

A ce moment, ni M. René Lévesque, ni M. Paul Gérin-Lajoie n'étaient à la chambre basse, et le chef de l'Union nationale a ajouté :

—"On dirait que le premier ministre se sent plus dictateur quand son ministre des Richesses Naturelles est absent . . . Et quand le ministre de la Jeunesse n'est pas là non plus, alors le premier ministre se trouve vraiment maître dans sa maison . . ."

Complétant ses remarques sur la dictature, le député de Bagot a fait allusion aux attitudes de M. Khrouchtchev et même de Napoléon 1er mort à Sainte-Hélène.

La météo

Minimum cette nuit : 25

Maximum demain : 35

Lever du soleil : 7 h. 02

Coucher du soleil : 5 h. 16

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa : Cantons de l'Est:** Soleil sauf intervalles nuageux aujourd'hui ; nuages cette nuit ; demain, généralement nuageux, neige légère intermittente. Doux. Vents du sud-ouest de 15 à 25 milles aujourd'hui ; demain, vents du sud-ouest de 15 milles. **Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 25 et 35.**

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Nuages et neige aujourd'hui ; demain, généralement nuageux, neige légère éparse. Doux aujourd'hui ; plus froid demain. Vents du sud-ouest de 15 milles tombant cette nuit.

Laurentides et Mauricie ; région du lac Saint-Jean : Soleil, puis nuages après-midi ou ce soir, neige légère, dans le nord surtout ; demain, nuages, neige légère éparse. Doux. Vents du sud-ouest de 15 à 25 milles tombant demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, 20 et 30 ; La Tuque et Chicoutimi, 15 et 25.

Région de Québec : Nuages et rares éclaircies après-midi ; nuages cette nuit ; demain, nuages, neige légère intermittente. Doux. Vents du sud-ouest de 15 à 25 milles aujourd'hui ; vents du sud-ouest de 15 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Québec, 25 et 32.

A l'ordre du jour des entretiens Johnson-Home: Chypre, Malaysia, Cuba

WASHINGTON. (PA) — Chypre, la Malaysia et Cuba seront les trois principaux sujets à l'ordre du jour des entretiens Johnson-Home qui s'ouvrent aujourd'hui à Washington.

Le premier ministre de Grande-Bretagne est arrivé à Washington pour deux jours d'importants entretiens avec le président des Etats-Unis sur les principaux problèmes de l'heure auxquels doivent faire face ces deux grands alliés du monde occidental.

L'aggravation de la situation à Chypre a obligé les deux hommes d'Etat à placer cette crise en tête de leurs discussions. On ne sait pas encore si la Grande-Bretagne optera pour l'envoi à Chypre d'une force de l'OTAN ou d'une force du Commonwealth. L'émissaire de Washington à Nicosie, M. George W. Ball, doit rentrer aujourd'hui même dans la capitale américaine et sera en mesure de faire le point de la situation à Chypre. Dès son arrivée à Washington, M. Ball rencontrera sir Alec et le président Johnson.

A propos de la Malaysia, les observateurs s'entendent pour penser que sir Alec rappellera au président Johnson la détermination de son pays de défendre la Malaysia contre les visées du président Soukarno d'Indonésie et de maintenir sur place les troupes britanniques qui se trouvent sur le territoire de la nouvelle fédération.

Enfin, en ce qui concerne Cuba, Johnson fera des pressions sur sir Alec pour qu'il réduise son commerce avec le gouvernement de Fidel Castro, mais le premier ministre britannique est bien résolu, comme il l'a dit lui-même hier à Ottawa, à ne pas sévir économiquement contre Cuba et à s'opposer au blocus de l'île.

L'étude planifiée en médecine

La tâche de plus en plus lourde pour le médecin canadien de se tenir continuellement au courant des développements scientifiques sera dorénavant allégée grâce à une technique d'étude destinée à lui épargner du temps.

L'étude planifiée, qui a été décrite comme la toute première application du savoir à l'art de l'enseignement, vient de prendre sa place au Canada avec la présentation d'ouvrages médicaux sur des sujets spécialisés.

Le premier cours de la série offerte aux médecins canadiens par La Compagnie Pfizer Ltée, fabricants de produits pharmaceutiques, traite de **l'allergie et l'hypersensibilité.** Il expose les notions fondamentales de l'allergie. Les concepts présentés sont ceux qu'acceptent le plus généralement les auteurs qui font autorité dans la matière.

Le cours sur lallergie et l'hypersensibilité a récemment été offert aux Etats-Unis et il a été reçu avec un enthousiasme excédant toute prévision. Plus de 100,000 demandes furent faites et l'étude médicale planifiée fut acclamée comme un moyen précieux et concis de présenter les ouvrages médicaux.

L'étude planifiée est le fruit de recherches sur la science de l'assimilation, poursuivies à l'Université Harvard depuis le milieu du siècle, et s'inspire de la théorie socratique à l'effet que notre mémoire conserve beaucou pmieux ce qu'elle apprend par degrés raisonnés.

A l'encontre des manuels scolaires et des conférences, l'étude "planifiée" présente le matériel à étudier dans une série de cadres d'instruction de difficulté progressive. L'étudiant ou le médecin participe activement à chaque degré du cours car il doit donner la réponse, compléter le diagramme ou exécuter quelque travail qui lui est directement associé.

Cette technique dévie de la méthode classique de l'enseignement en présentant des exemples d'abord. Quand les principes surviennent, ils sont appuyés par une série de faits concrets. Les méthodes classiques présentent les principes d'abord, lesquels sont postérieurement illustrés par des exemples.

Harold Wilson:

L'insuffisance des crédits pour les recherches provoque l'exode massif des savants

LONDRES. (AFP) — Le parti travailliste a déclenché, hier soir, une violente attaque contre le gouvernement Douglas-Home à propos de l'"exode" des savants britanniques vers les Etats-Unis.

Commentant à la radio le départ prochain pour l'Amérique de deux éminents physiciens et de deux physiologistes, M. Harold Wilson, chef du "Labour", a qualifié de "lamentablement insuffisants" les crédits prévus par l'Etat au titre de la recherche scientifique.

Chaque année, a poursuivi M. Wilson, la Grande-Bretagne forme 1,100 physiciens spécialisés : "environ un huitième d'entre eux émigrent pour toujours, la plupart aux Etats-Unis, et la proportion est encore plus élevée chez les savants plus jeunes". Cette ponction dans l'élite scientifique britannique constitue, selon M. Wilson, un scandale d'autant plus grave que d'après une récente analyse, les études d'un physicien diplômé "coûtent 20,000 livres sterling (environ $60,000) au pays".

Participant à la même émission, M. Kenneth Robinson, porte-parole du "Labour" à la Santé publique, et M. Richard Crossman, spécialiste des affaires scientifiques, ont exposé la situation d'un laboratoire médical londonien ne recevant que 300 livres sterling ($900) par an au titre de la recherche. Ayant eu besoin d'un appareil coûtant $3,000, les chercheurs de ce laboratoire ont dû attendre plus de trois ans pour se le procurer.

L'enlèvement de Sinatra fils, "mystification publicitaire ?"

LOS ANGELES. (PA) — L'enlèvement de Frank Sinatra fils fut une "mystification publicitaire". C'est ce qu'ont affirmé hier, devant le tribunal, les trois avocats des inculpés dans cette affaire sensationnelle d'enlèvement.

Mme Gladys Towles Root, procureur de l'un des accusés, John Irwin, a dit aux jurés que la preuve démontrera que le "kidnapping fut monté avec le "consentement et la coopération du jeune Sinatra".

"Certains exemples familiaux sont irrésistibles, déclara Mme Root. Frankie fils voulait être adulé par les jeunes filles comme son papa le fut dans sa jeunesse". Elle ajouta que le jeune Sinatra, âgé de 19 ans, a dit à Irwin : "Les femmes avaient le "béguin" pour mon père; un agent de publicité intelligent joua habilement làdessus et fit de mon père une étoile internationale."

"La presse ne m'a pas trouvé aussi intéressant que mon père."

Les avocats des deux autres inculpés, Barry Keenan et Joseph Amsler, développèrent le même thème dans leurs premières déclarations devant le tribunal.

La poursuite allègue que les inculpés kidnappèrent le jeune Sinatra le 8 décembre dernier au Lac Tahoe, où il remplissait un engagement comme chanteur et ne le relâchèrent que 56 heures plus tard, près de Los Angeles, après que son père eût acquitté une rançon de $240,000. La plus grande partie de l'argent fut recouvrée après l'arrestation des auteurs de l'enlèvement.

L'avocat de Keenan a affirmé que la preuve de la défense sera plus "fantastique que tout ce que l'on peut imaginer".

2 enfants meurent dans un incendie

Deux enfants sont morts tôt ce matin dans l'incendie qui a détruit une maison du village de Van Brussel, dans la région du Lac Saint-Jean. Les victimes sont les enfants de M. Bernard Brosseau, employé de la Consolidated Paper Company.

Immigrants en Australie

L'Australie a reçu 92,000 immigrants en 1963, soit 17,000 de plus qu'en 1962.

Barbituriques mortels

Au Canada, en 1961, les barbituriques ont causé 64 morts accidentelles.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

traité de sinistre vieillard ? Laissez-moi vous dire que j'étais peut-être sinistre, mais jamais cynique. Moi, je n'aurais jamais pensé à rapetisser la politique de grandeur de Jean Lesage. Je n'en suis pas jaloux. J'en avais une plus grande que la sienne, plus grande que celle de Maurice Lamontagne, en tout cas.

"Maintenant c'est au tour de Guy Favreau de devenir le premier lieutenant québecois de Pearson. Dans une situation comme celle-là, est-ce qu'il faut parler de couronnement ou d'ordination ? Pauvre Guy, j'espère qu'il ne lui arrivera pas malheur.

"Non, mais n'est-ce pas curieux cette misère qu'ont les partis fédéraux avec leurs lieutenants. Dans le temps de Mackenzie King, ça ne marchait pas comme ça. Vous vous souvenez, il avait trouvé Ernest Lapointe et, ensuite, il avait trouvé Louis St-Laurent.

"Dans le fonds, on n'a plus les lieutenants qu'on avait. On n'a plus les électeurs qu'on avait, non plus.

"Avez-vous remarqué que depuis ce temps il n'y a eu qu'un chef de parti fédéral qui ait été capable de se trouver un lieutenant au Québec ?

"C'est Robert Thompson, mais il s'est fait manger tout rond par Réal Caouette.

"C'est peut-être aussi qu'on n'a plus les chefs qu'on avait. Quand les chefs font défaut, les lieutenants se mettent à faire défaut et, en fin de compte, ce sont les électeurs qui démissionnent et qui se mettent à chercher d'autres chefs.

(tous droits réservés)

BILL 16

SUITE DE LA PAGE 1

sérieux" mis à la préparation de cette déclaration. "Etant donné le manque de sérieux des représentations faites par ces organismes (CSN, FTQ, Voix des Femmes, etc.) je crois absolument inutile de les entendre en comité des bills publics", a-t-il répondu à l'Opposition.

Il a également affirmé qu'au lieu de critiquer, "comme l'ont fait certains organismes", "au lieu de prétendre que nous n'allions pas assez loin", on devrait être, au contraire, heureux de l'initiative du gouvernement.

"Ce projet de loi, a-t-il souligné, constitue pour la femme mariée séparée de biens et peut-être à un degré moindre pour la femme mariée commune en biens, un progrès considérable dans la voie de l'affranchissement."

Deux autres ministres, MM. **Pierre Laporte** et **Paul Gérin-Lajoie,** ont parlé dans le même sens.

"Je ne conçois pas, a dit **Mme Casgrain,** que ceux qui prétendent souhaiter si ardemment l'émancipation de la femme mariée, suggèrent maintenant de retarder l'adoption d'une législation, qui non seulement consacre l'égalité de la femme mariée devant la loi, et ce sous tous les régimes, mais qui rend complètement et absolument capables juridiquement celles qui aujourd'hui sont mariées sous le régime de la séparation de biens, c'est-à-dire de 60 à 70% des femmes mariées au Québec."

Mme Casgrain a expliqué qu'il eût été trop long d'attendre la deuxième tranche du rapport Nadeau, qui portera sur les régimes matrimoniaux, "suite logique de l'adoption du principe de la capacité juridique de la femme mariée", pour présenter le projet de loi actuel.

"Une organisation montréalaise, connue sous le nom de la Ligue des droits de l'homme, a-t-elle poursuivi, ayant son siège social à Montréal, a réussi à gagner la confiance de certains membres d'organismes, par ailleurs responsables, pour leur faire entériner une déclaration visiblement improvisée et qui est malheureusement basée sur ce que j'appellerais trois hérésies juridiques."

Première hérésie, selon le ministre d'Etat, la déclaration confond la puissance paternelle avec la puissance maritale, "en prétendant que la femme n'est pas entièrement libérée parce que le mari conserve encore la puissance paternelle".

Mme Casgrain avoue que les articles traitant de cette puissance paternelle apparaissent démodés mais elle note que ce n'est pas là-dessus que portait le rapport Nadeau et que si on avait voulu vraiment lire le code on aurait trouvé bien pis : à l'article 245, par exemple, on énonce que c'est uniquement à défaut du mari que la mère a le droit de correction sur ses enfants.

Deuxième hérésie : la déclaration affirme que la femme n'a pas le droit de faire hospitaliser son enfant et que les moyens de preuves sont difficiles pour établir l'absence du mari. Mme Casgrain répond que tous les moyens de preuves seront admis à partir de simples déclarations verbales et qu'au surplus le projet de loi confère à la femme le mandat légal de voir à l'entretien des enfants sans besoin d'un mandat spécial. "Faire opérer un enfant dans les cas d'urgence ne croyez-vous pas que c'est l'entretenir ?" demande-t-elle à la Chambre.

Enfin Mme Casgrain déclare qu'une **troisième hérésie** a été d'affirmer que le pouvoir du mari de faire retirer à sa femme le droit d'administrer les biens réservés s'applique aussi à la femme séparée de biens. Elle souligne que dans le projet de loi il n'y a plus de distinction dans les catégories de biens de la femme séparée de biens et que par conséquent les dispositions concernant les biens réservés ne peuvent s'appliquer à la femme séparée de biens.

Mme Casgrain a également affirmé que le gouvernement avait voulu insuffler à la législation la philosophie moderne du mariage "telle qu'exprimée d'ailleurs par Jean XXIII". "Nous voulons qu'à l'avenir il soit clair que les tribunaux doivent s'inspirer, non plus d'un concept de servitude de la femme à l'égard du mari, mais d'un concept de deux êtres humains égaux devant la loi et devant agir dans l'intérêt de la famille".

Mme Casgrain en terminant a tenu à souligner la compréhension manifestée par le premier ministre en permettant que soit présenté ce projet de loi. "Sans lui enlever son mérite, a-t-elle cependant noté, je dois ajouter que j'ai trouvé chez son épouse une alliée fidèle et tenace . . ." Sur ces mots s'élevèrent des applaudissements des deux côtés de la Chambre, M. Johnson donnant lui-même le signal.

Elle a également remercié tous ses collègues du cabinet et noté que le chef de l'Opposition avait une qualité valable, héritée de M. Duplessis, la galanterie.

L'Assemblée législative devait voter cet après-midi en deuxième lecture sur la capacité juridique de la femme mariée.

IMPOT

SUITE DE LA PAGE 1

que cette année, toute la compilation serait faite à Ottawa, ce qui libérera de nombreux employés dans les bureaux régionaux pour renseigner les contribuables.

Le ministre a enfin annoncé que dorénavant, le gouvernement ne rembourserait pas et ne réclamerait pas d'argent pour des erreurs de moins de $1.

La vérification des comptes de frais

Les contribuables canadiens dont les revenus se situent autour de $25,000 par année et qui profitent largement de généreux comptes de dépenses n'ont qu'à bien se tenir. Car ce qu'ils craignaient va se réaliser. Le gouvernement canadien, par la voix du ministre du Revenu, vient en effet d'annoncer que le ministère du Revenu a mis au point un questionnaire qui va lui permettre d'en connaître le court et le long sur ce que se permettent les gens qui bénéficient dans leur travail de comptes de dépenses.

Hier le ministre du revenu a affirmé catégoriquement qu'en exigeant plus de détails des contribuables il n'avait pas l'intention de commencer une véritable chasse aux sorcières mais qu'il voulait tout simplement explorer ce terrain.

L'exploration se fera chez les contribuables qui gagnaient en 1962 $25,000 par année. Il y en aurait plus de 14,000 au pays. Ils devront obligatoirement répondre au questionnaire.

Bien que le ministre et le sous-ministre aient affirmé qu'il n'est pas question, à la suite de cette démarche de modifier la loi concernant les comptes de dépenses, il n'y a pas de doute qu'il en sera ainsi à plus ou moins longue échéance.

Cette loi dit simplement que ces dépenses devraient être "raisonnables", mais on voit jusqu'à quel point une loi aussi imprécise peut donner lieu à des décisions arbitraires. La loi des Etats-Unis est beaucoup plus précise à ce sujet.

Interrogé sur la possibilité que les réponses aux questionnaires de cette année incitent le gouvernement à prendre rétroactivement des mesures contre des contribuables pour leurs rapports de 1961 ou 1962, le ministère a tout simplement répondu que c'était possible mais improbable.

Ça n'a rien de rassurant pour les contribuables concernés.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8733
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS

PRIX COUPÉS

ASPIRINE BAYER EN 100 — REG. .93 PRIX COUPE .69
BROMO SELTZER REG. 1.09 — PRIX COUPE .83
INFANTOL HORNER 16 oz Rég. 3.50 PRIX COUPE 2.69
KOTEX ou MODESS en 48 — Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.47

COCILLANA SIROP SARRAZIN & CHOQUETTE 16 oz — Rég. 1.00 prix coupé .69

Vaporub	Rég. .69	Prix coupé 49c
Bromo Quinine	Rég. .89	Prix coupé 59c
Vicks 44 Sirop	Rég. 1.89	Prix coupé 1.59
Urasal	Rég. 2.20	Prix coupé 1.79
Sucaryl 1000	Rég. 5.30	Prix coupé 4.49
Anacin	Rég. 1.29	Prix coupé 98c

GERITOL TONIQUE Liquide 24 oz — Rég. 5.50 prix coupé 3.98
Comprimés, 80, rég. 5.50 PRIX COUPE 3.98
LIVRAISON RAPIDE EN VILLE

PARAMETTES AYERST	125 comp.	Rég. 6.00 PRIX COUPE 3.99
PARAMETTES AYERST	Sirop 16 oz	Rég. 5.50 PRIX COUPE 3.74
Avec format de 4 oz gratis		
PARDEC	PARKE, DAVIS, liquide, 16 oz	Rég. 3.50 PRIX COUPE 2.69
Capsules en 130, rég. 7.50 — PRIX COUPE 5.59		
PIN BLANC	SIROP SARRAZIN & CHOQUETTE, 16 oz	Rég. 1.00 PRIX COUPE .69
LAVORIS	Rince-bouche et gargarisme — 17 oz	Rég. 1.25 PRIX COUPE .98
BUFFERIN	50 comprimés	Rég. 0.98 PRIX COUPE .79
LITHINES GROC-33		Rég. 0.70 PRIX COUPE .59
ANTIPHLOGISTINE RUB	Tube	Rég. 1.25 PRIX COUPE .98
AGAROL	16 onces	Rég. 1.50 PRIX COUPE 1.29
OSTOCO GOUTTES FROSST		Rég. 4.25 PRIX COUPE 3.49
LAIT DE MAGNESIE	PHILLIPS 26 oz	Rég. 1.29 PRIX COUPE .99
ABSORBINE Jr.	Petit format	Rég. 1.25 PRIX COUPE .98
ABSORBINE Jr.	Grand format	Rég. 2.50 PRIX COUPE 1.89
CAROIDS	ET SELS BILIAIRES 100 comprimés	Rég. 1.35 PRIX COUPE .98
PILULES DODDS	pour les reins	Rég. 0.79 PRIX COUPE .64
BAUME BEN-GAY		Rég. 1.00 PRIX COUPE .79
DRISTAN	24 comprimés	Rég. 1.25 PRIX COUPE .98
LINIMENT MINARD	Grand format	Rég. 0.89 PRIX COUPE .69
BAN DESODORISANT	Grand format	Rég. 1.25 PRIX COUPE .79
BRYLCREEM	Tube Grand format	Rég. 0.98 PRIX COUPE .78
ADORN	Fixatif pour cheveux Petit format	Rég. 1.89 PRIX COUPE 1.64
KLEENEX	Boite de 200	Rég. 0.22 PRIX COUPE 2 pour .29
Aqua, blanc, jaune, lavande ou rose		
POUDRE JOHNSON	pour bébé	Rég. 0.98 PRIX COUPE .79
HUMIDIFICATEUR	HANKS-CRAFT	Rég. 9.95 PRIX COUPE 6.45
VASELINE	16 oz	Rég. 1.29 PRIX COUPE .85
AMPHOGEL	12 oz	Rég. 1.50 PRIX COUPE 1.29
BAND-AID	62's	Rég. 1.00 PRIX COUPE .79
CREST	PATE A DENTS	Rég. 1.09 PRIX COUPE .79
LAMES WILKINSON		Rég. 0.69 PRIX COUPE .59
GANTS PLAYTEX		Rég. 1.49 PRIX COUPE 1.19
LINIMENT HEAT		Rég. 1.39 PRIX COUPE 1.23
POND'S COLD CREAM		Rég. 1.50 PRIX COUPE 1.19
NOXZEMA		2 pots de .93 pour .98

SERVICES professionnels
PRESCRIPTIONS
Les Pharmacies Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE SONT DE VRAIES Pharmacies spécialisées en Prescriptions
8 PHARMACIENS DIPLOMES
TOUJOURS LE "VERITABLE REMEDE AUTHENTIQUE" PRESCRIT

GERVAIS BEAUDRY l'un de nos pharmaciens diplômés
ANALYSES
TEST DE GROSSESSE en 2 HEURES $8.00
TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00
URINES $2.50, SANG, SELLES, etc.
2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile, si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622
BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX
Bretelles redressement | Urinoir | Sacro-iliaque ou lombaire | Appareil suspension | Bande herniaire

Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, CANNES, BEQUILLES, COLLETS, etc., etc.
L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS
Exécution des prescriptions pour articles d'orthopédie
APPAREILS AUDITIFS

Entendez à nouveau clairement grâce à un APPAREIL AUDITIF New Life par PHILIPS
Agences PHILIPS et Toshiba
de $39.95 à $300.00
Demandez une démonstration à domicile 2 ajusteurs expérimentés
SUCC. : 6511 rue ST-HUBERT, près Beaubien 272-8377
Les Pharmacies Sarrazin & Choquette sont de Vraies Pharmacies Professionnelles qui ne vendent que des Remèdes et des articles d'Hygiène et de Toilette.



5 cagoulards attaquent un camion des Postes

La PP ne croit pas que Antonio Facchino et J.-R. Messier aient participé hier soir au vol d'un camion de la poste près de Ste-Scholastique.

"Cet attentat, a précisé ce matin un porte-parole de ce corps policier, ne s'est pas déroulé suivant le mode d'opérer habituel des cagoulards." Au fait, ces derniers n'auraient jamais attaqué des camions du service postal. Trois d'entre eux auraient, l'automne dernier, volé un camion de transport contenant $15,000 de marchandises. Mais cette expérience ne leur a guère réussi et apparemment la bande n'a pas récidivé.

On sait qu'hier soir un camion des postes, venant d'Ottawa et arrêtant en chaque lieu important entre Hull et Montréal, a été intercepté par cinq hommes masqués comme il atteignant Ste-Scholastique.

Ils ont passé les menottes au chauffeur du camion, M. Robert Desjardins, l'ont ligoté, et se sont rendus avec son véhicule et leur propre camion jusqu'à un dépotoir du chemin de la rivière à Gagnon.

En ce lieu ils auraient empilé une trentaine de sacs de courrier et auraient voulu fuir.

Par un concours de circonstances que les autorités de la PP à Montréal n'ont pas encore parfaitement tiré au clair, les agents du poste de St-Eustache ont été alertés presque immédiatement et ont barré les routes.

C'est ainsi qu'ils ont obstrué le passage sur un chemin franchissant la surface gelée d'une rivière. A ce moment,une auto venant de l'autre rive s'est engagée sur la glace mais en voyant les policiers de l'autre bord, son conducteur a fait un virage en U et a filé en sens inverse. Les policiers l'ont pourchassé mais l'ont finalement perdu de vue.

A midi, le quartier général de la rue McGill n'avait pas obtenu d'autres précisions sur la poursuite, ni sur le vol. Un officier a même laissé entendre qu'il se pourrait que quelques-uns des sacs volés aient été récupérés.

"Parce que la ville est concernée..."

Une auto a plongé dans la rivière des Prairies au cours de la nuit. Malheureusement, il nous a été impossible d'obtenir plus de détails sur cet accident.

Le lieutenant Paul Pelland, du poste no 20, a refusé ce matin de fournir le moindre détail de cette affaire... "parce que la ville est concernée".

On ne peut savoir s'il y a mort d'homme... parce que la ville est concernée.

On ne peut savoir à quelle heure l'accident est survenu... parce que la ville est concernée.

En somme, parce que la ville est concernée... on ne peut rien savoir.

Pourtant, les simples citoyens doivent subir toute la publicité faite malgré eux sur un accident dans lequel ils sont impliqués.

Il y a déjà plusieurs années que cette restriction existe à la police de Montréal.

Les ordres sont formels.

Pourtant, la participation de la ville dans l'accident survenu la nuit dernière se limite à la clôture que l'auto a accrochée avant de faire le saut dans la rivière.

On ne peut cependant informer nos lecteurs de cet accident parce que "la ville est concernée"... la clôture. **M. P.**

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

perdu la vie quand elle roula sous les roues arrière d'un autobus en tentant de traverser la rue, vers 1 h., lundi après-midi.

L'accident est survenu à Orsainville, dans la banlieue nord de Québec, près de la maison de ses parent, M. et Mme Charles-Henri Vézina.

Recrudescence de vols à main armée

Les limiers montréalais ont dû répondre à de nombreux appels pour vols à main armée au cours de la fin de l'après-midi et le début de la soirée d'hier. Dans l'un des cas, un coup de feu a été tiré par un bandit. Personne n'a heureusement été atteint de cette balle.

Il était environ 7 h. 30 quand deux individus armés de revolvers ont fait irruption dans la pharmacie Constantineau, au 4000 rue DeLorimier. A cet endroit, les apaches ont fait main basse sur le contenu de la caisse, soit $340, et ont tiré un coup de feu avant de prendre la fuite à pied. La balle est allée se loger dans un réfrigérateur.

Un autre vol à main armée a été perpétré à la mercerie Willie Fitzgibbon, au 3475 est, rue Ste-Catherine, vers 5 h. 50 hier après-midi, par deux individus armés. Ces derniers ont fui avec la somme de $160 que contenait le tiroir-caisse.

A la Consumers Bags & Burlap Co., au 4172, rue Hôtel-de-Ville, deux bandits armés ont fait irruption, vers 3 h. 30 hier après-midi. Ils ont pris la fuite à pied, emportant avec eux le porte-monnaie de M. Albert Engler, qui contenait $300.

Par ailleurs, deux individus armés se sont emparés d'une somme de $75 dans la caisse du garage "Savaria Auto Parts", au 4293, rue DeLaroche. Les bandits ont également volé $30 dans les goussets de M. Maurice Hallaire.

Hold-up de $4,000 sur un employé de la Bell

Trois bandits armés, la tête recouverte de bas de nylon, ont attaqué, vers 2 h. hier après-midi, un employé de la Compagnie de téléphone Bell, l'ont ligoté et se sont emparés d'environ $4,000 en monnaie qu'il transportait, fruit d'une collecte effectuée dans les diverses cabines téléphoniques de la ville.

Les bandits ont saisi l'employé, M. David Fulman, alors que celui-ci se trouvait dans sa camionnette et l'ont ligoté sans que les passants aux alentours ne s'aperçoivent de quoi que ce soit.

Ils se sont ensuite emparés de 82 boites métalliques contenant l'argent de diverses cabines téléphoniques. Le vol est survenu alors que M. Fulman avait stationné sa camionnette en face du 1481, rue St-André.

Cambriolages

Des inconnus ont fracturé la porte arrière de la Ostita-Milano, 730 ouest, rue Ste-Catherine, chambre 110, et une fois sur place, ont fait main basse sur plus d'un millier de chandails et de robes de laine, tous d'importation italienne. Les propriétaires de l'établissement ont porté plainte auprès du sergent John Berry, du poste no 10, et fixé à plus de $10,000 le montant global de leur perte, en rappelant que déjà à deux ou trois reprises dans le passé, ils ont été victimes de vols semblables.

Au cours de plusieurs autres cambriolages, des voleurs ont raflé $1,552 de vêtements au Boston Valet Service, 5265 ouest, rue Sherbrooke ; un coffre de lampes et d'outils de téléviseur à l'intérieur d'un établissement situé au no 8375, avenue de Châteaubriand ; des caméras et des bijoux d'une valeur de $1,000 chez Mme Lilian Reinblatt, 4520, avenue Rosedale ; et un montant égal en fourrures et en argent chez Mlle Jacqueline Martel, 10644, rue Laverdure.

Légers incendies

Entre 1 h. 45 et 5 h. ce matin, les pompiers de Montréal ont été appelés à combattre trois légers incendies qui, s'ils n'ont pas causé de blessures graves, ont toutefois mis quelques familles sur le pavé.

Tout d'abord, quelque trente pompiers ont combattu un incendie qui s'était déclaré, vers 1 h. 45, à la pharmacie Pinsonnault, située au 1390 est, rue Ontario. Deux logis situés au-dessus de cet établissement ont dû être évacués. On a détourné la circulation pendant plus d'une heure, rue Ontario, entre Panet et Plessis, pour faciliter le travail des pompiers.

Un peu plus tard, soit vers 2 h. 20, un autre incendie se déclarait au 6160 ouest, boulevard Gouin. Il s'agit d'une maison de deux étages, propriété de M. Réal Désilets, dont la famille a dû être évacuée. Deux jets ont suffi à circonscrire les flammes.

Enfin, vers 4 h. 30, à l'angle des rues St-Laurent et Demontigny, les pompiers ont maitrisé, à l'aide de six jets, un incendie qui avait pris naissance au restaurant-bar "Never on Sunday", situé au 1585, rue St-Laurent.

Train vs auto

Une femme a subi de graves blessures, vers 10 h. 10 ce matin lorsque l'auto qu'elle conduisait a été heurtée par un convoi du Canadien Pacifique à Berthier Jonction.

La victime, Mme J. Lafontaine, de St-Gabriel de Brandon, vendeuse de nécessités domestiques, a été transportée à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette. La voiture est une perte totale.

REGIE

SUITE DE LA PAGE 3

de garder la régie encore un certain temps et de ne pas réduire ses pouvoirs — (par exemple, en réduisant la valeur des loyers tombant sous sa coupe) —, M. Bona Arsenault a cité l'exemple de Montréal : on y trouve 190,000 logements pour lesquels s'applique la "loi pour la conciliation entre locataires et propriétaires", et l'on y dénombre quelque 50,000 déménagements par année.

Si l'on cédait aux instances de l'Union des ligues de propriétaires et si l'on décrétait un retour à la liberté totale, on risquerait d'en arriver à un état de chaos indescriptible.

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 3

déral aux municipalités qui feront diligence dans la réalisation de leurs travaux.

La décision prise par l'administration Drapeau - Saulnier contraste d'éclatante façon avec les déclarations qui ont immédiatement suivi l'annonce de cette législation, destinée à combattre le chômage. M. Saulnier avait alors déclaré que la ville de Montréal ne demanderait aucun prêt à Ottawa. "La juridiction des municipalités relève des autorités provinciales", avait alors déclaré le président du comité exécutif.

C'était quelques semaines avant la "fameuse" conférence fédérale-provinciale...

VIC LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 3

reprises ces derniers mois, à travailler le jour, la nuit, et même le samedi, pour que les procès soient instruits. Qu'on siège, dans ces causes, et je serai là !

Le juge Trottier, qui doit pour sa part aller interroger un témoin sur son lit d'hôpital, à 5 h. de l'après-midi, doit forcément remettre aussi le tout à mardi prochain.

Quant au cautionnement réclamé pour l'une des filles, Lise Crevier, il soutient qu'il ne peut contrecarrer son collègue, le juge Tellier, qui a refusé à l'accusée tout cautionnement, à cause de la gravité des délits.

Et les trois compagnes du présumé roi des cagoulards reprennent également le chemin des cellules.

FORT-CHAMBLY

SUITE DE LA PAGE 3

situation, dans l'intérêt de la ville."

Ici, M. Bédard a déclaré que MM. Beauvais et Normandin, et lui-même, qui était le troisième co-propriétaire jusqu'au 29 octobre 1963, auraient pu vendre facilement et à bien meilleur profit, cette terre sur laquelle ils avaient pris une option dès 1958, "avant même qu'il soit question de la construction de l'autoroute des Cantons de l'Est à proximité".

"Nous aurions pu vendre à 8 ou 9 cents le pied carré, de dire M. Bédard, sans consulter qui que ce fut. Mais nous avons auparavant consulté le conseil de ville. Et dans les circonstances, j'ai voulu remettre ma démission au conseil."

Le maire Daoust intervient alors pour dire que le conseil a refusé d'accepter cette démission et a décidé en même temps de "considérer cette affaire en toute objectivité, sans tenir compte du fait que l'échevin Bédard se trouvait co-propriétaire du terrain".

"Démissionner ou vendre"

"Devant cette décision, de poursuivre M. Bédard, afin d'éviter d'être coincé dans un conflit d'intérêt, j'ai décidé de vendre mes intérêts à M. Normandin, mais à deux conditions : que Normandin me donne 5 cents le pied carré, et non huit ou neuf cents comme on nous l'avait déjà offert, et que, le cas échéant, il revende à la ville au même prix."

MM. Daoust et Bédard ajoutent qu'il n'y a eu "aucune intention de manigance en cette affaire". "Il s'agit d'une transaction qui a commencé en 1958 et qui a été conclue en 1960, précise M. Bédard. La création d'un parc industriel est intervenue trois ans plus tard. La terre a augmenté de valeur d'année en année, puis est survenu le "boum" de l'autoroute que nous n'avions pas prévu."

"Des terres voisines se vendent de 8 à 12 cents le pied carré, je connais le cas d'un morceau de terre de 28,314 pieds carrés situé à proximité, dans Chambly, et vendu $10,000, soit environ 36 cents le pied carré, au gouvernement fédéral pour la construction d'un bureau de poste, dit enfin M. Bédard. Nous avons vendu notre terre à la ville de Fort-Chambly 5 cents le pied carré !"

LA COUR

SUITE DE LA PAGE 3

"D'ailleurs, les enfants connaissent ce juge. S'ils veulent bien s'en tirer, ils assistent à la messe et font beaucoup de prières durant tout le temps de leur détention qui précède ou suit la comparution en cour. Ils parlent de Jésus et de Marie à Monsieur le Juge... L'effet est infaillible. Ils s'en tirent avec quelques bons conseils très peu réalistes (nous en possédons un spécimen) et la recommandation de faire leurs prières etc... Le juge est fier d'avoir fait une autre conversion.

"Je crois que la justice repose sur d'autres bases que ce vague sentimentalisme religieux. Cet usage abusif de la pratique religieuse détruit chez les enfants à la fois tout sens de la justice et tout respect des réalités supra-humaines. Les enfants retournent chez eux deux fois appauvris. Ils sont encore plus ancrés dans leur comportement délinquant ou prédélinquant. La Cour juvénile, par ce juge, leur a fait du tort.

"Cette situation est inacceptable et révoltante. Ce juge n'a pas le droit de représenter l'autorité et la société auprès des enfants. Si nos chefs politiques veulent récompenser un ami, qu'ils le fassent autrement ! Ils n'ont pas le droit de le faire aux dépens des enfants qui ont besoin d'aide.

"A la lumière de ce fait et de beaucoup d'autres incidents dont nous avons été témoins, nous prions le gouvernement d'étudier sérieusement le sort que l'on reserve aux jeunes délinquants. Il est de l'intérêt de tous les citoyens que les résultats de cette enquête soient rendus publics, pour qu'une action concrète et efficace soit entreprise afin d'aider au lieu de "couler" cette jeunesse qu'on dit délinquante."

Serge Mongeau, M.D., président ;
Michel Blondin, vice-président ;
Pierre Casgrain, ing. p., secrétaire ;
Robert Nelson ;
Jean Laberge, directeur du comité des Chantiers à l'AGEUM ;
Monique Chénier ;
François Truchon.
(Les Chantiers de Mtl Inc.)

EXPROPRIATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

l'acompte donné à un exproprié en attendant le règlement final devrait correspondre non pas à 75%, mais à 100% de la valeur des biens-fonds telle que figurant dans les registres municipaux. En effet, cette valeur établie par l'administration municipale ne représente que les ¾ de la valeur réelle, et l'exproprié a droit, en toute justice, à une indemnité en plus.

M. Bernard Pinard a cité l'exemple des expropriations effectuées pour les travaux de l'extrémité du tunnel de Boucherville à la Montée St-Léonard ; environ $6,000,000 ont été payés ; en sept mois, on a réglé le cas de 250 propriétaires et de 300 locataires qui ont trouvé le règlement "juste et raisonnable".

Le ministre de la Voirie a reproché à l'opposition de vouloir alarmer inutilement les futurs expropriés du **tronçon nord-sud.**

A propos d'une participation fédérale à l'indemnisation des expropriés, le député de Drummond a déclaré que ce serait juste, car les autorités du Québec ont dû faire traverser, à la Route transcanadienne, la ville de Montréal en vue de l'Exposition Universelle de 1967.

Quand les autres gouvernements provinciaux ont fait construire leur section de l'autoroute, ils pouvaient détourner la voie de grande communication loin des agglomérations vers les espaces libres ; et ils n'étaient donc pas aux prises avec le problème d'un coût excessif des expropriations.

SOS Beatles

TORONTO. (PC) — Le premier ministre Douglas-Home a brandi hier les Beatles comme une épée de Damoclès.

Dans une causerie prononcée hier soir à l'Empire Club, il a déclaré que la Grande-Bretagne cherchait à équilibrer la balance des paiements dans son commerce avec le Canada. Mais, devant ce problème, il a sorti une arme secrète : les Beatles.

"Je vous avertis, a-t-il dit, si nous ne pouvons rien faire d'autre pour avoir des dollars du Canada, nous vous enverrons les Beatles."

Les quatre Beatles, chanteurs britanniques à l'abondante crinière, sont en tournée aux Etats-Unis où ils récoltent autant de dollars que d'applaudissements.

PAS DE CERCLE VICIEUX

Chez **JEAN GERVAIS**, pas question de payer moins cher à l'achat... et de payer d'ennuis après... Nos bas prix vous font débourser le minimum et notre service vous assure la protection maximum ! Voilà pourquoi notre cercle de clients augmente sans cesse. Chez **JEAN GERVAIS**, c'est la satisfaction absolue... Pas de cercle vicieux !

QUALITE AUTHENTIQUE

ADMIRAL

A BAS PRIX AUTHENTIQUES!

TV console 23" Custom Le Brookshire



MODELE No 81C1X

- 3 haut-parleurs à fidélité complète.
- Contrôles placés sur le devant.

LE CONTROLE DE TONALITE PLACE EN HAUT SUR LE DEVANT vous permet d'ajuster le son tout en regardant l'image — nul besoin de s'incliner ni de se pencher.

- **CHASSIS A TRANSFORMATEUR "AIR SPACE".** Admiral est le pionnier des circuits imprimés de précision.
- **TUBE IMAGE DE 23" A GRAND ANGLE VISUEL — LE NOUVEAU TUBE IMAGE DE 23" A GRAND ANGLE VISUEL ALUMINISE 92°** vous donne un champ de vision de 282 po. carrés — 20 po. carrés de plus qu'un TV de 21".
- **LE CONTROLE DE CENTRAGE AUTOMATIQUE ELECTRON** vous assure une image très nette d'un angle à l'autre de l'écran.

Rég. $399.95

SPECIAL $219

TV PORTATIF 19" MODELE le CREST

No PS-6009



- Contrôle à distance "Super Son-R"

ADMIRAL CREA LE TUBE IMAGE DE 14" A GRAND ANGLE VISUEL. Le meilleur tube image de 16" au monde à grand angle visuel aluminisé 114° vous donne un champ de vision de 125 po. car. Façade à angles allongés en forme d'écran de cinéma.
SON FM EXEMPT D'INTERFERENCES
HAUT-PARLEUR ANILCO 5 DE 6" x 2" MONTE A L'AVANT renforcé par l'aimant Anilco 5 vous donne une tonalité FM riche et exempte d'interférences.
TRANSFORMATEUR CIRCULAIRE DE HAUT VOLTAGE ADMIRAL éprouvé à grande altitude, procurant une image précise et d'une grande clarté avec une puissance de sortie à haut voltage uniforme.
AMPLIFICATEURS F.I A GAIN ELEVE vous assurent une image claire et nette même où les émissions sont faibles ou dans les régions éloignées.
LE SYSTEME "CIRCUIT PROTEGE" EXCLUSIF A ADMIRAL garantit le tube image et les pièces contre les dommages onéreux.

Rég. $299.95

A BAS PRIX AUTHENTIQUE



TV LOWBOY DE LUXE 23" LE CLAREMONT

MODELE No 72L1X

- **SYSTEME DE HAUT-PARLEUR FIDELITE TOTALE** — Deux haut-parleurs Alnico 5 fidélité intégrale d'une acoustique balancée et assortis au cabinet du TV donnent une riche et exclusive tonalité FM sur toute la gamme.
- Puissance d'image de 18,000 volts donnant à l'image une riche et extraordinaire clarté.
- Nouveau syntonisateur à tourelle "Golden Signet" de longue portée avec grille image-guide améliorée ; lampe amplificatrice augmentant la réception de 30%.
- Système à circuit protégé exclusif à Admiral.
- Transformateur circulaire haute tension éprouvé à grande altitude assurant une fidélité et une clarté d'image remarquable.
- Pré-contrôle automatique à action rapide fixant fermement l'image en place.

Rég. $399.95

SPECIAL $219

S.V.P. NE PAS CONFONDRE...

La maison JEAN GERVAIS est une maison d'ESCOMPTES REELS, et non une entreprise de brocantage... Nous n'achetons pas les vieux meubles.

NOUS VENDONS DU NEUF SEULEMENT. Du neuf en meubles, du neuf en styles, tissus et couleurs. Du neuf en tout ! Notre choix est complet !

CHEZ JEAN GERVAIS VOIR C'EST CROIRE !

HEURES D'AFFAIRES

Du lundi au mercredi de 9 a.m. à 6 p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 10 p.m.
Le samedi jusqu'à 5 p.m.

ATTENTION

A notre magasin de la rue Mont-Royal : nous avons un département de pièces pour toutes marques de poêles, réfrigérateurs, etc.

L'AS DU SERVICE

JEAN GERVAIS

5270 rue HENRI-JUILIEN — CR. 7-4103
au coin de la rue Boucher
1145 est, MONT-ROYAL — LA. 4-6817
près de la rue de La Roche

ICI c'est le client qui est ROI

Du pays du soleil!



La voici! Une magnifique récolte!

Oranges Navel Sunkist

Vous vous en régalerez tout l'hiver!

Votre épicier les a en magasin—les magnifiques oranges Navel Sunkist, sans pépins et faciles à peler! Elles sont expédiées de la Californie et de l'Arizona dans de rapides wagons réfrigérés. Vous les recevez donc quelques jours à peine après qu'on les a détachées de l'arbre. Ne manquez pas de vous régaler avec les oranges Navel Sunkist fraiches et juteuses, au goût si sucré. Elles sont encore toutes baignées de soleil!

Sunkist
Marque déposée

Les meilleures oranges portent ce nom

Démission de M. Valmore Gratton

Directeur de l'Office d'initiative économique de la ville de Montréal depuis 1937, soit depuis sa fondation, M. Valmore Gratton, économiste et publiciste, quittera l'hôtel de ville, le 1er avril.



M. VALMORE GRATTON

Interrogé vers 10 h., ce matin, M. Gratton a confirmé qu'il adressait aujourd'hui même sa lettre de démission au maire Jean Drapeau.

M. Gratton a droit à une pension de la part de la Ville. Il aurait pu demeurer encore trois ans au service de Concordia. Il entend poursuivre à son propre compte sa carrière d'économiste conseil. Il accédera prochainement à de hauts postes dans le secteur privé.

Actuellement président du comité consultatif de placement de Montréal et membre de l'American Industrial Development Council, M. Gratton fut déjà professeur à l'Ecole des hautes études commerciales et à l'Institut Pédagogique; vice-président de la Chambre de commerce canadienne (1940); président de la Chambre de commerce de Montréal (1941); vice-président exécutif de l'Association des commissaires industriels de la province de Québec (1945-1959); vice-président du Comité de production de guerre, zone de Montréal (1940-1945); co-président du Comité d'aide à la Chine (1943); conseiller technique du ministère provincial de l'Industrie et du commerce (1943); conseiller technique du Comité de reconstruction d'après-guerre (1945); secrétaire du Conseil d'orientation économique de la province de Québec (1945).

Un syndicat met en doute la réussite de la tutelle

Pour la première fois, un syndicat se plaint de "l'inaction relative de la Commission de tutelle instituée l'automne dernier pour rétablir l'ordre dans cinq syndicats de gens de mer. La Fraternité canadienne des cheminots employés des transports et autres ouvriers (CTC) dont une section est impliquée dans cette affaire, ajoute douter que les curateurs réussissent à mener leur tâche à bonne fin.

"Leur fonction n'est pas seulement d'enrayer la violence sur les Grands Lacs, mais en plus de démocratiser le Syndicat international des gens de mer en délogeant ses chefs corrompus et dictatoriaux et en démocratisans toutes phases de son fonctionnement," est-il écrit dans un éditorial du "Transport canadien", publication mensuelle du syndicat.

Le syndicat ajoute que les administrateurs réussiront probablement à enrayer toute désorganisation de la navigation sur les Grands Lacs quand ils exerceront un contrôle sur le SIGM et les autres syndicats maritimes. "Mais une telle trêve imposée par décret gouvernemental ne survivra pas à la tutelle à moins que les administrateurs réussissent à éliminer les causes mêmes du conflit".

D'après la Fraternité des cheminots, cela signifie "un nettoyage en règle du SIGM, la liquidation des bandits qui le dirigent, l'élimination des listes noires et de ses autres méthodes douteuses, et enfin, l'introduction d'un régime démocratique de contrôle du syndicat par ses membres".

La Fraternité reproche aux curateurs d'avoir été lents à s'attaquer à Hal Banks, président du SIGM et à ses "affidés". "Les curateurs n'ont fait aucun effort pour rechercher des remplaçants dans les rangs du SIGM".

Parlant d'une enquête confiée par les membres de la commission de tutelle au Conseil religion-travail, la Fraternité doute que ce relevé auprès de 1,000 membres du SIGM puisse conduire à des résultats heureux. Le syndicat souhaite que si une telle enquête doit avoir lieu, de la tenir d'abord auprès des 5,000 membres du SIGM qui sont sur la liste noire.

Il semble bien que la Fraternité des cheminots n'est pas disposée à siéger côte à côte avec le SIGM sur un comité mixte des cinq syndicats maritimes.

On y déclare à ce sujet : "La Commission de tutelle s'attend que les quatre syndicats nationaux exonorés de tout blâme par le juge Norris, accepteront de siéger côte à côte et d'égal à égal avec une organisation que le juge Norris a qualifiée de "racket" et de repaire de bandits."

"Si Ville d'Anjou existe, c'est grâce à Montréal"

— M. Lucien SAULNIER

M. Lucien Saulnier n'a pas voulu "fermer le dossier de l'égout Mercier" sans y aller d'une dernière réplique à l'endroit du maire de Ville d'Anjou, M. Ernest Crépeault.

Des propos tenus lundi soir par M. Crépeault, au cours d'une conférence de presse, M. Saulnier tire les conclusions suivantes :

"Dans sa récidive, M. Crépeault reconnait, dit M. Saulnier, que c'est St-Léonard qui a demandé à Montréal de construire l'égout Mercier; que Montréal ne voulait pas le construire pour la simple raison que la ville n'en avait pas alors besoin; que Ville d'Anjou paye sa part "par versements", et qu'elle doit encore $1,056,092.50 à Montréal et que, finalement, Ville d'Anjou a reçu et reçoit du gouvernement du Québec une subvention "discriminatoire" pour construction d'égout et d'aqueduc".

M. Saulnier ajoute : "Ces admissions justifient tout homme de bonne foi à répéter que, si Ville d'Anjou existe, c'est grâce à Montréal".

Et il termine en précisant : "On juge l'homme à ses propos. Le maire d'Anjou confond dans son esprit un fonds de réserve et un règlement d'emprunt; on le voit dans sa déclaration. On a donc le droit de le juger comme on jugerait faire la différence entre l'actif et le passif".

La CECM se rapproche de l'Association diocésaine des commissions scolaires

La CECM demandera à l'Association des commissions scolaires catholiques du diocèse de Montréal de convoquer une nouvelle réunion de tous les commissaires pour discuter de nouveau du bill 139 sur l'uniformisation de la taxation scolaire.

Si elle refuse, c'est la CECM qui la convoquera elle-même, a dit M. J.-Paul Lefebvre, car lors de la première réunion, les commissaires se sont peut-être un peu trop hâtés de rejeter le projet, lequel est à leur avantage.

La CECM a aussi réaffirmé son intention de s'affilier à l'Association diocésaine et conséquemment à la Fédération provinciale des commissions scolaires. Le coût de son adhésion sera toutefois étudié et négocié, car ses 200,000 élèves, sa cotisation, au taux de 10 cents par élèves, s'élèverait à $20,000 par année.

ANNONCE

L'IRRITATION DE LA VESSIE

Peut troubler le sommeil

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritations des reins et de la vessie, essayez un lavage antiseptique interne pendant quelques jours avec CYSTEX. Prenez 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau. CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

"UNE HEURE MAGIQUE"

est tout ce qu'il vous faut pour aller danser ce soir !

ECOLE DE DANSE
ARTHUR MURRAY
7200 HUTCHISON
Ch. 206 (coin Jean Talon O.) 272-4233
JOKURN CORP.

AUTRES STUDIOS OFFICIELLEMENT RECONNUS
- 4113 est, JEAN-TALON, (coin PIE-IX) 721-9231
- 418 est, RACHEL (coin St-Denis) 849-2333
- 1500 ouest, STE-CATHERINE, ch. 100 933-2608
- 4603, CLANRANALD (côte St-Luc et Girouard) 488-9119
- 4755, VAN HORNE, ch. 108 (coin Victoria) 731-1316



THÉ SALADA ORANGE PEKOE 60 SACS 79¢

LAIT EVAPORE CARNATION BOITE 16 OZ 6/89¢

JUS DE TOMATES HEINZ BOITE DE 20 OZ. 2/29¢ BOITE DE 48 OZ. 3/$1.00

SOUPE AUX POIS HABITANT BOITE DE 28 OZ 2/37¢

SOUPE AUX LÉGUMES HABITANT BOITE DE 28 OZ 2/37¢

PÂTES ALIMENTAIRES CATELLI BOITE DE 16 OZ 2/39¢

NESCAFÉ POT DE 6 OZ $1.09

SIROP OLD TIME BOUT. DE 32 OZ 79¢

MÉLANGE À GÂTEAU TWINKLE BOITE DE 15 OZ 2/47¢



SOCS DE PORC LB 45¢

SMOKED MEAT PRIME PAQUET de 2 oz. 5/$1.00

JAMBON PRET A SERVIR "PRIME" SANS COUENNE lb 55¢



BACON TRANCHE CANADIEN No 1 'PRIME' 2 lb pour $1.00

FARINE FIVE ROSES SAC DE 7 LBS 73¢

BISCUITS HONEY GRAHAM DE CHRISTIE Boites de 13½ oz 2/69¢

MIEL BLANC BEEKIST Boite de 2 livres 69¢

PAPIER DE TOILETTE BALLET Rouleaux 4/43¢

ESSUIE-MAINS KLEENEX Rouleaux 2/45¢

RIZ À GRAIN COURT DAINTY Boite de 2 livres 37¢

JUS DE PRUNEAUX BENNETT Boite de 24 oz 39¢

HUILE MAZOLA Boite de 8 lbs $2.85

HELENE CURTIS SPRAY NET Bouteille de 12 oz $1.49

NUTS AND BOLTS TUFFY Boite de 7 oz 49¢

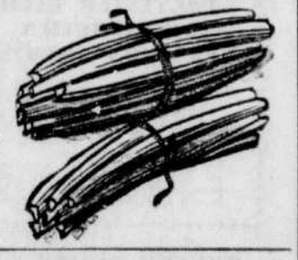
SALADE DE FRUITS TROPICAL Boite de 15 oz 4/$1.00

POMMES ROUGES "DÉLICIEUSES" DU QUEBEC 3 lb 39¢



GINGER ALE EXCEL BOUTEILLE DE 30 OZ 2/25¢

RHUBARBE D'ONTARIO lb 29¢



NAVETS DU QUEBEC lb 4¢



POUR LE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES SIGNALEZ RE. 1-7641

EXCEL 4 des 300 MARCHES EXCEL "UNIS POUR PLUS BAS PRIX"

J.-I. LAROCHE Ltée
271 BOULEVARD STE-ROSE
STE-ROSE DE LAVAL, P. Q.
TEL. : 625-2300 — 625-3250

MARCHE CATAFORD
ST-BENOIT
CO. DES DEUX MONTAGNES, P. Q.
TEL.: 258-2222

P.-E. LEGAULT
5751 BOULEVARD GOUIN OUEST
CARTIERVILLE, P. Q.
TEL. : FE. 4-5551 — FE. 4-9040

Corbeil & Lamarre Enrg.
623 RUE CHABANEL
MONTREAL, P. Q.
TEL. : DU. 1-6231



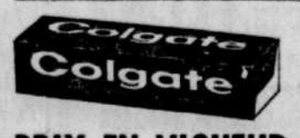
SAVON PALMOLIVE FORMAT REGULIER 4/43¢

NETTOYEUR AJAX Format géant 87¢



DÉTERSIF FAB FORMAT GEANT 67¢





CREME DENTIFRICE FORMAT FAMILIAL **COLGATE** 93¢

PRIX EN VIGUEUR LES 13-14-15 FEVRIER 1964

Capital de base de $3 millions

La Continental Bowling passe aux mains de trois jeunes Canadiens français

ST-JEAN. (R. P.) — Une entreprise de $3,000,000 vient de passer entre les mains de Canadiens français. En effet, le président des "Salons de quilles Colette", M. André Collette, annonce que l'entreprise vient de se porter acquéreur de l'actif de la Continental Bowling Corporation, propriétaire de quatre importants salons de quilles de la province : à Granby, à St-Luc (près de St-Jean), à St-Jérôme et à St-Hyacinthe.

La valeur des propriétés acquises est de l'ordre de trois millions de dollars.

Véritables salons, ces centres de quilles contiennent chacun 32 allées automatiques : "Gold Crown", de Brunswick, dont 24 petites et huit grandes. Les allées sont munies de "TEL-E Score" et de fauteuils confortables. Les quatre immeubles qui renferment ces salons de quilles sont très vastes et ultra-modernes.

On y trouve à l'intérieur une garderie, des salles de conférences et des salles de banquet, toutes entièrement climatisées. Un grand terrain de stationnement pouvant recevoir 300 voitures a été aménagé dans le voisinage immédiat de chaque salle.

La nouvelle entreprise, entièrement composée de jeunes hommes d'affaires rompus à la discipline du commerce et de la finance, réunit MM. André Collette, président et directeur général ; Roger Provost, vice-président, et Gilles Catafard, secrétaire. Elle a son siège social à St-Hyacinthe.



EXAMEN PRELIMINAIRE DE LISTON — A 24 jours de son combat de championnat, le titulaire SONNY LISTON se soumet à un examen médical préliminaire. Ici le Dr ALEXANDER ROBBINS, de la Commission de Boxe de Miami Beach, vérifie les battements du coeur du champion poids lourd. Lui et son rival, Cassius Clay, seront examinés de nouveau la veille du combat.
Téléphoto UPA

chez nos amateurs

par **Jacques DOUCET**

Ghislain Delage, capitaine de l'équipe de la Palestre Nationale, bat toujours la marche en tête des compteurs de la Ligue Métropolitaine junior "A" avec une fiche de 36 buts et 69 assistances pour 105 points... Le vétéran joueur de centre a une avance de 14 points sur son plus proche rival, Jean Faita, du Rosemont, qui occupe le deuxième rang avec 91 points... Incidemment, les frères Jean et Mathieu Faita, du Rosemont, seront l'objet d'une fête le 6 mars prochain, au café Renaldo... Claude Provost, du Canadien, et Léo Rivest, comédien bien connu, seront de la soirée... Marcel Racine agira comme maître de cérémonies... Dans le domaine du football amateur, le nouveau club des Chargers d'Easton, de la section junior de l'Union de Rugby Football du Québec, a commencé son entraînement au centre sportif Maisonneuve, samedi dernier. Tous les samedis, entre midi et 4 h. p.m., Stan Rodeck dirige cet entraînement et tous les joueurs d'âge junior de la région de l'est de la métropole qui veulent jouer dans leur secteur sont invités à se rendre au centre Maisonneuve...

* * *

Brian Acton, des Shamcats juniors de Verdun, vainqueur du trophée Red Russell & Joe DiCenso Memorial en 1963, accordé au joueur le plus utile à son équipe dans la section junior de l'URFQ, vient d'accepter une bourse d'études à l'Université d'Arizona... L'ancien joueur des Bombardiers de Rosemont, âgé de 19 ans, a ainsi été rejoindre son ancien coéquipier Russ Fairholme, qui s'y trouve depuis trois ans... Le corps de majorette des Maple Leafs de N.D.G., sous l'habile direction de Janet Sauvé a commencé ses exercices au chalet du parc Trenholme... Les exercices ont lieu les mercredis à 5:30 p.m. et les vendredis, à 6:00 p.m.... Toute jeune fille âgée de 12 à 15 ans résidant dans N.-D.-G. intéressée à en faire partie n'a qu'à se présenter aux exercices... Les Lions de Rosemont, champions intermédiaires de l'URFQ, auront une soirée vendredi en la salle des Chevaliers de Colomb... Les Lions de Ville-Mont-Royal ont tenu hier soir leur assemblée annuelle et élection d'officiers... La réunion spéciale des membres de l'Union de Rugby Football du Québec aura lieu le 24 février au Motel Belvedere, à 8 h. p.m. nous apprend le secrétaire R. L. Criddle...

* * *

Pete Singleton, a remplacé André Savard comme pilote des Maple Leafs de Verdun à nouveau hier soir contre les Braves de Maisonneuve... Savard reviendra à son poste jeudi de même que Kerry Bond et Jean-Guy Dumais... Bond reviendra au jeu à la suite d'une suspension de 10 joutes et Dumais, d'une suspension de trois parties... George Economides, instructeur des Maple Leafs de N.-D.-G., finaliste du football junior au pays en 1963, recevra le trophée Crown of Gold, le 19 février lors du banquet des Sportsmen... Economides sera honoré comme l'instructeur amateur de l'année... Par ailleurs, Frazer Crowdis recevra le trophée Jim Foley, remis à l'exécutif des sports mineurs de l'année...

La liste des stakes déjà préparée à Blue Bonnets

La réunion d'automne, à la piste de Blue Bonnets, ne commencera pas avant lundi le 14 septembre prochain, mais on n'est pas moins déjà prêt avec la liste complète des "stakes" à l'affiche. Cette liste a été préparée par Michael Mac Cormac, secrétaire des courses à l'hippodrome du boulevard Décarie.

Les bourses pour ces "stakes" représentent plus de $100,000, si l'on tient compte des importants "ajoutés" par suite de paiements pour inscriptions. Si l'on inclut les autres argents offerts en bourses, on en arrive à un total de quelque $800,000.

Le plus important des "stakes" est celui de l'amble Harness Tracks of America pour juments de 4 et 5 ans. En effet, la bourse est de $15,000 ajoutés. Cette importante épreuve aura lieu le dimanche après-midi, 4 octobre.

La deuxième plus forte bourse, soit de $12,500 ajoutés, est celle de l'amble Trans-Canada pour chevaux de trois ans. Cette épreuve sera disputée le dimanche après-midi 18 octobre.

En importance, vient ensuite la bourse de $10,000 ajoutés du circuit juvénile canadien pour ambleurs de deux ans avec éliminations le samedi 19 septembre et finale, le samedi 26 septembre.

Puis, il y a les bourses de $7,500 ajoutés pour l'amble Laurentien, mercredi 23 septembre; l'amble Dupuis Frères Limitée, mercredi le 30 septembre; le Trot Montréalais, le vendredi 9 octobre; le Blue Bonnets Futurité no 8 pour ambleurs de trois ans, le samedi 10 octobre; le Blue Bonnets Futurité no 8 pour trotteurs de trois ans, le mercredi 14 octobre; et le Trot Provincial, le vendredi 16 octobre.

Un autre "stake" qui attire l'attention est celui de $7,000 ajoutés Série Canadienne pour pouliches ambleuses de deux ans.

Enfin, il y a les bourses de $5,000 ajoutés pour le Futurité no 9 pour trotteurs de 2 ans et le Blue Bonnets Futurité no 9 pour ambleurs de deux ans.

Bédard en tête

Robert Bédard demeure le meilleur joueur de tennis de la province et du Canada. Le classement officiel de l'Association de tennis provinciale le place en effet en avant de Keith Carpenter et François Godbout, qui sont sûrement en avant de tous les compétiteurs des autres provinces.

Mme Shirley Harit domine les femmes, tandis que Jan Nodstrom l'emporte haut la main dans la section senior. Le classement provincial était préparé par un comité dirigé par Fred Carpenter.

HOMMES

1 Robert Bedard, Lennoxville
2 Keith Carpenter, Montréal
3 François Godbout, Waterloo
4 Michael Carpenter, Montréal
4 Val Harit, Montréal (égaux)
6 Rolland Godin, Montréal
7 Geoffrey Black, Montréal
8 Henri Rochon, Montréal
9 Jan Nordstrom, Montréal
10 Dimitra Zeskoski, Montréal
10 Denis Grotty, Montréal (égaux)
12 Richard Munn, Montréal
12 Yvon Leblanc, Marieville (égaux)
14 Claude Gelinas, Montréal
15 John-Louis Lamoureux, Montréal
16 Ian Montgomery, Montréal
17 Leslie Szemenyei, Montréal
18 André Coté, Montréal
19 Robert Brodeur, Montréal
20 Yves Côté, Montréal
20 Claude Fung-a-Ling, Mtl. (égaux)
Participation insuffisante : Tom Bell et R. Raymond.

DAMES

1 Mme Shirley Harit, Montréal
2 Mlle Marian Boundy, Montréal
3 Mlle Denise Hunnius, Montréal
4 Mme Thérèse Blais, Montréal
5 Mme Ella Arusoo, Montréal
6 Mlle Andrée Martin, Montréal
7 Mme Ann Bédard, Lennoxville
8 Mlle Nicole Boucher, Ste-Rose
9 Mlle Louise Vinet, Dorval
Participation insuffisante : Mariette Laframboise.

HOMMES SENIOR (de plus de 45 ans)

1 Jan Nordstrom, Montréal
2 George Barta, Montréal
3 Tom Harvey, Montréal
4 Jean Chartrand, Montréal
5 Claude Fung-a-Ling, Montréal
6 Jack Muir, Montréal
7 Stanley Roberts, Montréal
8 Jos Charbonneau, Montréal
9 Wilett Tibbits, Valois
10 Art Sammett, Montréal
10 Jake Bourgoing, Lachute (égaux)

CLASSE JUNIOR

GARÇONS 18 ANS

1 Pierre Lamarche, Monkland
2 Michel Labelle, Papineau
3 André Coté, Monkland
4 Jean Laverdure, M.R.C.C.
5 Pierre Brunet, Duvernay
6 Tom Gavin, Monkland
7 Pierre Robillard, M.R.C.C.
8 Geo. Anderson, Monkland
9 Michel Leblanc, Duvernay
10 Ross Harvey, M.R.T.C.
10 Paul Benoit, M.R.C.C. (égaux)

FILLES 18 ANS

1 Andrée Martin, M.R.T.C.
2 Francine Tourville, Papineau
3 Iris Dickson, St-Lambert
4 Beverley Payson, Dorval
5 Jane Howson, M.R.C.C.
6 Francine Charbonneau, Papineau
7 Mary Kendrick, M.R.C.C.
8 Carol Stadelman, C.N.R.
9 Michelle Decary, M.R.C.C.
10 Sally Johnson, M.R.C.C.

GARÇONS 16 ANS

1 Pierre Lamarche, Monkland
2 Tom Gavin, Monkland
3 Pierre Robillard, M.R.C.C.
4 Richard Martel, Bohème
5 Michel Leblanc, Duvernay
6 Ross Harvey, M.R.T.C.
7 Pierre Larue, Longueuil
8 Jacques Croity, Papineau
9 Wilfred Lefebvre, M.R.C.C.
10 Jack Newlin, Monkland.

FILLES 16 ANS

1 Andrée Martin, M.R.T.C.
2 M. Gilbert.
3 Diane Lasnier, Granby
4 Marie Lemieux, Sillery
5 Linda Stadelman, Lachine
6 Michelle Decary, M.R.C.C.
7 Mary Kendrick, M.R.C.C.
8 Denise Nadeau, M.R.C.C.
9 J. Murray
10 Sally Johnson, M.R.C.C.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Toronto à Canadien

Rangers à Chicago

HIER

Aucune joute au calendrier

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	Chi.	Can.	Tor.	Dét.	NY.	Bos.	Vic.
Chicago	—	5	6	4	6	6	27
Canadien	3	—	5	6	8	5	27
Toronto	3	4	—	5	4	7	23
Détroit	5	2	2	—	5	6	20
New York	2	2	2	6	—	6	18
Boston	3	1	4	2	4	—	14
Défaites	16	14	19	23	27	30	129

JOUTES NULLES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	NY.	Tor.	Tot.
Canadien	—	2	5	3	0	1	11
Détroit	2	—	1	3	1	2	9
Boston	5	1	—	1	2	1	10
Chicago	3	3	1	—	2	2	11
New York	0	1	2	2	—	3	8
Toronto	1	2	1	2	3	—	9
Total	11	9	10	11	8	9	58

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	52	27	14	11	162	130	65
Chicago	54	27	16	11	164	123	65
Toronto	51	23	19	9	134	128	55
Détroit	52	20	23	9	132	154	49
New York	53	18	27	8	149	176	44
Boston	54	14	30	10	129	159	38

Septième victoire de suite du St-Laurent

Si seulement les porte-couleurs du collège Saint-Paul avaient possédé une patinoire où tenir leurs pratiques, ils auraient certainement mieux figuré dans la section de la ligue Intercollégiale.

Les joueurs de l'abbé Rosaire Corbin ont prouvé cet avancé en tenant tête au Saint-Laurent dimanche, avant de s'incliner au compte de 6-4.

Jean Laverdure, le joueur le plus utile à son équipe dans le circuit cette année, a enregistré un but pour les vainqueurs, en plus de contribuer largement à trois autres. Jean-Marc Laurin et Yves Pelland, du Saint-Laurent, et Jacques Dubuc, du Saint-Paul, ont réussi 2 buts chacun durant le match. Maurice Monot a complété le pointage pour les vainqueurs, tandis que Robert Lajeunesse et Michel Bergeron ont réussi les deux autres buts des vainqueurs.

Dans la première joute du programme double, le Valleyfield a infligé une défaite de 4-3 au Sainte-Marie en venant de l'arrière au dernier engagement.

C'est Claude Sauvé qui a enregistré le but vainqueur, à moins de quatre minutes de la fin. Louis Legault, Pierre Normandin et Yves Pelletier ont compté pour les perdants, Joseph Lussier, Robert Lafontaine et Gilles Sauvé ont réussi les autres buts des visiteurs.

A la suite de ce résultat, le Valleyfield s'est hissé seul au troisième rang, 2 points devant le Sainte-Marie et le St-Paul.

Pendant ce temps, à Rigaud, dans un match hors concours, le Bourget a triomphé de l'Ecole normale de Hull au compte de 5-1. Alfred Sicotte, Jean Legault et Viateur Roy ont vivement brillé pour les vainqueurs.

Le football à la TV

NEW YORK. (PA) — Le football va littéralement submerger les écrans de télévision l'automne prochain avec les émissions hebdomadaires des deux ligues professionnelles américaines, de la ligue Canadienne et du football collégial.

Un porte-parole du réseau américain ABC a déclaré hier que cinq joutes de la ligue Nationale de football seraient télédiffusées les vendredis soirs du 25 septembre au 23 octobre. Il semble bien que ces parties remplaceront les matches de boxe qui doivent quitter les ondes à l'automne.

D'autre part, la Ligue Nationale a refusé de confirmer officiellement cette nouvelle.

"La confirmation serait prématurée", a déclaré Jim Kensil, publicitaire du circuit, "car tout marché se conclura entre les équipes et le réseau".

On sait que la LNF a conclu un récent marché de deux ans avec la CBS à raison de $14,100,000 par année, mais la ligue s'est gardé les droits sur cinq parties non disputées le dimanche. Il semble que ce sont ces cinq parties du soir que le réseau serait dans l'impossibilité de télédiffuser.

L'automne dernier, quatre joutes ne firent pas partie du contrat total et furent télédiffusées sur une base régionale le samedi soir en vertu d'une entente entre les équipes et un groupe de stations.

D'autre part, le réseau américain ABC a transmis les parties de la Ligue Américaine. Le contrat est encore en vigueur cette année et tout indique que le réseau va se servir de son option. Si ABC procède ainsi, le réseau pourra télédiffuser des joutes de la LNF le vendredi soir et les parties de la LAF, le dimanche.

Les droits sur les joutes de la LAF pour cinq ans à venir, à partir de 1965, ont été vendus récemment à la NBC au prix de $36,000,000.

D'autre part, les rumeurs veulent qu'un réseau tente de présenter un programme sportif à l'année les lundis soirs, à partir de 1965, avec le baseball majeur, le football professionnel et d'autres sports en vedette.

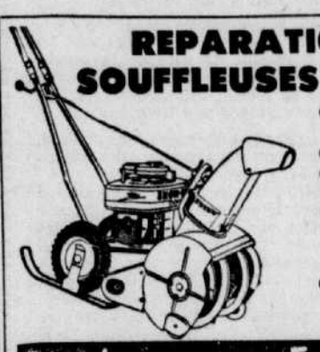
Enfin, la LCF a vendu récemment les droits de télévision d'au moins 13 parties au réseau Fourth, Inc. Le montant serait "assez important, mais loin d'approcher ceux des contrats des autres circuits américains."

Cusson repêché par les Alouettes

Jean Cusson a été repêché hier par la direction des Alouettes, lors du repêchage annuel de la ligue Canadienne. Il est le premier joueur de football de la ligue Intercollégiale à être repêché par un club de la ligue Canadienne. Cusson a évolué pour les Chevaliers Bleus du collège Ste-Marie, la saison dernière.

Disons que Cusson est l'un de nos plus brillants jeunes athlètes dans la province de Québec. Il est présentement l'une des étoiles de l'équipe de hockey de l'université de Montréal.

FORUM
CE SOIR A 8 HEURES P.M.
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY
TORONTO VS CANADIEN
Siège dans la terrasse à $1.75. Billets d'entrée générale à $1.75 et $1.50 MAINTENANT en vente. Billets d'entrée générale à $1.25 en vente ce soir à 7 h. aux guichets de la rue St-Luc.

REPARATION DE SOUFFLEUSES A NEIGE

- TOUTES MARQUES
- TOUS MODELES
- PIECES AUTHENTIQUES
- ALLONS CHERCHER ET LIVRONS

Ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 5.30 p.m. Samedi jusqu'à midi
INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 UPPER LACHINE ROAD — Tel. HU. 1-8115

CE SERA BIENTOT PAQUES...
vous serez bien avisé de commander votre complet dès MAINTENANT à ces prix de la Vente Boni
BOND VENTE ANNUELLE BONI
2e PANTALON GRATUIT

Complets faits sur mesures
À CES PRIX DE VENTE BONI
$56. $66. $76.
2e PANTALON GRATUIT
Epargnez $15.95 à $21.95
Tissus de choix provenant des meilleures filatures au monde
C'est l'événement de l'année! Faites votre choix de cette magnifique collection de tissus worsted tout laine de haute qualité en de tout nouveaux motifs dans les tons clairs et les finis lustrés. Coupe et ajustement individuels selon vos goûts personnels. Doublures de Celanese* de qualité.
*Marque déposée
TERMES BUDGETAIRES SI DESIRES
La coupe BOND est imbattable Notre Garantie SATISFACTION TOTALE OU REMBOURSEMENT TOTAL
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 P.M.
OUEST 7087, Ch. Côte-St-Luc, Centre d'achats Côte-St-Luc.
ST-LAURENT 993, boul. Décarie.
NORD 1279 Mont-Royal Est, angle Chambord.
CENTRE 500-520 ouest, Ste-Catherine, au carré Phillips.
LACHINE 1290 rue Notre-Dame, angle 13e avenue.
SUD 350 ouest, rue Craig, angle Bleury.
EST 2746 Masson, Rosemont, angle 4e avenue.
ST-HENRI 3604 ouest, Notre-Dame, angle Rose-de-Lima.
VILLE-EMARD 6055 boul. Monk.

LES COMPTEURS LHN

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	30	40	70
Hull, Chicago	33	31	64
Béliveau, Canadien	19	41	60
Bathgate, New-York	15	42	57
Wharram, Chicago	28	26	54
Oliver, Boston	19	31	50
Gilbert, New-York	20	29	49
Goyette, New-York	17	32	49
Howe, Détroit	16	31	47
Rousseau, Canadien	19	25	44
Hay, Chicago	17	27	44
Henry, New-York	24	18	42
Mahovlich, Toronto	20	22	42
Richard, Canadien	12	28	40
Bucyk, Boston	12	26	38
Keon, Toronto	14	23	37
McDonald, Chicago	13	24	37
Balon, Canadien	21	15	36
Pulford, Toronto	14	22	36
Pilote, Chicago	6	29	35
G. Tremblay, Canadien	20	13	33
Delvecchio, Détroit	17	15	32
Ferguson, Canadien	15	17	32
Kelly, Toronto	6	26	32
Prentice, Boston	17	13	30
Geoffrion, Canadien	13	15	28
Kurtenbach, Boston	10	18	28
Armstrong, Toronto	16	11	27
Ullman, Détroit	12	15	27
P. MacDonald, Détroit	12	14	26
MacGregor, Détroit	9	17	26
Barkley, Détroit	8	18	26
Horton, Toronto	8	17	25
McKenney, New-York	8	17	25
Howell, New-York	3	22	25
Ingarfield, New-York	13	11	24
Fonteyne, New-York	7	17	24
Laperrière, Canadien	11	13	24
Iddiflield, New-York	13	10	23
Provost, Canadien	9	14	23
Williams, Boston	8	15	23
Johnson, Boston	4	19	23
Backstom, Canadien	5	17	22
MacNeil, Chicago	5	16	21
Neilson, New-York	3	18	21
Hebenton, Boston	12	8	20
Jeffrey, Détroit	8	12	20
A. Pronovost, Détroit	6	14	20
Marshall, New-York	9	10	19
Leiter, Boston	6	13	19
Mohns, Boston	4	15	19
Shack, Toronto	9	9	18
Boivin, Boston	8	10	18
Nevin, Toronto	6	12	18
Smith, Détroit	9	8	17
Duff, Toronto	7	10	17
Kennedy, Boston	6	11	17
Harris, Toronto	5	12	17
Gadsby, Détroit	2	15	17
Joyal, Détroit	10	6	16
Dornhoefe, Boston	9	7	16
Berenson, Canadien	7	9	16
J.-C. Tremblay, Canad.	5	11	16
Stanley, Toronto	4	12	16
Nesterenko, Chicago	3	13	16
Martin, Détroit	8	7	15
Hicke, Canadien	8	7	15
Maki, Chicago	4	11	15
Pappin, Toronto	9	5	14
McKenzie, Chicago	7	7	14
Baun, Toronto	3	11	14
Murphy, Chicago	8	5	13
Vasko, Chicago	2	11	13
Harper, Canadien	2	11	13
M. Pronovost, Détroit	2	11	13
Faulkner, Détroit	5	7	12
Balfour, Chicago	2	10	12
Talbot, Canadien	1	11	12
Cahan, New-York	4	7	11
Gendron, Boston	3	7	10
Stewart, Toronto	6	3	9
Toppazzini, Boston	5	4	9
Brewer, Toronto	4	5	9
Johns, New-York	1	8	9
Meissner, New-York	3	5	8
Ingram, Détroit	3	5	8
Green, Boston	2	6	8
Fleming, Chicago	2	6	8
McCord, Boston	1	7	8
Young, Chicago	0	7	7
Langlois, New-York	4	2	6
Laforge, Détroit	2	3	5
Connelly, Boston	2	3	5
L. McDonald, Détroit	1	4	5
Westfall, Boston	1	4	5
Cournoyer, Canadien	4	0	4
Richardson, New-York	2	1	3
W. Hillman, Chicago	1	2	3
Stratton, Détroit	0	3	3
McMillan, Détroit	0	3	3
Ratelle, New-York	0	3	3
Litzenberger, Toronto	2	0	2
M. Hall, Chicago	2	0	2
Ehman, Toronto	1	1	2
Larose, Canadien	1	1	2
McNeill, Détroit	1	1	2
Harvey, New-York	0	2	2
Miszuk, Détroit	0	2	2
Watson, Canadien	0	2	2
Esposito, Chicago	1	0	1
Dufour, New-York	1	0	1
Glover, New-York	1	0	1
Henderson, Détroit	1	0	1
Plante, New-York	0	1	1
G. Hall, Chicago	0	1	1
Arbour, Chicago	0	1	1
Hampson, Détroit	0	1	1
L. Hillman, Toronto	0	1	1
Beckett, Boston	0	1	1
Boudrias, Canadien	0	1	1
Douglas, Toronto	0	1	1
Muloin, Toronto	0	1	1
T. Harris, Canadien	0	1	1


CIGARETTES EXPORT BOUT UNI ou FILTRE

VENTE-CÉLÉBRATION D'AUTOS COMPACTES CHEZ MID-TOWN
VOYEZ LA TOUTE NOUVELLE VAUXHALL VIVA!
GRAND CHOIX EN ETALAGE DANS NOTRE SALLE D'EXPOSITION – LIVRAISON IMMEDIATE
VITE... VOYEZ LA VIVA! Ne craint pas l'hiver — coffre à bagage de "grosse voiture" — minime consommation d'essence.
DE PLUS, CETTE "VENTE-CELEBRATION D'AUTOS COMPACTES" COMPREND AUSSI TOUTES NOS AUTRES MARQUES DE COMPACTES!!!
★ ACADIAN CANSO ★ ACADIAN INVADER
★ TEMPEST ★ BEAUMONT CUSTOM ★ BUICK SPECIAL
★ BEAUMONT CUSTOM SPORT ★ VAUXHALL VICTOR
Choix de modèles coach, sedan, coupé sport, décapotable et station-wagon
GRAND ASSORTIMENT DISPONIBLE POUR LIVRAISON IMMEDIATE
TOUTES CES AUTOS EN MONTRE DANS NOTRE SALLE D'EXPOSITION
MID-TOWN MOTORS LIMITED
Où l'on ne fait que de bonnes affaires
1395, DORCHESTER OUEST (angle Bishop) UN. 6-9961

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
200	Abitibi	13⅝	13⅝	13⅝
60	Abitibi pr	24¾	24¾	24¾
125	Algoma	39¼	39¼	39¼
1380	Alumin	31¼	31¼	31¼
100	Alum 4¼ p	41¾	41¾	41¾
—	Alum 1 p	21¾	21¾	—
—	Alum 2 p	46¾	46¾	—
—	Ang Cdn p	51¼	51¼	—
—	AnaT 4½ p	44	44	—
—	AnaT 2nd p	52¼	52¼	—
—	Angt 290 pr	53	53	—
—	Argus	13¾	13¾	—
—	Arg 2.50 pr	50	50	—
—	Arg 2.60 p	52¾	52¾	—
—	AsC Pr	10	10	—
750	Asbestos	21¼	21	21¼
100	Atl Sug	24¼	24¼	24¼
—	Bails 3¾ pr	23½	23½	—
—	Bq CN	79½	79½	—
230	Bq Imp	62¾	62¾	62¾
120	Bq Mont	63¾	63½	63¾
100	Bq N-E	70¼	70¼	70¼
85	Bq PC	55	54¾	55
600	Bq Roy	72¾	72¾	72¾
200	Bq Ter-D	62¾	62¼	62¼
855	Bath Pow	17¾	17¾	17¾
—	Bath Pw 'A'	31⅝	31⅝	—
1920	Bell Phone	53½	53½	53½
—	Bow S Pr	51	50¼	—
—	Bow 3½	53½	53½	—
—	Bow Mer	53½	53½	—
—	Bow Paper	6¾	6¾	—
178	Brazil	220	220	220
—	BA Bk N	60	60	—
630	BA Oil	29¾	29¼	29¾
500	BC Forest	24	24	24
—	BC Power	42	42	—
132	BC Phone	55¾	55¾	55¾
—	BC Ph 4¾	107	107	—
—	Brockl Pr	7¾	7¾	—
—	Brown	14	14	—
30	Bruck A	25½	25½	25½
100	Bruck B	10½	10½	10½
75	Build Prod	25¾	25¾	25¾
—	Buiolo	5¼	5¼	—
440	Cal Pow	21½	21½	21½
—	Cal Pow	24	24	—
175	Can Cem	41¾	41¼	41¼
—	Can Cem	28¾	28¾	—
—	CD Sug	23½	23½	—
750	CI Fndry	25¾	25¾	25¾
160	Can Malt	21¾	21¾	21¾
263	CSL	59½	59	59
—	CSL p	13	13	—
200	C Aviat	9¾	9¾	9¾
3020	C Brew	10¼	10	10¼
—	C Brw A	49½	49½	—
25	C Brew B	53¾	53¾	53¾
50	Br Alm	9	9	9
—	C Chem w	540	535	—
—	C Conv B	475	475	—
200	C Fndtn	490	485	490
50	C Fntdn A p	16¾	16¾	16¾
—	C Hydroc	10¾	10¾	—
500	CIL	18	18	18
—	CIL	82¾	82¾	—
200	CI Pow	16½	16½	16½
25	CI Pw p	47	47	47
—	C Marconi	4	3.90	—
1190	C P R	35¾	36¼	35¾
500	C Pet P	12½	12½	12½
—	C Refract	16½	16½	—
—	Cdn T A	3	3	—
—	C Vickers	18½	18	—
—	Cap Wire	6¾	6¾	—
6200	C Del R	750	745	750
600	Chemcell	12½	12¾	12¾
—	Chem 1.73 P	38½	38¼	—
—	Chrysler	43¾	43¾	—
—	Coghlin	6¾	6¾	—
200	Col Cell	10¼	10	10
125	Cons MS	31	31	31
215	Cons Pap	39½	39½	39½
—	Cons Pwr	11¼	11¼	—
1300	Cons Gla	11	11	11
55	Corby A	20½	20¼	20¼
—	Corby B	19¼	19¼	—
—	Corn Crdt	6¾	6¾	—
—	Cr Corks	82	82	—
—	Cr Z A	28½	28½	—
—	Crush In	17¼	17¼	—
—	Denison	11¾	11¾	—
255	Dist Seag	52	51¾	51¾
—	1 Dome Pete	8¾	8¾	—
1360	D Bridge	17	16¾	17
—	D Coal Pr	14	14	—
—	D Corset	28	28	—
—	D Dairies P	29½	29½	—
200	Du Fasco	60¾	60¼	62¼
1460	D Glass	17½	17½	17½
100	D Glass Pr	20	20	20
—	D Lime	5	5	—
25	Dosco	13	13	13
23	D Stores	16¾	16¾	16¾
833	D Tar	18¼	18¼	18¼
—	D Tar Pr	22½	22½	—
220	D Text	23	23	23
50	Donohue	27½	27¼	27½
—	Du Pont	404½	404½	—
—	Du Pont Pr	425	425	—
—	Dupuis "A"	12¾	12¼	—
—	E Koot	23½	23½	—
—	Electrolux	64½	64½	—
—	Falcon	62¾	62½	—
—	Fam Play	19½	19½	19½
—	Fleetwoow	21½	21½	—
225	Fraser	28¼	28¼	28¼
360	Fr Pete Pr	395	390	395
—	Frost 'A'	17¼	17¼	—
550	Gen Dyn	31	30¾	30½
—	GMC	88	86⅝	—
—	GMC	86¾	86⅝	—
—	GS Wares	12¾	12⅜	—
—	GR BRCI	12½	12½	—
200	GL Paper	24	23	24
—	Hdy Adv	11	11	—
175	Hawk Sidd	6¼	6¼	6¼
—	Hollinger	28¼	28¼	—
—	Holt Ren	24!	24½	—
100	Ho O 'A'	12¾	12¾	12¾
—	Ho O 'B'	14¼	14¼	—
—	Horne Pf	260	260	—
—	H Sm Pr	43¾	43¾	—
305	Hu B M	61¼	61¼	61¼
—	Hud Bay	14¾	14¾	—
—	Husky O	6½	6½	—
486	Imp Oil	45¼	45	45
500	Imp Tob	12⅞	12⅝	12⅞
—	Imp Tois Pr	6¼	6¼	—
975	Ind Accep	24¼	24¼	24¾
—	1 Ac 2.25Pr	48	48	—
—	1 Ac4.50Pr	96	96	—
45	Inland C Pr	16⅛	16⅛	16⅛
325	Int Nickel	79½	79	79¼
104	Int Pap	34¼	34¼	34¼
735	Int Util	23½	23½	23½
—	Int Util Pr	48	48	—
100	Intrprv PL	82	82	82
—	Iso Gi Pr	9½	9½	—
2370	Labatt	20	20	20
—	Jamacia PS	10	10	—
—	LaurF 2.00	38½	38½	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
330	Loblaw A	7¼	7	7
650	id "B"	7¼	7¼	7¼
—	Loeb M	23¼	23¼	—
—	MacLaren A	22½	22½	—
400	id "B"	24¾	24¾	24¾
3880	MacM-P	27½	27½	27½
817	Marit T dr	33	33	33
105	Marit Tel	20½	19½	20½
780	Mass F	17⅜	17⅜	17⅜
10	id 5½	107	107	107
2100	Met Sto	8½	8½	8½
640	Miron 6%	12¼	12¼	12¼
—	Mitch R 'A'	6	6	—
—	Molson "A"	29	28½	—
—	id "B"	30½	30¼	—
—	Mtl Loco	13¼	13¼	—
—	Mtl Trust	103	102	—
130	Moore Corp	32½	32½	32½
3510	Morse 'A'	13¼	12½	13
200	Morse "B"	7½	7	7½
—	N Contain	5¾	5¾	—
—	Nat Drug	14½	14½	—
—	NFLD Light	110	110	—
620	Noranda	40⅝	40¼	40⅝
12	N S Light	24¾	24¾	24¾
300	Ogilvie	15	14⅞	15
—	Ogilvie Pr	39¾	39¾	—
—	Ont Steel	22¼	22¼	—
—	Oshawa A	40¾	40¾	—
200	Pac Pete	11½	11½	11½
125	Page-Hers	20¾	20⅝	20¾
—	Penmans	26	26	—
—	Placer	29¼	29¼	—
1025	Power Corp	11	10¾	10¾
375	Price Br	40	39¾	39¾
—	Price Pr	84	84	—
75	QN Gas	7½	7½	7½
5	QNG Pr	104½	104½	104½
5	Que Phone	44½	44	44
—	Qu PH 56p	21	21	—
—	Reed Paper	8¼	8¼	8¼
—	Reitman	10¾	10¾	10¾
190	Reitman A	9¾	9¾	9¾
400	Rio Algom	12⅜	12¼	12⅜
1025	Rockwell	3¾	44⅜	44⅜
2105	Rolland A	9¼	9	9¼
—	Rolland p	90¾	90¾	90¾
—	Rothmans	11	10¾	10¾
—	Russel A	10½	10½	10½
—	St-L Cem A	17½	17½	17½
—	St-L Cem w100	100	100	100
—	St-L Cor A	100½	100½	100½
200	Salada F	11¾	11¾	11¾
37	Shaw Ind 4 95	4 95	4 95	—
—	Shell Can	17¼	17¼	17¼
1265	Shell I p	26¼	26¼	26¼
—	Sher W	31	31	31
—	Sher W pr	133	133	133
203	Shop Save	12½	12½	12½
—	Sicard	8½	8½	8½
—	Sicard 6%	20¼	20¼	20¼
—	Simpsons	39¾	39¾	39¾
—	Sogem pr	13	13	13
—	Southam	29	28¾	28¾
—	SS Steel	11¾	11¾	11¾
1510	Steel Can	23¾	23¾	23¾
100	Steinb A	27¼	27¼	27¼
—	Texaco C	54¾	54	—
200	T Fin Cdn	11¾	11¾	11¾
150	Tr-C Corp	9¾	9¾	9¾
495	Tr-C Pf	36	34¾	34¾
630	Tr Mt Pf	15¾	15¾	15¾
—	Triad Oil	196	196	—
—	Union Oil	12½	12½	—
230	Walk GW	62½	62½	62½
—	W & Knap	75	75	—
—	W Pac Pd	18¾	18¾	—
125	Weston A	16¾	16¾	16¾
—	Weston B	17¼	17¼	—
—	Wstn 6	106	107	—
35	Zellers	38¾	38¾	38¾
—	Zeller Pr	49	49	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
2000	Ajax	10	10	10
—	Alpha	125	125	—
100	Alpha A	175	175	175
1500	Alsof	15	15	15
1300	Allied Tel	140	145	140
500	AMg BeauB	5	5	5
1500	Ameraniu	10½	10½	10½
800	AA Molyb	205	200	201
—	A C Pulp	$ 36	36	—
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	6	6	—
—	A Arcadia	34	34	—
2500	Augustus	29	28	28
300	Baker Talc	8	8	8
—	Band-Ore	10	10	—
1000	Bateman	9	9	9
—	Beauce P	5	5	—
100	Belgium	$ 7¼	7¼	7¼
300	Black Hawk	88	88	88
1500	Black Riv	10	10	10
800	Blue Bon	310	310	310
—	Blue B w	350	350	350
2000	Bluewater	21	20	21
3500	Bornite	8½	8½	8½
3000	Bruneau	26	23	25
3000	Burnt Hill	31	30	31
—	Cal-Ed	$ 18⅞	18⅞	18⅞
—	Camflo	127	127	127
2500	C-Collieri	$ 11	11	11
—	C Dredge	290	290	290
—	C Interurb	350	340	—
—	C Sec Und	110	110	—
200	Cantexas	199	160	160
100	Casavant	470	470	470
—	Cassiar	$ 10½	10½	—
—	Catelli 'A'	$ 34	34	—
40000	Cent Man	16	14	15
1500	Chemalloy	52	50	50
100	Cessland	130	130	130
—	Chib Copp	8½	8½	—
—	Chipman	5	5	—
—	Cleveland	4	4	—
—	Cons O&G	41	41	—
—	Commodore	445	440	—
1000	Cominga	3½	3½	3½
—	C Canorama	60	60	—
500	C Div Sec	130	130	130
—	C Mogador	34	30	—
—	C Monpas	5	5	—
—	C New P	11	11	—
—	C Persh	7½	7½	—
1000	Constream	13	13	13
2325	Couvre A	$ 15	15	15
—	Credit MG	13	13	—
700	Delta Elect	270	260	260
100	Denault A	$ 20	20	20
—	Dolsan	6	6	—
—	Dome	$ 29½	29	—
5500	Dom Exp	16½	16	16½
1000	Dom Lease	17	17	17
—	D Oilcleth	$ 30¼	30	—
—	Dumagami	105	101	—
500	Dument	28	28	28
—	Duvan	7½	7½	—
—	East Sull	275	275	—
24000	East Vent	77	60	87
—	Electrolie	$ 10	10	—
1500	Emp Oil	4	4	4
15300	Equity Ex	17	15	15
4500	Fab Met	15½	14	15
—	Fabi	$ 7	7	—
19000	Fano	8½	7½	8
—	Feralco	28	28	—
—	Fiscal	$ 7	7	—
—	Fiscal	$ 9	9	—
—	Fiscal Pr	$ 19	19	—
—	Flint Rock	20	20	—
4500	Fontana	4½	3½	4½
20000	Fox Lake	21	21	21
30000	Chislav	63	52	55
1400	G Autotr	375	375	375
—	Glen Lak	105	100	—
1000	Gold Age	13	13	13
—	Grissol	161	160	—
—	Gus-Par Ur	13	13	—
—	Inland Ch	310	310	—
—	Inspirat w	190	190	—
100	Int Atlas	125	125	125
6000	Int Ceram	5	4½	5
—	Int Helium	197	197	—
8000	Intp Dredg	15	14	15
—	Israel Oil	5	5	—
—	Jock B Pr	$ 10	10	—
9800	Jubilee	285	270	281
2200	K Desmond	55	51	54
—	Kent Av	$ 5⅛	5⅛	—
400	Kiena	420	420	420
4100	Kodiac Pet	160	140	140
—	Kontiki	5	5	—
—	Lab Acc	9	9	—
7500	Laduboro	124	120	120
—	Lait Lecl	7¼	7¼	—
—	L Dufault	940	935	—
100	Lambt A	$ 10	10	10
—	Lomonta A	9½	9½	—
—	Lingside	5½	4	—
—	Lithium	5	5	—
—	Lowney	$ 22¼	22¼	—
—	Malartic HY	40	40	—
7000	Mason Ben	25	25	25
8345	McAdam	94	88	90
—	McIntyre	$ 57	56¾	—
2000	McKinney	13	15	15
—	Melche M	$ 5¼	5¼	5¼
900	Merric Chip	17½	10	13
—	Merrill	68	68	—
4000	Mid-Chib	35	34	34
1200	Midensa	195	195	195
8000	Mistango	17	17	17
—	Molybh	35	35	—
2000	Monpre	10	10	10
2300	Mtl Pleas	130	122	124
75	MR Daries	$ 5¾	5¾	5¾
—	MR Rice	$ 12	12	—
—	Mussens	$ 11	11	—
—	NAut Ven	160	160	—
—	Natv Min	14	14	—
500	N Formq	4	4	4
2500	N Imperial	72	70	70
125	Newrich	32	32	32
—	NW Amulet	8	7½	—
1300	Nocana	7	7	7
—	Norae Fn	$ 12	12	—
—	Normetal	315	315	—
—	NA Asbestos	10	10	—
1000	NA Rare M	20	20	20
18200	North Ex	213	210	211
8500	NW Canisk	27	24	26
3500	Novamines	33	32	33
2500	Opem Ex	15	15	15
—	Opemiska	840	840	—
—	PA Inv	400	400	—
—	Patino	700	700	—
2000	Pat Silver	8	8	8
—	Paudash	7½	7½	—
—	Paul Serv	$ 17	17	—
2500	Peace Riv	500	490	493
—	Pembrook E	20	20	—
1000	Pennbec	5½	5	5
—	Permo GO	33	33	—
—	Phoenix O	55	52	—
500	Pit Gold	4	4	4
13000	Porcupine	8	7½	7½
—	PowC 1 p	$ 46	46	—
—	PowC 2 p	$ 12	12	—
—	Que Chib	17	17	—
—	Q Cobalt	225	201	—
6300	Qlnd M	51	49	50
1300	Que Smelt	11½	11½	11½
—	RM Bear A	16½	16½	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	$ 16	16	—
—	Rexspar	21½	21½	—
—	Ruby Foo	230	215	—
—	Ruby F wts	22	22	—
1700	St-L Colum	235	225	235
400	St-L D Lds	75	75	75
—	Silver Reg	20	20	—
1000	Silver Sum	24	24	24
500	Silver T	14½	14½	14½
—	Sobey's	$ 15¼	15¼	—
1000	S. Dufault	10½	10½	10½
1700	Spart Air	51	50	50
400	Spartan d	9	9	9
9000	Stairs Ex	90	85	90
—	Std Gold	6½	6½	—
2000	Sullivan	170	170	170
—	Superpak	450	400	—
500	Surlaza	80	80	80
—	Tache	11	11	—
—	Talisman	73	74	—
5000	Tazin	9½	9	9
3500	Tib Expl	6½	6	6
—	Titan	3½	3½	—
—	Tr C Free	$225	220	—
62000	Trsterre	255	240	244
—	U Corp 'B'	29	28½	—
27500	Un Obalski	66	58	61
200	U Towns El	15	15	15
—	Val-Mar	485	485	485
—	V De Hout	70	70	70
—	Vanguard	3	3	3
—	Virginia	3½	3½	3½
—	Wabasso B	65	65	65
—	Weedon	4	3½	3½
9500	Westburne	95	95	95
—	Wet Helium	28	28	28
100	Westeel	$ 10¾	10¾	10¾
—	Westville	4	4	4
200	York Spec	6¾	6½	6¾

La hausse se poursuit à Wall St.

MONTREAL — La cote, aux Bourses de Montréal et Canadienne, vers l'approche de la fermeture, était faiblement en avance. Les échanges des transactions étaient modérément actifs.

Les industrielles et les services publics enregistraient de légers progrès, les banques étaient inchangées tandis que les papeteries baissaient quelque peu.

Chez les industrielles, Bldg. Products s'éleva de ¾ et Asbestos de ⅛, Canada Cement recula de ⅜, Dom. Glass, Page-Hersey et Imp. Tobacco baissèrent de ⅛ chacune.

Consolidated Paper et BC Forest, parmi les papeteries, déclinèrent de ¼ et ⅛ chacune.

Aux services publics, CPR se haussa de ⅜ et Calgary Power de ¼.

Les principaux métaux usuels, les alimentaires et les boissons faisaient de faibles progrès.

Chez les spéculatives, Jubilee gagne 15 cents et Ghislau 5 cents. Transterre recule de 11 cents, Fox Lake et Mt Pleasant baissent de 2 cents chacune.

L'indice de l'Echange, basé sur 85 valeurs, marquait 132.2, un gain de 0.1 et celui du sous-groupe et des papeteries 120.0, un déclin de 0.3.

* * *

TORONTO. — Les industrielles, les pétroles de l'ouest et les métaux de base étaient légèrement en hausse tandis que les aurifères fléchissaient quelque peu. L'activité des échanges étaient modérée.

Les fluctuations des cours, en hausse comme en baisse variaient de ¼ à ⅝ de point, sans tendance bien définie.

Le volume des transactions était plus fort du côté des titres spéculatifs. Parmi les plus actifs, Candore progressa de 2½ à 38 cents, Rix Athabaska de 1 à 32½ cents et Winchester Larder de 1 à 18½ cents.

Chez les pétroles de l'ouest, Cdn. Delhi se haussa de 15 cents à 7.35 et Can. Southern Pete de 10 à 4.35.

L'indice de l'Echage était en hausse de .12 à 131.56.

* * *

NEW YORK — Les cours continuaient leur progression en hausse à Wall St., au milieu d'une activité assez intense.



Particulièrement en vedette, American Telephone et ses nouveaux droits se transigeaient très activement.

Les gains variant d'une fraction à 1 point l'emportaient sur les pertes.

Parmi les principaux gagnants, les trois grands de l'automobile, les chimiques, les titres de prêt et de finance et de cigares étaient parmi les plus actifs.

Les droits de American Tel. se transigeaient à 2 9/32 et les actions étaient en hausse de plus de 2 points.

General Dynamics, le titre le plus actif mardi, continuait de progresser et s'éleva de 1 point.

La majorité des titres cotés sur l'American Exchange, progressaient également.

Les valeurs canadiennes cotées aux deux échanges, étaient mixtes.

A midi, la moyenne des 60 titres, établie par la Presse Associée, indiquait un gain de .5 à 294.6.

* * *

LONDRES (Reuter) — Les titres négociés aujourd'hui à la Bourse de Londres ont continué d'augmenter; mais l'activité ne parait pas tellement considérable.

Les valeurs de tout repos ont réalisé de petits gains.

Les titres négociés en dollars étaient irréguliers. Consolidated Mining, Hollinger et B.A. Oil étaient parmi les titres qui ont perdu du terrain. International Nickel était ferme.

Les banques canadiennes étaient irrégulières.

* * *

PARIS — Marché résistant dans l'ensemble, exception faite des banques qui, dès l'ouverture, s'inscrivent en recul sur leur niveau de la veille. Les affaires restent restreintes mais certains achats sélectifs se sont manifestés dans les compartiments les plus malmenés au cours des séances précédentes.

On s'est entretenu, en bourse, d'un communiqué du ministère des finances, publié en fin de matinée et annonçant que le ministre a demandé au garde des sceaux l'ouverture d'une information sur certaines opérations spéculatives dont aurait été l'objet à la bourse de Paris, au cours de la séance du 11 février, le marché des actions de la compagnie des machines Bull. Le titre s'est traité, aujourd'hui, à l'ouverture à 180, contre 179 hier.

Par ailleurs, les éléments d'appréciation dont disposait le marché, étaient disparates : si la couverture extrêmement rapide de l'emprunt émis par la caisse nationale des autoroutes souligne à nouveau l'abondance des disponibilités qui ne demandent qu'à s'investir, les résultats provisoires — déficitaires — du commerce extérieur en janvier viennent à l'appui des thèses pessimistes.

cote des grains

11 FEVRIER 1964

WINNIPEG

Marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Mai	78	78¼	78	78¼
Juil.	77½	—	—	77½
Oct.	77⅛	—	—	77⅛
ORGE :				
Mai	1.14⅝	1.13¾	1.14⅝	1.14⅝
Juil.	1.12¼	1.12¾	1.12¼	1.12¾
Oct.		1.11⅜	1.11	1.11⅛
LIN :				
Mai	3.26	3.27½	3.25⅞	3.26⅜
Juil.	3.22½	3.23⅛	3.22¼	3.23⅛
Oct.	3.19⅝	3.20⅞	3.19¾	3.20
SEIGLE :				
Mai	1.35⅝	1.36½	1.35	1.35½
Juil.	1.49	1.49⅛	1.48	1.48½
Oct.	1.43¼	1.43⅝	1.43¼	1.43½
GRAINE DE COLZA :				
Mars	—	—	—	2.27½
Mai	2.75	2.75	2.73½	2.73½
Juil.	—	—	—	2.77

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 76 ; ex 3 cw 78¾ ; 3 cw et ex 1 fourragère 72¼ ; 1 fourragère 71 ; 2 fourragère 68 ; 3 fourragère 65 ; fourragère mélangée 53.

ORGE : 1 et 2 c 6-rang 1.16⅜ ; 1 cw 2-rang 1.14⅜ ; 2 cw 2-rang 1.10⅜ ; 3 cw 6-rang 1.14⅜ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.07½ ; 2 fourragère 1.05¼ ; 3 fourragère 1.02¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.51 ; 2 cw 1.48 ; 4 cw 1.32½ ; ergoté 1.27½ ; sur voie 1.51e.

LIN : 1 cw 3.21¼ ; 2 cw 3.16¼ ; 3 cw 2.86¾ ; sur voie 3.20¼.

GRAINE DE COLZA : no 1 cdn 2.71.

Marché du lin :

Prix au comptant 16 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Mars	2.19⅜	2.20⅜	2.19	2.20¼
Mai	2.14	2.15	2.13⅞	2.14¼
Juil.	1.66⅛	1.68½	1.66⅞	1.68
Sept.	1.69⅜	1.70½	1.68¾	1.69¾
Déc.	1.74½	1.75¼	1.73⅜	1.74⅜
MAIS :				
Mars	1.19⅛	1.19⅛	1.18¾	1.18⅞
Mai	1.21⅛	1.21⅜	1.20⅝	1.21⅛
Juil.	1.23¼	1.23¼	1.22⅜	1.22½
Sept.	1.22¼	1.22¼	1.21⅝	1.21⅞
Déc.	1.19⅛	1.19¼	1.18⅝	1.18⅝
AVOINE :				
Mars	67½	67⅝	67¼	67⅜
Mai	67⅜	67⅝	67½	67⅝
Juil.	66	66	65⅜	65⅜
Sept.	—	—	—	67¼
Déc.	69⅜	69⅝	69⅜	69⅝
SEIGLE :				
Mars	1.42⅜	1.43⅞	1.42⅛	1.43⅛
Mai	1.47	1.47	1.45¼	1.46¼
Juil.	1.39½	1.40½	1.38¼	1.40
Sept.	1.38½	1.39⅜	1.37	1.39
Déc.	1.42	1.42¾	1.41	1.41⅝
FEVE SOYA :				
Mars	2.68	2.68⅜	2.67¼	2.68¼
Mai	2.69½	2.70¼	2.68¾	2.69¾
Juil.	2.70¼	2.70¾	2.69¾	2.70⅝
Aût	2.67¼	2.68	2.66¾	2.67¼
Sept.	2.60	2.60¾	2.59¾	2.60¾
Nov.	2.58	2.59	2.57⅝	2.58⅝
Jan.	2.61½	2.62¾	2.61½	2.62¾

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil Fund Inc.	8.37	9.06
xAmer Bus Shares	4.11	4.45
All Canad Com	5.33	5.84
All Canad Div.	7.31	8.01
American Growth	9.72	10.62
Beaubrun Corp.	35.57	38.62
xBoston Fund	9.83	10.74
xBullock Fund	14.07	15.42
Canada Growth	5.42	5.92
Ca Gas & Energy	7.83	8.58
Cadn Investment	11.05	12.12
Cadn Trusteed Inc	4.74	5.18
Canafund Co	45.39	47.66
Champ Mut of Can	6.25	6.87
Collective Mutual	5.15	5.60
Commonwealth Intl	9.57	10.49
C. I. Leverage	8.16	8.96
Corpor Invest	10.71	11.70
Divers Shares Ser A	24.35	—
Divers Shares Ser B	4.93	5.42
Dividend Shares	3.56	3.93
Domin Compound	3.89	4.18
Dom Compound (N-R)	3.79	4.07
Domin Dividend	3.21	3.43
Domin Equity Inv	20.35	20.74
Dreyfus Fund Inc.	19.08	20.74
Dynamic Fund	10.68	10.77
European Growth	6.68	7.30
Federated Growth	5.16	5.64
First Oil & Gas	4.80	5.25
Fonds Collectif A	6.72	7.30
" B	5.49	5.84
Id C	7.03	7.64
Group Inc.	3.69	4.23
Growth Oil Gas	10.01	10.11
xIncorporat Invest	7.34	8.02
Investors Growth	7.38	8.02
Invest Intl Mut	4.76	5.20
Invest Mut of Can	13.28	14.43
xKeystone Cust B-3	16.72	18.24

Un vol de $33,000 à Ste-Foy perpétré par une bande de Montréal?

QUEBEC. (PC) — La police croit qu'une bande de Montréal serait responsable d'un cambriolage de $33.000 perpétré dans une mercerie de Ste-Foy hier matin de même qu'un vol de $700 commis dans un centre commercial de Sillery.

Les cambrioleurs auraient utilisé un camion pour transporter 300 habits, 250 paires de pantalons, 50 paletots d'hiver, cinq vestons et 60 paires de gants, au magasin J.-M. Clément, de Ste-Foy.

La police de Sillery signale également un vol de $200 et une quantité indéterminée de narcotiques dans une pharmacie d'un centre commercial de cette municipalité. Les malfaiteurs ont également visité un comptoir à tabac d'où ils sont ressortis avec un coffre-fort d'un poids de 400 livres et contenant $500 en argent. Un salon de coiffure a aussi été visité, mais rien n'a été volé.

Pendant ce temps, la police de Québec enquête sur un incendie et un vol perpétré, tôt hier, au Centre des loisirs de St-Coeur-de-Marie, une paroisse de la haute-ville.

La police a révélé que le feu avait été mis à trois endroits différents dans le restaurant du centre et que la caisse enregistreuse avait été pillée. Le montant du vol n'est pas connu.

Les flammes, rapidement maîtrisées, n'ont pas causé de lourds dégâts mais le restaurant a été saccagé par les malfaiteurs.

L'incendie avait été découvert par le sacristain, M. Hervé Gagné, qui, à son arrivée au travail, vers 6 h. hier matin, a constaté que l'église paroissiale, attenante au centre des loisirs, était remplie de fumée.

ESTIMATEUR

avec expérience demandé par important dépositaire G.M.

S'adresser chez

SANGUINET AUTO LTEE

1965, rue LAFONTAINE

Voir M. L. Bellemarre

SALON DE COIFFURE A LOUER

Occasion avantageuse, **offerte exclusivement à un coiffeur compétent qui possède une clientèle de choix.** Magnifique local avec un équipement tout neuf. Emplacement idéal dans un centre commercial de modes à Montréal. Adresser sa demande par écrit comme suit :

Case 9604, La Presse

A Québec CENTRE DES AFFAIRES

10,000 PIEDS DE PLANCHER

A LOUER DANS LIMOILOU

Bâtisse neuve, rez-de-chaussée, entrée sur 2 rues, stationnement, conviendrait pour magasins de tous genres, entrepôt, machine shop.

INFORMATION :

Jour 529-0616

Les causes de Banks

Un témoin dépose de son lit d'hôpital

Témoin important dans une des causes de Hal C. Banks, président canadien du Syndicat international des gens de mer, accusé de conspiration pour voies de fait, un dénommé Wood a déposé, hier après-midi, à 5 h., de son lit de l'hôpital Général de Montréal, où il doit subir une opération aujourd'hui même. Le plaignant est Richard George Greaves, de Vancouver.

L'instruction ne devait débuter que le 19 février, mais, à la demande des avocats tant de la poursuite que de la défense, le juge Emile Trottier s'est rendu à l'hôpital, accompagné d'un greffier, pour y interroger le malade. L'affaire remonte à 1960. Greaves se trouvait dans son bureau de Vancouver au moment de l'attentat.

L'acte d'accusation indique aussi que Banks aurait conspiré avec un dénommé McLaughlin, à Montréal, à Pointe-Claire, lieu du domicile du chef des marins, et ailleurs au Québec et au Canada, pour faire infliger une raclée à Greaves, adversaire syndical de l'inculpé.

L'instruction se poursuivra le 19 février.

Dans une autre cause de voies de fait graves, Banks doit subir son procès, le 14 mars, devant le juge Claude Wagner.

Fait aussi à noter, Banks et 14 acolytes subiront leur enquête préliminaire, le 3 mars, sous l'accusation, cette fois, de conspiration pour forcer des membres du syndicat à déserter leurs navires, en septembre et octobre 1963.

Dans cette cause, toutefois, une procédure préliminaire s'instruira dès vendredi, alors que la défense contestera la compétence du tribunal.

Cité d'OUTREMONT

SOUMISSIONS

FOURNITURE DE GAZOLINE

On recevra jusqu'à cinq (5) heures le 21 février, 1964 H.N.E. des soumissions cachetées dans des enveloppes portant la mention : "Soumissions pour Fourniture de Gazoline" et adressées au soussigné.

On ne prendra en considération que les soumissions écrites sur les formules spéciales fournies par l'Ingénieur-Administrateur de la Cité. Ces formules de soumissions et les spécifications peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 Chemin de la Côte Ste-Catherine.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne et payable à la Cité d'Outremont pour un montant égal à $2,500.00.

La Cité d'Outremont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et sans aucune obligation de la Cité.

Armand Gagnon,
Ingénieur-Administrateur

Pétrole albertain

CALGARY. (PC) — La production de pétrole brut dans l'Alberta, au cours de la semaine terminée le 3 février a atteint 470,359 barils par jour, soit 45,211 barils de moins que la semaine précédente, et sensiblement au-dessous du maximum prévu par le gouvernement pour février, qui est de 527,000 barils par jour.

Les gisements les plus productifs ont été (en nombre de barils par jour) Pembina : 107,696, Swan Hills : 41,688, Redwater : 40,219, Leduc-Woodbend 28,547, Bonnie Glen 22,060, Judy Creek, 20,259, Wizard Lake 13,463, Fenn-Big Valley 13,196, Sturgeon Lake South 12,132, Golden Spike 11,568.

"Les lots de choix à l'Expo s'enlèveront rapidement" -- M. Shaw

M. Robert F. Shaw, ing.p., commissaire adjoint de l'Exposition universelle de 1967, a déclaré hier soir que "les lots de choix à l'Exposition s'enlèveront rapidement".

Parlant à une réunion de l'Institut canadien des ingénieurs, M. Shaw a dit que la grande question que l'on pose au sujet de l'Expo est la suivante : "Comment pouvons-nous exposer ?"

Auparavant, beaucoup de gens demandaient : "Y aura-t-il vraiment une Exposition et sera-t-elle prête en temps ?"

Selon M. Shaw, les relevés ont prédit que l'Expo apportera à Montréal quelque $400,000,000 additionnels en revenus touristiques pour le Canada et que 60% de cet argent sera dépensé à l'extérieur de la région de Montréal.

"Tout le monde travaille avec acharnement à ce projet", a-t-il ajouté. "Et je crois que le public commence à partager notre conviction."

Rôle des ingénieurs

"Le rôle et les responsabilités des ingénieurs pour la réalisation de l'Exposition universelle et internationale de 1967, seront très importants. Ils seront même vitaux pour le succès de cette exposition", a déclaré M. Shaw à quelque 200 ingénieurs.

"Cette responsabilité, a-t-il ajouté, se fera surtout sentir dans des réalisations qui concernent les utilités publiques, la structure des bâtiments, la construction des ponts, l'ouverture des routes et, règle générale, tout ce qui concerne le problème des transports".

Continuant sa campagne d'éducation sur les réalités de la future exposition, M. Shaw a plus particulièrement entrepris de décrire ce qu'elle sera, comment elle fonctionnera, qui partagera les déficits s'il y en a.

"Si au terme de l'Exposition, a-t-il déclaré, on constate qu'il y a un déficit, il est alors prévu que le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec et la ville de Montréal en assumeront chacun leur part dans la proportion suivante : Ottawa : 4/8 du déficit, Québec : 3/8 et Montréal 1/8."

Quant au calendrier auquel sont astreints les responsables de l'Expo, il est très simple : l'Expo ouvrant ses portes officiellement le 28 avril 1967 pour les fermer le 27 octobre de la même année, ceux-ci, d'ici là, devront voir à ce que les exposants nationaux et internationaux suivent de près les dates qui ont été fixées pour chacune de leurs opérations : choix de l'emplacement, présentation des plans de leurs pavillons et de la liste des produits à être exposés, construction des pavillons, etc . . .

M. Shaw a de nouveau exprimé sa conviction que les travaux de l'Exposition seront terminés à temps et que celle-ci pourra ouvrir ses portes à la date fixée.

Le Vatican n'aurait pas conclu d'accord au sujet de Mgr Beran

CITE DU VATICAN. (AFP) — "De telles informations n'ont aucun fondement", a déclaré hier soir une haute personnalité ecclésiastique au sujet des nouvelles selon lesquelles un accord serait intervenu entre le St-Siège et la Tchécoslovaquie au sujet de Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague, et des autres membres de l'épiscopat libérés récemment en même temps que lui.

D'après les informations en question, dues à des sources bien informées au Vatican et diffusées par l'agence United Press International, l'accord conclu entre le Vatican et le gouvernement communiste de la Tchécoslovaquie permettrait à Mgr Beran de se rendre à Rome où il serait probablement promu au rang de cardinal. Libéré de prison, l'automne dernier, le prélat vit depuis en simple citoyen dans un petit village des environs de Prague. Il est âgé de 75 ans et il a passé 14 ans en prison après avoir été trouvé coupable d'activités contre l'Etat.

Mgr Beran et tous les autres évêques tchèques avaient refusé de prêter allégeance au gouvernement communiste après que celui-ci eut pris le pouvoir en 1948. Tous furent emprisonnés.

L'accord dont il a été fait état aurait pour effet de mettre le siège archiépiscopal de Prague sous la juridiction d'un administrateur apostolique.

MINISTERE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUEBEC

SOUMISSIONS

Projet 9000-64

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'une bâtisse pour entretien d'hiver, dans la municipalité de St-Cyprien-de-Léry, comté de Napierville.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 9000-64".

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $10 non remboursable.

Seules ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés d'Iberville, Napierville, Laprairie et St-Jean.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 p.m., heure normale de l'est, le 26 février 1964, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque
Sous-ministre de la Voirie.

AVIS est par les présentes donné que THE ROYAL TRUST COMPANY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, au cours de sa présente session, pour demander l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de The Royal Trust Company, en anglais et Le Trust Royal, en français et lui permettant d'être légalement désignée sous son nom anglais ou sous son nom français ou à la fois sous les deux noms.

Montréal, le 10 février 1964.

(signé) **Geoffrion & Prud'homme**
Procureurs de la Requérante.

VENDEURS

Vendeurs de voitures neuves demandés par important dépositaire GM, expérience nécessaire dans la vente en général. Salaire, commissions, bonis et tous les bénéfices de la compagnie.

S'adresser en personne chez **SANGUINET AUTOMOBILE LTEE**

1965 rue LAFONTAINE — VOIR M. J. Doucet ou M. H. Hamilton

REPRESENTANTS

VENDEURS DEMANDES pour important dépositaire FORD. Expérience de la vente nécessaire. Démonstrateur, boni, commission et bénéfices marginaux. Salle de montre ultra moderne.

S'adresser en personne à : M. André Vinet

FORTIER GARAGE LTEE, 5049 est, Notre-Dame

CHEF INGENIEUR

TECHNOLOGIE & PRODUCTION

Voici une chance unique pour un ingénieur expérimenté de prendre entièrement charge de la production et de la technologie d'une nouvelle division d'une compagnie manufacturière très en vue de Montréal.

Entre autres, la compagnie fabrique de petits dispositifs mécaniques et électriques, tels que contrôles et panneaux de contrôle pour fins commerciales et industrielles.

Le candidat choisi devra posséder une bonne connaissance de l'anglais.

Discrétion et réponse assurées.

TECHNICAL SERVICE COUNCIL

1500 rue Stanley, Montréal 25, VI. 9-8066
2 Homewood Ave., Toronto 5, WA. 5-3168

Depuis 1927, le service de placement sans but lucratif pour ingénieurs, hommes de science et administrateurs.

Province de Québec

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

PEAGER

(OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC)

Autoroute des Laurentides — Concours no 64-718

Autoroute des Cantons de l'Est — Concours no 64-719

Traitement initial $3,300 ; augmentations statutaires jusqu'à $4,100.

FONCTIONS : Sous direction, surveiller la perception aux postes de péage ; indiquer la classification appropriée dans le cas des véhicules commerciaux ; renseigner les usagers de façon efficace ; signaler tout genre d'infraction à l'autorité concernée ; accomplir toute autre tâche connexe.

EXIGENCES : Détenteur d'un diplôme de 10ième année ou l'équivalent ; bonne connaissance du français, de l'anglais et de la géographie locale ; courtoisie, tact et jugement ; état de santé satisfaisant ; être âgé d'au moins 21 ans et d'au plus 45 ans à la date de fermeture du concours.

NOTE : A cause des conditions particulières de l'emploi,

1.—Les candidats au concours no 64-718 devront demeurer à proximité de l'Autoroute des Laurentides.

2.—le concours no 64-719 (Autoroute des Cantons de l'Est) n'est accessible qu'aux candidats qui résident dans les comtés de Chambly, Rouville, Shefford, Brôme, Stanstead et Sherbrooke.

On s'inscrit à ces concours au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du Service Civil, 1454 de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 28 février 1964. Bien indiquer le numéro du concours.

Fini le Carnaval

QUEBEC (PC) — Des milliers de jeunes Québécois se sont joints aux touristes hier soir pour dire adieu au Bonhomme Carnaval.

Dans les banlieues, des enfants masqués ont célébré le Mardi gras en passant de porte en porte pour demander l'aumône ou des friandises.

Le Bonhomme, la reine Pierrette et les six duchesses ont paradé dans la ville, au cours de la dernière manifestation de ce Carnaval d'une durée d'un mois.

Le gros bonhomme, symbole du Carnaval, est parti juste avant minuit, mettant ainsi fin aux célébrations.

En fin de semaine, 300,000 personnes se sont massées dans les rues pour assister au grand défilé de chars allégoriques.

Le Carnaval rapporte quelque $10,000,000 à la ville de Québec, ravive l'industrie touristique et fait plus facilement supporter l'hiver.

Les naufragés de "Voyager" : plus d'espoir

SYDNEY (Reuter) — On conserve très peu d'espoir de retrouver des survivants parmi les 79 membres d'équipage portés manquants à la suite du naufrage du destroyer australien "Voyager" qui est entré, lundi soir, en collision avec un porte-avions.

Le porte-avions "Melbourne" est arrivé, hier, à Sydney avec, à son bord, 160 survivants du destroyer.

On croit savoir que la majorité des disparus étaient emprisonnés dans la partie avant du navire qui a coulé quelques minutes seulement après la collision. Le reste du destroyer a disparu après trois quarts d'heure.

Un porte-parole de l'amirauté a déclaré qu'il ne servait à rien d'envoyer des scaphandriers dans la région du sinistre, étant donné que le navire repose par 950 pieds d'eau.

ANNONCE

Recette au jus de citron pour soulager la douleur rhumatismale et arthritique

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névrite, essayez cette recette peu coûteuse que des milliers emploient. Procurez-vous aujourd'hui une botte de Componé RU-EX, provision suffisante pour 2 semaines. Mélangez à une pinte d'eau et ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile et plaisant! Ne prenez que 3 cuil. à table 2 fois par jour. Le soulagement se produit souvent en moins de 48 heures — parfois même en une nuit. Si vos douleurs ne disparaissent pas rapidement et si vous ne vous sentez pas mieux, retournez-nous la botte vide, et RU-EX ne vous aura rien coûté. RU-EX étant vendu avec garantie de remboursement, vous seul êtes juge. Plus de 8 millions de bottes vendues. A tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Adpen Ltée., 251 Barlcay Drive, Toronto 16.

"Remise de peine à l'autre rousse"

Hélène Bertrand, la seconde rousse de l'affaire où il y en avait deux, a obtenu une remise de peine, hier après-midi, lorsqu'elle est revenue devant le juge en chef Edouard Archambault pour le prononcé de sa sentence. On sait qu'il y a quelques semaines elle avait été déclarée coupable d'avoir recélé une partie des bijoux dérobés chez les Mercier.

Elle a toutefois dû fournir un cautionnement de $200 pour garder la paix pendant les deux prochaines années.

Autre avertissement

La nicotine, c'est malsain

C'est à l'âge de 16 ans que le plus grand nombre d'adolescents contractent l'habitude de la cigarette qui dégénère par la suite en "manie de la nicotine" et provoque le cancer du poumon.

C'est ce qu'a affirmé le Dr Marvin N. Lougheed, directeur de la thérapie de rayonnements au Montreal General Hospital, aux membres des Optimist Clubs de Montréal-Ouest et du lac Saint-Louis, réunis à dîner, hier soir, à Pointe-Claire, alors qu'ils étaient les hôtes de la Junior Optimist Pipe Band, de Vancouver.

Le Dr Lougheed, conférencier à l'invitation de la Health League of Canada, en prévision de la Semaine Nationale de Santé fixée du 8 au 14 mars précise qu'on peut être atteint du cancer pulmonaire sans fumer, mais ajoute qu'en fumant on multiplie le risque de dix à trente fois; de plus, les fumeurs de cigarette meurent plus jeunes, succombant à des troubles cardiaques ou pulmonaires autres que le cancer.

" Pour les adolescents, l'âge de 40 ans est le seuil de la vieillesse ; ils disent donc que puisque tous doivent mourir, autant mourir du cancer pulmonaire", explique le Dr Lougheed. "Si vous voulez mourir jeune, choisissez quelque autre moyen : faites-vous fusiller, noyez-vous, périssez dans un sinistre, tout plutôt que de succomber à cette maladie qui peut causer de mortelles hémorragies, des fractures, des asphyxies ; provoquer la paralysie, le mutisme, la jaunisse ou les ulcères."

Facteurs du cancer

Le Dr Lougheed note que l'incidence du cancer pulmonaire est plus forte chez les classes moins fortunées parce que celles-ci fument davantage, aspirent davantage, fument leurs cigarettes jusqu'au bout, absorbent donc plus de nicotine.

Le Dr Lougheed affirme : "Le cancer pulmonaire est le plus dangereux. Il se propage avec une déconcertante facilité d'un poumon à l'autre, au foie, aux os, à la peau, voire au cerveau. Il se communique à de nombreux organes avant que la victime de la cigarette ne s'aperçoive de la maladie".

Quant à ceux qui s'efforcent de rompre avec la cigarette, le Dr Lougheed assure que le quart des médecins ont réussi à se débarrasser de cette habitude, qu'aucun autre groupe n'y a si bien réussi. On peut supposer que c'est parce que les médecins savent combattre une narcomanie. Le Dr Lougheed ajoute que le président et le vice-président de l'Imperial Tobacco Company ne fument pas; l'un parce qu'il craint les effets du tabac pour ses poumons, l'autre parce qu'il en craint les effets pour le coeur.

"Il est très vraisemblable que les fabricants de cigarettes soient poursuivis en dommages par des cancéreux dont le poumon est atteint parce qu'ils ont commencé à fumer dès l'adolescence", déclare le conférencier. "L'enfant de 14 ans n'est pas responsable de ses actes, mais il n'en reste pas moins qu'il peutdevenir narcomane; tandis que des machines à vendre débiteront des cigarettes, il les aura à sa disposition. Une fois qu'il a contracté l'habitude, elle est difficile à abandonner.

Le Dr Lougheed conclut : "Nous ne saurions imposer la vertu aux gens par la loi, mais nous pouvons cesser de poser les actes qui rendent plus difficile aux personnes sans expérience de résister au vice. Nous pouvons rarement guérir la narcomanie, mais nous pouvons diminuer la proportion de narcomanes."

Les fèves sauteuses

Presque toute la récolte mondiale des fèves sauteuses provient du village d'Alamos, dans l'Etat mexicain de Snora.

Nécrologie

MME R. ACEVEDO

L'imprésario Colette Robertos (Mme R. Acevedo, est décédée à la suite d'un accident d'auto survenu à St-François, aux environs de Nicolet.

Représentante au Canada de l'Office parisien du spectacle, elle avait fait venir, entre autres artistes, Edith Piaf, André Claveau, Dario Moreno, Lucienne Boyer, Gloria Lasso, Mouloudji, Andrex, les Compagnons de la Chanson, Sammy Davis jr.

Elle était âgée de 29 ans. Elle laisse 4 enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi. La dépouille mortelle est exposée au 4228, Papineau.

Schéma sur Marie "Mère de l'Eglise"

CITE DU VATICAN. (UPI) — Une source vaticane bien informée a dit, ces jours-ci, qu'il était "très probable" que la prochaine session du concile oecuménique honorera la Vierge Marie dans un texte la qualifiant du titre de "Mère de l'Eglise".

Le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, a dit à Varsovie dimanche que la troisième session du concile, l'automne prochain, honorerait la Vierge Marie de cette façon et en a exprimé une grande satisfaction.

SHERBROOKE

SUITE DE LA PAGE 61

L'uniformisation des conditions de travail est stupide et les conditions imposées sont contraires aux principes syndicaux.

Pourquoi le chef négociateur de la Fédération est-il précisément le président de la Commission scolaire offrant les conditions de salaire les moins favorables ? (M. Jules Thibault, de Coaticook). Pourquoi ne veut-on pas admettre certaines différences dans les conditions de travail en raison de la situation économique de chaque ville et des avantages déjà consentis par chacune d'elles ? La Fédération veut tout uniformiser, mais à l'avantage des Commissions scolaires.

Pour sa part, le porte-paroie, toujours anonyme, des instituteurs de Magog a rapporté que le président de cette Commission scolaire avait déclaré être prêt à considérer leurs revendications mais ne s'engageait pas à négocier avec eux. Il semble, poursuit le porte-parole, que ce soit là le point principal du litige : nous sommes sans contrat depuis deux ans puisque la convention devrait être réglée depuis juillet.

Après toutes les concessions que nous avons faites, il est temps, selon lui, que la Commission scolaire fasse sa part et cesse de les considérer comme des marionnettes.

A Richmond, plusieurs des mamans ayant organisé spontanément la manifestation pour demander le retour des instituteurs ont déclaré qu'elles se mettraient à "faire l'école" (sans salaire) à leurs enfants, afin que ce retard n'influe pas sur leurs examents de fin d'année. Cependant, elles se proposent d'en appeler au ministre, M. Gérin-Lajoie, si cette situation se prolonge.

Et il semblait bien hier soir que les positions se durcissaient de part et d'autre, au lieu de laisser prévoir un règlement prochain. La fièvre, au lieu de baisser, est montée au point d'inciter les instituteurs de Coaticook et de Danville à suivre l'exemple de ceux d'Asbestos, Richmond, Windsor, Bromptonville et Magog.

AVIS DE DECES

BELIVEAU (Renée) — A Sorel, le 10 février 1964, à l'âge de 26 ans est décédée accidentellement Mlle Renée Beliveau, fille de M. et Mme Henri Beliveau de Nicolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

P. N. Rousseau Ltée
306 rue Notre-Dame, Nicolet

pour se rendre à la cathédrale de Nicolet où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (J.B.) — A Montréal, le 11 février 1964, à l'âge de 85 ans, 8 mois, est décédé M. J. B. Bergeron, ex-directeur de funérailles, époux de Arthemise Gouvette, demeurant 3516, rue Delorimier. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (J.-B.-A) — A Québec, le 11 février 1964, à l'âge de 77 ans, est décédé le capitaine J.-B.-A. Bertrand, pour le ministère du Transport fédéral, époux de Dame Henriette Ruest, demeurant au 915 avenue Murray, à Québec. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 h. Le convoi funèbre partira du Funérarium

Germain Lépine Ltée,
300 chemin Ste-Foy,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESSETTE (Léonie) — A Montréal, le 10 février 1964 à l'âge de 73 ans est décédée Léonie Beauchamp, épouse de feu François-Xavier Beauchamp, mère de Mme Adrien Lamothe (Lucienne), Mme Adrien Boulanger (Paulette) Mme Raymond Gingras (Thérèse) de Paul, René, Jacques et Julien (Radio, télévision, artiste), et un frère M. Charles Beauchamp. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis

à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Ozias) — A Montréal, le 12 février 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé Ozias Bissonnette, époux de feu Amanda Lorencelle. La dépouille mortelle est exposée au salon

J. H. Benoit
2102, rue Fullum
Avis des funérailles plus tard.

BOILEAU (Vital) — Subitement à Montréal, le 10 février 1964, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Vital Boileau, employé de la Ville. Division des Parcs, époux de feu Bertha Beauchamp, demeurant à 2910 Des Ormeaux. Père de Anita (Mme Earley Langlois), Maurice et sa bru Lucille Matte. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois
8628, rue Hochelaga

à 8.30 hres, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT (Lucien-Armand) — A Ste-Anne-de Bellevue, le 9 février 1964, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Lucien-Armand Chabot, fils de feu J.-P.-Emile Chabot et feu Marie Bulude. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis

à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Olivine) — A Montréal, le 11 février 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Olivine Chamberland, née Olivine St-Laurent, demeurant à 7950 Fabre. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Brien Inc.,
2251, rue Jean-Talon est

à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Mathildy) — A Montréal, le 11 février 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme vve Oscar Chaput, née Mathildy Dalrenple, demeurant 1315 Parc Lafontaine, autrefois de l'Epiphanie. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand.
4228 rue Papineau,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture où un libera sera chanté vers 11 h. 15. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Léandre-Arthur) — A Ste-Thérèse, le 10 février 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé Léandre-Arthur Charron, époux de Rose-de-Lima Gascon. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Armand Magnan Enrg.
61 rue Blainville ouest,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Mère de Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE (Raoul) — A Montréal, le 12 février 1964 à l'âge de 78 ans est décédé Raoul Coulombe, époux d'Irène Préfontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau

à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DAGENAIS (Armand) — A Pont-Viau, le 10 février 1964, à l'âge de 67 ans 5 mois, est décédé M. Armand Dagenais, époux de Olésia Choquette, demeurant à 23 rue Lahaie. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. C. Filiatrault,
90 Blvd Lévesque

à 9.15 hres pour se rendre à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 9.30 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Eliza) — A Pointe-aux-Trembles, le 11 février 1964, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Ernest Daigneault née Eliza Barnes demeurant à 12,412 rue Lagauchetière est. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonneville & Gingras
11,813, Notre-Dame est,

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEREPENTIGNY (Adolphe-J.) — A Valleyfield, le 10 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adolphe-J. Derepentigny, époux de feu Floride Leduc, demeurant 16, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Larin & Fils
317, rue Victoria

pour se rendre à la Cathédrale de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORVAL (François-Xavier) — A Maplegrove, le 11 février 1964 à l'âge de 79 ans est décédé M. François-Xavier Dorval, époux de Laurette Bergeron, demeurant à 495 rue des Cèdres à Maplegrove. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie & Frères Enrg.,
127 rue Ellice à Beauharnois

pour se rendre à l'église paroissiale de Maplegrove où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Beauharnois lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

HEBERT — A Ste-Thérèse-Blainville, le 27 janvier 1964 à M. et Madame Maurice Hébert, née Gertrude L'Abbé, une fille baptisée le 9 février 1964 Marie, Rollande, Sylvie. Parrain et marraine, M. et Mme Rolland L'Abbé, grand-oncle et grand-tante. Porteuse Mlle Nicole Hébert, soeur de l'enfant.

LEDUC (Arthur) — A Montréal, le 10 février 1964, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Arthur Leduc, époux en 1ères noces de Corinne Bougie et en 2èmes noces de feu Diane Charlebois. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Hervé) — A l'Assomption, le 9 février 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé M. le chanoine Herve Lussier, ex-supérieur du Collège de l'Assomption et ex-curé de la paroisse Ste-Madeleine d'Outremont de Montréal, fils de feu Arthur Lussier et de feu Rose-Anna Senécal. Translation ce soir à 6 h. 30, du parloir du Collège de l'Assomption pour l'église Ste-Madeleine d'Outremont. Un 1er service mercredi matin à 9 h. à l'église Ste-Madeleine d'Outremont. Exposé de nouveau au parloir du Collège de l'Assomption. Autre translation mercredi soir à 8 h. 30 pour l'église paroissiale de l'Assomption ; 2e service, jeudi à 10 h. 30 en l'église de l'Assomption. Inhumation dans la crypte du Collège de l'Assomption. Direction Edgar Guilbault.

MAILLE (Charles-Wilfrid-Charlemagne) — A l'hôpital Reine-Marie, le 10 février 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé Charles-Wilfrid-Charlemagne Maille, fils de feu Emmanuel Maille et de feu Amanda Gauthier, membre de la Légion Canadienne de Vetville, comte Châteauguay, autrefois de Villeray. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Marie-Jeanne) — A Dorion, le 10 février 1964, à l'âge de 50 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Massé, fille de feu Henri Massé et de feu Clara Girouard, demeurant à 200, avenue Vaudreuil, autrefois de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry & Trudeau
12, rue St-Charles, Dorion

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Trinité où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Gaston) — A St-Lin, le 12 février 1964, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Gaston Moreau, époux de feu Suzanne Allard, fils de Ollivier Moreau et de Marie-Blanche Paquin. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul & Fortin,
831 avenue Laurier est,

pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Aurèle) — A Montréal, le 10 février 1964, à l'âge de 56 ans, est décédé accidentellement M. Aurèle Major, époux de Fleur-Ange Dupuis, demeurant à 337 rue Jacques, à Hawkesbury. Il laisse outre son épouse, son père et sa mère, M. et Mme Honoré Major, de Chute-à-Blondeau, un fils, Jean Léon, de St-Esprit, 2 filles, Mariette, de Montréal